

8° F 2471 (1)

LA COLLECTION DES COLLECTIONNEURS

Publiée sous la direction de I.-L. BLANCHOT.

I.-L. BLANCHOT

LES

BIJOUX ANCIENS

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 48 PLANCHES HORS TEXTE
EN HÉLIOGRAVURE, UN FRONTISPICE EN COULEURS
ET 16 FIGURES DANS LE TEXTE



32

LES ÉDITIONS PITTORESQUES

101, RUE DU FAUBOURG-SAINT-DENIS, PARIS-X^e

1929



81.287

DU MÊME AUTEUR

Les Discours sur l'Art, de Sir J. REYNOLDS, traduction.
Les Étapes de la Peinture.

Singasari
d'après une statue javanaise du XIV^e siècle



LA COLLECTION DES COLLECTIONNEURS

Publiée sous la direction de I.-L. BLANCHOT.

I.-L. BLANCHOT

LES

BIJOUX ANCIENS

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 48 PLANCHES HORS TEXTE
EN HÉLIOGRAVURE, UN FRONTISPICE EN COULEURS
ET 16 FIGURES DANS LE TEXTE



32

LES ÉDITIONS PITTORESQUES

101, RUE DU FAUBOURG-SAINT-DENIS, PARIS-X^e

1929



Tous droits de traduction, de reproduction, d'adaptation et
de représentation réservés pour tous pays, y compris la
Russie (U. R. S. S.).

Copyright 1929 by Les Éditions Pittoresques à Paris.

TABLE DES GRAVURES HORS TEXTE

- I. — Amours bijoutiers. — Buste gréco-phénicien.
- II. — Croix en argent fondu. — Rosaire en agate. — Triptyque-médailion. — Montre en forme de croix.
- III. — Bas-relief indo-chinois. — Fresque de Pompéi. — Couvercle de sarcophage étrusque.
- IV. — Bijoux en filigrane. — Bijoux en granulé. — Bijoux en argent fondu.
- V. — Amulettes diverses.
- VI. — Boucles et anneau d'oreilles.
- VII. — Couronne impériale du XI^e siècle. Vienne (Autriche).
- VIII. — Boucles grecques, italiennes, mérovingiennes, gréco-romaines.
- IX. — Torques phénicien, colliers grec, égyptien, phénicien, hindou.
- X. — Dame grecque d'Orient vers le ive siècle p. C.
- XI. — Boucles de ceinturon et de ceintures diverses. XII. — Saint Sébastien paré d'un riche ceinturon.
- XIII. — Éléments de colliers en filigrane d'or. — Pendants d'oreille.
- XIV. — Femme fellah, d'après Prisse d'Avesnes.
- XV. — Bracelet et torques gaulois. — Broches franques. — Fibules mérovingiennes.
- XVI. — Femme bédouine.
- XVII. — Statue de sainte (Allemagne, XV^e siècle).
- XVIII. — Bagues diverses.
- XIX. — Portrait d'Éléonore d'Autriche, reine de France.

- XX. — Camées antiques. — Broche et applique (Bas Empire).
- XXI. — François, duc d'Alençon, portrait par Clouet, XVI^e siècle.
- XXII. — Portrait de jeune femme par J.-B. Isabey, 1798.
- XXIII. — Pectoral, colliers et ornement égyptiens.
- XXIV. — Bijoux mycéniens en or.
- XXV. — Collier romain. — Agrafe et fibules archaïques. — Épingles de vêtement.
- XXVI. — Collier et couvre-oreilles grecs.
- XXVII. — L'impératrice Théodora coiffée d'un diadème.
- XXVIII. — Portrait d'une dame de qualité, XVIII^e siècle,
- XXIX. — Pendentifs des XVI^e et XVII^e siècles.
- XXX. — Croix et montres diverses (France, Espagne, Italie).
- XXXI. — Agrafe, fibules, pendants et boucles d'oreilles, applique de vêtement, pendeloques.
- XXXII. — Portrait de femme, par B. de Bruger.
- XXXIII. — Dessins de joaillerie, de J. Bourguet, XVIII^e s.
- XXXIV. — Couronne votive d'un roi visigoth. — Broches visigothes et burgondes.
- XXXV. — Élisabeth d'Autriche, d'après Clouet (Louvre).
- XXXVI. — Collier, pendentifs, médaillon (Allemagne, Italie, Espagne).
- XXXVII. — Pendentifs, reliquaire, montres (Italie, Allemagne, France).
- XXXVIII. — Ceinture et boucle (Allemagne). — Médaillon or et pendentif or (Espagne).
- XXXIX. — Dessins de joaillerie. Restauration.
- XL. — Marie Leczinska, reine de France, par Van Loo.
- XLI. — Colliers, pendants, boucles et boutons d'oreilles.
- XLII. — Pendentifs en or émaillé et perles baroques.
- XLIII. — Ceinture, bracelets, bagues, agrafes.
- XLIV. — Colliers hindous, tresse d'or, pendentif, pendants d'oreilles, boutons, médaillon.
- XLV. — Ceintures, colliers et plaque en or.

XLVI. — Portrait de Mme de Tangry et ses filles.

XLVII. — Bijoux algériens.

XLVIII. — Parure de l'époque romantique.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Le lecteur curieux d'étudier particulièrement une technique, une époque ou une catégorie de bijoux, pourra trouver des renseignements dans les ouvrages suivants :

GÉNÉRALITÉS

- A. BABEL. Histoire corporative de l'horlogerie, orfèvrerie et des industries annexes. Genève, 1916.
FALIZE. Les Bijoux de jadis et d'aujourd'hui.
FONTENAY. Bijoux anciens et modernes. Paris, 1887.
ROGER MILÈS. La Bijouterie. Paris, 1895.

TECHNIQUE

- BLUMMER. Scenen der Handwerker (s. 1. n. d.).
PLACIDE BOUÉ. Traité d'orfèvrerie, bijouterie et joaillerie. Paris, 1832.
CASTELLANI (A.). Dell'orificeria antica. Firenze, 1862.
BENVENUTO CELLINI. Traité de l'orfèvrerie. Trad. Piot. Paris, 1843.
MOLINIER (Émile). Les Arts du métal. Paris, s. d.
ROSSIGNOL (Jean-P.). Mémoire sur le métal que les anciens appelaient aurichalque. Paris, 1852.
DE LA VINCELLE (Grivaud). Arts et métiers des anciens représentés par les monuments, etc. Paris, 1819.
VOLHARDT (Docteur J.). Zur Geschichte der Metalle. Leipzig, 1897.

ÉGYPTE ET CIVILISATIONS ÉGÉENNES

- CAPART (Jean) L'Art de la parure féminine dans l'ancienne Égypte. Bruxelles, 1927.
- FLINDERS-PETRIE (W. M.). The Arts and Crafts of Ancient Egypt. London, 1909.
- GAYET. Notice relative aux objets recueillis à Antinoë. Paris, 1903.
- MYER (Isaac). Scarabs. History, manufacture and religious symbolism. Paris, 1904.
- VERNIER (Émile). La Bijouterie et la joaillerie égyptiennes. Le Caire, 1907.

ORIENT ANTIQUE

- MILLOUÉ. Petit Guide du Musée Guimet. Paris, 1897.
- DE RIDDER. Catalogue sommaire des bijoux antiques du Musée du Louvre. Paris, 1924.
- SALZMANN (A.). Bijoux phéniciens trouvés dans la nécropole de Camiros. Paris, 1863.

GRÈCE-ROME-BYZANCE

- COHAUSEN (A. von). Römischer Schmelzschmück. Ein Beitrag zur Kenntniss der antiken Kunstgewerblichen Technik. Wiesbaden, 1873.
- DELOCHE. Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et les premiers siècles du moyen âge. Paris, 1896.
- DEBO (Paul). Alte Ringe. Pforzheim, 1923.
- EBERSOLT. Les arts somptuaires de Byzance. Paris, 1923.
- FICORONI (F. de). La Bolla d'oro dei fanciulli romani nobili, etc. Roma, 1732.
- HENKEL (Friedr.). Die römischen Fingerringe der Rheinlande, etc. Berlin, 1913.
- NATTER (Laurent). Traité de la méthode antique de graver en pierres fines. Londres, 1754.
- ORSI (P.). Contributi alla storia della fibula greca.
- SCHIFFERUS (J.). De antiquorum torquibus syntagma. Hamburgi, 1707.

OCCIDENT

- BARRIÈRE-FLAVY. Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e au VIII^e siècle. Paris, 1901.
- CLAUDIUS COTE. Collection de bagues.
- DETREZ (Alfred). Aristocrates et joailliers sous l'ancien régime. 1909.
- DE LABORDE. Inventaire des meubles et bijoux du roi Charles V en 1380. Paris, 1851.
- DE LINAS (Ch.). Orfèvrerie mérovingienne ; les œuvres de saint Éloi. Paris, 1865.
- LUTHMER (Fernand). Joaillerie de la Renaissance d'après des originaux et des tableaux du XV^e au XVIII^e siècle. Paris, s. d.
- MORANVILLÉ. Inventaire de l'orfèvrerie et des bijoux de Louis I^{er} duc d'Anjou. Paris, 1903.
- MARTIGNY. Des anneaux chez les premiers chrétiens. Mâcon, 1858.
- MÉMOIRE pour le corps de l'orfèvrerie-joaillerie contre les lapidaires. Paris, 1739.
- EVANS (John). English Jewellery from the fifth Century (a. d.) to 1800. London, 1921.
- WELSCHINGER (HENRI). Les bijoux de Mme du Barry. Paris, 1881.

ORIENT ET PEUPLES DIVERS

- BOAS (Franz). The decorative arts of Indians. New-York, 1897.
- CHRISTOL (Frédéric). L'art dans l'Afrique australe. Paris, 1911.
- COOMARASWAMY (Ananda). The arts and crafts of India and Ceylon. London, 1913.
- EUDEL (Paul). Dictionnaire des bijoux de l'Afrique du Nord. Paris, 1906.
- FINOT (Louis). Les lapidaires indiens. Paris, 1896.

MAGER (Henri). Les arts primitifs de la Polynésie. Paris, 1908.

MIGEON (G.). Manuel d'art musulman. Paris, 1927.

LES PIERRES PRÉCIEUSES

CASTELLANI (A.). Delle Gemme. Paris, 1870.

DUFFIELD (Osborne). Engraved gems. Signets, talismans and ornamental intaglios, etc. New-York, 1912.

GIULIANELLI (A. P.). Memorie degli intagliatori moderni in pietre dure, cammei e gioji dal secolo XV fino al XVIII^e, 1753.

HOPE (Philippe). Pierres précieuses. 1839.

KING (C. W.). Antique gems. Their origine, uses and value as interpreters of ancient history, etc. London, 1860.

DE MILY (F.) et RUEL. Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge. Paris, 1898-1902.

COLLECTIONS ET CURIOSITÉ

BONAFFÉ (Edm.). Le commerce et la curiosité. Paris, 1895.

EUDEL (Paul). Trucs et truqueurs.

MARTIN LE Roy. Collections et collectionneurs. Paris, 1906.

MAZE-SENCIER. Le livre des collectionneurs. Paris, 1885.

MUSÉES ET COLLECTIONS. Édition spéciale sous le patronage de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie. Paris, s. d. (Ire partie).

NOMS des curieux de Paris avec leurs demeures et la qualité de leur curiosité. Paris, 1673 ; réimp. Paris, 1866.

DE RIS (Clément). La curiosité, collections françaises et étrangères. Paris, 1864.

VOCABULAIRE DES TERMES TECHNIQUES

Affiquets. — Bijou quia commencé par servir de plaque d'identité à certains émissaires chargés de missions importantes. Il en reste un souvenir dans les plaques d'habit de nos garçons de banque. Vers le XVI^e siècle, les femmes s'en emparèrent et en firent un ornement. On ne le portait plus au XVII^e siècle.

Agate (gr. Achates). — Nom du fleuve sur les bords duquel on recueillait celle que connurent les Grecs. C'est une pierre dure diaprée dans sa masse. On distingue les agates en ocellées, arborescentes, figurées.

Aggema. — Nom donné au XVIII^e siècle à un genre de travail d'incrustation de traits d'or — sur écaille, par exemple — obtenu par stries irrégulières et rapprochées (travail de la ville d'Adjem, en Arabie).

Agrafe. — C'est le nom donné à des ornements qui tiennent à la fois de la fibule et du fermail. Il s'applique surtout à des bijoux du moyen âge.

Aigrette. — Parure de tête, qui n'a pas été exclusivement féminine, jusqu'au XVII^e siècle. Les princes orientaux en ornent leur turban. Elle se compose de deux parties : l'une fixe qui est toujours en joaillerie, l'autre tantôt en joaillerie sur tiges tremblantes, tantôt en plumes.

Aigue- marine. — L'aigue-marine orientale est un corindon très dur de couleur bleu-vert très franche. C'est elle que l'antiquité et le moyen âge nommaient : béryl.

Ambre. — Matière fossile transparente d'aspect résineux. Sa couleur varie du jaune pâle au brun roux. Plongé dans l'huile chaude, il devient malléable, et fond aux environs de 400°.

Améthyste. — Corindon hyalin de couleur violette. Raye le cristal de roche.

Ardillon. — Pointe mobile sur la traverse d'une boucle. Passée dans le tissu à fixer et rabattue sur le corps de la boucle, elle empêche le lien de glisser.

Aventurine. — Un grand nombre de pierres sont encore désignées sous ce nom, — bien que n'étant pas des aventurines, — dès qu'elles présentent les maculations dorées du quartz opaque aventurin, qui, lui, raye le cristal de roche.

Bâte. — Languette métallique soudée à angle droit sur un fond de bijou, et formant ainsi une alvéole où est sertie la pierre précieuse.

Béquille. — Bijou destiné à l'ornementation des cannes. C'est une variété de poignée courbée à angle droit, comme le « bec-de-corbin », mais dans celui-ci la branche horizontale est courbe au lieu d'être rectiligne.

Boucle. — Anneau de métal, rond ou rectangulaire, muni d'une traverse et d'un ou plusieurs ardillons, qui sert à réunir les deux extrémités d'une courroie, d'un ruban. — A l'âge du bronze, on en rencontre dépourvues d'ardillon, mais armées d'un crochet ou bouton.

Brodé. — Travail d'or incrusté par tailles légères et assez libres sur l'écaille, la nacre ou même l'ivoire. Il rappelle, en effet, un peu le travail de broderie d'or sur étoffe.

Breloques. — En Grèce déjà, les femmes portaient parfois suspendues à leurs bracelets de petites figures d'or, ou de pierreries qui étaient moins que des talismans, mais plus que de simples ornements. C'est le bijou du moment, le souvenir, la fantaisie d'une heure.

Cabochon. — Pierre précieuse polie dans une forme arrondie, au lieu d'être taillée à facettes.

Carat. — Quand il s'agit de l'or, ce mot signifie la 24^e partie du poids total d'un alliage ; ex. : de l'or à 18 carats contient 18 parties d'or fin sur 24.

Pour les perles, les diamants, le carat est un poids de 20 centigrammes qui leur sert d'unité légale.

Chapel. — Bijou, qui se portait d'ordinaire sur le chaperon, au moyen âge. On nommait également chapel d'orfroi la résille d'or enrichie de perles que les femmes nobles ont portée souvent du XII^e au XV^e siècle.

Chalcédoine. — Quartz-agate ; pierre dure semi-transparente d'un blanc laiteux, parfois légèrement bleuté. Cette dernière couleur est la plus estimée.

Châtelaines. — Chaînes par lesquelles les dames suspendaient à leur ceinture certains bijoux ou bibelots précieux : flacons, couteaux, clefs de coffret, etc.

Chaton. — Partie de la bague qui se trouve à la partie supérieure du doigt. C'est elle qui porte tantôt une inscription, tantôt une gravure ou encore un motif de joaillerie.

Clivage. — Polissage d'une pierre précieuse sur ses faces naturelles de cristallisation.

Colliers-carcans. — Fantaisie inventée ainsi que le nom au XVII^e siècle. Colliers en joaillerie à plusieurs rangs de pierres égaux entre eux. On en fait encore aujourd'hui.

Corail. — Test calcaire sécrété par certains polypiers des mers chaudes, agglomérés en masses considérables : rouge, rose ou blanc.

Corindons. — Toutes les pierres dures dites orientales sont des corindons diversement colorés par des oxydes naturels. Ce sont les plus durs des minéraux.

Cornaline. — Sorte de chalcédoine colorée en rouge par l'oxyde de fer.

Cristal de roche. — Quartz hyalin transparent, blanc. Assez dur pour rayer la plupart des agates.

Culbutes. — Nom donné, au XVII^e siècle, à des bijoux montés en « chutes », c'est-à-dire en groupes de pierreries serties, à articulations mobiles.

Diamant (grec : *άδαμας*, indomptable). — Carbone pur cristallisé en octaèdres ou dodécaèdres et leurs dérivés. Inattaquable par les acides et ne pouvant être rayé que par lui-même. Brûle comme le charbon. Son pouvoir de réfraction est : 1.396 (eau — 0, 785).

Fibule. — Sous des apparences plus ou moins modifiées par les modes successives, la fibule est cette sorte d'épingle, qu'on utilise encore aujourd'hui sous le nom d'épingle de nourrice. Le système de ressort obtenu par enroulement de l'épingle sur elle-même à sa base, semble commun dès l'âge du bronze.

Filigrané. — Le filigrané vient de l'Orient où la tradition technique s'est d'ailleurs conservée. C'est une sorte de tressage de fils métalliques, or ou argent, soudés entre eux par endroits, et tantôt produisant une forme ajourée, tantôt s'appuyant à un fond. On dit communément : filigrane.

Frassinelle. — Pierre dure qui sert à polir le métal.

Glacis. — Teinte transparente appliquée sur un fond d'autre couleur et qui lui donne de l'éclat.

Girandoles. — Diamants ou pierreries assemblés à articulations mobiles et servant de pendants d'oreilles. La mode en a commencé en France au XVII^e siècle.

Grain. — Ancien poids très petit valant environ 5 centigrammes, que les lapidaires emploient encore pour décrire une pierre ; ex. : une perle de 4 grains et demi. — Cellini écrit couramment : grain de blé, terme encore usité en Italie, de son temps.

Granulé. — Travail de fonds sur les bijoux étrusques et parfois égyptiens obtenu par l'effet d'une poussière d'or soudée. On l'a cru longtemps irréalisable par des mains modernes : c'est un procédé long, minutieux, mais sans aucun mystère technique.

Émail de basse taille. — Décoration obtenue par l'émail sur un fond de métal, à peine entaillé en creux et surtout strié de points de rétention. On sait que dans les émaux limousins la place réservée à l'émail était préparée par cloisonnement ou par champ-levé.

Émeraude (sanskrit : smarakata = vert ?) L'émeraude orientale est un quartz hyalin d'un vert intense. Toutes les pierres dures de couleur verte employées par les bijoutiers ne sont pas de vraies émeraudes.

Enseignes. — Genre de bijou porté au chaperon, par les hommes et même par les femmes pendant le XVI^e siècle. — On en fit alors de très riches ornés d'émaux et de pierreries.

Fermail. — Bijou du moyen âge. Créé d'abord pour les lourdes chapes religieuses, il est resté usité, mais allégé, dans tous les pays où les femmes portent des capes.

Ferrets. — Ornements métalliques qui enserrant les extrémités d'un lacet ou d'un ruban : ils ont été à la mode chez nous au XVI^e et au XVII^e siècle pour les hommes comme pour les femmes. Aujourd'hui, ils ne servent plus de bijoux. On les emploie encore à l'extrémité des aiguillettes et des fourragères militaires.

Ferrennière. — Bijou qui, à l'époque de la Renaissance, fut à la mode, pour les femmes. Il consistait en un joyau retenu au milieu du front par une chaînette ou un cordonnet qui ceignait la tête. — Le portrait de Lucrezia Crivelli par Léonard de Vinci (au Louvre) la montre parée d'une ferrennière.

Fonte à cire perdue. — C'est la seule qui puisse produire les objets délicats que sont les bijoux. Elle sert uniquement d'ailleurs aux bijoux de grande dimension. Aujourd'hui, que l'emploi des pierres s'est généralisé, elle est délaissée en bijouterie.

Grenat. — Silicate d'alumine ferrugineux assez commun, d'une belle couleur rouge qui rappelle celle de la grenade

(latin : *punicum granatum*).

Guillochage. — Travail de fond qui consiste en un réseau plus ou moins serré de traits ondulés gravés en creux dans le métal.

Le résultat de ce travail se dit : guilloché, et aussi : guillochis.

Jaspe. — Quartz opaque susceptible d'un beau poli. On en trouve de vert, — le plus commun, — de brun, de noir et de blanc ; ces derniers sont rares.

Jeannettes. — Le nom est contemporain de J.-J. Rousseau et de Greuze et témoigne de la vogue qu'eut alors la simplicité des champs. C'est une chaîne à maillons unis, ornée d'une modeste croix, en or également.

Lapis-lazuli (latin : *lapis* ; arabe : *azul*, bleu). — Silicate d'alumine et de chaux, opaque, de couleur bleue plus ou moins intense. Assez dur pour rayer le verre. Se polit bien.

Malachite. — Pierre opaque, assez dure, d'une couleur vert intense. Ce n'est évidemment pas celle que les Grecs appelaient du même nom : *μαλάχη* = mauve.

Manicles. — Bracelets larges pour le poignet.

Marquises. — Bagues créées au XVIII^e siècle. Monté sur un jonc assez simple, un chaton émaillé de forme ogivale allongée, le tout entouré de petits diamants.

Martelé. — Genre de travail dans lequel le marteau frappe directement le métal, et le façonne un peu comme le forgeron modèle le fer. L'or et l'argent s'écrouissent par ce travail et deviennent plus durs, plus résistants.

Médailion. — Bijou ouvrant à charnière, et pouvant contenir soit un portrait en miniature, soit un souvenir. La vogue en a été grande surtout au XVIII^e siècle et à la Restauration. La bulle romaine était un médaillon.

Nielle. — Décoration obtenue sur l'argent par une gravure au burin, dans laquelle on fixe ensuite une pâte de couleur noire. L'effet obtenu est un peu celui d'une gravure

sur papier, mais avec un fond brillant. — Le procédé a été découvert par Maso Finiguerra, Florentin, au XV^e siècle.

Noeuds à l'égaré. — Nœuds en joaillerie créés par le célèbre orfèvre Gilles Ligari. — Il se portait sur le sein ; d'où le calembour aussitôt répandu qui lui valut désormais son nom.

Œil-de-chat. — Silicate d'alumine ocellé dont l'éclat et la couleur rappellent, en effet, la lueur des yeux de félins.

Opale. — Silicate hydraté insoluble, de dureté et de coloration variées. Très fragile,, elle se laisse généralement attaquer par la lime.

Patenôtres. — Jusqu'à la fin du moyen âge et depuis le XIV^e siècle, les chapelets et rosaires furent souvent des ornements luxueux en même temps que des objets de piété. On les portait ostensiblement, comme font encore les Arabes aujourd'hui.

Pectoral. — Bijou rituel porté sur la poitrine par des souverains, des pontifes, les pharaons d'Égypte par exemple ou les grands prêtres juifs.

Pend-à-col. — Nom donné à l'époque de la Renaissance aux nombreux bijoux, souvent fort beaux, dont la mode se développa en même temps que celle des justaucorps échancrés pour les hommes et des guimpes décolletées pour les femmes.

Pendentif. — Désigne le même genre de bijou que le pend-à-col. Il est en général suspendu à une chaîne beaucoup plus longue que celui-là.

Perle. — Sécrétion à base de carbonate de chaux et substance organique produite par quelques mollusques, et en particulier par l'huître perlière : *meleagrina margaritifera*.

Pierre de lune. — Dure, à reflets opalescents ; les anciens l'ont peut-être voulu désigner sous le nom d'Astrios et de Sélénites.

Reliquaire. — Comme son nom l'indique, ce bijou devait contenir des reliques. Sa forme ni son emploi n'ont été rigoureusement fixés. On le portait généralement au cou.

Recuit. — Opération de remise au feu qui redonne au métal martelé sa malléabilité première.

Repercé. — Travail par lequel l'ouvrier reprend à l'outil, à la lime généralement, les contours d'un bijou obtenu par la fonte ou l'estampé.

Repoussé. — Ornementation d'une feuille de métal par des reliefs obtenus au marteau, et à froid. Une partie du travail, le repoussage proprement dit, s'effectue à l'envers de la pièce.

Rivière. — Long collier en diamants exclusivement.

Rubis. — On confond ordinairement sous ce nom trois pierres très diverses de constitution mais d'apparence analogue : le rubis corindon rouge ou rubis oriental, le spinelle et le rubis balais. Le rubis corindon est l'escarboucle.

Saphir. — Cristal d'alumine presque pure coloré en bleu plus ou moins foncé par l'oxyde de fer. — Les anciens n'ont pas très bien su l'identifier.

Sardoines, sardonyx. — Pierres dures semi-transparentes, veinées, parfois à plusieurs couches de coloration différente. Se gravent aisément.

Sautoir. — Terme qui désigne actuellement un long collier, — de perles, en général, — dont une partie s'enroule autour du cou et l'autre reste pendante sur la poitrine.

Serti. — Entourage métallique, soudé sur le fond et rabattu sur les flancs de la pierre à monter, afin de la fixer solidement.

Soudure. — Opération par laquelle on fixe à chaud une partie métallique sur une autre partie, tantôt avec de l'étain, tantôt avec le métal lui-même auquel on ajoute du borax comme « fondant ».

Taille. — Opération par laquelle, grâce à des clivages successifs, on donne une forme régulière, et presque toujours à facettes, aux pierres dures, diamant, rubis, émeraudes, etc.

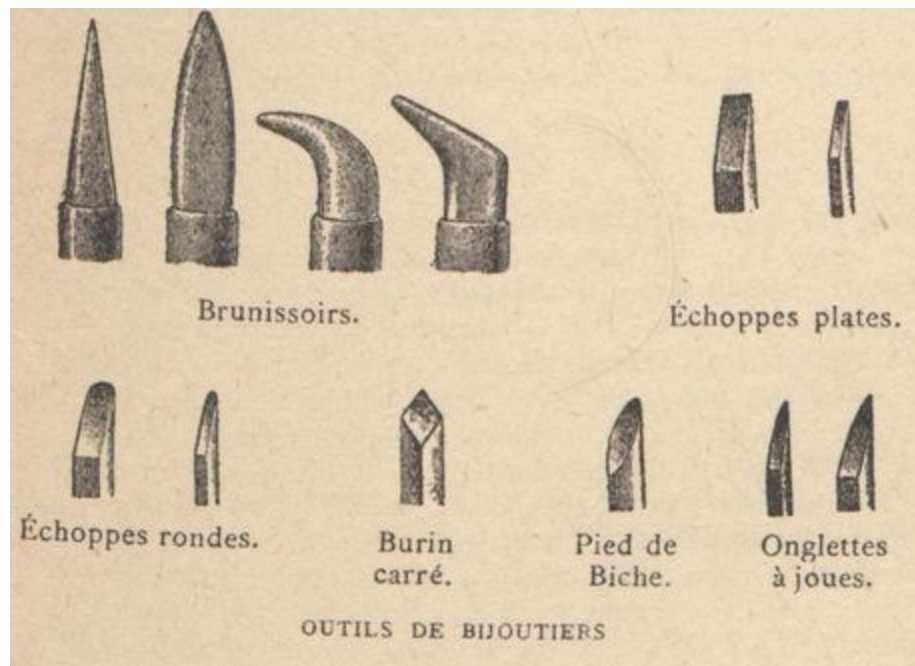
Topaze. — La topaze orientale est un corindon hyalin jaune brillant. Il raye assez profondément le cristal de roche, et sa couleur tourne au rose sous l'influence d'une certaine température.

Tourets. — Coiffure de femme usitée au XVI^e siècle. — Elle consistait en une sorte de diadème en bourrelets, rehaussé de bijoux spécialement créé pour cet usage.

Trousses. — Bijou analogue aux châtelaines ; on l'accrochait aussi à la ceinture. Il contenait mille objets utiles, couteaux, ciseaux, miroirs, cure-oreilles, flacons, etc. C'était plutôt une parure de bonne ménagère.

Turquoise. — Le même nom sert à désigner la turquoise alumine, pierre qui ne s'altère pas à l'air, la turquoise phosphoreuse fossile dont la surface se détruit peu à peu, enfin la turquoise occidentale qui s'altère profondément et qui est sans valeur.

(FIG. 1).



INDEX DES NOMS DE BIJOUTIERS

AUBERT. — Orfèvre du XVIII^e siècle. Fournisseur de Mme du Barry.

BOEHMER et BOSSANGE. — Joailliers du XVIII^e siècle. Le premier avait été le fournisseur de Mme du Barry. Devenus joailliers de la Cour, c'est à eux que le cardinal de Rohan commanda le fameux collier qu'il crut offrir à la reine Marie-Antoinette, et qui donna lieu à la fameuse « Affaire du Collier ».

BOURDON. — Bijoutier-joaillier du XVI^e siècle.

RENÉ BOYVIN. — Orfèvre-bijoutier du XVI^e siècle.

CALMER. — Bijoutier du XVIII^e siècle. Fournisseur de Mme du Barry.

BENVENUTO CELLINI. — Célèbre orfèvre et sculpteur florentin (XV^e siècle).

DU CERCEAU Jacques. — Architecte français (XVI^e siècle), a composé des dessins de bijoux.

CLUTIN DE BRUGES. — Orfèvre du XV^e siècle. Travailla pour la Cour de Bourgogne.

DANIEL. — Bijoutier du commencement du XIX^e siècle qui lança pour quelques années, en 1809, la mode des bijoux en « palmier pétrifié ».

GÉRARD DEBÊCHE. — Graveur-ciseleur qui exécuta à la fin du XVIII^e siècle quantité de bijoux tels que montres, tabatières, pommes de cannes, etc. Originaire de Liège, il était presque aussi connu pour son intempérance que pour son talent, qui était grand.

DELAHOQUETTE. — Joaillier du XVIII^e siècle. Fournisseur des princes de Conti.

P. F. DRAIS. — Orfèvre du Roi. Fils de maître. Établi quai des Orfèvres (XVIII^e siècle).

DUCHÉ DE SAINT-LÉGER. — Maître par arrêt du Conseil en 1765. Établi rue de la Comédie-Française.

LAZARE DUVAU. — Joaillier-bijoutier (XVIII^e siècle). Fournisseur de Mme de Pompadour.

GAILLARD. — Orfèvre-joaillier du XVIII^e siècle. Fournisseur des Menus-Plaisirs.

PIERRE GERMAIN. — Orfèvre. Nommé à la manufacture des Gobelins en 1757, logé aux Galeries du Louvre en 1772.

TH. GERMAIN. — Orfèvre de Louis XVI. A fait aussi des bijoux.

GHIBERTI. — Célèbre sculpteur florentin (XV^e siècle), a fait aussi des bijoux.

GRANCHEZ. — Bijoutier de la reine Marie-Antoinette.

ALEX.-HENRY GROUVELLE et son frère Louis-Antoine, fils de maître (XVII^e siècle), établis rue de la Fromagerie.

GUÉRARD DE BRUGES. — Orfèvre des ducs de Bourgogne (xve siècle).

HÉBERT. — Joaillier-orfèvre. Fournisseur du Roi (milieu du XVIII^e siècle).

Louis L'ENHENDRICK. — Reçu maître en 1747, aux Gobelins en 1759 ; aux Galeries du Louvre en 1776. Établi au Pont Notre-Dame.

JACQUIN. — Bijoutier (XVI^e siècle).

GILLES LIGARI. — Célèbre joaillier du XVII^e siècle.

DANIEL MIGNOT. — Bijoutier-joaillier du XVIII^e siècle.

MONTARSY. — Joaillier-bijoutier, fournisseur de Louis XIV. Fut le Malherbe de la bijouterie française, le premier des joailliers classiques.

- J.-L. MOREL. — Orfèvre aux Gobelins en 1759. Consul de la Corporation en 1779, rue de Gesvres.
- MATTEO DEL NASSARO. — Orfèvre florentin († 1547). Fut appelé à Paris par François I^{er} pour graver les coins de la Monnaie ; il y fit quantité de bijoux, entre autres la tête de François I^{er} sur sardonix (Cabinet des Médailles).
- NOVERT. — Joaillier du XVIII^e siècle.
- RONDÉ. — Bijoutier-joaillier (XVIII^e siècle). Fournisseur de Louis XV.
- ROETTIER. — Bijoutier de Mme du Barry.
- ROBERT ROUVET. — Orfèvre-joaillier (milieu du XVI^e siècle). Travailla souvent pour le roi François I^{er}.
- STRASS. — Bijoutier du XVIII^e siècle, Inventeur des pierres d'imitation qui pendant longtemps ont porté son nom.
- WOERLOT. — Orfèvre français du XVI^e siècle, a dessiné ou exécuté lui-même un grand nombre de bijoux.
- VESTIER. — Émailleur parisien du XVIII^e siècle. Avait acquis une grande vogue en peignant des boutons d'habits. — Décors champêtres, fleurs ou sujets idylliques.

INDEX DES NOMS DE COLLECTIONNEURS

ED. ANDRÉ. — Parmi les collections connues de cet amateur, il faut citer celle de tabatières du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Duc D'AUMALE. — Le nom du duc d'Aumale est trop connu comme Mécène et amateur d'art pour qu'on doive rappeler que, parmi les trésors légués à l'Institut avec le château de Chantilly, figure une intéressante collection de bijoux.

GALERIE BACHSTITZ. — Berlin. Collection intéressante.

TOBIAS BIEHLER. — Collectionneur viennois de la fin du siècle dernier. Bijoux de toutes sortes, mais surtout des pierreries.

M^{me} BONNEMÈRE. — Collection de bijoux de provenances diverses, exotiques ou provinciaux : croix normandes ou cévenoles, fermails et agrafes, boucles d'oreilles. Peu de pièces très riches, mais ensemble intéressant.

C. BOULANGER, de Péronne (Somme). — Collection de colliers et bijoux francs.

CAMPANA. — Le marquis Campana avait réuni, à la suite de fouilles opérées à Rome, à Veïes, à Cœré et à Vulci une collection de bijoux grecs, gréco-romains et surtout étrusques que la France acquit en 1861. Aujourd'hui au Musée du Louvre.

CERETTE-MAYER. — Belle collection de bijoux du Moyen Age et de la Renaissance au Musée des Arts Décoratifs.

BENJAMIN FILLON. — Archéologue poitevin (fin XIX^e siècle). Collection de bagues, depuis l'époque mérovingienne surtout.

EDMOND DURAND. — Collectionneur du commencement du siècle dernier, dont la donation d'environ 80 bijoux antiques au Louvre en 1825 constitua le premier fonds de l'admirable ensemble qui y est aujourd'hui réuni.

PH. DELAMAIN (Jarnac, Charente), XIX^e siècle. — Bijoux celtiques, gaulois et francs.

BARON DAVILLIER. — Collectionneur célèbre de la fin du XIX^e siècle.

CHARLES V. — Le roi de France Charles V avait un trésor de bijoux et d'orfèvrerie, comme il possédait une bibliothèque. C'était déjà un collectionneur.

M^{me} JUBINAL DE SAINT-ALBIN (France). — Collection de montres et de boucles de ceinture (XIX^e siècle).

BARON DE LOË (Bruxelles). — Belle collection de bijoux gaulois et francs. Colliers, fibules, bracelets, etc. (XIX^e siècle).

CARDINAL MAZARIN. — Le grand ministre était un grand collectionneur de bijoux et de gemmes.

MESSAKSOUDIS. — A vendu à la France une collection de bijoux grecs de basse époque, infiniment curieux, trouvés à Kertch (Russie méridionale) et dans les environs : boucles d'oreilles et colliers. — Au Musée du Louvre (fin XIX^e siècle).

MUSÉES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS. — Particulièrement riches en bijoux mérovingiens ou francs : Saint-Germain, Verdun, Nancy, Besançon, Mulhouse, Strasbourg, Lausanne, Zurich, Namur, Péronne, Boulogne-sur-Mer.

MUSÉES RICHES EN BIJOUX ANTIQUES — Louvre (bijoux grecs, égyptiens, romains), Athènes (bijoux grecs et crétois), Rome (étrusques, romains, gréco-romains), le Caire (égyptiens).

MUSÉES RICHES EN BIJOUX MODERNES (depuis la Renaissance). — Paris (Louvre et Arts Décoratifs), Rome, Florence, Berlin, Dresde, Londres, Dublin, New-York, Rome.

MUSÉES RICHES EN BIJOUX D'ORIENT. — Paris (Arts Décoratifs, Musée Cernuschi), Vienne (Autriche), Berlin, Leningrad, Londres.

MUSÉES RICHES EN BIJOUX POPULAIRES. — Musée ethnographique ; du Trocadéro (Paris).

RITTLER (Strasbourg). — Bijoux de toutes sortes (fin XIX^e siècle).

MARIANO ROCHI. — Collectionneur romain (XX^e siècle). Bijoux divers.

MARQUIS A. DE RODES. — Collectionneur belge (fin du XIX^e siècle). Bijoux et pierreries. Réunion de montres particulièrement intéressante.

BARON EDMOND DE ROTHSCHILD. — Bijoux antiques et orfèvrerie. C'est à lui que le Louvre doit le don du célèbre trésor de Boscoreale.

BARONNE JAMES DE ROTHSCHILD (Londres, XX^e siècle). — Bijoux de toutes sortes.

BARONNE SALOMON DE ROTHSCHILD. — Bijoux très riches de la Renaissance et des XVII^e et XVIII^e siècles. Les Arts Décoratifs et le Louvre se sont enrichis de ses libéralités (fin du XIX^e siècle).

SAUVAGEOT (fin du XIX^e siècle). — La collection de bijoux qu'il a léguée au Louvre comprend 130 pièces, dont beaucoup sont remarquables.

MUSÉE DE SOUTH-KENSINGTON, à Londres, — Collection contenant peu d'originaux, mais précieuse pour l'étude des modèles reproduits.

INTRODUCTION

Dans la Grèce antique, les hommes ne portaient pas de bijoux et les femmes elles-mêmes en usèrent avec modération jusqu'au jour où, subissant l'exemple et les conseils de la molle Ionie, elles eurent délaissé le culte austère d'Athéna pour les blandices de la Volupté que Cythère adorait sous le nom divin d'Aphrodite.

Jusqu'alors les tuniques de laine blanche ne s'égayaient point de bijoux et les jeunes hommes, sans doute, trouvaient les femmes assez belles parées de leur seule grâce. C'est pourquoi au V^e siècle encore, Platon ne craignait pas d'abaisser la parure au même rang que la cuisine ; et cela nous choque tout de même un peu — bien que l'art culinaire en France fasse aujourd'hui figure de culte intellectualisé, grâce à quelques écrivains que les « tables académiques » ont gâtés ; — cela nous choque parce que, dans nos sociétés civilisées, le bijou a pris une importance sociale qu'il n'avait jamais connue peut-être dans l'antiquité méditerranéenne, avec une pareille expansion.

Bijoux féminins, cela va sans dire, car, de nos jours, les hommes d'une certaine classe se reconnaissent surtout à la sobriété de leurs ornements : bagues, boutons de manchettes, ou épingles de cravate, alors que les femmes, au contraire, s'abandonnent sans contrainte, depuis quelques années surtout, à une sorte de dévergondage presque sadique sur ce point, adoptant comme bijoux de ville des verroteries médiocres, les plus voyantes et les

moins seyantes parfois, du clinquant, des sonnailles comparables après tout à celles que, pendant longtemps, les peuplades noires primitives acceptèrent de nos trafiquants, en pensant par là rendre hommage à la supériorité des « manières de blancs »...

Avec cette même indifférence envers l'esthétique qui les conduit à aimer d'enthousiasme, jusqu'à la saison prochaine, les vêtements souvent ridicules que leur imposent les couturiers, les femmes reçoivent la mode pour leurs bijoux, parfois de ces couturiers eux-mêmes, sans souci de leur valeur significative individuelle, sentimentale, dirons-nous, sans songer à l'aveu charmant d'intimité qui fut jadis chez nous, et dans certaines contrées reste encore l'âme subtile et charmante du bijou féminin.

Mais voyez-les plutôt, jeunes femmes et jeunes filles, devant des vitrines de musée qui contiennent des bijoux de jadis ; leurs visages qui s'irradient aux feux des joyaux quand elles peuvent les convoiter dans les étalages de tel joaillier fameux, ici paraissent presque indifférents ; elles semblent incapables de l'effort d'imagination sentimentale qui pour une minute, et sous la magie du regard, rendrait la vie à ces préciosités immobiles comme des momies délicates sur le velours de leurs tablettes.

En fait, les femmes aiment le bijou d'une adoration trop fervente pour n'être pas égoïste ; ou plutôt, elles s'aiment elles-mêmes quand elles songent à une parure. N'allez donc pas leur demander du désintéressement esthétique pour juger tel objet précieux en lui-même, c'est-à-dire sa valeur propre d'œuvre d'art.

C'est là désormais, dans les usages de la vie courante, un sens qu'il faut désespérer de voir revivre ; trop de circonstances économiques et sociales se sont ligüées pour conférer au bijou d'ornement une autre valeur artistique, une autre signification aussi que celles qui l'ont rendu précieux jadis, particulièrement dans certaines régions.

Il semble, cependant, que, partant de cet instinct de la parure qui leur est naturel, les femmes mêmes puissent trouver intérêt, sinon à constituer une « collection » de bijoux anciens — les rivières de diamants et les colliers de perles coûtent si cher aujourd'hui ! — du moins, à connaître le bijou sous les différents aspects qui l'ont caractérisé. Les bijoux expriment si clairement, pour qui sait regarder, l'état économique et social autant que la psychologie des peuples qui les ont créés ! Mais d'ailleurs, pour ceux-là qui se plaindraient à conserver des témoins du passé et sont par conséquent des délicats, il importe de ne pas ignorer par quelles particularités de matières, de fabrication, d'emploi et de destination, les objets réunis par eux peuvent leur parler du temps jadis et le faire revivre devant leur esprit.

Quels objets d'art contiennent plus de signification profonde que les bijoux ? Précieux et rares dans leur matière ils ont, par destination, vécu mêlés à la vie même de celui ou celle qui les ont portés, à leur vie physique, à leur destinée morale, et de ce contact prolongé, de cette intimité qui jadis se continuait souvent dans la nuit du tombeau jusqu'à la nudité dernière du squelette, ils gardent, pourrait-on dire, comme une phosphorescence sentimentale, qui est chose bien émouvante, si nous savons assombrir pour un moment en nous les réalités, assez pour reconnaître son rayonnement doux.

Par la résistance des métaux précieux et la dureté des gemmes, ils conservent l'empreinte des mains qui les ont travaillés ; ils nous racontent d'abord leur gaucherie patiente, leur lyrisme maladroit, puis leur habileté grandissante, et enfin, la perfection de leur technique ; la beauté du travail nous évoque les époques de haute civilisation intellectuelle pauvres en industries, tandis que la richesse des matières moins amoureusement travaillées indique tantôt des périodes de barbarie florissante et tantôt des épopées fabuleuses, des conquistadores, des Golcondes

et des Ophir, le progrès des lointains commerces maritimes ; peu à peu, lorsque la perfection de la technique, le raffinement des formes et jusqu'à la sobriété de l'effet s'ajoutent à la richesse, à la préciosité des matières, de tels bijoux nous rendent témoignage qu'ils furent l'œuvre d'un âge de rare équilibre intellectuel et moral, d'élégance suprême et de distinction.

Si les bijoux pouvaient parler, ainsi que l'eau qui court, comme ils nous diraient de belles histoires !... Mais c'est qu'ils parlent en vérité, ils parlent avec cette voix subtile qu'ont les choses du passé pour ceux qui se penchent sur elles avec attention et quelque tendresse.

On a tenté dans ces pages de noter quelques-unes des confidences que nous font les bijoux ternis ; ce qu'ils nous disent des ouvriers dont les mains les ont créés, ce qu'ils nous racontent de ceux et celles qu'ils ont parés pour des pompes royales, pour le mystère des rites religieux, pour les triomphes militaires, ou l'éclat de la beauté souveraine, ce qu'ils nous murmurent plus bas, enfin des simples joies de la jeunesse et du désir qu'ils ont embellies : anneaux de promesse glissés à des doigts tremblants, colliers à grains d'or que soulevait la fièvre des seins amoureux, bracelets qui rythmaient dans le soir la marche nue des vierges, comme aujourd'hui encore, aux confins des oasis, leur claquement argentin scande, sur le grand silence de la nuit qui descend, le retour lourd des femmes courbées sous la charge des outres gonflées.

CHAPITRE PREMIER

LES PROPOS DU COLLECTIONNEUR

Peut-on constituer une collection de bijoux ? — Comment choisir sa « spécialité » ? — La lutte entre fraudeurs et connaisseurs est-elle égale ? — Les amateurs d'autrefois. — La protection officielle du commerce des bijoux. — Poinçons et contremarques.

Ce livre n'est évidemment pas écrit à la seule intention des collectionneurs ; pourtant, il s'adresse à eux surtout et c'est pourquoi nous devons, dès l'abord, prier l'aimable lectrice qui commence à en parcourir les pages, de ne pas le refermer sans pousser plus avant, sur la foi d'un sous-titre qui sans doute par lui-même représente une hérésie à ses yeux.

— Mais, des bijoux, voyons, cela ne se collectionne pas ! se récrie-t-elle. Des bijoux, ce sont des exquisités, des rayons enfermés vivants et qui demeurent comme engourdis tant qu'ils ne sont pas réchauffés par la tiédeur des chairs féminines. Ils ne vivent vraiment que sur celle qui les porte. En attendant ces minutes, ne convient-il pas de les laisser sommeiller sur le velours des écrins ? Quelle barbarie serait-ce de leur imposer la promiscuité des vitrines dans une collection avec des objets de curiosité grossiers peut-être et de métal vulgaire, mais surtout cet attouchement insupportable de tant d'yeux qui, sans dévotion, avec indifférence, ou pis encore, avec des lueurs de regards usuriers, pourraient les contempler dans la nudité de leur splendeur inerte. Les bijoux sont pour les

écrins ou pour la chair vivante, non pour les vitrines d'un collectionneur.

Sans doute, et quand il s'agit de bijoux modernes on ne saurait comprendre qu'il en fût autrement. Nulle définition n'est plus précise et plus compréhensive à la fois que celle de M. Fontenay : « Un bijou est un objet servant ou qui a servi à la parure. »

Comme tel, son destin est soumis aux caprices de la mode aussi étroitement que celui de la forme des ajustements et de leur garniture, des rubans, des dentelles ou des passementeries ; et l'on comprend de reste que, passé un quart de siècle, tel bijou ne soit pas seulement démodé par le style de son ornementation, par sa couleur, par son dessin, mais le plus souvent inutilisable par destination même. Car, les couturiers ont toujours décidé en maîtres si les femmes porteraient ou non, pour le temps qu'il leur plairait à eux, bracelets, broches, colliers ou pendants d'oreilles !

Ce n'est donc pas seulement par respect humain que chaque génération féminine renonce à porter comme parure ordinaire les bijoux de celles qui l'ont précédée, mais plutôt par secret instinct, par l'intuition sûre qu'en pareille matière une fidélité excessive aux ornements du temps jadis constituerait le plus souvent une faute de goût.

Aussi bien nulle femme un peu élégante a-t-elle jamais hésité, lorsqu'elle retrouvait parmi des « vieilleries » délaissées l'écrin de quelque vieille tante, à courir chez son bijoutier ordinaire et à troquer ces parures ridicules contre un bijou moderne, moins « cossu » peut-être, mais plus seyant aux modes de l'heure ?

Il arrive parfois, à la vérité, que ces reliques d'un passé frivole n'aient pas gardé une grande valeur intrinsèque : on ne taille plus les pierres de cette sorte ; ou, le corail ne se porte plus, l'améthyste est abandonnée ; ce devrait être une excellente raison pour les conserver. L'aimable femme qui saurait joindre à son élégance actuelle ce parfum fané

des grâces d'autrefois afin de la mieux goûter, aurait, sans y penser, fait un commencement de collection, comme M. Jourdain faisait de la prose.

Est-ce à dire que déjà elle mérite le titre d'amateur ? Avouons, avec pédantisme, que c'est là une question d'espèce, car on naît collectionneur, si l'on devient connaisseur.

Maints auteurs ont défini, décrit, analysé, prisé l'instinct de l'être qui s'attache aux souvenirs du passé avec la persévérance et la passion du chasseur quand il a trouvé une voie : c'est le collectionneur-né, et feu Sauvageot, dont les trouvailles sont aujourd'hui l'honneur du Louvre, représentait excellemment ce type. Il s'était avisé bien vite que son goût pour les vieilles choses se heurtait à chaque instant chez lui contre l'obstacle d'une multiple ignorance, et qu'à pouvoir le franchir il ressentait des joies inconnues ; qu'après l'avoir dépassé, il apercevait des horizons de plus en plus étendus ; sa persévérance passionnée s'affina par l'étude, et c'est ainsi qu'il devint un connaisseur très averti dans sa spécialité.

On rencontre, il est vrai, des amateurs qui font fi de l'étude et de l'archéologie, qui ne reconnaissent pour vertu efficace chez un collectionneur que cette sorte de divination qu'on appelle le flair. Pour eux, l'être désigné par les Dieux pour accomplir cette mission, en reçoit comme une investiture mystérieuse ; le peintre le plus « intentionniste » n'est qu'un vulgaire tâcheron façonné par l'apprentissage à côté de cet inspiré, de ce sourcier du Beau que représente, à leurs yeux, le collectionneur-né.

Mais, comme nous venons de le voir, une incidence fortuite agit souvent avec plus d'effet que les plus solides dispositions intellectuelles pour éveiller la vocation chez l'amateur des choses du passé.

Disons pourtant, puisqu'il s'agit ici de bijoux, d'ornements plus ou moins précieux, que l'idée même de les collectionner ne saurait coexister avec l'instinct de

coquetterie poussé jusqu'à un certain degré, non plus qu'avec le sens trop lucide de la valeur intrinsèque des métaux et des pierreries. Il convient, en effet, de ne pas voir en eux surtout une monnaie d'échange facile à manier, à conserver, à emporter avec soi, à cacher, que n'influencent guère les accidents politiques et le sort des batailles, ni les révolutions elles-mêmes, et qui sont, par conséquent, préférable comme viatique pour certains cas aux monnaies-papier, voire même à l'honnête monnaie d'or. Il ne faut pas — si l'on veut aimer les bijoux en artiste ou en collectionneur, car les deux ferveurs se ressemblent souvent ! — songer à la richesse latente qu'emprisonne un peu d'or, mais bien plutôt savoir goûter, dans un ornement de métal vulgaire, le travail de l'artisan qui peut-être avec ce rien, avec ces matériaux sans valeur aura su réaliser une petite merveille de rythme, de couleur et de goût.

Combien de bijoux ont été vendus, en effet, brisés, fondus afin d'en récupérer le métal, en dessertir les pierres et les tailler à nouveau ! A chacune de ces destructions, cependant, il meurt quelque chose d'indéfinissable et de réel à la fois, qui existait vraiment et disparaît ainsi pour jamais : la beauté d'une forme plastique évocatrice de celui qui l'avait créée et de celles qui l'avaient aimée !

Sans doute, les grands papes de la Renaissance n'en ont pas agi autrement avec les plus nobles œuvres d'architecture et de peinture que leur avaient léguées leurs prédécesseurs... et nous n'osons pas les traiter d'iconoclastes parcequ'ils ont eux-mêmes parfois inspiré des chefs-d'œuvre nouveaux.

Mais tout de même, un tel esprit de modernisme, si excusable soit-il, est tout à fait contraire à celui du collectionneur.

Quand il s'agit de bijoux, ce n'est d'ailleurs pas cette seule indifférence qui les a laissés se perdre au cours des siècles. Les plus graves incidences, les plus tragiques aussi, leur font souvent une existence brève. Guerres, révolutions,

désastres de famille, autant de circonstances où les bijoux sont devenus monnaies d'échange ou butin et détruits dans la plupart des cas.

Depuis surtout que l'or ouvrable s'est raréfié à la surface du sol habité par la diffusion de la monnaie, le bijou s'est transformé en joyau ; et l'art qui jadis lui avait donné sa personnalité s'est effacé pour ainsi dire devant l'insolente valeur des joailleries.

Aussi les belles collections de bijoux sont-elles peu nombreuses, surtout pour les modernes ; généralement elles finissent dans les galeries d'un Musée ; c'est ainsi que les vitrines des Arts décoratifs ont recueilli les pierres rares et charmantes amassées par la baronne Nathaniel de Rothschild, ou le Louvre la collection Sauvageot.

La plupart des amateurs se sont spécialisés dans les bijoux antiques, ou dans l'exotisme. Il est plus facile, en effet, de recueillir en France ou de se procurer à moindres frais quelque fibule gallo-romaine, quelque bague mérovingienne, ou même, si l'on préfère rêver de Golcondes, des parures exotiques au charme étrange qui évoquent les contes des Mille et une Nuits, que des rivières de brillants.

Il n'est guère chez nous, par exemple, de province où l'on n'ait découvert un oppidum gaulois, ou des vestiges d'habitations romaines, ou des tombes, et dans celles-ci des bijoux, car les Francs, par exemple, ou les Gaulois qui enterraient leurs morts étaient encore d'honnêtes gens, et vivants, ils laissaient aux défunts les bijoux dont ils s'étaient parés et s'étaient fait gloire.

Il n'y a guère d'autre raison aujourd'hui pour qu'on songe à réunir une collection de bijoux francs ou mérovingiens, sinon d'habiter un pays jadis florissant aux premiers temps de l'ère chrétienne, une région explorée par les archéologues, et dont le musée local, comme ceux du nord de la France, de l'Angoumois, du Poitou, de la Bourgogne ou du Lyonnais, contient des collections considérables.

Ainsi l'intérêt s'éveille avec la curiosité ; l'esprit distingue là, non plus seulement des objets étranges ou plaisants, mais bien les témoins authentiques d'un passé qu'on apprend à connaître grâce à eux. Puis, viennent l'instinct de la chasse, l'amour de la propriété se joindre à ce goût intellectuel, et la confrérie des collectionneurs comptera un adepte de plus.

Nos provinces, d'ailleurs, ont vécu pendant de longs siècles une existence active mais un peu repliée sur les routines régionales ; elles ont souvent vu s'épanouir des formes d'art pour ainsi dire autochtones, et l'amateur qui, sans hâte, avec discernement, et patience peut fureter dans certaines vieilles échoppes d'horlogers, risque fréquemment d'y découvrir quelque bibelot « amusant ».

Car les coquettes de village ne sont pas demeurées plus attachées que celles des villes à conserver les parures de leurs mères-grands. Les galants se gausseraient trop lors des assemblées !

Elles font des échanges chez le bijoutier de l'endroit et le curieux citadin peut en profiter.

Qu'il ne s'abandonne pas cependant à l'illusion de trouver encore dans les campagnes la candide ignorance qu'un Rousseau eût aimée, et sur laquelle on puisse aisément spéculer ! Les antiquaires de nos villes ont gâté tout cela ; des tarifs sont établis et le désir même de l'amateur y ajoute une surenchère.

Cependant, si l'on est de loisir, et qu'on possède des accointances dans la région, il est encore possible de recueillir quelques jolies choses que les filles dédaigneuses troquent aujourd'hui pour de la verroterie citadine. La collection Bonnemère, provisoirement exposée au Musée ethnographique du Trocadéro, — dans une sorte de chaos d'ailleurs, qui lui fait tort dans l'esprit des visiteurs, — n'a pas été formée autrement, sans doute.

Mais le chercheur devra vérifier l'aloi du métal et les contremarques provinciales qui peuvent l'authentifier ; il

lui faudra reconnaître la main de l'artisan et sa pratique spéciale à l'époque d'où semble dater le bijou, et lorsqu'il s'agit d'une catégorie d'objets ordinairement décorés de pierres de couleur, distinguer enfin le vulgaire morceau de verre moderne, des pierreries authentiques aussi bien que des pierres fausses anciennes.

Cela représente un léger bagage de connaissances, non pas d'érudition, cela va sans dire, mais de culture générale, sans lesquelles un collectionneur est pour ainsi dire désarmé ; il lui faut être aussi un « connaisseur ».

Ne lui est-il pas d'autant plus facile de le devenir que les coutumes, l'histoire, la psychologie d'une région lui sont plus familières et depuis plus long-donc temps ? Il semblerait que la « spécialisation » dût logiquement s'effectuer suivant les données géographiques plus et mieux que par catégories d'objets ou périodes historiques.

C'est, cependant, sur ce dernier mode que procèdent les amateurs, la plupart du temps. Les uns se passionnent pour les montres, s'amourachent des tabatières du XVIII^e siècle ou des boîtes à mouches ; les autres s'enfièvrent pour les bagues de toutes les époques et de toutes provenances ; car l'esprit humain semble, en général, plus à l'aise entre les quatre murs d'un sujet bien clos plutôt que dans un domaine trop vaste et moins exactement limité.

Pour ceux-là, cependant, que l'étude ne rebute pas, la recherche et la collection de bijoux par provinces, régions, ou nationalités, peut offrir un intérêt d'autant plus vif qu'il s'étendra sur une plus longue durée de l'histoire et qu'il s'appliquera à des constatations d'ordre psychologique par quoi s'éclairent souvent les données mêmes de l'histoire.

Si pareil goût eût été déjà de mode, il y a quatre-vingts ans, à l'époque où nos troupes venaient à peine d'occuper l'Algérie, on aurait pu sauver quantité de bijoux — dont quelques-uns fort riches — que leurs propriétaires, les femmes d'anciens fonctionnaires koulouglis, durent alors

abandonner aux mains des Juifs. Nous les retrouvons aujourd'hui dans les boutiques achalandées de touristes dans l'Afrique du Nord ou même à Paris, où certains de ces commerçants ont gagné des fortunes ! Mais en quel état le plus souvent ! cisailés, démontés, « tripatouillés », découpés par menus morceaux afin d'être revendus en détail, sans plus rien de leur grâce originelle, aux amateurs que tente un exotisme de bazar.

Nous ne vivons pas aujourd'hui, hélas ! aux temps où le satirique Martial pouvait, sans choquer nul de ses lecteurs, attaquer sous son nom même tel antiquaire que la malhonnêteté poussée trop loin rendait alors notoire, le même qui, disait le poète, ne possédait guère qu'un objet de valeur dans son officine : sa femme, et le vendant chaque jour se gardait bien de le laisser emporter par l'acquéreur afin de pouvoir le revendre encore.

On se prendrait à regretter parfois que nous ayions perdu cette liberté d'opinion, en obtenant celle de la presse, car c'est pourtant aux pratiques de nombreux antiquaires professionnels que sont dues en grande partie, aujourd'hui encore, la difficulté de réunir des collections intéressantes « à menus frais », et la défiance des amateurs, qui savent bien que les érudits eux-mêmes se laissent prendre aux tiars de Saïtaphernès !

Cependant, pour eux, le danger ou plutôt le risque d'être trompé est d'autant moins grand, que plus amoureux de plaisir esthétique que de la valeur commerciale dans l'objet possédé, ils recherchent, pour commencer, les exemplaires simples et peu somptueux de matière, ceux que la mode momentanément dédaigne, ceux enfin dont l'exotisme lointain n'intéresse plus guère aujourd'hui, parce qu'on voyage facilement, et que nous avons le cinéma.

Qu'on se contente donc d'admirer les bijoux princiers dans les vitrines de nos Musées, mais qu'on collectionne des parures plus modestes, si l'on n'a pas la chance d'avoir gagné une fortune après guerre.

Aussi bien tout amateur peut-il savoir que magnifique ou modéré son goût, quel qu'il soit, lui crée une longue lignée d'ascendants intellectuels et que de tous temps on a connu des collections de bijoux célèbres.

Les rois, les grands seigneurs, voire même de riches particuliers au moyen âge ont possédé parmi leurs trésors de meubles, vaisselles, manuscrits et autres raretés, des écrins de bijoux dont l'inventaire évoque parfois une très grande richesse.

Mais les relations plus fréquentes de l'Europe avec l'Orient donnèrent à l'époque de la Renaissance l'éclat d'une somptuosité plus grande encore, d'un luxe que nous aimons supposer très répandu, d'un raffinement brillant devant lesquels notre civilisation moderne en habits noirs fait pauvre figure, en dépit des colliers de perles et des rivières de diamants de nos femmes.

Ne nous laissons-nous pas abuser cependant par un mirage que produit le recul des siècles.

Les rois et les très grands seigneurs possédaient, sans nul doute, des écrins très riches, car le luxe des ornements précieux était pour eux une obligation, un devoir de leur charge, si l'on peut ainsi dire.

Mais les bourgeois — il en existait chez nous, et forts cossus parfois, dès le moyen âge ! — ne devaient pas être aussi prodigues.

Nous avons conservé l'inventaire que vers le milieu du XVI^e siècle, en 1539, la veuve de Robertet fit dresser des joyaux que le cher défunt lui avait donnés.

Cet homme de bien avait aimé sa femme, semble-t-il, avec un peu plus de sentimentalité que ses contemporains n'en dépensaient d'ordinaire en faveur de leur épouse légitime, avec plus de prodigalité galante aussi, et, de plus, n'avait-il pas été le trésorier successivement de trois de nos rois ? C'était alors, même pour un très honnête homme, de

quoi se constituer une aisance confortable, et Robertet n'y avait pas manqué.

Sa veuve, cependant, énumère avec un orgueil attendri le détail de ses trésors : « Sept grosses perles orientales faites en poires ; item une teste de quenouille d'or en laquelle estoit enchassée une grosse émeraude verte (la dame s'en servait et nous l'apprend non sans quelque vanité, lorsque la reine offrait aux dames de sa cour une de ces réunions intimes où chacune était priée « d'apporter son ouvrage ») ; plus vingt et trois anneaux d'or passés dans une petite chaisne d'or, un pour chacune année de notre union, et à chacun desquels il y a un diamant du prix de deux ou trois cents francs. »

Voilà de quoi faire rêver, en sens opposés peut-être, nos élégantes d'aujourd'hui et leurs tendres époux !

Un demi-siècle plus tard, cependant, au début du XVII^e, un simple particulier comme Jacques Duchié, demeurant rue des Prouvaires, était connu pour posséder bijoux et pierres précieuses « ainsi que maintes autres curiositez », dont l'une tout au moins passait aux yeux du célèbre amateur et de ses amis comme infiniment plus précieuse que toutes les joailleries d'Ophir, une certaine « poudre venue d'Orient et fort propre à changer l'eau en vin ».

Il se trouvait alors, en France, un assez grand nombre de ces cabinets de « curieux » un peu « bric-à brac » comme les connaissances scientifiques dans les cervelles : on en connaissait aussi bien en province qu'à Paris même, et leurs possesseurs ouvraient généralement leur porte aux honnêtes gens qui désiraient s'instruire.

La vogue s'en répandit assez pour qu'un rimeur d'alors, Gilles Corrozet ait pu faire imprimer — cela devait donc s'acheter ? — un opuscule intitulé le Blason du Cabinet. Voici comment il y décrit, en vers très pauvres, la partie réservée « aux très riches bijoux ».

Cabinet garni de ceintures ¹,
De chaisnes, de boutons tresbault
De mancherons, de bracelets,
De gorgerins ² et de colletz
De perles d'Orient semetz ;
De gants lavez et parfumez
De muscq plus cher qu'or de ducat
D'ambre fin, de savon muscat
Et parmi tant divers joyaux
Sont les riches et gros signaux ³,
Les patenostres cristallines ⁴,
De perles et de fins rubis.....

Comme on peut le voir, les verrines qui contiennent les trésors d'un amateur au commencement du XVII^e siècle en Europe peuvent rivaliser avec nos belles collections d'aujourd'hui, avec cette différence cependant que nous avons cessé de compter les gants parmi les joyaux, fussent-ils parfumés non de savon muscat, mais des essences les plus chères qu'on achète rue de la Paix.

A cette époque, le cardinal Mazarin était considéré — assez justement sans doute — comme le premier des collectionneurs de bijoux de son temps, et les finances du pays s'en ressentirent. Mais quoi ? Il ne volait pas l'État davantage que ne l'ont fait autour de lui ou n'avaient fait avant lui tant d'autres fonctionnaires appelés à manier l'argent public,... et il avait du goût : nous pouvons donc lui pardonner et, d'ailleurs, il y a prescription.

Le cardinal ne connaissait guère de rivaux dignes de lui, comme collectionneurs de joyaux, bien qu'il existât dans Paris alors « bien d'autres cabinets de curieux qui ne sont

que de petites figures de pierreries, tel que celui de M. Feydeau, chanoine de Notre-Dame et aumônier du Roy, d'autres de coupes de chalcédoine ou d'onyx... ».

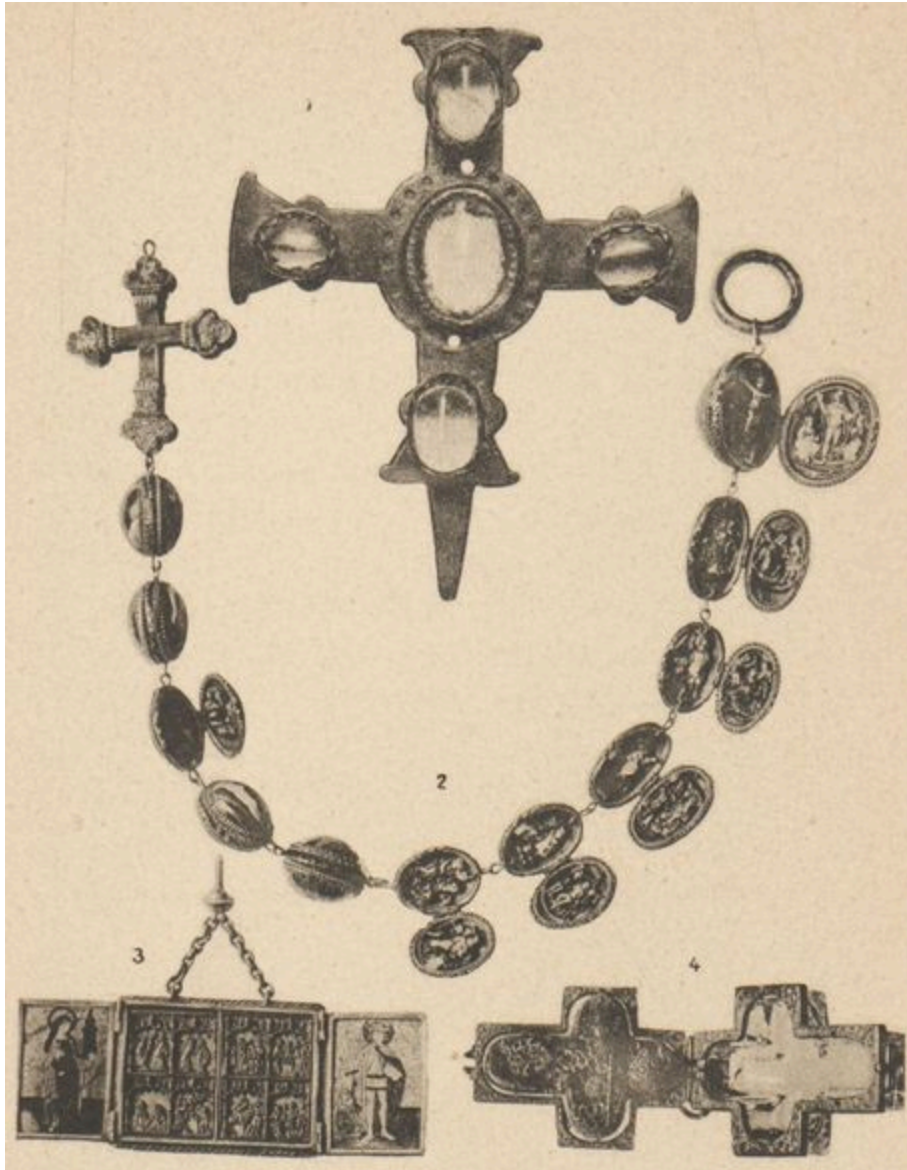
Pl. I

1. — Amours bijoutiers. Fresque de la Casa dei Vettii (Pompei).
(Cliché Alinari).
2. — Buste Gréco-Phénicien d'une dame parée de bijoux.
(Cliché Giraudon).



1. — Croix en argent fondu (France), XI^e siècle.
2. — Rosaire en agate (France), XVI^e siècle.
3. — Triptyque-médailion (Flandres), XVI^e siècle.
4. — Montre en forme de croix (France), XVI^e siècle. Cristal de roche.

(Clichés Giraudon).



Sous le règne de Louis XIV, l'éclat de Versailles comme centre de luxe et d'art nous empêche aujourd'hui encore d'imaginer d'autres collections que celle des bijoux

rassemblés dans la chambre du Palais royal, qu'on nommait par tradition comme on le faisait sous Charles V : la salle des bijoux. Cependant, même alors, seigneurs ou simples bourgeois avaient su réunir dans leurs demeures assez de bijoux anciens, cachets, intailles et pierres gravées pour que le nom de ces collectionneurs fût connu du public et soit parvenu jusqu'à nous grâce aux annuaires ou guides qui les indiquaient à leurs lecteurs, tel cet ancêtre de notre Bottin mondain qui fut publié en 1673 sous le titre suivant : Noms des curieux de Paris, avec leurs demeures et la qualité de leur curiosité.

Il est inutile de les citer tous, puisque aussi bien les choses charmantes réunies par eux avec tant d'amour ont été dispersées ou détruites par le malheur des temps. Néanmoins, l'amateur d'aujourd'hui peut trouver du plaisir à savoir qu'il a eu pour émules jadis des artistes comme le sculpteur Girardon, ou le « jardinier » Le Nôtre.

M. de Richaumont, en l'Isle du Palais, qui ne fréquentait pas à Versailles, était riche en pierres fines, presque autant que le célèbre voyageur Tavernier, créé baron d'Eaubonne, dont l'appartement rue du Colombier ⁵ contenait de véritables trésors en diamants, gemmes et perles d'Orient et « bijoux des pays de Golconde ».

Cependant, le siècle de Versailles, qu'il faut bien convenir avoir été un peu pédantesque jusqu'en ses distractions, méprisait, en général, les collectionneurs de « babioles » ; il a eu la folie des bijoux et des pierres précieuses, nous l'avons déjà vu ; de même avons-nous compris pourquoi la mode avait pu s'en répandre jusque chez « les demoiselles de la bourgeoisie », grâce aux relations plus fréquentes qui s'étaient établies avec les pays d'Orient producteurs de pierres fines ; mais ces joailleries somptueuses, il les a aimées comme des parures vivantes sous la lumière des lustres à Versailles et non comme objets de collections.

Sous Louis XV les mœurs se transforment à cet égard, les grandes fortunes ont fondu dans la fournaise des réceptions à la Cour ; les pensions que peut servir une cassette royale appauvrie ne permettent plus les folles prodigalités, sauf pour les favorites ; celles-ci vont posséder dans leurs écrins des richesses constamment renouvelées par leur caprice, et ceux de Mme de Pompadour ou de la Dubarry sont restés célèbres ; les autres, courtisans et riches bourgeois, conserveront précieusement en leurs « verrines » les bijoux qu'ils auront sauvés ou acquis, jusqu'au jour où, cédant au goût de l'époque pour l'agio, ils les enverront aux feux des enchères comme fit le duc de Tallard en 1756, dont il retira la somme considérable pour le temps de 331.369 livres.

Le prince de Conti, fastueux en ses habits presque autant que le duc de Lauzun, avait une collection de bagues célèbres et d'un caractère assez particulier. Il possédait plus de quatre milliers d'anneaux, presque tous enrichis de gemmes précieuses, ne voulant, tel Héliogabale, jamais porter deux jours de suite le même bijou ; et comme beaucoup de Français d'alors et... d'aujourd'hui, étant aussi sans discrétion aucune au sujet de ses aventures sentimentales, il affirmait volontiers que chacun de ces bijoux était le souvenir d'amour d'une dame différente.

Le financier Crozat, ami et protecteur de Watteau, possédait, avec un ensemble réputé de pierres gravées, une collection nombreuse de tabatières, boîtes à mouches ou bonbonnières. Palissot avait réuni près de huit mille boutons d'habit, dont un certain nombre en or ou argent repoussé ; il est vrai que la mode ayant changé, les boutons de métal n'avaient à ce moment-là aucune valeur « marchande » ; sa collection avait dû surtout lui coûter beaucoup de patience persévérante, et c'est ainsi que procèdent les véritables amateurs... quand ils ne sont pas riches.

On connaissait aussi, pour avoir de nombreux bijoux et pierreries dans leurs cabinets, les ducs de Rohan et de Châtillon, le prince de Turenne, les financiers Blondel, de Gagny, Grimod de la Reynière dont la femme était si charmante, Pâris-Montmartin, mais aussi de simples bourgeois comme ce M. Le Jeuneux qui, dans son appartement de l'hôtel Chavigny, rue d'Enfer, abritait un riche ensemble « d'ouvrages précieux en filigrane, pierres gravées, gemmes et divers bijoux ⁶ » ; et enfin, tous les antiquaires et marchands — qui déjà étaient presque aussi nombreux qu'aujourd'hui au regard d'une population moins dense, — mais dont la réputation était alors beaucoup plus mauvaise encore que de nos jours, sur le chapitre de l'honnêteté. Un collectionneur n'aime jamais qu'on l'aide à se tromper, encore moins qu'on le trompe, et la philosophie que Paul Eudel a cherché à inculquer sur ce point à ses confrères en curiosité ne saurait donner de résultat.

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter, au cours de ces pages, sur l'histoire des curieux de bijoux, ne semblerait évidemment pas suffisant à tels de nos lecteurs, s'ils ne trouvaient ici quelques indications sommaires sur un petit nombre au moins de joyaux célèbres qu'ils peuvent avoir l'occasion de rencontrer dans des vitrines de musées.

On sait que Charles le Téméraire, grand amateur de pierres précieuses, avait confié trois gros diamants pour les tailler à ce Louis de Berqueen ou de Berchem auquel est souvent attribuée, sur la foi d'un sien descendant, l'invention de la taille à facettes. Ces gemmes ont chacune leur histoire, et qui peut intéresser particulièrement des lecteurs français.

L'une d'elles est le Sancy qui appartenait, avant la révolution russe, à la famille Demidoff après avoir subi d'étranges avatars. Le Téméraire la portait sur son heaume à la bataille de Granson où il fut tué. Un soldat suisse qui la trouva sur son corps la prit et la vendit à un prêtre pour

deux livres tournois ;celui-ci la rétrocéda presque aussitôt pour trois livres à un inconnu mieux avisé peut-être qui disparut aussitôt.

En 1589, ce diamant se trouvait, — à la suite de quelles aventures ? — à la Cour de Portugal. Le roi Antoine momentanément gêné, car le mal « d'impécuniosité » atteignait parfois les monarques en ces temps-là, le céda en gage au trésorier du roi de France Nicolas Harlay de Sancy qui finit par l'acquérir définitivement pour le prix de cent mille livres.

Mais le roi de France à son tour eut besoin d'argent pour lever en Suisse une troupe de lansquenets. La famille de Sancy le prêta donc à Henri III pour être mis en gage et un émissaire sûr l'emporta, qui devait le remettre au Gouvernement suisse. Sur la route, attaque de brigands ; l'homme fut tué.

Comme, à cette époque, les grands avaient confiance en la vertu des humbles, on pensa qu'il restait peut-être une chance de retrouver la gemme précieuse, et l'on exhuma le cadavre... dans lequel le diamant fut retrouvé, en effet, car le sentiment du devoir ne semblait pas un vain mot alors, même à l'abri de toute sanction, et l'envoyé d'Henri III, sur le point de mourir, avait avalé la pierre.

Le second de ces diamants appartient aujourd'hui à l'écrin pontifical ; il orne un des anneaux du pape.

On considère généralement comme un des diamants les plus parfaits, bien qu'il ne soit pas le plus gros de beaucoup, celui qu'on appelle aujourd'hui le Régent et qu'on peut contempler au Louvre au milieu des bijoux de la couronne.

La taille l'a fait passer de 410 carats au poids de 136 seulement. C'est une gemme de forme presque carrée, à doubles facettes, ce qui lui donne un éclat incomparable. Acheté brut au prix de 312.000 francs par l'aïeul du fameux M. Pitt, alors qu'il était gouverneur du fort Saint-Georges à Madras, pour le compte de sa Gracieuse Majesté

britannique, il fut acquis en 1717 par le duc d'Orléans, alors régent du royaume de France, pour la somme de 3.375.000 fr. Dans l'inventaire des bijoux de la couronne après la chute de l'Empire, en 1871, sa valeur fut estimée seulement à 1.200.000 francs.

Tout le monde connaît la légende qui attribue une influence maléfique à la possession du Ko-hi-nour ou montagne de lumière. Ce diamant prodigieux avait été donné au sultan Aureng-Zeb, ainsi d'ailleurs qu'une autre pierre célèbre que l'explorateur Tavernier a décrite et que nous connaissons sous le nom de « Grand Mogol », alors que les Persans, la nomment Deryah-hi-nour : océan de lumière. Ce serait une longue histoire de raconter la série de vols, de meurtres, de catastrophes qui marquèrent, en effet, la destinée de ce joyau, jusqu'au jour où un descendant « libertin » de Runget-Sing, roi du Pundjab, le vola dans le temple sacré de Jaggernaut dont il était la gloire ; le châtiment céleste ne se fit pas attendre et quelque temps après le Pundjab tombait au pouvoir des troupes anglaises... armées de canons. Lord Dalhousie acheta le Ko-hi-nour et en fit présent — un cadeau de 600.000 francs ! — à la reine Victoria d'Angleterre en 1849.

Nous citerons seulement, afin de ne pas prolonger sans utilité cette énumération, le diamant noir connu sous le nom de l'Étoile du Sud, et les pierres illustres qui faisaient partie du trésor impérial russe, le brillant parfaitement rouge du tzar Paul I^{er} : l'Orloff qui avait formé originairement un des yeux de la célèbre statue de Brahma dans le temple de Scharingham avant de venir orner la couronne de Catherine II ; le Schah, prisme irrégulier de 95 carats qui appartint d'abord au monarque de Perse ; la Lune des Montagnes, et l'Étoile Polaire dont le poids est seulement de 40 carats, mais l'eau admirablement pure, et qui appartint aux princes Youssouppoff.

Enfin, donnons en finissant une mention au brillant qu'on appelle : le Grand-Duc de Toscane. Il appartenait à la maison d'Autriche, et tout d'abord à Charles le Téméraire qui le perdit à la bataille de Moret, ce qui ne signifie pas absolument que ce prince fut un homme distrait ou peu soigneux, mais plus simplement qu'il avait tort d'emporter sur lui ses bijoux quand il allait à la bataille.

Avant d'étudier quelques-unes des fraudes qui de tout temps pour les bijoux neufs, et aujourd'hui encore pour ceux qu'on trouve chez les antiquaires, menacent de tromper les acheteurs, nous aurons intérêt à suivre dans un examen rapide quelles ont été les mesures légales prises au cours des siècles par les pouvoirs publics en France dans le dessein de prévenir ces fraudes, en ce qui concerne la valeur intrinsèque des métaux précieux.

Les anciennes Coutumes des Orfèvres de Paris en 1260 déclarent en leur article II : « Nuls orfèvre ne peut ouvrer d'or à Paris qui ne soyt à la touche de Paris ou mieudres ⁷ », et pour l'argent : « Orfèvre ne peut euvrer à Paris d'argent qui ne soyt aussi bon qu'estellins ⁸ ».

ARMOIRIES DE LA COMMUNAUTÉ DES ORFÈVRES DE
PARIS, OCTROYÉES PAR PHILIPPE LE BEL.

Au chef d'azur semé de fleurs de lis. A la croix dentelée d'or sur
champ de gueules écartelant l'écu qui porte aussi 1 et 4 à la
couronne d'or ; 2 et 3 au ciboire d'or.

FIG. 2.



Philippe III le Hardi, quinze ans plus tard, établissait le titre de l'argent en France sur celui du gros tournois, cette monnaie que Louis IX avait fait frapper à Tours et qui était à 11 deniers douze grains. C'est ce qu'on nomma désormais : argent du roi, argent de Paris et titre de Paris. En même temps et pour être assuré que ses ordonnances seraient observées, il ajouta que désormais « chaque ville où il se trouverait des orfèvres formant corps de communauté aurait son seing propre ou poinçon commun pour marquer les ouvrages de chacun d'eux ⁹ ».

La peine prévue contre les contrevenants était la confiscation de l'ouvrage, mais Philippe le Bel, cet honnête homme qui a mérité devant l'histoire le titre de « roi faux-monnayeur » aggrava la peine par son ordonnance de 1313, en édictant que le coupable « non seulement perdrait l'argent, mais, encore, serait puni de corps ».

Pl. III

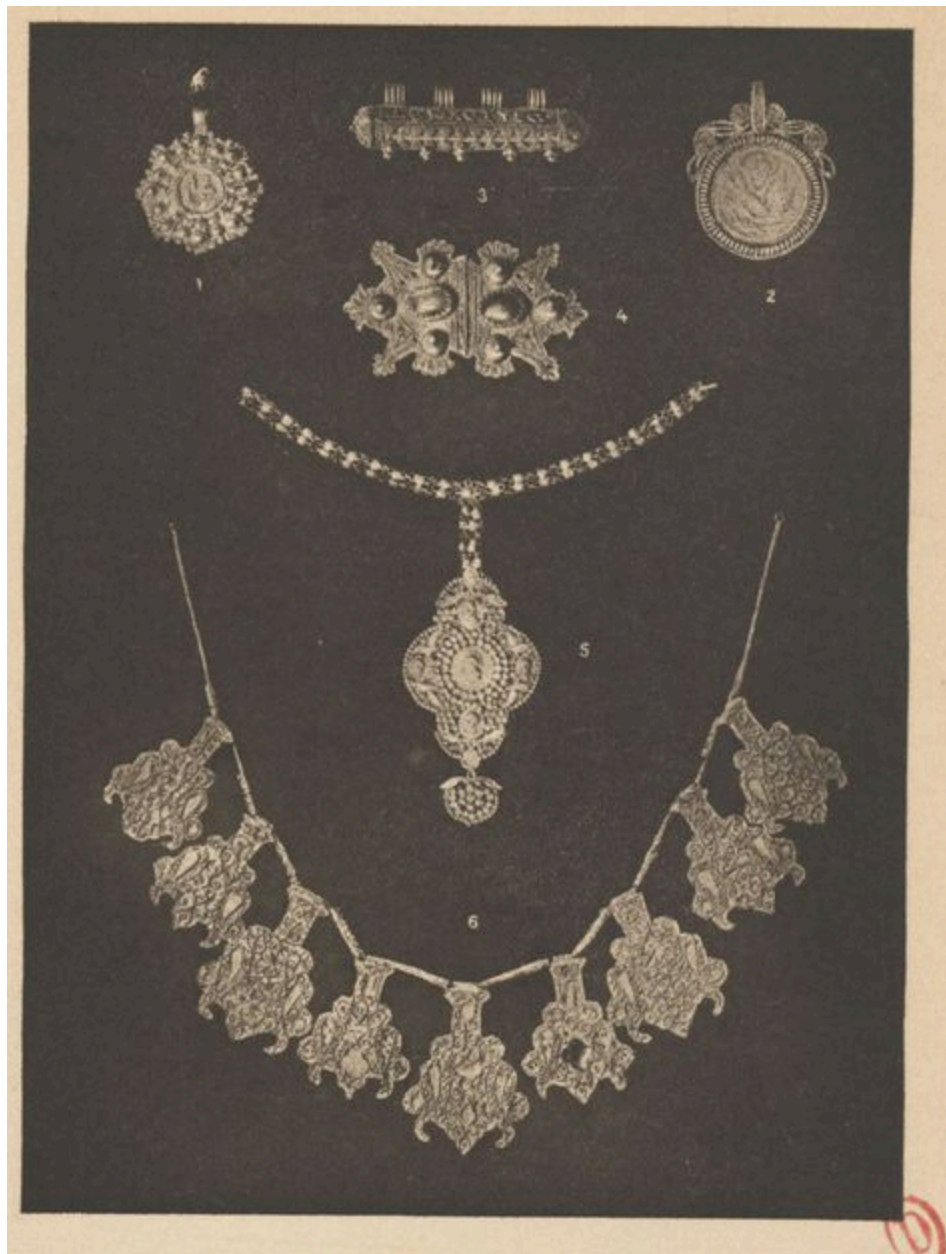
1. — Bas-relief indo-chinois. Figure de déesse.
2. — Fresque (fragment) de Pompei (Casa dei Vettii). La figure de femme coiffée d'un diadème. Collier, Bracelets. Boucles d'oreilles.
3. — Couvercle de sarcophage étrusque. Collier orné de phallos. Bracelets. Chaîne-sautoir. Ceinture à boucle ronde. Anneaux aux oreilles.

(Clichés Giraudon).



PI. IV

- 1, 2, 6. — Bijoux en filigrane (Italie) Mauresques, XIV^e s.
3. — Bijoux en granulé. Mauresque (étui à amulette).
4. — Bijoux en argent fondu. Dalmatie.
(Clichés Alinari et Giraudon).



Un atelier d'orfèvre au XVI^e siècle d'après le : Panoplie
d'Hartin Schopperus, gravé par J. AMMON.

FIG. 3.



Pour plus de sûreté encore, les orfèvres étaient tenus de travailler coram. populo, « devant tenir leurs boutiques en lieux apparens dans lesquels ils auront leurs forges et fourneaux, scellez en piastre, et non en arrière-boutiques, salles ou chambres secrètes ni autres lieux » (fig. 3, p. 61).

Il y eut très rapidement des privilégiés d'ailleurs, — toute loi étant faite pour être violée, — et, un siècle plus tard, une ordonnance du prévôt des marchands de Paris admettait « en cas qu'ils (les orfèvres) soient obligez d'en avoir dans des arrière-boutiques ou salles basses pour des ouvrages délicats et qui ne peuvent être travaillez au grand jour, ils seront, du moins, tenus de prendre sur ce la permission des maistres et gardes de la corporation ».

Charles V obligeait les bijoutiers à faire poinçonner par la maîtrise chacun des éléments qui entraient dans l'ensemble d'une ceinture d'or ou d'argent, et d'y apposer également leur propre poinçon. Cela devait être pour le client une double garantie.

Mais les orfèvres d'alors devaient mériter, du moins pour quelques-uns, la mauvaise réputation qui leur était faite, car beaucoup d'entre eux ayant passé à l'étranger et y marquant des ouvrages « de leur poinçon de maistre sans plus contrôle de titre », il apparut indispensable au roi Louis XII d'ordonner le remplacement de tous les poinçons particuliers de maîtres du royaume, avec obligation pour chacun d'eux d'en déposer le modèle ne varietur en la Cour des Monnaies » et de le faire insculper sur une table de cuivre spéciale, dite table des maîtres ».

C'est alors que les orfèvres-joailliers de Paris obtinrent pour la première fois qu'un « différent » particulier distinguât leur poinçon de maître de ceux des orfèvres de province. Il consista en deux grains « placez uniformément en chaque poinçon entre les pieds de la fleur de lys et le contre-seing ou devise propre de l'orfèvre ».

C'est ce qu'on appelait les grains de remède du poinçon de Paris ; et cette marque spéciale devait désigner à l'acheteur un titre mieux contrôlé et généralement « plus près du fin » que celui auquel travaillaient nombre d'orfèvres des provinces.

Ces artisans parisiens étaient assez fiers de cette supériorité jointe souvent à une habileté plus grande. Aussi n'ont-ils rien négligé pour en maintenir la tradition dans leur communauté même. aussi bien que pour se défendre contre les empiétements que tentaient continuellement les corporations voisines des merciers-joailliers, boutonnières, horlogers ou lapidaires.

Eux, orfèvres-joailliers, étaient un des six corps des marchands de Paris qui avaient le privilège d'envoyer des députés pour « porter le dais ou ciel sur la personne des

Roys faisant leur entrée solennelle dans Paris, et de complimenter leurs Majestez dans les grands événements » et enfin d'être éligibles aux charges municipales et consulaires.

Aussi, n'eurent-ils de cesse dans leurs revendications continuelles contre leurs concurrents. La lutte avait commencé à une époque très ancienne quand les merciers-joailliers, par exemple, s'étaient permis de vendre certains ouvrages d'orfèvrerie, sans vouloir accepter la visite domiciliaire de contrôle des gardes-orfèvres (le premier arrêt du Parlement en faveur des orfèvres-joailliers date de 1328) ¹⁰ ; elle continuait en 1589 après les différents arrêts qu'avaient pourtant rendus dans le même sens parlements et rois successifs.

Les orfèvres obtinrent d'ailleurs gain de cause et, au XIII^e siècle, il était admis sans discussion que leurs gardes avaient droit de visite partout où se travaillaient matières d'or et d'argent, chez les merciers-joailliers qui vendaient des bijoux de filigrane, des croix, des médailles de piété ; chez les maîtres-lapidaires pour constater si, à l'encontre de l'arrêt du Conseil d'État de 1673, ils ne montent pas eux-mêmes ni ne mettent en vente des pierreries montées par eux ; chez les horlogers auxquels il est permis de fabriquer s'ils le veulent des « boîtes ainsi que toutes sortes d'ornements d'or et d'argent pour leurs montres ou horloges », mais avec interdiction d'employer pour ce travail aucun compagnon orfèvre sous peine de confiscation et d'une amende de 40 sols parisis par contravention ».

La corporation des orfèvres-joailliers s'autorisait d'ailleurs à juste titre, en montrant une telle sévérité à l'encontre des communautés d'artisans qui pouvaient comme eux travailler les métaux précieux, du fait qu'elle acceptait pour elle-même, pour ses maîtres, le contrôle de l'État, et le plus étroitement appliqué ; elle avait à

craindre, en effet, ceux qui tentaient d'échapper à l'obligation du poinçonnage, avilissant ainsi dans le public le prestige des métaux précieux, et ceux-là aussi qui fraudaient plus cyniquement encore par la contrefaçon des poinçons de contremarque.

Les ordonnances royales sont nombreuses qui, à la demande du corps des orfèvres-joailliers, corrigent, commentent ou complètent les règlements relatifs aux poinçons d'État, depuis 1472 jusqu'au début du XVII^e siècle. A cette date, ils étaient enfin devenus ce qu'ils sont restés depuis lors à peu près sans changements ; c'est-à-dire que sur les quatre grandeurs qu'on utilise suivant les dimensions des objets à marquer, les trois premières représentent une même lettre de l'alphabet — couronnée sous la Royauté et l'Empire — laquelle change annuellement selon la suite ordinale des lettres « à chaque changement de gardes ».

Poinçon de la communauté des orfèvres de Paris au XVIII^e
siècle.
FIG. 4.



Nous avons la suite des poinçons depuis 1472 ; les caractères employés sont restés les minuscules gothiques jusqu'en 1621.

Les contrefacteurs étaient condamnés à faire amende honorable d'abord, et « à être penduz et étranglez » ensuite.

Quant au titre légal pour l'or des bijoux, ce titre qu'attestait la marque du poinçon, il a varié dans nos pays d'Europe, en s'abaissant, comme on peut le supposer à priori, à mesure que se perfectionnaient les moyens matériels d'exécution et les procédés industriels. C'est ainsi qu'à l'origine, les artisans honnêtes le travaillaient à l'état de pureté native, pour ainsi dire, ce qui n'empêchait pas les autres de vendre comme joyaux précieux des objets exécutés en cuivre doré ou plaqué ; puis on reconnut que l'alliage d'une certaine quantité de cuivre lui donne des qualités nouvelles de résistance, et l'habitude devint générale de ne plus employer l'or que mélangé au cuivre et à l'argent. Tout d'abord, les proportions de métal précieux et de cuivre ne furent indiquées que pour servir les artisans ; on leur donnait là une recette de métiers implement, mais il fallut bientôt compter avec la malhonnêteté des gens et la tentation d'un gain trop facile. Le titre fut réglementé et comme à cette époque, c'est-à-dire au XIV^e siècle chez nous, les ouvriers bijoutiers ne savaient exécuter certaines opérations de sertissage ou de soudure qu'avec de l'or très proche du « fin », une ordonnance du prévôt des marchands faisait défense à tous orfèvres de Paris de « besoingner ou faire besoingner d'or pour marchands, si l'or n'est à vingt et deux carats, sans remède ¹¹ ».

Il en fut ainsi pendant une centaine d'années, et la technique du bijou, durant ce temps, se ressentit d'avoir observé ce règlement ; mais lorsque, avec les modes de la Renaissance italienne, les artisans français durent modifier leurs habitudes, mouvementer les formes des bijoux, émailler les pièces en tout ou partie, et pour ce faire, employer la soudure plus souvent qu'ils ne le faisaient auparavant, le roi François I^{er} dut atténuer la rigueur des anciennes ordonnances et accorder aux orfèvres une première tolérance d'un quart de carat en 1540 et, trois

ans plus tard, d'un demi-carat afin de leur permettre de soutenir le titre.

Au XVIII^e siècle, sans qu'un nouveau règlement fût intervenu, on admettait que les menus objets d'or, tels que tabatières, croix, boîtes de montres, boucles, étuis, boutons et autres, que vendent communément les merciers-joailliers, fussent au titre de 20 carats seulement ¹².

Comme nous venons de l'écrire, toutes ces ordonnances, ces édits, ces règlements n'ont pas empêché les fraudes d'être fréquentes sur les métaux précieux au moyen âge. Aujourd'hui, le doublé-or se vend à visage découvert, il est vrai ; mais sa qualité varie cependant suivant qu'il est constitué, ou par une plaque de cuivre sur laquelle les procédés actuels très perfectionnés de dorure permettent de ne déposer qu'une pellicule d'or infiniment ténue ¹³, ou par une plaque d'or d'épaisseur mesurable incorporée au cuivre par laminage ; et sa valeur dépend, par conséquent, de la seule confiance du public en l'honnêteté des fabricants. Mais au moyen âge, les âmes étaient plus simples qu'aujourd'hui, et les bijoutiers trompaient assez souvent leurs clients en leur vendant pour métal précieux du cuivre, de l'étain simplement dorés ou argentés ; en composant des alliages au-dessous du titre, parfois en colorant, sans plus, le cuivre après l'avoir travaillé.

Il va sans dire que nos bons artisans du XIII^e siècle n'avaient pas inventé l'art de « piper » le client, et parfois au hasard d'une lecture, on peut se rappeler que le monde antique n'a rien eu à nous envier sous ce rapport ; c'est pourtant dans l'excellente intention de mieux protéger le public que chez nous, au XV^e siècle, on ordonna aux orfèvres « de tenir en lieu éminent dans leurs boutiques un tableau contenant la valeur du marc d'or et d'argent, des titres auxquels ils doivent travailler, avec les diminutions du marc afin de se conformer aux prix donnez aux dites matières, tant en vendant qu'en achetant ».

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

Mais cela c'est seulement un peu de petite histoire, et de savoir que les marchands ont de tous temps essayé de tromper leurs clients ne garantirait pas un acheteur d'aujourd'hui contre les risques d'être dupé — non certes pour l'acquisition d'un bijou moderne — mais plutôt pour celle de bijoux anciens chez les antiquaires ou marchands de curiosités, si par aventure, il est collectionneur.

Il peut être trompé, ou se tromper lui-même, sur la valeur intrinsèque du métal, ou sur celle des pierres, ou enfin sur l'authenticité même de la pièce qu'il convoite. Mais la fraude n'existe, en réalité, qu'à partir d'une certaine disproportion entre le prix demandé et la valeur fictive de l'objet, et voilà précisément une limite bien difficile à établir.

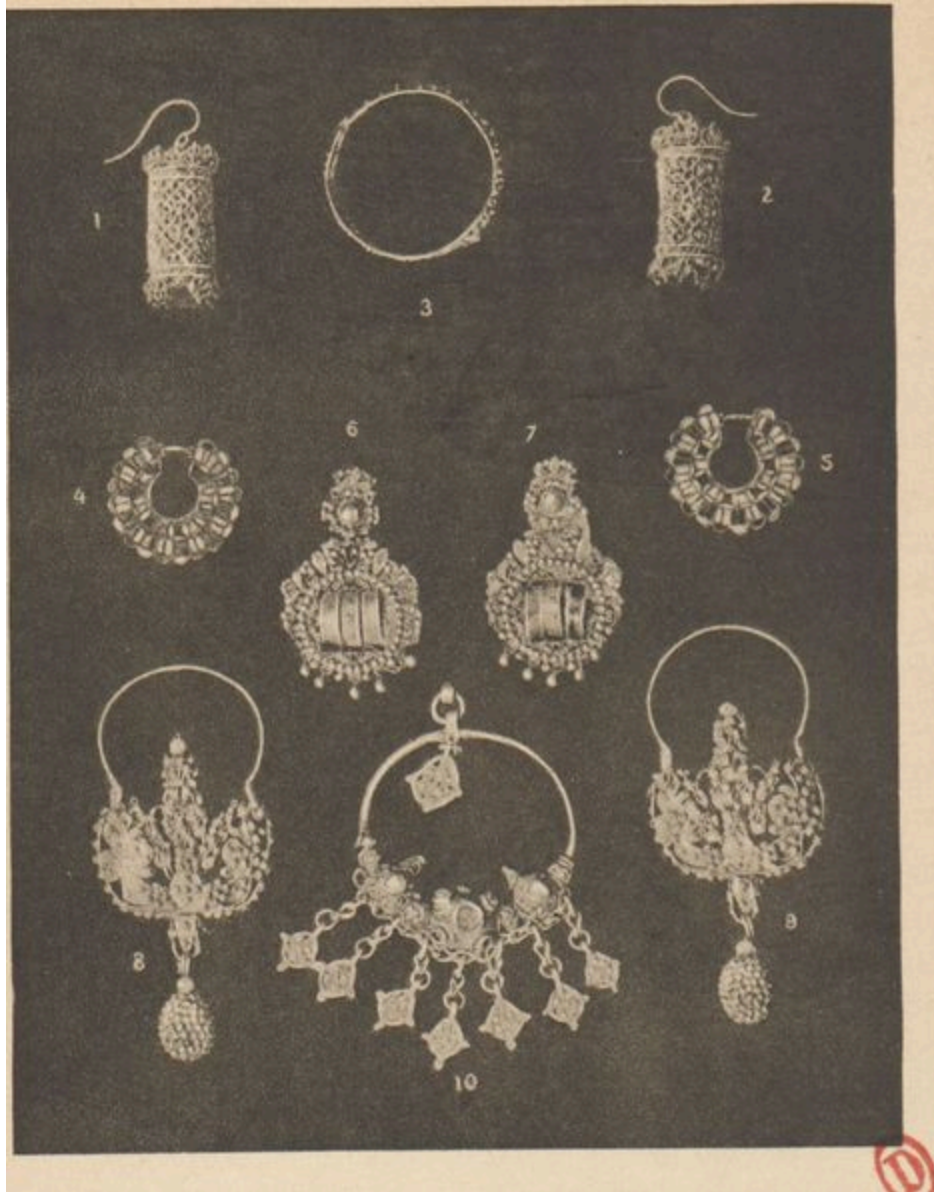
Pl. V

Amulettes ; ménisques, boîtes à musc, barques d'Osiris.
 Statuettes du dieu Bès. Bagues (Egypte),
 (Clichés Giraudon).



- 1, 2. — Boucles d'oreilles à parfum. Art mauresque, XIV^e s.
 3. — Anneau d'oreilles hindou.
 4, 5. — Boucles phéniciennes. Or et pâtes incrustées.
 6, 7, 8, 9. — Boucles italiennes en or martelé et repoussé en
 bossettes.
 10. — Boucle dalmate.

(Clichés Giraudon).



Il existe, par exemple, à Rome encore aujourd'hui des ateliers où l'on fabrique de faux bijoux étrusques ; les ouvriers y ont acquis l'habileté suffisante dans l'exécution du granulé pour que leur travail puisse rivaliser avec celui

qu'eût pu exécuter un artisan étrusque ordinaire ; les modèles anciens sont copiés assez fidèlement, et enfin le métal employé est de l'or — à un titre plus bas que celui des anciens, mais de l'or.

Cela, c'est de la fraude caractérisée, puisque le brave « forestiere » qui achète un de ces objets croira payer l'authenticité qu'il lui attribue, en même temps que le prix du métal.

Il est difficile d'ailleurs de se défendre contre des fraudeurs habiles, car souvent le défaut le plus apparent, l'erreur ou l'imperfection les plus grossières sont précisément ce qui passe le mieux.

On peut aujourd'hui, sans blesser personne, évoquer la fameuse tiare de Saïtaphernès ; elle était habilement travaillée, mais, le jour où l'on apprit qu'elle était fausse, il n'y eut qu'un cri de stupeur chez les érudits en pensant qu'un des leurs et non des moindres avait pu s'y laisser prendre.

Quand il s'agit de bijoux antiques, on peut évidemment parfois examiner si la patine de l'objet est bien celle — très difficile à imiter — que lui donne un séjour prolongé dans la terre ; mais tous les bijoux qu'on recueille dans les fouilles n'ont pas été en contact direct avec le sol, et l'examen de cette patine vaut surtout pour les bijoux d'argent dont l'aspect « fossile » est très caractéristique ; l'or, au contraire, est trop facile à pasticher. Un bain d'acide le vieillit convenablement, et il suffit ensuite de quelques bosselures intentionnellement « faites par hasard » pour rendre l'objet digne de la vitrine d'un antiquaire après qu'il aura été dûment enfumé et sali.

Les Allemands et les Autrichiens sont extraordinairement habiles dans cette spécialité, si j'ose dire ; il n'en reste pas moins étrange que des clients puissent se laisser vendre une broche en doublé pour une fibule d'or mérovingienne, par exemple. Mais les collectionneurs sont des amoureux,

et, dans leur cœur, il y a toujours un Boubouroche qui sommeille.

Aussi le nombre est-il considérable — et les gardes qui veillent aux barrières du Louvre n'en défendent pas nos collections publiques ! — des bijoux anciens truqués. Fort souvent l'objet faux part d'éléments authentiques et, du point de vue philosophique, cela nous devrait sembler aussi remarquable que la reconstitution par Cuvier du squelette d'un monstre antédiluvien inconnu de lui, à partir du seul fémur qu'il eut sous les yeux ; — mais le savant naturaliste était désintéressé et les truqueurs ne le sont pas. Paul Eudel, dans un petit livre qu'il leur a consacré, les excuse presque parfois quand leur travail est aussi beau que celui des artisans qu'ils imitent ; il est bien certain que si le marchand ne vous fait pas payer trop cher « l'authenticité », vous n'aurez guère à vous plaindre, même si vous êtes trompés, si vous avez acquis à bon compte quelqu'un de ces bijoux sans grande valeur intrinsèque qui sont si fort à la mode en ce moment, pour garnir une vitrine de salon : bijoux régionaux comme les croix normandes, les fermails d'argent poitevins, les Saint-Esprit d'Auvergne ou les croix huguenotes des Cévennes et ces vieilles montres dont le mouvement seul est vénérable pourtant, ayant perdu une partie de ses rouages.

L'inconvénient de se laisser duper augmente avec le prix que demande l'antiquaire pour le bijou convoité. Qu'il s'agisse de bijoux véritables enrichis de pierreries dont la valeur marchands subsiste aujourd'hui, ou d'objets antiques de grande rareté, scarabées égyptiens ou pierres gravées auxquels le travail de l'artiste confère une noblesse particulière, la fraude devient importante, autant qu'elle est difficile à dépister.

Ooserons-nous dire pourtant aux nombreux touristes qui rapportent d'Égypte des scarabées gravés authentiques que souvent ils ont vu, de leurs yeux, extraire du sol par le fellah qui conduisait leur « bourricot », oserons-nous leur

dire que le plus grand nombre de ces amulettes sont des faux ? Le vrai scarabée antique est rare et la demande est grande depuis que la terre des Pharaons est redevenue « à la mode », c'est-à-dire depuis un peu plus d'un siècle ! Au début des fouilles dans les hypogées de la vallée du Nil, la récolte fut d'abord assez abondante, et les fellahs employés aux travaux vivaient confortablement en cédant pour un prix honnête aux touristes les vraies amulettes qu'ils avaient trouvées.

Mais quand le Gouvernement égyptien vint interdire ce petit commerce, que croyez-vous qu'il arriva ? Tout naturellement ce qui est écrit en pareil cas aussi bien au livre d'Osiris que dans celui d'Allah. La vente des scarabées-amulettes ne s'en porta pas plus mal, pour cela, mais désormais ce furent des scarabées faux que fabriquèrent ces mêmes fellahs qui les cherchaient autrefois dans la terre, et avec les instruments les plus grossiers et la plus complète ignorance de l'écriture hiéroglyphique. Mais quoi ? Sur le morceau de stéatite, d'albâtre ou de serpentine gravé, un peu de bitume provenant peut-être d'une momie authentique, quelques traces de poudres colorées de peinture recueillie dans les hypogées, le tout enrobé d'une sorte de glacis céramique assez épais pour empâter les traits de la gravure et en rendre la lecture difficile, il n'en faut pas plus pour tromper les égyptologues eux-mêmes ; et le Louvre aussi bien, ou plutôt aussi mal que tous les musées et collections particulières, contient un certain nombre de ces objets évidemment fabriqués aujourd'hui en Égypte... ou ailleurs.

Nous ne parlerons pas de truquages à propos des pierres précieuses : de nos jours, les petites habiletés d'un Benvenuto Cellini, ces procédés par lesquels en les teignant, en les colorant sur le fond, en les doublant, on dupait autrefois le client trop confiant, sont devenus maintenant, grâce à l'extension du luxe dans les classes

moyennes de la société, des procédés parfaitement licites..., quand ils s'avouent comme il se doit.

Mais si l'amateur ne peut s'en prendre qu'à lui-même, quand, par exemple, il prend un péridot pour une topaze, il demeure pourtant exposé, surtout lorsqu'il est en même temps un collectionneur, à se laisser tromper fréquemment à propos de pierres gravées ou de camées. Ici, le travail de l'artisan et la qualité d'un objet « qui est de l'époque » — suivant la formule usuelle révélatrice, hélas, de la loi des fraudes — dépassent de beaucoup la valeur intrinsèque du bijou. Le truqueur — appelons-le plutôt par son véritable nom : le faussaire — n'a donc intérêt à tromper que sur l'authenticité même, et il faut avouer que, dans la plupart des cas, il est difficile de déceler la fraude. Le travail des camées, par exemple, est le même ici et là, à cette différence près que la bouterolle aujourd'hui est mue à l'électricité ; mais comment reconnaître si une pièce de ce genre a été réparée avec des morceaux de camées anciens authentiques, lorsqu'on sait qu'un bain d'huile tiède pendant quelques heures rend invisibles à l'œil nu les défauts de la pierre ? Comment croire qu'un amateur pourra facilement reconnaître une pierre gravée comme fausse si elle a été bien « maquillée », lorsqu'on se rappelle qu'un faussaire de Rome antique réussit à vendre fort cher une pierre gravée — qui n'était qu'un morceau de verre — à la femme de l'empereur Gallien ?

Ces conclusions ne doivent pourtant pas prendre couleur de pessimisme. L'art du bijou, parce qu'il emploie les matières les plus précieuses, devait tout naturellement susciter la fraude, et si quelque lectrice, après avoir parcouru ces pages, éprouve quelque velléité de mettre en ses vitrines un petit nombre de bijoux anciens, afin, les comparant parfois avec ceux qui embellissent sa beauté, de mieux aimer les siens, il ne faut pas qu'elle se décourage à l'avance, mais bien plutôt qu'elle fréquente pendant un certain temps dans nos collections publiques de bijoux,

regardant, étudiant comment la technique a modifié ses méthodes aux différentes époques, et quels effets de décoration, quelles modes, quels styles en ont été le résultat. Qu'elle n'oublie pas surtout cette vérité fondamentale de l'étude des arts appliqués : c'est l'évolution de la technique qui fait l'âme individuelle des différents styles ; et peu à peu sans doute elle acquerra ce « flair », cette sorte de second instinct grâce auquel le véritable collectionneur a parfois raison contre les plus formelles indications des textes, comme la réalité d'un bijou ancien doit prévaloir contre toute théorie qui n'aurait pas sa base dans la connaissance intime du métier des artisans-joailliers.

CHAPITRE II

LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE BIJOUX

Fétiches ou amulettes, ornements religieux, marques de caste, bijoux d'utilité et d'ornement.

On est réduit aux hypothèses lorsqu'on essaie d'imaginer quels ont pu être les premiers bijoux, et s'ils ont eu d'abord une valeur magique, avant de devenir des objets d'ornement. Peut-être approchera-t-on de la vérité si l'on suppose que le processus n'a pas été identique chez les différentes races. Certaines, sans doute, guidées par quelques circonstances inconnues de nous ont pu se plaire aux ornements d'os, de dents d'animaux ou de coquillages avant de songer à les porter comme amulettes. D'une façon générale, cependant, et si l'on s'appuie sur la valeur magique que bijoux ou pierres précieuses ont conservée fort longtemps après l'ère historique, et même encore aujourd'hui sous une forme atténuée, il n'est pas aventuré de penser que les hommes à l'origine n'ont guère porté de bijoux que comme talismans.

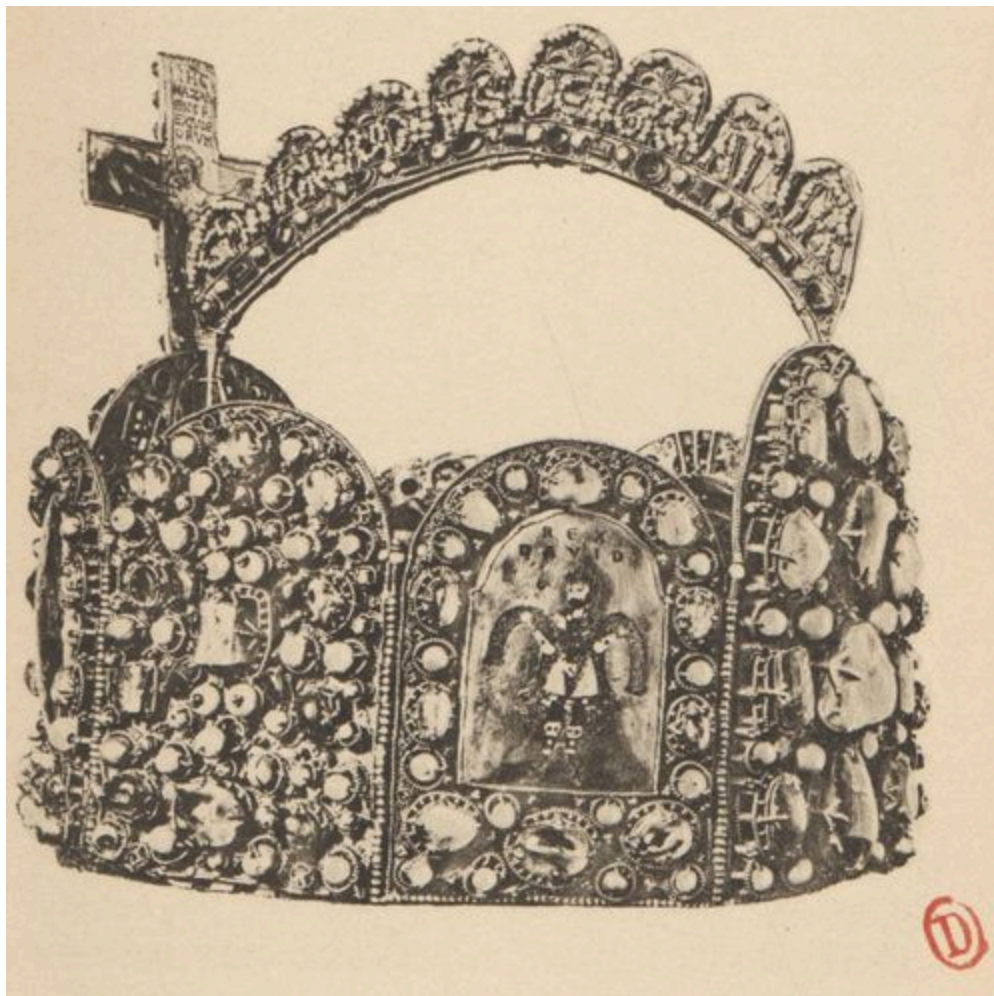
En fait, ces objets primitifs sont mal différenciés ; on les étiquète : couteaux, racloirs, canifs, bâtons de commandement, et c'est une attribution fort plausible après tout, mais nous n'en saurons jamais rien d'une façon sûre, — même si nous découvrons, un jour, des témoins moins grossiers, mieux conservés et plus explicites que ceux exhumés jusqu'ici, — car il nous manque « l'âme primitive » qui permettrait de les interpréter avec leur sens véritable.

Notre ignorance à cet égard adopte un masque didactique ; mais ne voyons-nous pas combien ceux que nous appelons les primitifs actuels, nos « frères attardés », nous demeurent lointains par leur âme profonde ? C'est à peine si d'après certains indices nous admettons que, puérils, ils ont besoin de sentir autour d'eux une protection invisible, de matérialiser les pouvoirs magiques en des objets dont ils puissent sentir sur leur chair même l'attouchement bienfaisant.

Mais, pour en arriver à des peuples dont peut-être nous comprenons mieux la psychologie mystique, parce qu'ils ont su écrire, et que leurs hiéroglyphes nous les lisons, les Égyptiens avaient créé un bijou qui leur est resté propre pendant longtemps et dont la signification symbolique, le pouvoir de bénédiction, de « barâka », n'ont pas suivi les bijoux eux-mêmes en Asie Mineure ou en Étrurie : ce sont les scarabées.

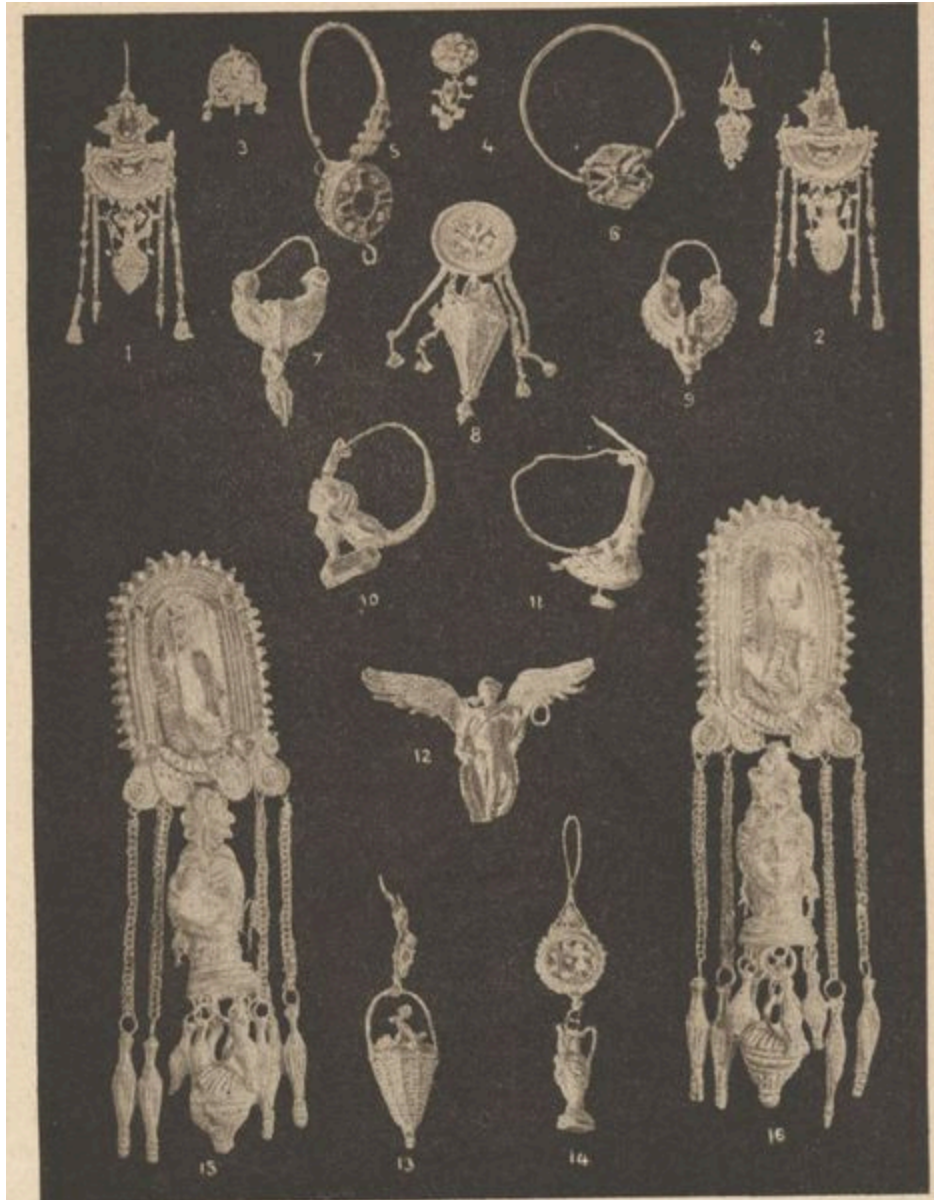
Tout le monde connaît ce coléoptère des régions chaudes, le bupreste, mais nous imaginons mal encore les raisons pour lesquelles les Égyptiens en ont fait une sorte de totem ou plutôt un symbole mystique, une figure magique peut-être, et cela depuis la plus lointaine antiquité.

Couronne impériale du XI^e siècle. Vienne (Autriche).
(Cliché Giraudon).



Pl. VIII

- 1, 2. — Grèce antique. IV^e siècle.
 3, 4, 4 bis. — Italie.
 5, 6. — Boucles mérovingiennes.
 7, 8, 9, 10, 11. — Boucles d'oreilles grecques et romaines en or.
 Croissant chypriste. Sirène. Oie.
 12. — Boucle en or ornée d'une figure d'Eros fondue et ciselée.
 13 et 14. — Boucles gréco-romaines.
 15 et 16. — Grandes boucles, 11^e s. a. C. gréco-romaines.
 (Clichés Giraudon et Demarie).



Le Louvre conserve des scarabées gravés au cartouche de rois égyptiens de la IV^e dynastie, c'est-à-dire

contemporains des pyramides, et vieux, par conséquent, d'un peu plus de cinq mille ans.

Ce sont des sceaux, des insignes du pouvoir royal ; leur graphisme contient comme une émanation de la puissance souveraine ; il en est « la parole muette ». Qu'à ce titre ils aient été vénérés, rien ne peut sembler plus naturel, mais S. Passalacqua prétend avoir trouvé un vrai bupreste, embaumé comme une momie humaine, dans un hypogée de Thèbes ! Il est vrai que, dans les religions les moins matérialistes, se développent souvent en parasites d'étranges et grossières superstitions. Ce peut être une explication suffisante. D'ailleurs il ne s'agit pas ici de philosophie. Sans doute, les doctrines ésotériques ont fait tout naturellement du scarabée une figure symbolique de l'éternité, du macrocosme, du Démon, car les Égyptiens étaient certains — et cette croyance s'est longtemps conservée chez les peuples méditerranéens — que le scarabée s'engendre lui-même, et qu'il est, par conséquent, doté d'une existence éternelle à la façon du phénix des Grecs.

Nous voilà ainsi préparés à comprendre le pourquoi de cette forme donnée si souvent en Égypte aux cachets et à une quantité de menus objets qui tantôt servaient d'amulettes pour les vivants, tantôt de talismans d'éternité pour le Kâ (ou double de l'âme) après qu'il était descendu dans la nuit du tombeau, tantôt enfin, mais tardivement, lorsque les anciennes croyances se furent dissoutes dans les cœurs, de simples objets d'ornement. Les soldats égyptiens en portaient, dit-on, afin d'accroître leur courage, et les femmes leur fécondité.

C'est surtout dans les demeures des morts qu'on les trouve. Une tombe en a fourni jusqu'à trois mille ! De petite dimension, généralement en terre émaillée de bleu ou de vert pâle, ils entourent la momie « comme des abeilles la ruche ».

Mais à l'intérieur même du corps embaumé on en trouve aussi un autre, lorsqu'il s'agit d'une momie de riche, un autre beaucoup plus grand ; il remplace le cœur que les embaumeurs ont retiré de la poitrine avec les autres viscères. C'est un double magique du cœur terrestre, c'est celui éternel qui redonnera la vie au corps pour le jour des résurrections.

Ces talismans funéraires, dont la face inférieure porte souvent gravé un fragment du livre des Morts, sont en matière vulgaire : stéatite, terre émaillée ; le corps de certains est muni d'ailes étendues.

Leur tête et leur thorax sont fréquemment remplacés par une tête d'animal ou même un visage humain ; on en trouve aussi en pierres dures, et, dans ce cas, leurs ailes sont en métal, le plus souvent en or.

Nous ne dirons rien ici des scarabées-cachets et de ceux que les élégantes de Thèbes ou de Memphis portaient enfilés sur un fil d'or autour de leur cou. Nous y reviendrons en parlant des bijoux de l'Égypte. Mais le temps qui use l'amour le plus fort efface également le sens profond des croyances ; ainsi se perdit peu à peu, dans la vallée du Nil, la vertu magique du scarabée-talisman. Le souvenir, pourtant, en demeura longtemps vivace dans la mémoire des hommes, puisque saint Ambroise pouvait encore se faire entendre par ses chrétiens en comparant le Christ au « Scarabée bienfaisant qui doit ressusciter nos corps ».

Dans l'Inde aussi jadis, peut-être même encore aujourd'hui, la plupart des bijoux possédaient des vertus talismaniques contre les mauvais esprits ou l'influence maléfique de certains astres. Les gemmes surtout exercent une action favorable directe sur celui qui les porte. C'est ainsi que le diamant constituait un antidote excellent contre la peste, et l'émeraude contre le venin des serpents ; la topaze guérissait la jaunisse, — par homéopathie sans doute, — et, pour la même raison, la

cornaline que les Arabes appellent adjal-ed-dam — la pierre de sang — était fort indiquée dans les cas d'hémorragie.

Tifachi, écrivain arabe, note encore les vertus de la turquoise contre les maux de dents et celles du rubis pour fortifier le cœur : d'après lui, l'émeraude est souveraine pour chasser les démons et les djinns.

Le monde méditerranéen antique a d'ailleurs tout entier partagé de telles croyances. Rome avait dédié l'émeraude à Mercure et lui attribuait des vertus singulières : même portée au doigt, elle passait pour fortifier la vue et guérissait de l'apoplexie. On la savait aussi propre à soulager les douleurs de l'enfantement, — surtout apparemment si le pauvre mari promettait un bijou nouveau ; — et c'était enfin un talisman infailible de chasteté.

Mais faut-il remonter si loin dans le passé ? Notre moyen âge a partagé la croyance de la Grèce et de Rome sur la vie et la mort des pierres précieuses. Au XIV^e siècle encore, chez nous, on attribuait à l'escarboucle, rubis balais ou corindon rouge, un pouvoir magique ; et peut-être de nos jours encore trouverait-on dans nos sociétés occidentales des gens pour croire à l'influence maléfique de certaines pierres comme l'opale, par exemple, ou la pierre de lune, ou le saphir.

Chez les Hébreux, le pectoral du grand prêtre était orné de douze pierres différentes pour rappeler les douze tribus d'Israël, et les Romains avaient constitué une sorte de nomenclature ésotérique pour les gemmes en les consacrant aux douze signes du Zodiaque et aux mois de l'année.

Il est presque inutile, sans doute, d'ajouter que la civilisation chrétienne a conservé fort longtemps cette valeur horoscopique aux rubis, béryl, onyx, saphir, jaspé, agate, cornaline, émeraude, chrysolithe, améthyste et topaze.

Il y aurait un chapitre intéressant à écrire sur les bijoux bénéfiques dans telles religions occidentales actuelles ; mais, si l'on est assez libre quand il s'agit de scarabées égyptiens parce qu'ils datent de milliers d'années, ou d'amulettes et de fétiches portés par des nègres de l'Afrique centrale, on ne saurait examiner la question avec autant d'indépendance à propos des médailles, reliquaires ou croix, et de toute la bijouterie pieuse de la religion chrétienne, sans risque de froisser les traditions les plus respectables ¹⁴.

Nous les étudierons plus loin, d'un point de vue historique ou technique, ainsi que les anneaux adoptés par les premiers chrétiens comme signe de reconnaissance et comme emblèmes de simplicité.

Les hommes primitifs cependant ne se couvraient pas seulement de bijoux-amulettes ; ils connurent de bonne heure que tel collier en défenses de sanglier — comme ceux qu'on peut voir au Musée de Saint-Germain — conférait à celui qui le portait un prestige particulier.

Depuis ce temps, les bijoux d'honneur ont continué à distinguer entre eux les individus, et les castes entre elles, depuis le diadème qui, dans notre féodalité occidentale, devient la couronne souveraine ou nobiliaire jusqu'aux décorations d'aujourd'hui, en passant par les crosses pastorales, les bâtons de commandement, ou les anneaux de chevaliers et bulles d'or des enfants nobles romains.

Par leurs dimensions cependant, crosses épiscopales, sceptres et couronnes royales ne sont guère des objets de vitrines, pour leur valeur aussi, car dès les civilisations primitives, tous ces insignes de puissance furent en même temps des bijoux somptueux enrichis de pierreries, d'émaux, que l'on conserve précieusement dans les trésors de familles souveraines, jusqu'au jour où, par le malheur des temps, le trône renversé et le trésor pillé, ces bijoux historiques sont détruits, ou vont dormir un dernier

sommeil paisible dans les galeries d'un musée quelconque. Notre inestimable collection du Louvre, à la Galerie d'Apollon, en est un exemple, mais n'est pas le seul.

Il peut sembler intéressant d'ailleurs de suivre l'évolution historique de tels de ces bijoux, de constater, par exemple, les transformations successives suivant lesquelles le bandeau d'étoffe dont les vieillards en Grèce se ceignaient la tête est devenu peu à peu l'insigne des monarques, s'est ennobli de pierreries incrustées, et enfin mué en un cercle de métal ¹⁵, la première ébauche des couronnes royales telles que nous les connaissons encore aujourd'hui.

C'est vers le V^e siècle de notre ère que nous verrons s'accomplir dans la forme originelle du *stephanos* d'or les changements les plus typiques, et comme à cette époque précisément la ferveur religieuse se traduisait en général par des dons que les plus grands personnages faisaient aux églises, nous avons conservé un certain nombre d'exemplaires des *stemma* portés alors par les empereurs byzantins et les autres souverains qui suivaient la mode de Byzance. Les couronnes votives dites de Guarrazar ¹⁶ peuvent nous donner une idée assez exacte de celle que l'empereur Maurice avait consacrée dans Sainte-Sophie, par exemple, et qui a disparu.

Cependant le *stemma* impérial byzantin présentait ce caractère particulier d'être garni de pendeloques, chaînettes d'or et pierreries de chaque côté des joues, comme nous le voyons sur les mosaïques de Saint-Apollinaire à Ravenne. Ce n'est qu'au VII^e siècle qu'il changea de forme, et cessa d'imiter un bandeau pour devenir plutôt une sorte de bonnet ou de casque orfèvre : et c'est l'origine de la couronne fermée ¹⁷.

A la même époque prit naissance à la cour de Constantinople une coutume dont l'exemple se perpétua dans notre féodalité occidentale pendant tout le moyen âge : les nobles et les seigneurs d'importance se coiffaient

à leur tour du stephanos d'or autrefois réservé à la dignité royale, et comme il s'agissait là d'une satisfaction de vanité, on réglementa suivant le rang et la dignité la largeur du bandeau d'or, son ornementation et le nombre et la nature des pierres qui pouvaient l'enrichir.

Les dames byzantines ne suivirent pas cette mode immédiatement ; elles avaient l'habitude, en effet, de porter les cheveux relevés en bourrelet sur le front et maintenus par une résille de perles ; — je parle, bien entendu, des femmes de condition.

Avec cette coiffure, le bijou le plus seyant était évidemment cette sorte de diadème cintré et légèrement évasé du haut que nous montrent les figures de Théodora et de ses dames d'honneur à Ravenne.

Pendant le moyen âge européen, les femmes nobles adoptèrent la couronne semblable à celle des hommes, mais peu à peu, cependant, la coquetterie l'emporta sur l'instinct de vanité, et les souveraines elles-mêmes aujourd'hui exigent de leurs joailliers des coiffures royales qui soient des bijoux seyants. Les autres femmes savent assez qu'il n'est plus aujourd'hui d'insigne assez respecté pour tenir lieu de richesse et de beauté, et la couronne féminine n'apparaît plus guère en France que dans un milieu social un peu attardé, et en Angleterre, — pays de liberté mais fort enraciné dans un humus abondant de rites et de traditions, — pour les paires lors des réceptions officielles à la cour.

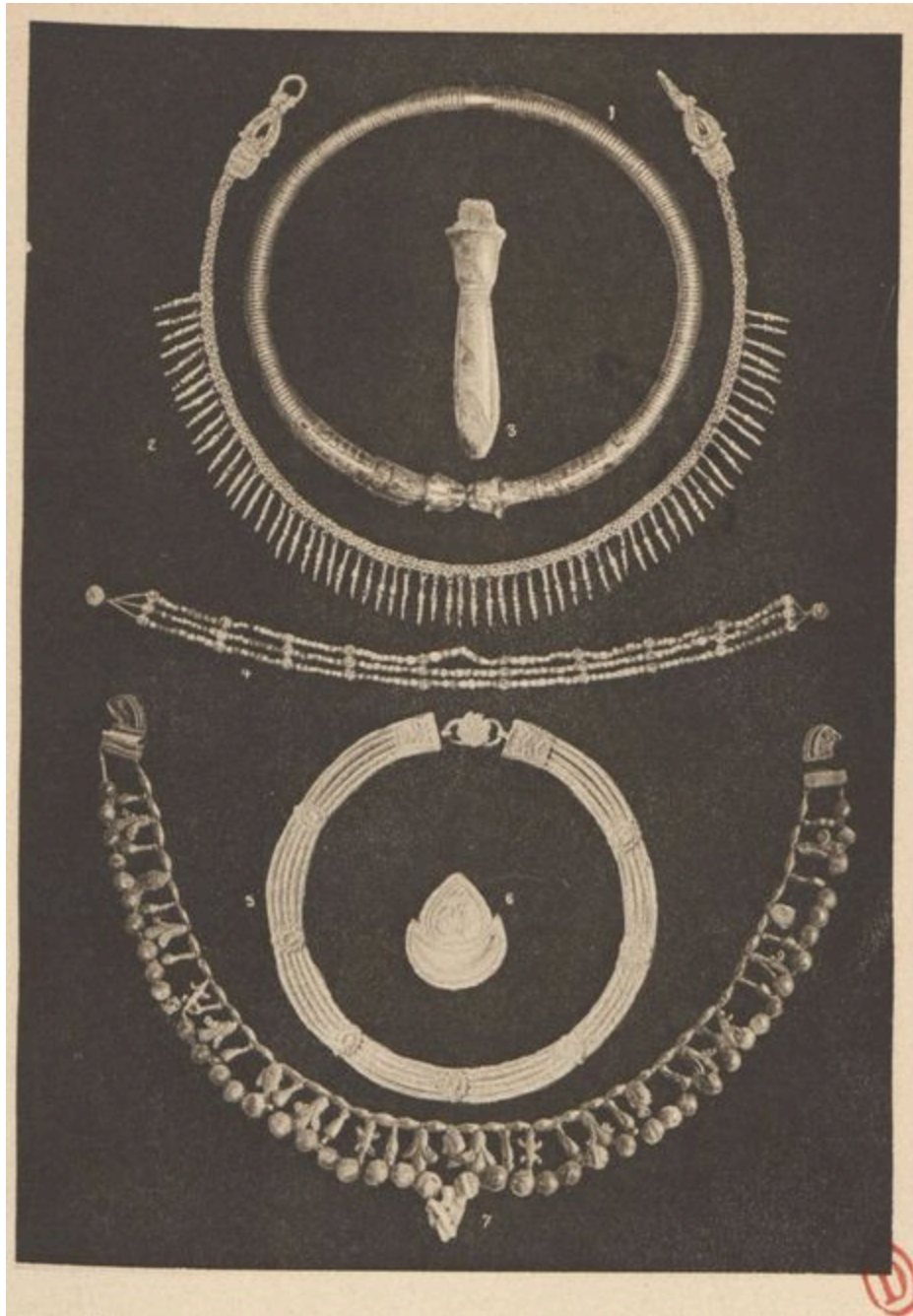
C'était une marque de caste que ce bijou particulier au monde romain, dont on peut voir des exemplaires dans certaines collections publiques : la bulle d'or qu'on a retrouvée au cou de squelettes d'enfants, dans des tombes anciennes de familles nobles.

Ces bulles sont des sortes de médaillons obtenus suivant une technique très simple. Une feuille d'or battue en forme de coquille ronde était repliée en son milieu de manière que les deux valves vinssent s'appliquer exactement l'une

sur l'autre et former comme une pomme creuse. Le repli médian qui simulait une charnière de coquillage était orné de quelque dessin gravé, mais les parties arrondies du bijou restaient unies. Elles portaient seulement parfois un nom, celui de l'enfant. Il est fort probable que le port de ce médaillon devait prémunir l'enfant contre les maladies et les sorts qui le menaçaient, grâce aux talismans écrits, souverains les uns contre la fièvre, d'autres contre le mauvais œil, les maux de ventre, que sais-je encore, qu'on pouvait introduire à l'intérieur. C'était évidemment là sa raison d'être et son utilité, — et seule la matière précieuse distinguait les enfants nobles, descendants d'autochtones libres, de ceux qui n'avaient droit pour ces amulettes qu'à un petit sac de cuir, plus ou moins orné, à la façon de ceux dans lesquels encore aujourd'hui les Arabes et les nègres d'Afrique enferment leurs gris-gris.

Pl. IX

1. — Torques phénicien (Mission Morgan).
 2. — Collier grec en or.
 3. — Phallos, pendant de collier égyptien.
 4. — Collier phénicien (Suze).
 5. — Collier hindou en or. Chaîne tressée et coulant.
 6. — Ornement de collier hindou.
 7. — Collier égyptien. Agathes et amulettes d'or.
- (Clichés Giraudon).



Pl. X

Dame grecque d'Orient vers le IV^e siècle (p. C.). Elle est parée d'un diadème sur son turban, de boucles d'oreilles, colliers, agrafes, bracelets et bagues.

(Cliché Giraudon).



La signification protectrice de ce bijou enfantin semble d'autant moins faire doute que les mères prévoyantes — la coutume ne se retrouverait-elle pas de nos jours encore,

dans certains pays ? — y suspendaient des figurines d'or dont les attributions sont évidentes. C'est ainsi que, dans une tombe de la voie Prenestine, à côté du médaillon que portait le petit squelette, une statuette suspendue à la chaînette d'or était chargée, à la fois, des attributs d'Isis, — une corne d'abondance, — du serpent d'Esculape, et des attributs de la déesse Fortune.

D'ailleurs les femmes portaient elles aussi, même à Rome, des bijoux analogues, des bulles fabriquées suivant un procédé semblable, mais fort souvent enrichies de pierreries. En général, cela constituait un collier composé de trois petites bulles suspendues à la chaîne ; on y joignait souvent la figure d'un phallus d'or, et chacune des bulles était taillée en forme de lune. Certains érudits, commentant la phrase de saint Augustin ¹⁸, ont pensé qu'il s'agissait là d'une marque d'initiation à quelque rite oriental, mais plus probablement, les Romaines ont-elles porté ces colliers, sans y attacher trop de confiance, par une tradition ancienne qui leur attribuait la vertu d'entretenir « une santé régulière ».

Beaucoup plus authentiques comme insignes de caste, que la bulle des enfants nobles, furent à Rome les anneaux d'or, primitivement réservés aux seuls chevaliers.

De même que la bulle, d'ailleurs, les bagues d'or, les chevalières, cessèrent d'avoir une signification, aussitôt que, par la multiplication des échanges commerciaux et le développement de la puissance romaine, le métal précieux fut devenu moins rare dans la ville, qu'il ne l'avait été au ive siècle avant J.-C. Ou plutôt, elles demeurèrent une marque de distinction sociale pour certaines catégories chaque jour plus nombreuses de citoyens ; après les chevaliers *equo publico*, c'est-à-dire qui appartenaient au corps de cavalerie d'État, ce furent les prêtres Flamines qui obtinrent le droit de s'en parer, puis les tribuns des légions, ceux des cohortes, à partir du I^{er} siècle (av. J.-C.) ;

puis les médecins, quelques notables privilégiés, et enfin, sous Auguste déjà, des affranchis enrichis bien que cette classe sociale n'eût droit légalement qu'au port de l'anneau d'argent.

Dans toute civilisation, on peut constater qu'à l'effritement d'une tradition distinctive de castes, succède immédiatement une autre hiérarchie, possédant à son tour des insignes et des marques honorifiques et mieux adaptée à l'évolution des mœurs. C'est ainsi que les décorations militaires, les ordres de chevalerie, les récompenses de tous ordres aux guerriers fourniraient une ample matière d'étude pour les bijoux masculins ; mais les femmes s'y intéressent peu dès qu'ils ne parent plus la poitrine vivante de ceux qui les ont gagnés.

Nous avons conservé, par exemple, aujourd'hui sous d'autres noms les phalères qui couvraient le torse, et les torques qu'on suspend au cou ; nous avons renoncé, par contre, aux armilles ou bracelets d'homme, depuis que nos guerriers ont des manches à leurs capotes. C'est dommage d'ailleurs, car cela vous décorait joliment un bras musculeux cette succession d'anneaux tour à tour larges ou très étroits, qui pouvaient s'étager du poignet jusqu'au deltoïde, pourvu que le soldat fût un luron comme ce L. Sicinus Dentatus dont l'épithaphe énumère les 133 torques et les 160 bracelets qu'il a gagnés par sa bravoure, et par 45 cicatrices glorieuses !

Une inscription citée par Rossi nous parle aussi de 26 couronnes civiques, murales, obsidionales qui complétaient l'héroïque « ferblanterie » du vieux brave ; il est probable qu'il ne les portait pas constamment.

Faut-il citer parmi les bijoux honorifiques les anneaux de fiançailles que dans l'antiquité romaine, et chez nous durant tout le moyen âge, l'homme remettait à sa future épouse ? Il ne s'agissait de rien moins, en effet que d'un sceau ou cachet destiné à « matriculer » — car le mot vient

de cette coutume ¹⁹ — les objets mobiliers de valeur. Clément d'Alexandrie l'indique expressément dans le passage du Paidagogos qui rappelle le fait : « On leur donne, dit-il, un cachet d'or, non pour la parure en vérité, mais afin d'estampiller au chiffre de la maîtresse du logis les objets de quelque valeur dans la maison. »

En fait, tous les bijoux ont pu devenir des marques d'honneur, lorsque la main qui les offrait était souveraine ; et notre XVIII^e siècle, par exemple, a vu maintes fois des tabatières récompenser les services exceptionnels de tel fonctionnaire ou courtisan, des boîtes à mouches témoigner la sympathie de la reine pour quelqu'une de ses femmes ou de ses dames d'honneur.

Mais il est remarquable que les différences entre les bijoux d'honneur, d'utilité ou de parure, s'atténuent et vont s'effaçant avec la marche du temps et les progrès de l'industrie dans chaque civilisation. Parallèlement, nous voyons se multiplier les catégories, naître des bijoux nouveaux qui s'adaptent à quelque mode passagère — les jarretières, pour n'en citer qu'un exemple, — ou qui correspondent à un besoin social qui n'existait pas auparavant — comme les montres depuis la Renaissance, et les briquets aujourd'hui.

Peu à peu, tous les bijoux en viennent donc à servir pour la parure, et comme dans nos sociétés occidentales l'homme abandonne à la femme — dans une large mesure et à juste titre — le plaisir de s'orner et d'enrichir sa toilette avec des bijoux, les bijoutiers de nos jours ne travaillent plus guère que pour les femmes.

C'est l'évolution la plus digne d'attention, sans doute, de ces menus objets précieux, car elle permet de comprendre pour quelles raisons profondes de psychologie frivole une élégante moderne méprise et méconnaît le travail de l'artisan, l'habileté patiente qui assouplissait les formes de l'or ou de l'argent sous les doigts, ce talent qui jadis valut à

Hephaistos les faveurs d'Aphrodite, et pour tout dire enfin, la valeur artistique de l'orfèvre, leur préférant la richesse d'un collier de perles ou d'une rivière de diamants.

CHAPITRE III

LES DIVERSES TECHNIQUES DU BIJOU

Le métal fondu, martelé, repoussé. — Le filigrane. — Joaillerie. — Email et nielle. — Gravure des pierres précieuses.

On lit dans les Statuts et Privilèges du Corps des marchands orfèvres, joailliers de Paris ²⁰ : « Les Maîtres et Marchands formant le Corps et exerçant l'état d'Orfèvrerie-Joaillerie ont pour objet de leur art et de leur commerce la fabrication et le trafic des ouvrages et matières d'or et d'argent, avec l'emploi et le négoce des dyamants, des perles et de toutes sortes de pierres fines et précieuses. »

Voilà, semble-t-il, de quoi restreindre singulièrement le domaine du bijou, de quoi troubler nombre de nos contemporaines, parmi celles qui sont amoureuses de verroteries beaucoup plus assurément que ne le sont restées les négresses de l'Oubanghi, et les laisser indécises lorsque, sur les vitrines d'un musée, elles peuvent lire ces inscriptions : « Bijoux mérovingiens, ou francs : bagues en fer, fibules de bronze. »

La contradiction est en apparence seulement. Dans toutes les civilisations où l'or a été abondant, « l'homme qui travaille les métaux » a dû choisir entre le métier de forgeron, pétrisseur de glaives et de socs de charrue, et celui d'orfèvre, créateur harmonieux des bijoux. Désormais, — et son nom même l'indique, — il a été l'artisan de l'or. Plus tard, quand les hommes plus habiles à traiter les

minerais eurent découvert l'argent, ce second métal précieux devint à son tour une matière pour joyaux comme le platine aujourd'hui, mais le nom des artisans resta le même, car, au vrai, jusqu'aux temps modernes il n'exista guère de limite bien définie entre les œuvres de l'orfèvrerie et celles de la bijouterie ; le même ouvrier — ou le même artiste, comme on voudra — fabriquait indifféremment pour ses clients des poignées d'épée, des flacons précieux, ou une bague ou des bracelets.

Jusqu'au début du XVI^e siècle, en Italie surtout, nous voyons les orfèvres pratiquer, ou tout au moins connaître toutes les techniques qui paraissaient alors indispensables pour l'ornementation et l'enrichissement des métaux précieux. De leurs ateliers devaient sortir des artistes complets, et à Florence, en effet, ce fut dans des boutiques d'orfèvre que se formèrent des sculpteurs et des peintres comme Ghiberti ou Léonard de Vinci, en même temps que des ciseleurs tels que Benvenuto Cellini. Le grand sculpteur des portes du Baptistère, qui se plaisait pourtant aux « grands ouvrages », ne continua-t-il pas, durant toute sa vie, à exécuter pour des clients de marque, le pape ou les Médicis, par exemple, des bijoux dans lesquels il montrait avec fierté son talent de ciseleur, sa science de maître fondeur, et même une habileté délicate pour le sertissage des pierres fines ?

Benvenuto Cellini, lui aussi, qui avec sa fougue méridionale préférait cependant, comme plus tard notre Puget, les travaux dans lesquels la main pouvait faire trembler la matière, s'adonnait volontiers aux ouvrages de bijouterie, et maintes fois, dans ses Mémoires, il se loue, avec quelle complaisance ! pour l'habileté avec laquelle il savait composer un joyau, ciseler le chaton d'une bague, et l'orner de minuscules figurines. Dans le *Trattato dell' Orificeria*, il a consacré de nombreuses pages à la

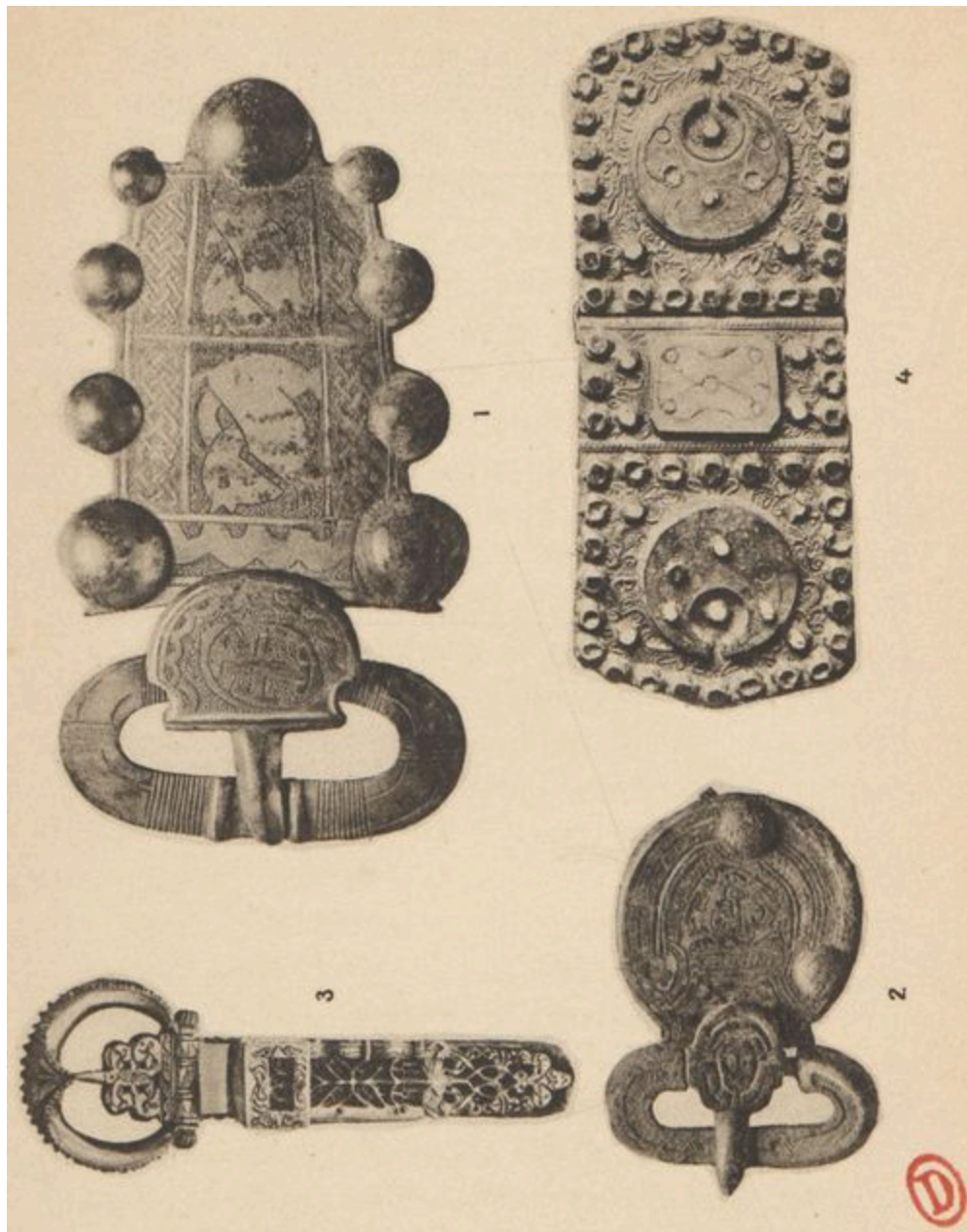
description du bouton de chape qu'il exécuta pour le pape Clément VII, en or martelé et repoussé :

« Il était large comme la main, écrit-il. Ici, la difficulté était encore augmentée par les pierreries qu'il fallait y monter. Il y avait parmi elles un gros diamant qui avait été acheté 36.000 écus. Sur cette noble pierre, je plaçai, dans une attitude pleine de grandeur et de dignité, Dieu le Père assis et donnant sa bénédiction, etc. »

Mais avant d'aller plus loin et d'examiner brièvement les différentes manières de travailler les métaux précieux, il nous faut dire quelques mots sur celui dont le nom, tout au moins, est devenu familier à nos oreilles, depuis que M. Pierre Benoit lui a fait une place d'honneur dans le royaume mystérieux d'Antinéa : l'aurichalque. Le mot sonne bien, et les auteurs anciens, quand ils en ont parlé, l'ont fait, suivant leur coutume, sans grand souci de précision scientifique : c'en fut assez pour que les érudits aient longuement discuté — puisque aussi bien ils avaient des textes à torturer — et c'est encore de quoi faire songer parfois les esprits romanesques devant les collections de bijoux anciens ; il n'en est aucun qui soit expressément désigné comme étant en aurichalque.

- 1, 2. — Boucles de ceinturon franques en fer et argent.
3. — Boucle de ceinture en argent. Allemagne, XV^e siècle.
4. — Boucle de ceinture de femme, en argent et pierres de couleur. Afrique du Nord.

(Clichés Giraudon).



Saint Sébastien paré d'un riche ceinturon. Icone russe du XVI^e siècle.



En fait, il s'en trouve un certain nombre cependant, nous pouvons en être assurés si nous consentons à comprendre ce que certains auteurs ont dit de ce métal. Ce n'était pas un alliage ²¹, mais sans doute du cuivre rendu brillant par quelque procédé que nous ignorons aujourd'hui. Un passage du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais semble fort explicite à cet égard, car il déclare d'après le *Liber de naturis rerum* que si l'on traite l'aurichalque par un certain acide naturel, — et son latin bravant l'honnêteté le désigne crûment, — mais qui soit d'un enfant, cela le transforme en or. « Du moins, faut-il l'entendre pour sa couleur et non pour la substance même, ajoute-t-il prudemment : et c'est l'avis d'Aristote. »

La cause est entendue ; et d'ailleurs, elle ne mérite pas une plus longue attention.

Nous avons conservé assez de bijoux antiques, depuis les plus simples jusqu'aux plus somptueux, pour être éclairés sur la technique des orfèvres méditerranéens, dans la mise en œuvre de l'or et de l'argent. Certains auteurs ont cru, tant le prestige est grand de ce qui n'est plus, que certains procédés avaient été connus par eux et que les meilleurs artisans d'aujourd'hui seraient incapables de les reproduire : le granulé par exemple.

C'était l'opinion de Legrain et de quelques autres : ce fut, par conséquent, aussi celle du public jusqu'au jour où des gens de métier osèrent donner leur avis, et l'on s'aperçut alors qu'il y a toujours profit à écouter le jugement du cordonnier quand il s'agit de chaussures.

Je sais bien que Castellani ²² avait commencé lui-même par penser à quelque tour de main dont nous aurions perdu le secret : « Les anciens, écrivait-il, ont dû employer des procédés chimiques ou mécaniques qui nous demeurent inconnus, car ils ont su diviser et souder l'or en particules pour ainsi dire invisibles à l'œil nu, ce que n'ont pu faire jusqu'ici nos plus habiles ouvriers. »

Il est certain que les Étrusques, par exemple, ont montré une habileté étourdissante dans ce genre de travail, mais il n'est pas besoin d'imaginer qu'ils aient possédé un secret, ou du moins celui qu'ils ont appliqué dans leur technique, tous les artisans primitifs le connaissent : c'est la patience.

Le temps, pour eux, ne devait pas avoir beaucoup plus de valeur qu'il n'en a aujourd'hui encore pour ces bijoutiers ambulants qu'on rencontre dans l'Inde, en Annam, au Cambodge transportant avec eux un outillage primitif, s'arrêtant là où on les demande afin de travailler les roupies fournies par le client. L'installation est rudimentaire ; les outils frustes et grossiers, autant que les doigts paraissent inhabiles, et l'on voit naître cependant peu à peu entre ces mains de petites merveilles de délicatesse et de grâce.

Castellani, d'ailleurs, parvint lui-même, « après pas mal de déboires », à réaliser d'une manière satisfaisante le granulé des Étrusques.

Les Égyptiens l'avaient connu dès une haute antiquité, et l'on trouve à la XII^e dynastie des exemples réussis comme le poignard de la reine Adh-Hotpou. A leur propos justement, M. Émile Vernier notait de la façon la plus précise que ce travail « a été exécuté de tous temps, dans tout pays, et aurait-il cessé de l'être que n'importe quel artisan le reproduirait au seul examen d'une de ces œuvres ».

La seule raison pour laquelle il semble avoir été abandonné, — comme le filigrane dont il n'est qu'un dérivé au point de vue de la technique, — c'est la minutie du procédé et la patience qu'il exige ; le résultat obtenu est sans doute une décoration exquise et faite pour ravir les délicats, mais voilà bien longtemps que les artisans n'ont plus le loisir des longues patiences, et que la délicatesse du goût a évolué vers des raffinements qui ne sont pas de procédés mécaniques, mais de style. Est-il indispensable de

le regretter ? La technique du granulé nous apparaît fastidieuse dans la description que nous en a laissée B. Cellini. On chauffait un fil d'or au-dessus de poussier de charbon jusqu'à ce que tombât une goutte qui se divisait aussitôt en fines particules ; on les recueillait avec soin, mettant ensemble celles de la même grosseur, et c'était la première phase du travail. On enduisait ensuite d'eau gommée les parties de l'objet que l'on voulait couvrir d'un grènetis, et l'on y disposait soigneusement la poussière de globules d'or obtenue par la première opération. On saupoudrait ²³ alors de soudure douce, c'est-à-dire rendue fondante par l'adjonction de borax, on chauffait, et la soudure s'agglutinait naturellement au point de contact de chaque granule sur le fond. Il fallait faire grande attention à ne pas mettre de soudure en excès, afin d'éviter les empâtements.

Nous venons de dire que granulé et filigrane étaient deux procédés voisins ; tous deux, en effet, dérivent de l'emploi d'un fil métallique. Ils remontent à la plus haute antiquité, nous l'avons vu, et cependant, les anciens ont conservé jusque bien avant dans notre moyen âge même des techniques rudimentaires pour l'obtention du fil d'or ou d'argent : de filières telles que nous les connaissons aujourd'hui, il n'était pas question, cela va sans dire, mais bien que les Égyptiens eussent déjà connu des filières en bronze ou plus tard en fer, dont on se servait en tenant la plaque percée de trous entre les deux pieds et en étirant la barre de métal avec une corde, l'orfèvre primitif préférerait souvent ne pas en user et son fil, il le préparait au fur et à mesure des besoins en découpant des lanières très fines dans une feuille d'or qu'il avait martelée à cette intention, jusqu'à lui donner l'épaisseur du fil qu'il voulait obtenir ²⁴.

La technique même du filigrane est semblable à celle du granulé, à cette différence près que l'artisan doit commencer par « donner le tour à son fil suivant sa

fantaisie, et suivant le dessin qu'il veut obtenir » ; il le fixe sur le fond avec de l'eau gommée comme pour le grènetis, et le soude grâce au même tour de main.

Nous parlons du filigrane appliqué sur un fond ; il existe aussi des bijoux en filigrane ajouré, comme celui qu'on fabrique communément en Extrême-Orient, et d'autres encore dans lesquels le fil sertit un émail translucide. Cette dernière technique a été reprise et perfectionnée de nos jours, et bien que nous écrivions ici sur les bijoux anciens, il nous sera permis d'évoquer les émaux réalisés par Thesmar, par exemple, avec une somptuosité délicate que nul orfèvre avant ce temps n'avait approchée. B. Cellini nous décrit, il est vrai, une coupe que le roi François I^{er} lui montra un jour, et dont la vue lui parut admirable, à lui qui par orgueil d'artiste et vanité d'Italien ne s'étonnait pas facilement ; mais il s'agissait, d'après sa description, d'un ouvrage dans lequel les à-jours avaient été reperçés dans les parties pleines, et remplis d'émaux transparents, comme ils eussent pu aussi bien être garnis de pierres précieuses.

Disons pour terminer que le filigrane a toujours connu sa plus grande faveur aux époques où le temps de l'artisan se rémunérait avec quelques oboles, où la valeur d'un bijou s'appréciait à la quantité de métal précieux qu'il contenait, et qu'à ces époques-là, c'était surtout pour des ornements modestes qu'on l'employait, « petites croix, pendants, boutons, amandes pour renfermer le musc qui étaient fort en usage encore au XV^e siècle ; — « on en couvrait les livres d'heures, les amulettes qu'on porte au cou, les bracelets et autres choses semblables ingénieuses et charmantes ²⁵ ».

Aujourd'hui, pour les mêmes usages, on emploie l'estampé à la machine : l'art y a perdu beaucoup et aussi le goût public, mais c'est la loi du progrès.

Une conséquence du développement de la civilisation à toutes les époques a été de vulgariser la parure, le bijou en particulier par l'emploi de techniques rapides et grossières, et l'abandon des matières précieuses pour créer des objets d'ornement ordinaires. L'or et l'argent abaissés de titre, doublés de cuivre, les pierres précieuses altérées, colorées, doublées ou remplacées par des morceaux de verre, voilà quels deviennent les éléments du bijou de prix moyen, lorsque le goût du luxe se répand dans toutes les classes d'une société, en même temps que se perfectionnent les procédés industriels.

Il existe encore en Orient des peuples qui ont conservé une âme assez simple, assez proche de la nature pour employer dans leurs bijoux, l'or et l'argent à l'état natif comme l'ont fait pendant un certain temps les anciens Égyptiens et les habitants du monde égéen. Il fut un âge, en effet, où, sur certains points du globe, l'or se récoltait aisément dans toutes les alluvions, mélangé avec une petite quantité d'argent, et tout prêt à être travaillé. On peut dire que par sa nature même il a dû être le premier métal connu et utilisé, et comme il était abondant, eu égard à la faible densité des populations primitives, ce n'est pas en vain ni par métaphore que toutes les littératures ont parlé de l'âge d'or. Il a existé, en effet ; et les trésors funéraires que nous ont livrés les fouilles de Mycènes sont encore là pour l'attester.

Cependant, les orfèvres s'aperçurent assez vite que cet or natif était très mou et que les reliefs s'en usaient rapidement ; ils découvrirent également qu'on peut le rendre, résistant en y mêlant une petite quantité de cuivre pur, et dès une époque fort ancienne, les Égyptiens — pour rester dans notre bassin méditerranéen — connaissaient l'alliage à 22 carats environ, qui est demeuré jusqu'au XVII^e siècle chez nous le titre légal pour les bijoux ²⁶. Ils n'ont même pas ignoré les moyens les plus variés pour

tromper leurs clients sur la richesse du métal qu'ils employaient, et le doublé, la dorure n'étaient pas toujours pour eux des procédés avoués, comme ils le sont obligatoirement aujourd'hui dans notre bijouterie à bon marché, mais bel et bien des trucs de fraudeurs.

Cependant, il leur était souvent indispensable d'employer l'or à un titre élevé, d'abord pour obéir aux exigences de leurs clients et aussi parce que le métal ainsi allié ne s'oxyde pas, résiste aux acides et conserve sans altération sa belle teinte jaune brillant : il peut également recevoir tous les émaux en leur conservant intégralement leur teinte et leur transparence.

Un titre plus bas, au contraire, comme nous l'employons aujourd'hui, ternit les émaux vert et bleu translucides ; il refuse l'émail rouge qui n'adhère pas à sa surface ; enfin, il noircit à l'air et, lorsque le bijou est achevé, on doit le débarrasser de sa calamine ²⁷ en le polissant avec de la ponce et du rouge anglais, souvent même terminer l'ouvrage par la « mise en couleur », c'est-à-dire en teintant le métal par des bains d'acide à chaud, en jaune d'or ou telle autre nuance que l'on préfère.

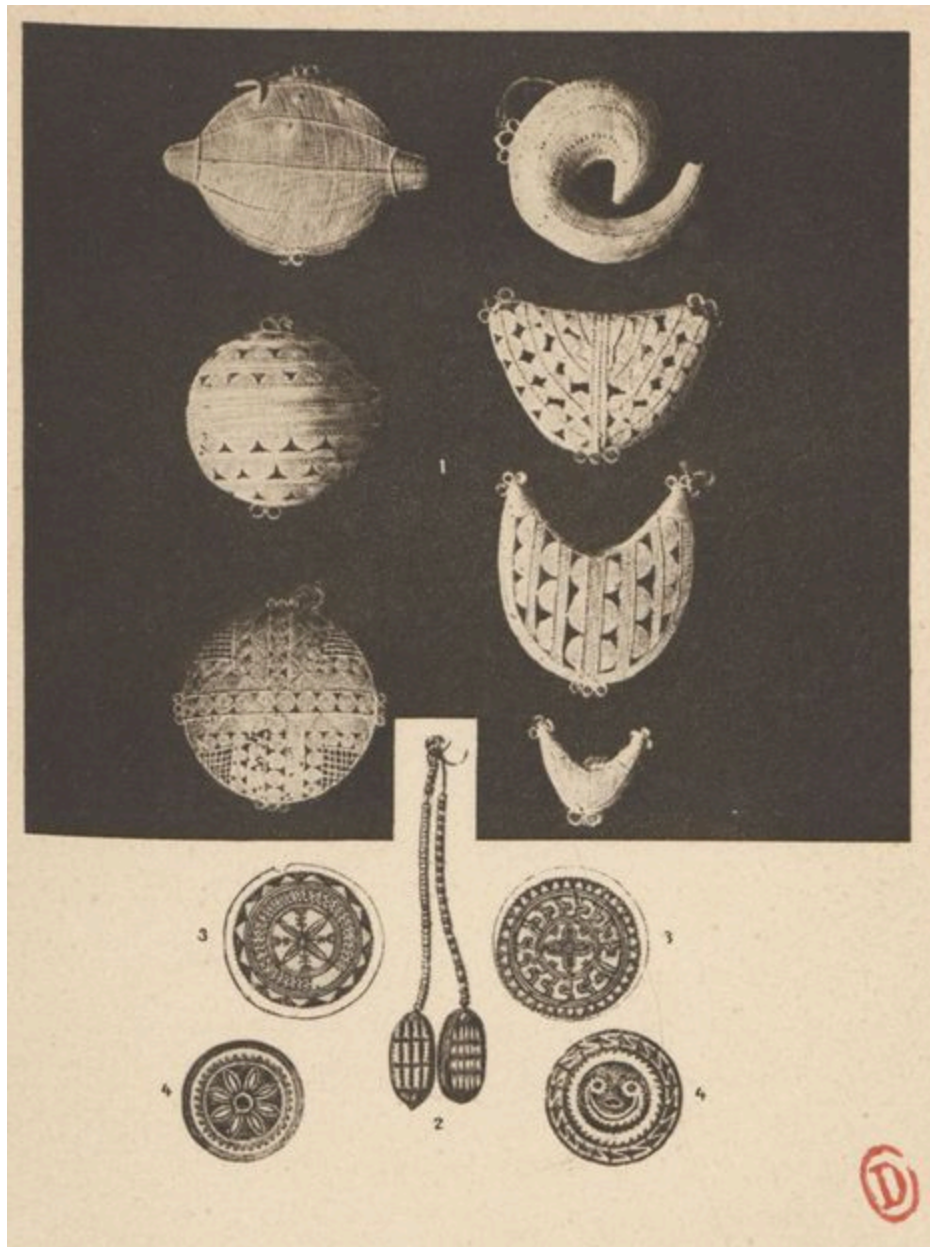
D'une façon générale, l'or se travaille plus aisément quand il est plus près de la pureté native ; les Égyptiens n'auraient donc pu songer à fabriquer des alliages à bas titre, ni des bijoux en cuivre plaqué d'or, s'ils n'eussent auparavant découvert le moyen de tremper, si l'on peut ainsi dire, leurs outils de bronze, d'augmenter leur dureté et la finesse du tranchant en mélangeant au bronze de l'étain.

Par ailleurs, ils se contentaient d'un outillage primitif, qui n'a guère varié chez eux depuis l'origine : un fourneau, des creusets, deux ou trois tas ²⁸, un chalumeau, des fers à souder, des limes, marteaux, pinces et filières. Il va sans dire que parfois ils ont employé aussi les différentes sortes de burins, ciseaux, échoppes, bédanes (fig. 1, page 23) et

autres outils qui sont nécessaires lorsqu'on veut ciseler le métal ou l'orner au moyen de la gravure ; à cet égard, cependant, la mode a dépendu étroitement de la technique industrielle, car un graveur a besoin d'outils délicats à tranchant net, résistant, et l'aciérage du fer par la trempe peut seul permettre un affûtage parfait des menus instruments dont se sert un orfèvre. L'alliage à l'étain, dont nous venons de parler à propos des Égyptiens, donnait, en vérité, au bronze une plus grande résistance, et nous comprenons mieux, le sachant, comment ils ont pu sculpter leurs colosses en granit ou en porphyre, mais il ne semble pas que les bijoutiers s'en soient beaucoup servi, car leur ornementation a été surtout de pierres ou d'émaux sertis dans le métal, ce qui n'exigeait pas l'emploi des burins. Le goût des peuples d'Égypte les portait, il est vrai, vers la décoration colorée, plutôt que vers la sévérité de l'ornement gravé.

1. — Éléments de colliers en filigrane d'or. Côte d'Ivoire (Arts Décoratifs).
2. — a) Pendants d'oreille. Graines incrustées de nacre. b) Ornaments de front en écaille de tortue découpée, incrustée de nacre.

(Clichés Giraudon).



Femme Fellah, d'après Prisse d'Avesnes. Colliers et bracelets égyptiens modernes.



Mais nous parlons là déjà de techniques spécialisées, et nous n'avons pas encore observé, au début de son travail, l'artisan primitif que nous évoquions tout à l'heure, accroupi sur la terre nue devant son fourneau et ses creusets.

Il devait commencer par fondre le minerai ; non pas immédiatement pour lui donner une forme, mais simplement pour l'affiner ou l'allier avec du cuivre s'il s'agissait de l'or, pour l'extraire du minerai brut quand il avait à obtenir de l'argent pur ou un autre métal.

Une fois les lingots obtenus, il n'employait le creuset que pour les bijoux dont il avait intérêt à préparer la forme par la fonte. Opération rudimentaire d'ailleurs, la petite dimension des objets rendant inutiles les préparations et les tours de main minutieux qui font de la fonte d'une statue, au contraire, une aventure presque angoissante pour les opérateurs.

Certains bijoutiers indigènes de l'Afrique équatoriale se contentent encore — comme le faisaient souvent les anciens — de surmouler grossièrement avec de la glaise, par exemple, un motif décoratif qui les a séduits sur un objet quelconque.

L'empreinte dûment séchée est recouverte d'une sorte de couvercle, en terre également, qui laisse un vide correspondant à l'épaisseur future du bijou ainsi qu'aux reliefs décoratifs dont il doit être orné. Un « trou d'évent » destiné à laisser échapper l'air au moment de la coulée, une ouverture préparée pour l'arrivée du métal en fusion ; tel est le dispositif suffisant pour la fonte de minuscules objets. C'est d'ailleurs le même par quoi l'on prépare la fonte d'une statue ; mais ici, les opérations sont réduites, pour ainsi dire, à un schéma, sans qu'il soit nécessaire de construire un noyau central comme pour la fonte à grandes dimensions.

Un certain nombre de bijoux grecs, comme le Louvre en possède plusieurs, ont été réalisés par un procédé de fonte moins grossière, qu'on nomme : à cire perdue. Dans son exécution la plus simple, qui ne conviendrait évidemment pas pour un groupe colossal, mais qui suffit aux travaux de bijouterie, le procédé « à cire perdue » consiste d'abord à couvrir entièrement l'objet en cire terminé avec un

mélange semi-liquide de sable très fin et de bouse de vache. On opère comme dans l'exécution des laques chinois, par couches successives dont on attend que l'une soit sèche avant d'appliquer la suivante. Lorsqu'une suffisante épaisseur a été ainsi obtenue, on enrobe l'ensemble dans un moule épais qu'on nomme : la chape, et qui lui aussi est traversé, de même que le moule d'empreinte, par les conduits destinés à l'évacuation de la cire et à l'adduction du métal en fusion qui doit en prendre la place. Sous un aussi petit volume, l'or ou l'argent se solidifient rapidement et l'ouvrier peut sans retard briser le moule, qui laisse alors à nu une forme de métal identique par l'ensemble de ses volumes à celle que l'artiste bijoutier avait réalisée en cire.

Identique, disons-nous ; plus grossière cependant, en général, car dans les opérations successives du moulage et de la coulée, il est rare que les finesses du modèle aient été conservées et qu'il soit inutile de reprendre le modelé, de le préciser, de le nettoyer, de l'affermir au burin, au ciseau ou au martelet. Si l'artisan se contente d'un simple travail de retouche, il fait de la « réparation » ; s'il reprend, au contraire, les formes au marteau, c'est de la ciselure ou du martelé.

Cette technique de la fonte, complétée par celle du martelage ou de la ciselure, n'a jamais été employée communément pour les métaux précieux, sinon par les Grecs, car elle donne des bijoux pesants dont le prix pouvait paraître excessif, même aux époques où l'or était plus abondant qu'il ne l'est aujourd'hui.

Les Égyptiens, nous l'avons dit déjà, ont été gens d'une civilisation si raffinée que nul procédé actuellement connu pour tromper un client ou l'aider à éblouir à bon compte ses voisins n'a été ignoré par leurs bijoutiers. La dorure sur cuivre, le placage d'une mince feuille d'or sur fond de bois ou de pierre, ils les employaient sans scrupule. Les vitrines

du Louvre sont remplies de bijoux ainsi exécutés ; ils sont souvent, d'ailleurs, d'un travail très soigné et de l'effet le plus séduisant.

Mais chez d'autres peuples l'usage du bijou faux est resté inconnu : seuls les gens riches y portaient des ornements d'or ; les autres, de bronze, d'argent ou de fer. Cependant, lorsque les besoins de luxe s'élargissent, des femmes de condition modeste désirent, elles aussi, des bijoux d'or, et se répand alors une technique qui, tout en conservant au métal précieux sa pureté, permet d'en user moins et de créer ainsi des bijoux de grand effet au moindre prix : c'est le repoussé.

Comme le nom même l'indique, dans le travail au repoussé, l'ouvrier plaçant une feuille d'or de l'épaisseur voulue sur le tas, après l'avoir scellée avec ce mélange de poix, goudron, résine, graisse, brique pilée qu'on appelle « ciment de ciseleur », y trace à la pointe le dessin du sujet qu'il désire représenter : il le trace à l'envers, car c'est, en effet, sur cette face du bijou, qu'il va travailler d'abord. Avec des outils de formes variées ²⁹, arrondis ou plats, qu'il applique aux endroits destinés à venir en relief, il repousse à légers coups de marteau le métal que soutient la couche de ciment avec une souplesse qui cède pourtant à la pression du coup. Après un travail plus ou moins prolongé suivant la saillie que l'ouvrier désire donner à ses reliefs, après des recuits successifs afin d'empêcher que les chocs répétés n'écrouissent le métal et ne le rendent dur et cassant, le repoussage proprement dit est terminé.

La feuille d'or est alors retournée, scellée à nouveau sur le tas ; le contour du bijou est découpé largement par coups secs du ciselet ; avec le même instrument, l'artisan reprend son dessin qui jusqu'à cet instant n'est indiqué que par des reliefs dénués de précision ; il martèle doucement les surfaces en ayant soin de ramener le métal vers les parties que le repoussage a pu affaiblir ; il affirme le

modelé, indique les détails et, si l'ouvrage doit être enrichi de pierreries, prépare la place des sertis ; il continue enfin son travail avec ses menus outils, avec des limes à tailles de plus en plus fines, grâce auxquels le repérage des contours ou des à-jours et le modelé des formes arriveront à leur point de perfection.

On a quelquefois employé en bijouterie une autre variété de ciselure qu'on nomme « ciselé au tracé » ; elle diffère de la première en ce que la feuille de métal n'est pas tout d'abord travaillée à l'envers en vue de produire de fortes saillies. L'ouvrier l'attaque immédiatement sur la face — après l'avoir préalablement scellée au ciment, bien entendu. Le dessin a été reporté à l'encre, et le ciselet à tranchant droit ou courbe en marque les traits à petits coups. Suivant la dureté du ciment l'effet produit est différent. Est-il assez mou ? Il se déprime sous les chocs en laissant aux motifs décoratifs une sorte de relief méplat, et l'on n'a plus ensuite qu'à travailler les fonds, à les dresser, à les enrichir par des jeux d'outils, pour réaliser le décor si connu des cuivres syriens, arméniens ou persans.

Enfin, une autre technique, fort analogue au repoussé, et qui n'est, en somme, qu'une variante moins coûteuse du procédé, a été communément employée par les Grecs, dès les origines : c'est l'estampage.

Il consistait à repousser une feuille de métal très mince dans des moules de pierre ou de bois, par un tour de main que connurent beaucoup de jeunes filles, il y a quelques années, quand elles exécutaient ces objets en étain dont l'intention ne laissait pas d'être charmante, même quand le résultat laissait à désirer.

C'était de l'art industrialisé, tel celui que réalisent aujourd'hui les moyens mécaniques de l'estampage au mouton ³⁰ pour nos innombrables pseudo-bijoux à bon marché, en cuivre fardé d'or ; mais les artisans d'autrefois gardaient cependant une sorte d'honnêteté dans leurs

essais de truquage, poussés dans la voie des économies par leurs clients eux-mêmes, et retenus en même temps sur la pente par la crainte des sanctions qui atteignaient parfois durement les fraudeurs.

Pour les bijoux funéraires — les fouilles de Mycènes ³¹ aussi bien que celles de la vallée du Nil nous en ont livré un très grand nombre, — nul n'hésitait à économiser sur le poids du métal, alors même que, pour des chefs, on n'osât pas en employer un autre que l'or pur. Les pauvres morts vraiment ne pouvaient avoir les mêmes exigences que les vivants !

Les couronnes, les masques funéraires sont donc exécutés dans des feuilles de métal battu très minces ; on les estampait, on les découpait, gaufrait, on réunissait ensuite les motifs ainsi obtenus : feuilles, rosaces, palmettes, ou baies, soit au moyen de la soudure, soit encore plus simplement en interposant entre deux parties solides des fils tressés, enroulés en spirales, ou torsadés. Les Grecs ont su tirer de ce dernier procédé des effets exquis de souplesse et de grâce, qui évoquent, sans l'imiter, la monture d'un fruit, d'une groseille, par exemple, à l'extrémité de sa tige flexible ; ils en ont usé souvent pour la fabrication des colliers et des pendants d'oreilles, comprenant fort bien, avec leur sensibilité plastique si affinée, que des bijoux pauvres en pierreries ont besoin d'être délicatement enrichis par la somptuosité du travail, et persuadés, en outre, que des ornements de jour ne devaient pas être conçus ni exécutés comme des bijoux de fête ou d'apparat.

On pourrait même aller jusqu'à dire que leurs artisans ont su créer des bijoux démocratiques, si les mots qui désignent les expériences sociales n'avaient perdu au cours du temps leur signification étymologique, et si, donc, on ne risquait en écrivant ainsi de méconnaître le charme

aristocratique, la distinction des ornements dont se paraient les filles de l'Hellade au temps de Périclès et de Phidias.

C'est un fait cependant que les civilisations de régime autocratique ont produit surtout des bijoux dans lesquels la couleur — pierres précieuses, verres teintés, corail, perles, ou émaux — joue le rôle important comme élément décoratif.

Nous aurons l'occasion d'y revenir et d'en étudier les modalités chez différents peuples ; pour l'instant, il nous suffit d'indiquer brièvement quelles sont les techniques d'exécution pour les procédés dont le but est de colorier le bijou, monture des pierres fines, fabrication des différentes sortes d'émaux et, enfin, niellure.

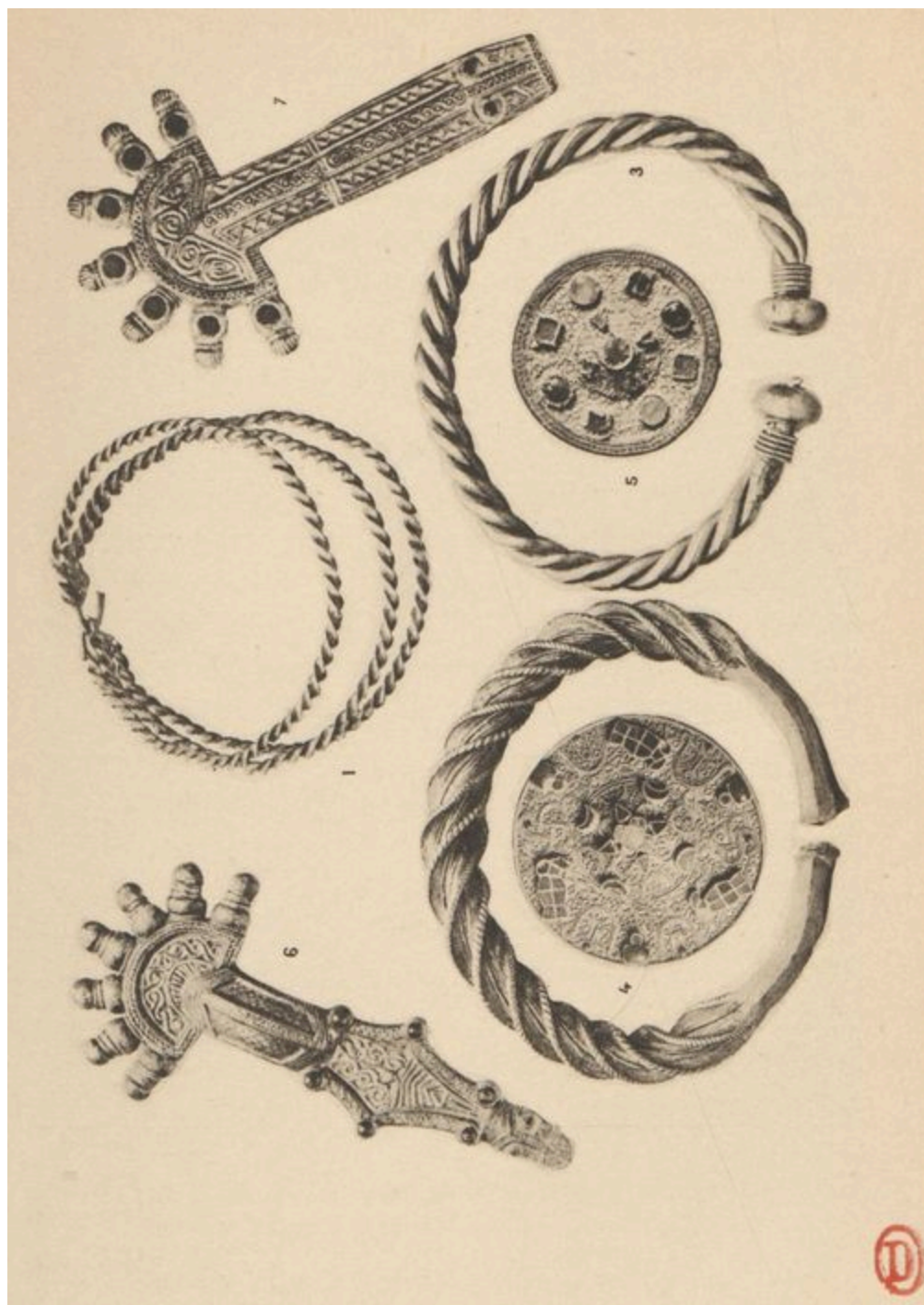
Nous n'allons parler ici que de la façon de sertir les pierres sur le bijou, car l'art du lapidaire, celui qui consiste à tailler les corindons, afin d'en augmenter l'éclat, et à polir les autres cailloux précieux pour en faire valoir la couleur, mérite une étude spéciale.

1, 2, 3. — Bracelet et torques d'or gaulois.

4, 5. — Broches franques.

6, 7. — Fibules mérovingiennes.

(Clichés Giraudon),



Pl. XVI

Femme bédouine. Différentes sortes de fibules et boucles d'oreilles suspendues à une chaîne passant sur la coiffure.



Chez les Égyptiens, pierres dures ou émaux étaient employés suivant le même procédé et dans le même but (les seconds étant plus économiques seulement), c'est-à-dire en façon de mosaïque. Les éléments colorés y étaient juxtaposés par un cloisonnage soudé sur le fond qui peut évidemment passer pour une manière de serti, avec cette différence cependant que, dans le cloisonné, la bête qui entoure les pierres ou les morceaux d'émail n'est pas rabattue par son bord supérieur, et que la surface du bijou terminé est soigneusement égalisée à la lime, à la meule et à l'émeri.

Les Grecs n'ont, pour ainsi dire, pas employé les pierres serties dans leurs bijoux ; nous avons déjà vu, et nous aurons l'occasion de constater encore, que ces artistes si fins, si sensibles, semblent avoir toujours professé l'indifférence et l'incuriosité à l'égard des industries étrangères.

Quand ils ont fait usage de pierres de couleur, ce n'était pas des plus dures, mais bien plutôt de celles que l'outil peut attaquer sans trop de peine et travailler à la façon des autres matières plastiques. Ils ont gravé des quantités de cornalines, d'améthystes, de sardoines, qu'ils montaient ensuite dans le chaton des bagues pour servir de cachets ; mais pour les colliers, les pendants d'oreilles qui semblent avoir été — du moins jusqu'à la période alexandrine — les bijoux les plus répandus pour la parure féminine dans la Grèce propre, ils ont surtout employé les pierres de couleur en perles-cabochons, enfilées à côté de motifs d'or estampé.

Byzance, au contraire renouvela l'ornementation de l'orfèvrerie et des bijoux par la profusion avec laquelle les pierres de couleur et les corindons y furent employés aussi bien sur les reliures d'évangélistes, les cadres d'icônes saintes, pour les croix pectorales, les diadèmes, les ornements impériaux ou religieux que pour les objets plus

modestes de parure féminine dont les Orientales de Constantinople ont raffolé à cette époque, — s'il faut en croire les anathèmes que de saints personnages d'alors ont prononcés clamantes in deserto contre ce qu'ils nommaient vertueusement du dévergondage.

Mais ces bijoutiers byzantins ont été de médiocres ouvriers, et leurs clients le plus souvent des gens sans délicatesse. Les gemmes sont montées lourdement, suivant les lignes d'une décoration géométrique simpliste ; pierres précieuses ? quelquefois.

Il s'agit, en général, de verres de couleur ou d'émaux, mais la technique du serti est la même dans les deux cas.

Le bâti était préparé à l'avance par l'ouvrier, un peu à la façon dont les dentistes aujourd'hui fabriquent « une couronne en or », c'est-à-dire un fond auquel on soudait extérieurement une courte tige destinée à fixer ce chaton mobile sur le bijou même. La pierre était donc enchâssée dans son alvéole et le bord supérieur de la bête rabattu sur ses flancs afin de la maintenir solidement. Un mince trou percé à la place que devait occuper le chaton recevait alors la petite tige de monture qu'on n'avait plus qu'à river à l'envers du joyau. Il est facile de suivre cette technique sur certains bijoux du moyen âge, retrouvés dans des tombeaux d'évêques, par exemple, lorsque la disparition de quelques pierres a laissé vides leurs alvéoles. Le trésor de la cathédrale de Sens, entre bien d'autres, conserve les fermails de chape sur lesquels le procédé se découvre avec toute sa rudesse.

Avec le temps, le serti devient plus varié, plus orné, ajouré, travaillé à griffes, et cette transformation se produit naturellement lorsque les pierres dures et le diamant lui-même commencent à être taillés à facettes ³², car l'éclat ainsi obtenu exige une plus grande richesse de monture ; d'ailleurs la disposition en arêtes dures permet une prise plus solide du métal sur la gemme.

B. Cellini nous parle, non sans vanité comme toujours, des procédés qu'il employait pour donner plus d'éclat et de valeur aux pierreries ; en réalité, il s'agissait de trucs de lapidaires qui étaient peut-être considérés comme estimables à cette époque en Italie, mais que la corporation des orfèvres-joailliers en France a toujours sévèrement combattus et réprimés.

Dans l'Inde et particulièrement à Jaffna de Ceylan, les bijoutiers indigènes emploient encore maintenant une méthode de sertissage pour les pierres de petite dimension sur d'assez larges surfaces, qui est très ancienne et donne des effets surprenants comme somptuosité discrète. Les Anglais l'appellent gold-embedding et voici en quoi elle consiste.

Sur la surface à décorer on dispose les gemmes en damier au moyen d'un peu de cire, puis l'ouvrier remplit tous les espaces entre elles avec une mince feuille d'or qu'il incorpore graduellement à l'outil avec le fond jusqu'à en faire un solide réseau métallique, dans lequel les corindons sont étroitement sertis.

C'est le seul procédé d'incrustation pour les pierres précieuses qui égale et même surpasse en beauté la splendeur des émaux.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail technique de ce dernier procédé. On sait que l'émail est constitué par une poudre fusible colorée qu'on dispose sur le métal avant de le soumettre à l'action du feu. Elle fond à une certaine température en prenant une consistance et un éclat sui generis, souvent aussi une coloration profonde, une transparence de gemme, et c'est évidemment un des plus beaux procédés industriels que l'art du bijou ait à sa disposition, mais il est assez difficile à appliquer, et l'on peut dire que la mode a toujours suivi assez exactement les fluctuations de la technique.

Connaissance des poudres vitrifiables et de leur température de fusion ; composition d'après ces données

d'une palette d'émaux fondant à la même chaleur, inférieure à celle qui rendrait l'or fusible lui-même ; fixation des poudres colorées sur les surfaces à décorer, tels sont les problèmes élémentaires que l'émailleur doit résoudre.

Le moins simple paraît être celui de la fixation des poudres sur un fond, puisque, même pour des surfaces planes, cette difficulté a suggéré des techniques différentes : cloisonné, champ-levé ou taille d'épargne, et les émaux peints.

Les Égyptiens et le moyen âge n'avaient employé l'émail dans leurs bijoux que sur fonds plats ; mais, dès que la Renaissance eut introduit chez nous le goût de la figure dans la décoration, le problème de l'émaillage sur reliefs devint beaucoup plus compliqué.

Il convient, en effet, de fixer d'abord la poudre d'émail sur les parties à décorer de telle façon qu'elle adhère uniformément, et ne risque pas de s'effriter par endroits en séchant, tandis qu'on achève la préparation de la pièce avant la mise au feu. C'est une question de recettes et de pratiques de métier ; Benvenuto Cellini préconise l'emploi d'une « eau mucilagineuse » dans laquelle auront macéré pendant une nuit au moins « des pépins de poires », mais il en est d'autres, d'ailleurs analogues.

C'est ensuite la mise au feu, opération délicate pour laquelle l'expérience de l'artisan est plus nécessaire que toute donnée scientifique.

Enfin, les ternes poussières qui couvraient le bijou ont coulé en larmes brillantes, et leur glacis diapré enveloppe les reliefs d'or ; mais la surface est encore irrégulière et comme boursouflée par endroits ; il faut la polir.

Les émailleurs de la Renaissance n'employaient pas tous le même procédé pour obtenir ce résultat ; en Italie, par exemple, le polissage s'exécutait à la main, par usure des surfaces d'émail avec de la ponce ou de l'émail pulvérisés ;

c'était une méthode de perfection comme toutes celles qui font appel au travail minutieux et intelligent des doigts.

Mais les orfèvres-joailliers de France et des Pays-Bas avaient inventé, à la même époque, un procédé plus expéditif qu'ils appliquaient communément : après avoir découvert l'émail à la pierre frassinelle, ils remettaient la pièce au feu, jusqu'à ce qu'ils vissent tous les émaux commencer à fondre et devenir pâles. On pouvait alors arrêter l'opération : le bijou était terminé. Mais il est vrai que le retrait au feu n'étant pas identique pour toutes les poudres vitrifiables qu'on emploie, les surfaces brillantes obtenues par ce procédé rapide sont parfois de niveaux un peu inégaux.

Cependant, l'inconvénient ne semble pas avoir été bien grand, lorsqu'on examine les pend-à-col et les demi-ceincts que nos artisans du XVI^e siècle ont exécutés suivant cette méthode

Nous ne saurions terminer ce chapitre sans dire quelques mots sur l'ornementation du métal par la gravure : les jeux de fond, le guilloché (ou guillochage), la gravure proprement dite exécutée au burin, enfin la gravure rehaussée de nielle parmi les plus usités.

Leur technique ne demande pas de description, puisqu'elle n'exige nulle recette particulière de métier, ni tour de main plus ou moins secret : la niellure, seule, a pu, durant quelque temps, être considérée comme un procédé difficile. En réalité, elle consiste en une décoration gravée dont les tailles sont après coup remplies d'une sorte de ciment noir : le nielle ³³, ce qui produit l'effet d'une épreuve en taille-douce tirée sur un papier légèrement brillant.

Le nielle est tout uniment un sulfure métallique ; mais au XVI^e siècle, nulle recette industrielle ne pouvait être simple. Cellini employait, nous dit-il, un mélange d'argent

fin, de cuivre rouge, de plomb et de soufre, et le préparait suivant des rites fort compliqués et fort longs.

En fait, l'opération qui, seule, exigeait une réelle habileté de la part de l'ouvrier était l'encrage de la gravure, c'est-à-dire l'introduction du ciment noir dans l'intérieur des tailles, sa répartition uniforme, régulière dans tous les traits après mise au feu et fusion, la réparation enfin des endroits mal venus et le polissage.

Ce dernier s'exécutait d'abord à la lime pour débarrasser la surface de la plaque du glacié de nielle qui la recouvrait, ensuite au brunissoir enduit de tripoli et de charbon pilé humectés d'eau pour rendre au métal précieux son éclat autour des tailles niellées.

CHAPITRE IV

LES CATÉGORIES ORNEMENTALES DU BIJOU

De coiffure : diadèmes, tiaras, peignes ou épingles. — De visage : anneaux de nez, d'oreilles et de lèvres, — Colliers. — Ceintures. — Bracelets de bras, de poignets et de jambes. — Épingles et fibules. — Bagues, anneaux et cachets. — Flacons, montres, boîtes à parfums, etc.

Nous allons examiner rapidement les formes diverses que les ornements de métal précieux et de joaillerie ont prises au cours des siècles, pour mieux s'adapter aux variations de la « mode » dans le vêtement ainsi qu'aux changements d'habitudes sociales, toujours suivant les incidences, progrès ou régressions de la technique.

Il ne s'agira pas encore du style et de la décoration, mais bien plutôt de la « construction » même des bijoux, de leur armature, si l'on veut ; et cet examen nous conduira sans doute à mieux comprendre les raisons à la fois simples et profondes, impératives et banales, qui obligent un artisan à décorer tel objet d'une certaine manière et non pas d'une autre, qui constituent une sorte d'instinct second à l'ouvrier individuellement et à la collectivité entière d'un même peuple, pour une même époque, et qui finalement se condensent en une synthèse que nous nommons : le style.

Statue de sainte (Allemagne, XV^e siècle) parée d'une
ferronnière, d'un collier, de fermail au manteau et d'une
ceinture orfèvrée.

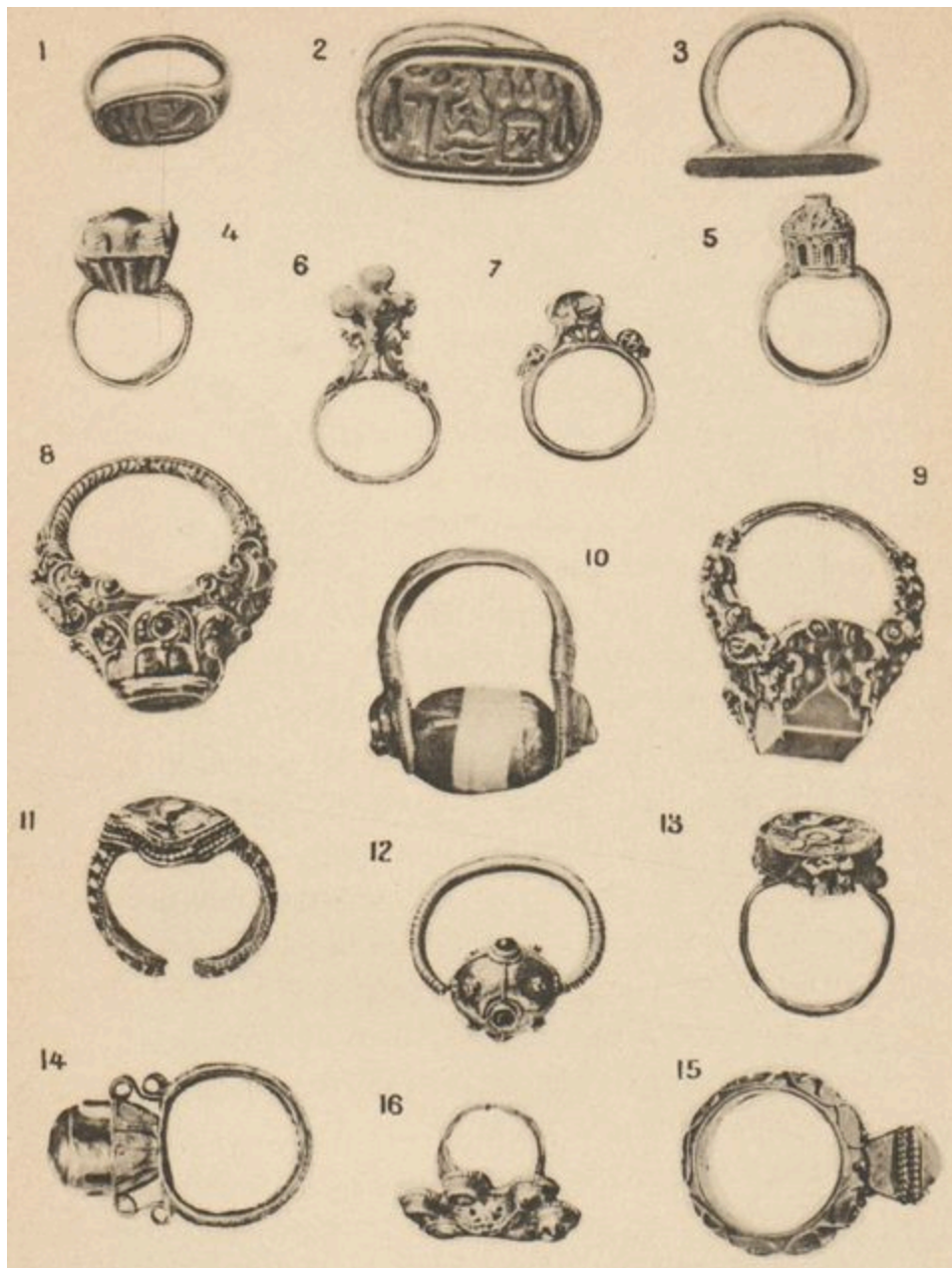
(Cliché Giraudon).



PL. XVIII

- 1, 2, 3. — Egypte, époque saïte. — 4, 5. — Syrie.
 6, 7. — Bagues mauresques. — 8, g. — XV^e siècle.
 10. — Egypte.
 11, 12, 13, 14, 15. — Bagues franques et burgondes, V^e et VI^e
 siècles.
 16. — Bague dalmate.

(Clichés Giraudon).



Depuis qu'il y a des hommes et qui ont besoin d'ornements pour marquer leur puissance, depuis qu'il y a des femmes et qui ont envie de bijoux, afin de mieux signaler au désir masculin la valeur de leurs charmes, il n'est guère une partie du corps humain pour laquelle, à une époque quelconque de l'histoire, n'ait été créé un bijou spécial.

Mais comme aussi les intempéries et la civilisation ont rendu nécessaires les vêtements, le nombre des catégories de bijoux tend à se restreindre, tandis que s'en multiplient les formes secondaires, selon le rythme des modes changeantes pour répondre aux besoins nouveaux d'un luxe plus raffiné.

Nous devons d'abord admettre, pour mémoire, parmi les bijoux de tête, un ornement qui ne fut pas dès l'origine un joyau par lui-même à la vérité, mais qui l'est devenu peu à peu ; le nom d'ailleurs en est demeuré aux insignes de la royauté et de certaines dignités religieuses : c'est le diadème.

Chez tous les primitifs, un même instinct pousse celui qui est le chef à « pousser » sa tête au-dessus des autres, comme disent les noirs, ou, du moins, à la signaler au respect par quelque marque éminente du pouvoir ; de nos jours encore, n'est-il pas permis de penser que les galons dont s'agrémentent nos coiffures militaires ne sont que des formes dégénérées du diadème ? Dégénérées... cela s'entend du point de vue étroit de M. Josse, orfèvre, car, par ailleurs, les hommes n'ont pas réussi, malgré leurs efforts durant de nombreux siècles de civilisation, à faire que les distinctions sociales soient devenues très différentes de ce qu'elles ont été dans les organisations primitives.

Le diadème, dans notre monde méditerranéen, a commencé par être ce bandeau d'étoffe blanche qui distinguait les rois et les prêtres en Orient, et dont les

successeurs d'Alexandre avaient rapporté, prétend-on, l'habitude à leur retour en Grèce.

Il semble pourtant que la mode en existât dès longtemps pour les vieillards de l'Hellade (surtout quand ils étaient chauves), et que le diadème fût ainsi devenu l'insigne des hommes vénérables. Il l'est demeuré, de nos jours encore, en Éthiopie, par exemple, ce pays que sa situation géographique a confiné dans l'esclavage des traditions ; un haut bandeau blanc en manière de turban rigide y distingue les allaquaotch coptes : prêtres ou dignitaires monastiques. Mais ce n'est pas non plus un véritable diadème.

Pour celui qui devait devenir la couronne des souverains, le processus de formation semble avoir eu comme première phase un enrichissement du bandeau avec des appliques d'orfèvrerie analogues à celles qui décorent aujourd'hui la chéchia du bey de Tunis ou le tarbouch de gala du roi d'Égypte. Puis un cercle d'or a remplacé le ruban de laine et aussitôt les ornements pouvant être fixés ont pris une valeur rythmique de décoration ; nous avons eu alors le diadème des empereurs byzantins.

Il ne nous en reste plus que des images dessinées ou peintes, en certaines miniatures de manuscrits grecs, à la Bibliothèque nationale par exemple. Nous pouvons constater que la forme s'en modifia notablement à partir du bandeau primitif jusqu'à devenir la couronne fermée des empereurs, et les différentes sortes de couronnes nobiliaires qu'ont portées les seigneurs à l'époque féodale ; le diadème impérial était garni de bandelettes orfèvres et de pendeloques en pierres précieuses. Il était composé de lames en or battu, rehaussées d'ornements au repoussé et de gemmes, et c'était un bijou fort lourd, les ouvriers n'y ménageant pas le métal, par respect pour le prestige souverain..

Les couronnes militaires dont nous avons déjà parlé appartiennent mieux au domaine de l'archéologie qu'à celui

de l'histoire du bijou, car elles ne sont guère plus des œuvres d'art que la plupart des couronnes funéraires étrusques ou mycénienes, même lorsqu'elles sont en or. Nous n'en parlerons pas ici.

Mais nous devons évoquer les tiaras, cette variante orientale très ancienne du diadème, que notre Occident moderne a conservée avec la tiare des papes catholiques ou celles des métropolitains orthodoxes ; évoquer sinon les enseignes de nos coiffures militaires actuelles (car ce ne sont plus des bijoux, mais de simples plaques de cuivre estampé), du moins celles qui sous le nom « d'enseignes de chaperon » ont été au moyen âge et jusqu'à la fin de la Renaissance un délicat ornement — émaillé ordinairement au XVI^e siècle — pour la coiffure des hommes et celle des femmes.

Les femmes aussi, nous l'avons dit, ont porté la couronne, mais cela resta exceptionnel. Leur puissance n'est pas tant d'autorité que de beauté ; et... les bijoux qui ont été créés spécialement pour elles sont, en général, plus simples à la fois et mieux faits pour rehausser le charme d'un visage et mettre en valeur l'éclat d'une chevelure. Sans doute est-il encore des pays où la dignité maternelle — celle des femmes qui ont eu un fils ! — s'impose au respect de tous par le port d'un bijou spécial. Ainsi, près de nous, dans les montagnes de Kabylie, les jeunes mères, à la naissance de leur premier enfant mâle, sont-elles fières de piquer sur leur turban, au-dessus du front, cette plaque d'argent émaillé, en forme de fermail à cercle très large, qui va les distinguer des autres femmes, et dont les six pendeloques, — juste autant que de doigts à la main de Fatmah ! — posent avec une mobilité paisible leurs grosses perles de corail sur l'arc tendu des sourcils).

Mais la plupart des bijoux analogues que les femmes ont portés sur le front ou dans les cheveux n'avaient d'autres

prétextes que la coquetterie. Ainsi, le diadème des grandes dames byzantines et celui qu'avaient porté avant elles les élégantes de la Grèce pour fixer leurs résilles d'or, ou les matrones de Rome vers la fin de l'Empire ; ainsi les ferrennières qu'adoptèrent les bourgeoises de France, d'Allemagne ou d'Italie vers le milieu du XV^e siècle, bijoux charmants, joyaux de pierreries ou simples gemmes précieuses, montés sur ruban et parfois sur une chaîne d'or, qui se portaient au milieu du front. Leur utilité première — mais bien vite la signification s'en perdit — avait été de retenir les cheveux sous le hennin ou le voile, alors que les femmes avaient pris l'habitude de les porter épandus sur les épaules. Évoquer à ce propos le tableau de Léonard de Vinci au Louvre qu'on appelle précisément (par une méprise de langage passée en coutume) la Belle Ferrennière, serait un simple truisme.

Rappelons aussi que cette mode seyante subsista longtemps, pour des raisons analogues d'utilité, chez les Musulmanes du nord de l'Afrique ; seulement la ferrennière s'était transformée en rivière de diamants ou en un bandeau composé de rectangles de joaillerie posés sur le front.

Aujourd'hui, le luxe des bijoux est moins grand que jadis chez les riches Koulougis, et leurs femmes commencent à se faire couper les cheveux à la mode de chez nous ; bientôt la ferrennière musulmane aura vécu.

Cependant la mode des cheveux épars sur les épaules n'est guère « pratique » avec un vêtement couvrant le torse, à moins que les femmes ne les protègent par un voile ou un foulard. Les peuples qui n'ont pas les cheveux laineux et courts ont inventé très rapidement, semble-t-il, les épingles et les peignes destinés à les relever sur la nuque. Chez ceux dont les cheveux sont crépus, certaines peuplades, les Issas, par exemple, connaissent encore, — dirons-nous un bijou ? — de la même famille, dont l'utilité

est évidemment limitée par certaines contingences de climat et d'hygiène : c'est un grand peigne ou plutôt une épingle ordinairement en bois travaillé, que les hommes aussi bien que les femmes, portent piqués dans la chevelure à la place du chignon. C'est, — comment pourrais-je expliquer la chose correctement ? — un ornement utilitaire analogue aux gratte-dos en ivoire qu'emploient chez nous, paraît-il, certains raffinés ; manié d'un geste délicat par une main experte, on le dit souverain contre la démangeaison causée par les parasites qui pullulent dans ces toisons grasses.

Dans notre microcosme méditerranéen, il semble que les femmes grecques aient les premières employé les épingles à cheveux. Les peintures de vases nous en montrent de nombreux exemples et le type primitif paraît avoir été constitué par une aiguille de bois, de métal ou d'ivoire qui rappelait un peu celles qu'on emploie aujourd'hui chez nous pour travailler la laine, ou dont les Chinoises usent encore pour se coiffer. Une des extrémités était décorée sur une certaine longueur par des nœuds ou des rondelles paraissant enfilées perpendiculairement à l'axe de l'épingle.

Hérodote raconte, et Pierre Louys s'est appuyé sur son autorité pour dramatiser un épisode de son Aphrodite — que les dames grecques s'en servaient fréquemment soit pour corriger leurs esclaves dans un moment de colère, soit encore, — mais il ne s'agissait plus sans doute, alors, de grandes dames ? — pour se venger d'une rivale ou terminer une querelle amoureuse.

La décoration de ces épingles a naturellement évolué vers la richesse du travail et de la matière, depuis les contemporaines de Périclès jusqu'aux Grecques d'Alexandrie ; la fantaisie des clientes aussi bien que celle du décorateur s'y sont donné libre carrière, davantage peut-être que dans d'autres bijoux de la même époque, pour cette raison surtout que, n'ayant pas d'utilité propre,

cette tête de l'épingle pouvait recevoir n'importe quels ornements, pourvu qu'ils fussent assez légers.

On cite souvent comme exemple de cette liberté que les artisans grecs prenaient, pour la décoration des bijoux, une épingle dont la tête est constituée par une tablette que chargent cinq petites urnes d'or. C'est discutable comme résultat esthétique, mais cela donne, en effet, l'impression d'un bijou bien personnel, d'un caprice de femme en or ciselé.

D'autres portent des figurines d'Éros, des représentations d'animaux, des cavaliers, des fleurs... ; l'orfèvre suivant volontiers les suggestions de sa cliente ; elle-même, petite chose frivole, ou matrone simpliste, ne voyaient rien d'étrange à ce que fût fixée dans les métaux travaillés avec art leur fantaisie d'un moment.

Les épingles de cheveux ont disparu comme bijoux d'ornement avec nos modes occidentales ; jusqu'au début du XIX^e siècle tout au moins, mais à ce moment, elles ont évolué en peignes de coiffure fort riches, souvent étranges parfois, comme les peignes « à la girafe » sous la Restauration, et plus près de nous, en « barrettes » qui sont plutôt des fibules.

Ces dernières sont des épingles aussi, et les Grecs déjà leur donnaient le même nom aux unes comme aux autres, tant il est vrai que le sens d'un mot reste d'autant plus vague et plus extensible qu'il désigne un objet utile au plus grand nombre, ce qui cause d'ailleurs de graves perplexités aux érudits de l'avenir.

Les fibules antiques, sous un vocable plus euphonique peut-être, ne sont que de vulgaires épingles de sûreté ou « de nourrice ». Mais nos siècles utilitaires ont cessé de les décorer jusqu'au jour où les femmes ont repris le goût de l'art pour l'art et du bijou sans nécessité vestimentaire : ce jour-là on a inventé les broches.

La vertueuse épouse de « Mossieu Prudhomme », en la première moitié du XIX^e siècle, ne portait plus de peplos dont elle dût rattacher à l'épaule les plis, mais sur les chastes rotondités de son corsage, un ornement de métal encadrait souvent le portrait de l'époux en garde national ou du fils en lycéen avec un chapeau haut de forme. C'était un bijou affreux.

Parmi les fibules, même les plus anciennes, on rencontre au contraire, très fréquemment, ce sens du rythme plastique que les primitifs possèdent souvent mieux que nous. S'il leur manque parfois, même en musique, la science des modulations expressives, l'instinct du rythme leur fait rarement défaut. Qu'on examine plutôt, au Musée de Saint-Germain, les fibules mérovingiennes en bronze qui par fortune sont restées à peu près intactes, et l'on sera frappé de l'aisance avec laquelle un artisan primitif, travaillant avec des outils rudimentaires, a réalisé au marteau les courbes les plus élégantes, depuis l'épingle simple, filiforme et sans « corps » décoratif, jusqu'à celle qui présente aux regards une sorte de carapace richement ornée de motifs repoussés dans le métal et de gemmes serties.

Portrait d'Eléonore d'Autriche, reine de France.

(Cliché Giraudon).

A noter la façon dont pendant plus d'un siècle les femmes ont porté les sautoirs en perles fixés au milieu de la poitrine par un médaillon.

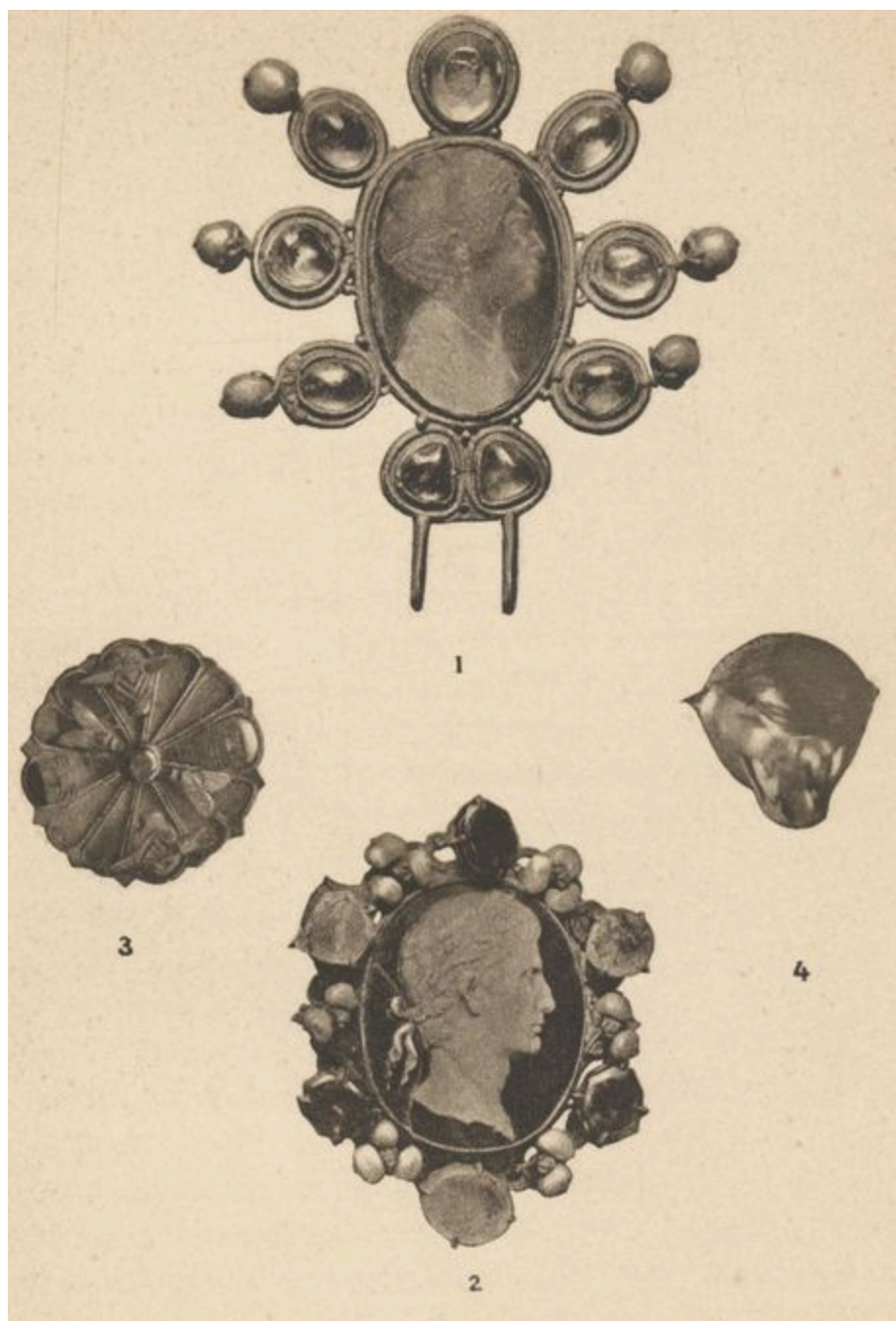


1, 2. — Julia, fille de Titus, et Auguste. Camées antiques.

Montures des XII^e et XIV^e siècles.

3, 4. — Broche et applique en or (Bas-Empire).

(Clichés Giraudon).



En Sicile, la fibule apparaît pour la première fois à une époque beaucoup plus ancienne, vers la fin du deuxième millénaire avant J.-C., et non comme une production autochtone, mais bien comme un produit égéen importé. Ce serait donc à l'admirable civilisation minoenne qu'on pourrait faire remonter l'invention de ce bijou, du moins en ce qui concerne notre monde méditerranéen ; et nous pouvons constater que dès les origines, le type primitif s'est modifié et compliqué en cent formes diverses.

Aussi bien on pourrait écrire une monographie fort intéressante de la fibule. Le principe du ressort une fois trouvé, l'artisan pouvait s'abandonner à sa fantaisie ; on en créa un grand nombre certainement, car c'était un bijou qui restait modeste autant qu'il était nécessaire ; les femmes pouvaient les perdre, en posséder tout un « jeu », en changer suivant l'heure du jour et la couleur de leur esprit.

Il serait vain — et assez pédantesque ici — de tenter une classification chronologique précise des formes de la fibule dans l'antiquité. Évidemment la mode changeait avec les années, même en Grèce, par exemple, mais néanmoins, c'est la fantaisie de la cliente et l'imagination de l'artisan qui sont restées, comme nous le rappelions tout à l'heure, le facteur important dans la trouvaille des formes décoratives.

N'imagine-t-on pas le mime qu'Héronidas aurait pu écrire à ce sujet, pour faire suite à celui dans lequel il nous montre plaisamment le pauvre cordonnier Kerdôn cherchant en vain à satisfaire les désirs d'une élégante trop exigeante ?

Le décor mettrait en scène quelque bourgeoise d'un faubourg d'Athènes arrêtée devant le fourneau d'un orfèvre ambulante. L'homme est assis à terre, au milieu de son attirail de menus outils rangés proprement dans des coffrets : des creusets attendent le métal précieux ; des pots de terre soigneusement bouchés contiennent le borax

qui aide l'or et l'argent à fondre, ainsi que de la soudure préparée. Dans un pli de sa tunique, il cache en des sacs de cuir quelques pierres de couleur qu'il destine à ces clientes mal affinées qui préfèrent une apparente richesse à la beauté du travail.

La femme parle.

Oui, c'est une fibule qu'elle désire. Elle a perdu la sienne et, qu'il voie, aujourd'hui il lui faut rattacher sa tunique avec une épine jusqu'à ce que cet honnête artisan aimé des Dieux ait consenti à lui en fabriquer une plus belle. En or ? Non, elle n'est pas assez riche, mais en argent plutôt. Cependant, elle ira jusqu'à trois drachmes pour l'objet, mais elle voudrait que le corps de l'épingle représentât un jeune cavalier sur son cheval, pareil à celui qu'elle vit, beau comme Apollon lui-même, au milieu du cortège, le jour qu'elle était montée avec une amie voir passer la procession des Panathénées, sur la route de l'Acropole.

— Trois drachmes, c'est trop peu !

— Trop peu, mais combien donc va-t-il entrer d'argent dans un bijou si petit ?

— Écoute, tu es une femme raisonnable, je le vois, et je veux te faire une fibule digne de toi ; car tu es jolie et l'on sent que la Déesse t'a aimée dès avant ta naissance ! Dans l'épingle à laquelle je songe, il entrera sûrement deux drachmes d'argent fin, pas un grain de moins, et que Zeus me foudroie si je mens ! Or, pour faire le cavalier, le beau jeune homme des Panathénées avec son cheval, ne voudras-tu pas, — tu es bonne puisque tu es jolie ! — que le pauvre artisan ait une drachme pour ce travail ? C'est une chose difficile que tu me demandes là et les Dieux n'ont pas donné à chacun de savoir reproduire la vie.

— Je le sais, orfèvre, et je voudrais payer ton talent à son prix, cependant il me faut marchander et j'en rougirais presque. Enfin ! Tu me promets du moins que ce sera une belle chose, et dont mes amies crèveront d'envie ? Mon

mari est gourmand et je lui raconterai que le prix des poulets a beaucoup augmenté ce matin sur le marché.

Les hommes grecs n'employaient la fibule que pour attacher leur manteau, tandis que les femmes en usaient aussi pour leurs tuniques de dessous. Souvent elles en portaient une sur chaque épaule, et même à partir du III^e siècle, d'autres fermaient le vêtement le long de la cuisse.

KHELALA ALGÉRIENNE
Anneau mobile sur l'épingle.
FIG. 5.



FIBULE DU DAGHESTAN
Épingle mobile sur l'anneau.
FIG. 6.



Les Celtes ont créé une forme de fibule spéciale dont on retrouve la forme encore aujourd'hui dans les b'zaïm de

l'Afrique du Nord. Ici, l'épingle n'est plus enroulée sur elle-même en un point de sa longueur pour former ressort, la pointe ne vient pas s'abriter dans un repli du métal à l'extrémité de l'arc formé par le corps de la fibule ; mais elle se présente comme un diamètre mobile du bijou semblable à un bracelet ouvert sur lequel il peut glisser au moyen d'un anneau (fig. 6).

En dégageant l'épingle par l'ouverture du cercle, on peut saisir l'étoffe et la traverser. Il suffit ensuite de relever la pointe pour la placer sur l'une des extrémités du cercle, et de tourner légèrement celui-ci pour que l'ensemble soit fixé d'une façon stable.

Lorsqu'on veut détacher l'étoffe, on n'a qu'à ramener l'ouverture du cercle en face de la pointe de l'épingle ; elle se libère naturellement.

Quand les vêtements souples et les draperies firent place, vers le IV^e siècle, à des formes plus rigides, constituées par des étoffes riches et épaisses, brodées ou raidies d'orfrois, alourdies de gemmes, les fibules élégantes disparurent peu à peu.

Le bijou qui les remplaça fut l'agrafe, cet ornement guerrier que les Celtes et les Germains surtout avaient employé jusque-là pour leurs ceinturons ; la forme extérieure en fut très variable, mais l'ornementation presque toujours riche, car la surface nécessaire pour que les deux plaques fussent fixées solidement à l'étoffe, et pour que le mordant de la boucle fût assez résistant lui aussi, se prêtait tout naturellement à la décoration. Agrafes laïques ou fermails de chapes pour les religieux, ce sont en général, des bijoux enrichis de pierreries qui se souviennent de leur origine nordique. Nous en étudierons plus loin quelques formes caractéristiques jusqu'à celle plus humble conservée encore aujourd'hui pour les plaques d'argent qui en Poitou ferment les capes féminines, et

qu'on voit quelquefois aussi sur certaines pèlerines ecclésiastiques.

AGRAFE DU DAGHESTAN.

Le spirale fait ressort sur le pli de l'étoffe.

FIG. 7.



Les bijoux que nous venons d'énumérer ne sont pas de pur ornement ; nous allons en considérer quelques autres qui n'ont, au contraire, pas d'autres raisons d'être que de satisfaire la vanité des hommes ou la coquetterie féminine. Nous retrouverons ensuite les ornements tels que châtelaines, anneaux, boutons et montres que la nécessité inventa, et qui ne devinrent bijoux ou bijoux que dans les époques de civilisation, où la richesse et la pauvreté distinguent les individus entre eux mieux que ne font les catégories sociales établies sur le rang et la naissance.

Presque tous les bijoux portés sur le visage présentent ce caractère d'être sans utilité, sinon d'embellissement ; certains d'entre eux n'ont jamais franchi les frontières de leur pays d'origine, tel ce bouton de narine en or ou en pierreries, que les femmes hindoues de certaines castes portent encore maintenant ; un simple chaton de filigrane, une gemme s'appuie sur la narine grâce à un anneau très petit qui traverse le cartilage, et l'effet en est à la fois barbare et charmant. J'écrivais tout à l'heure que celui-là est bien un bijou de simple ornement, et voici que je ne puis résister cependant à en évoquer l'origine utilitaire, telle que je la subodore, me souvenant combien inférieure encore est la situation de la femme là-bas, aujourd'hui et surtout jadis ! On rencontre fréquemment dans ces régions

des zébus qu'un anneau fixé dans un des naseaux permet de conduire ou d'attacher avec une corde !...

Il ne semble pas que les boucles ou pendants d'oreilles aient eu la même origine, du moins chez tous les peuples ; la petite mutilation qu'il est nécessaire de faire subir au cartilage en le perçant permettrait cependant de le supposer, si les hommes aussi bien que les femmes n'en avaient porté en Orient, où cette mode a été toujours répandue, si même elle n'y a pris naissance.

a) Boucle phénicienne. — b) Boucle chaldéenne. — c) Anneau de cheveux à grains. — d) Pendant syrien antique.

FIG. 8.



En Grèce, les femmes ne les ont pas connues à la belle époque. Aux environs de l'ère chrétienne, dans les provinces helléniques d'Asie Mineure, qui étaient fortement imprégnées d'orientalisme, quelques-unes portèrent des pendeloques fort lourdes et compliquées comme celles qui proviennent d'Olbia, et qui semblent dériver plutôt des cache-oreilles phéniciens que des anneaux décorés usités en Perse et dans l'Inde.

Les Romaines les adoptèrent à l'imitation des Étrusques, et la forme n'en changea guère aussi longtemps que le goût du luxe n'eût pas introduit les gemmes pesantes dans leur décoration. Les bijoutiers romains s'ingénierent alors à résoudre le problème de conserver à ce bijou l'apparence « confortable » qui plaisait aux matrones, tout en ne

l'alourdisant pas trop. Dans ce dessein, ils ont tenté à peu près toutes les combinaisons possibles ; et quand, dans nos pays occidentaux, la Renaissance en ramènera la mode, nos orfèvres n'auront guère le loisir de découvrir des nouveautés de forme bien originales avant d'en arriver au bouton d'oreille en brillants qui caractérise assez précisément la psychologie de nos sociétés actuelles.

Les premiers chrétiens condamnèrent la boucle d'oreille, car ils réprouvaient, comme on sait, toute mutilation de la chair ; les invasions barbares en ramenèrent l'usage, mais il fallut attendre le XVI^e siècle chez nous pour le trouver répandu ; à ce point d'ailleurs, que les hommes raffinés s'essayèrent alors à en porter aussi bien que les femmes, et non pas seulement dans le cercle un peu spécial des « mignons » du roi, mais tous les élégants et les « muguets » de cour.

La technique la plus élémentaire pour la construction de cet ornement consiste en un anneau ouvert avec une extrémité simplement taillée en pointe pour traverser le cartilage. Mais il faut encore le fixer et protéger l'oreille contre la piqure de la pointe si le bijou tourne, ou pendant le sommeil : l'anneau se termine alors à l'un de ses bouts par une boucle obtenue en repliant le fil sur lui-même, et fixée en enroulant deux ou trois spires de ce même fil autour de la tige ; à l'autre, la pointe est tordue en forme d'hameçon ou de petit crochet ; c'est lui qui, après avoir traversé le lobe de l'oreille, ira se fixer à forcement dans la bouclette, fermant ainsi l'anneau. Les joailliers modernes ont perfectionné ce système en réalisant la « brisure », c'est-à-dire, grâce à une minuscule charnière, le montage du fil qui traverse l'oreille sur le corps même du bijou ; mais le principe de la fermeture est resté le même. La fixation se fait par un écrou mignon circulant sur la tige filetée, quand il s'agit d'un bouton en joaillerie destiné à

s'appliquer étroitement sur la chair, comme la mode en existe aujourd'hui.

Pl. XXI

François duc d'Alençon, XVI^e siècle, portrait par Fr. Clouet au Musée de Chantilly.

(Cliché Giraudon).

La Renaissance française a été le règne de la perle. Les boutons du justaucorps eux-mêmes en sont ornés.



Pl. XXII

Portrait de jeune femme, par J.-B. Isabey, 1798.
Pendeloques de perles aux oreilles. Un cercle d'or uni au
poignet.

Elle vient de retirer de son cou la chaîne qui soutient le
médaillon du « cher absent », car c'est « une épouse vertueuse
et sensible ».



Les Phéniciens connaissaient une autre sorte de fermoir pour boucles d'oreilles, dans laquelle le crochet se trouvait à la partie inférieure de l'anneau. Un motif de décoration en or travaillé ou en joaillerie soudé sur le bijou assure la position constante du crochet derrière le lobe, permettant ainsi de l'ouvrir facilement, soit pour le retirer pendant la nuit, soit pour changer les pendeloques qui sont enfilées par une large bélière sur l'anneau.

On rencontre enfin une autre forme-type de couvre-oreilles minuscule, qui devait emboîter le lobe du cartilage, et s'y fixer par la pression ou encore par une petite tige ouvrante à fore ment fixée en arc de cercle sur le bord supérieur du bijou. Certains exemplaires du Louvre présentent cette disposition, mais à d'autres, au contraire, elle fait défaut sans qu'aucune trace de soudure permette même de supposer que cette tige ait pu exister à une époque quelconque.

La forme générale est celle d'une feuille d'or repliée en forme de barillet, ou plutôt en forme de gouttière profonde. L'aspect du bijou vu de face est donc celui d'une bandelette de métal assez large et généralement très ornée par un travail à plat en grènetis, cordons ou bossettes, la décoration restant la même en avant et en arrière.

La femme grecque qui le portait devait sans doute introduire le bout de l'oreille dans la gouttière d'or et par une pression des doigts la refermer sur le cartilage, pour l'y maintenir. L'explication, tout évidente lorsqu'il s'agit d'un bandeau ouvert à ses deux extrémités latérales, devient plus hypothétique, quand le petit barillet d'or est fermé, sur les côtés, comme il semble que ce soit le cas dans nombre d'exemplaires.

Aux temps modernes, pour les civilisations européennes, et de tout temps pour le lointain Orient, la joaillerie vient embellir les pendants d'oreilles ; leur richesse, la complication de leurs formes ont toujours dépendu — est-il besoin de le rappeler ? — des modes de la coiffure et du

costume, du moins aussi longtemps que les femmes ont conservé l'instinct de ce qui sied à l'harmonie de leur visage, assez pour ne pas porter, par exemple, de longues boucles d'oreilles en pendeloques lorsqu'elles ont les cheveux courts....., comme nous l'avons vu récemment en France.

De même, faut-il condamner au nom des lois informulées mais précises du rythme plastique, la mode des longs colliers de verroterie pour nos femmes avec leurs costumes de ville actuels : non parce que la matière en est le plus souvent vulgaire, non parce que leur couleur est parfois brutale, mais bien parce que leur souplesse, ne trouvant aucune ligne du corps à préciser, pend lamentablement comme un bijou à « l'accrochez-moi ça » au lieu de participer de façon vivante à la vie des mouvements.

On ne manquera pas d'objecter qu'un objet de parure n'est pas, ne peut pas être toujours une œuvre d'art, et nous en sommes nous-mêmes convenus ; on a même rappelé que, jusqu'à la Révolution, les merciers-joailliers en France pouvaient vendre nombre de bijoux en cuivre doré, en argent ou même en or, laissant aux seuls bijoutiers-joailliers la vente des véritables joyaux.

Mais un collier, doit-il être estimé comme une parure de prix plutôt que pour sa valeur d'œuvre d'art ?

Négligeons, pour un moment, l'habileté du lapidaire qui a taillé les brillants destinés à une « rivière » précieuse, qui a su en faire valoir la pureté, l'éclat, y éveiller, pour ainsi dire, les flammes mystérieuses jusque-là prisonnières, et le travail du joaillier-sertisseur nous apparaîtra presque secondaire ; la beauté du bijou sera une « valeur d'écrin » — comme il y a pour les financiers des valeurs de portefeuille.

Jusqu'au jour, cependant, où les joyaux de pierreries ont été ainsi transposés en ornements pour coffres-forts, le collier fut amoureuxment travaillé par les artisans : c'est peut-être un des ornements les plus faciles à réaliser,

puisque'il suffit de perforer des coquilles ou des pierres pour en posséder les éléments suffisants ; c'est aussi peut-être celui qui nous fait le mieux comprendre combien modeste est la vertu esthétique nécessaire chez un artisan bijoutier, indépendamment de l'adresse manuelle.

Le Louvre, les galeries ethnographiques du Musée du Trocadéro nous montrent des modèles charmants de colliers, constitués par de simples pierres de couleur, ou des perles de verroterie enfilées ; les uns fabriqués sur les rives du Nil au temps des Pharaons, les autres qui ont fait la joie des Indiennes du Chili et de la Colombie, ou tressauté sauvagement sur les épaules des négresses de l'Oubanghi, les soirs de grand tam-tam.

A la différence près des matières qui les composent, les unes fabriquées dans le pays même, les autres importées ; — et cela représente seulement une inégalité de développement industriel ! — le sentiment artistique est le même.

Il est probable que souvent, dans l'antiquité, les femmes elles-mêmes fabriquaient leurs colliers modestes, comme les kabyles encore aujourd'hui en composent d'étranges avec une sorte de pâte brune faite d'une pâte de clous de girofle qu'elles modèlent en forme de boutons de fleurs, du bout de leurs doigts rougis au henné.

Mais, dans les sociétés primitives, le collier est aussi l'ornement des chefs ; sa forme est alors plus robuste ; tantôt simple anneau de bronze ou de métal précieux, tantôt composé par deux gros fils métalliques tordus ensemble, à la façon d'une corde ; parfois chargé d'ornements, de plaques, qui chez certains peuples, comme les anciens Aztèques, ont pris les dimensions d'un véritable pectoral-cuirasse (si du moins nous savons interpréter correctement les statues qu'ils nous ont laissées.) Le torques antique semble avoir été fort répandu ; les Romains en usaient eux-mêmes comme d'un insigne militaire, — une fourragère individuelle ! — et l'ont trouvé

en Gaule lors de leur conquête, porté si communément par les guerriers celtes que les sculpteurs romains de la colonne Trajane ont fait de ce bijou comme la marque ethnique distinctive des peuples vaincus. Les Asiatiques, d'ailleurs, s'en paraient aussi.

Le fermoir orfèvré des colliers, aussi bien celui des torques que des bijoux féminins, n'a connu pendant des siècles que deux types, fort simples l'un et l'autre : le plus ancien qu'on rencontre en Égypte aussi bien qu'en Grèce s'inspire du nœud qu'on peut former avec les extrémités d'un cordon. Le fil qui supporte les perles se termine d'un côté par une boucle, par simple repli sur lui-même et enroulement suivant le procédé employé si longtemps par les Égyptiens pour la monture de leurs chatons d'anneaux, ou par soudure d'un motif ornemental supportant la bélière.

L'autre extrémité se termine par un simple fil métallique, celui même sur lequel sont enfilés les éléments du collier, ou encore une tige soudée sur un motif ornemental symétrique de celui qui porte la boucle. Pour fermer le bijou, on passait le fil dans la bélière et le rabattait ensuite, en lui donnant deux ou trois tours de spires sur lui-même. C'est ce que l'on nommait un nœud d'Hercule.

Est-il nécessaire de noter que le procédé n'était pas sans inconvénient ? Le fil, malgré sa souplesse relative, devait casser rapidement ; il fallait recourir à l'ouvrier, et les réparations laissaient sur le bijou la trace de la blessure.

Le second mode de fermeture employé dans l'antiquité pour les colliers fut le crochet fixe en forme d'S ou d'hameçon à la place du fil souple qu'on passait dans la boucle. Les Romains, plus soucieux de perfectionnements pratiques que de raffinement esthétique, ont su réaliser, à partir de ce principe, tous les types secondaires qui ont été fabriqués, depuis lors, jusqu'à l'invention du fermoir à ressort actuel.

Bien qu'il ne s'agisse pas vraiment d'un fermoir, mais d'un simple procédé de fixation du collier funéraire, sur la poitrine des momies, il convient d'expliquer ici comment les Égyptiens ont conçu, construit et employé l'ousekh, cet ancêtre de nos anneaux brisés.

Les vitrines du Louvre contiennent en grande quantité des exemplaires de ces anneaux.

Ils sont, en général, fort lourds, épais, en pierre, en cornaline, en pâte de verre, parfois même en or, ces derniers plus petits et faits en feuilles de métal estampé par raison d'économie (fig. 9).

Il est probable que l'étoffe des bandages de la momie était pincée dans le cercle de Panneau, l'ouverture servant à l'y introduire ; un bout de bois placé ensuite intérieurement et perpendiculairement à la fente, assurait la fermeture.

Il est assez étrange que les fouilles de Phénicie nous aient livré quelques anneaux semblables. Leur emploi n'aurait donc pas été exclusivement funéraire.

Agrafes de colliers funéraires, Ousekh ? (Égypte).

FIG. 9,



Cependant, les perles qui constituent l'élément primordial d'un collier ne se prêtent qu'à un nombre de combinaisons restreint, lorsqu'elles sont enfilées simplement.

Sans doute, on peut les varier en mélangeant des couleurs différentes sur le même fil, — et c'est le procédé le plus rudimentaire, celui du moins qui correspond à une moindre culture artistique ; — on peut composer des sortes de rubans en juxtaposant plusieurs rangs de couleurs

diverses comme l'ont fait souvent les Égyptiens et le font encore certaines tribus indiennes de l'Amérique du Sud ; le goût de l'artisan, son imagination, si l'on préfère le mot, peut s'y exercer plus activement, inventer des types, suivant une fantaisie plus marquée que dans la première technique.

Il s'agit encore là néanmoins d'agencements qui ne réclament pas impérieusement l'adresse d'un ouvrier ; nous n'en parlerions peut-être pas, si nos galeries de bijoux anciens n'en possédaient un très grand nombre de semblables, et surtout si la disposition de plusieurs rangs de perles en manière de rubans n'avait conduit les Égyptiens à employer parfois, dans ce cas, un mode de fermeture analogue à celui des bracelets ([fig. 10](#)).

Mais une technique dont l'examen s'impose ici, au moins brièvement, est celle de la chaîne ; car chez les Romains, par exemple, et chez nous depuis le haut moyen âge, elle n'a pas servi seulement à relier entre eux les divers motifs du collier, mais en a constitué elle-même l'élément principal, de telle sorte que les orfèvres se sont attachés particulièrement à en varier les combinaisons et à en perfectionner la fabrication délicate, qui dépend, d'ailleurs, bien plus de la dextérité et de la minutie de l'ouvrier que de son goût artistique.

Le type de chaîne le plus simple, celui qui a dû être employé le premier, l'emmaillage anneau sur anneau, est aussi celui qui convient le mieux pour réunir les perles dans un collier, ou des pierres serties. Dans ce dernier cas, un anneau ouvert est soudé sur chaque bête, et fermé au chalumeau après emmaillage ; lorsqu'il s'agit de globules percés, la tige de métal, repliée en forme de boucle à l'une de ses extrémités, traverse la perle ; on la replie alors à l'extrémité libre en forme d'S également et voilà un élément prêt à être accroché à l'élément voisin.

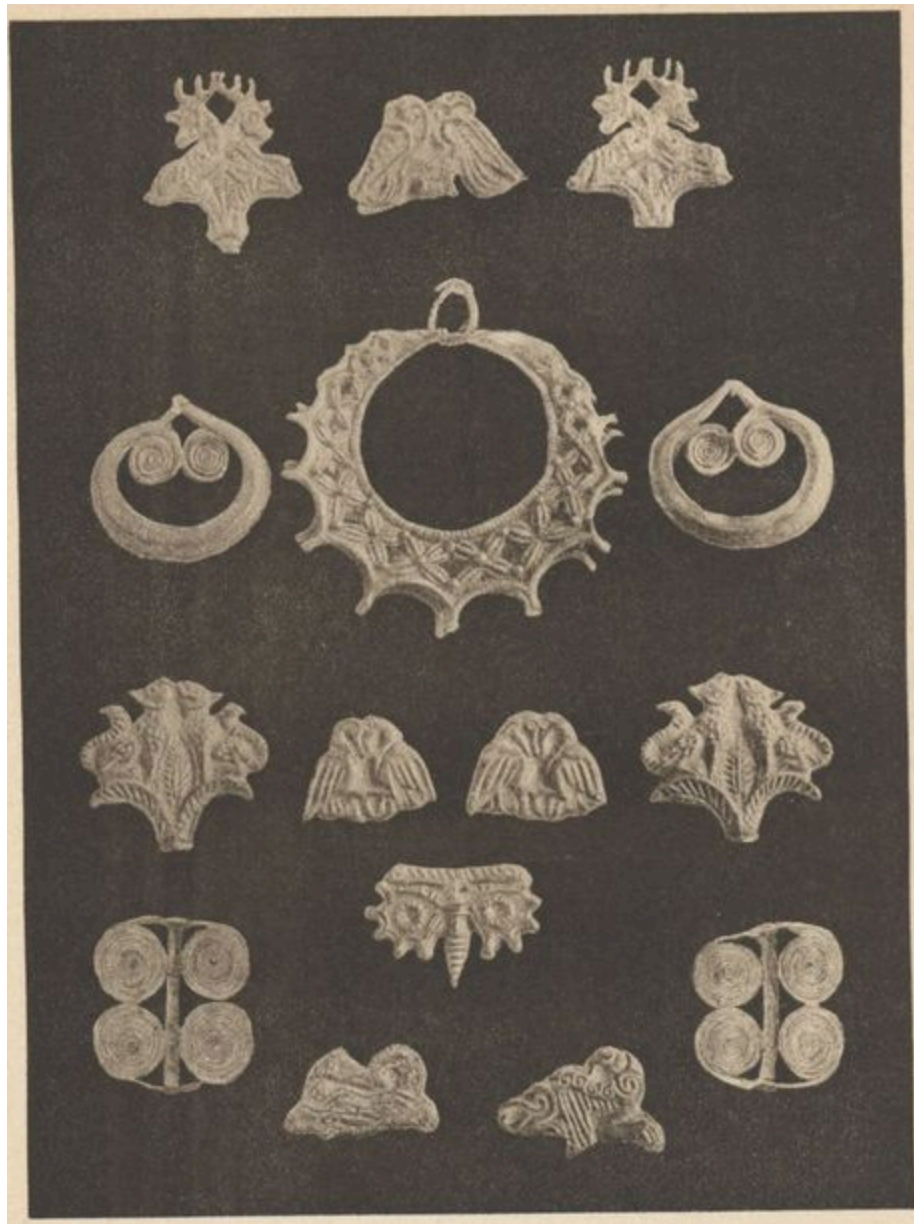
Pl. XXIII

1. — Pectoral en or incrusté de pâtes colorées. Egypte, XIX^e dynastie.
2. Ornement égyptien. Epoque saïte.
3. — Colliers égyptiens. Or, pâtes de verre, amulettes.
(Clichés Giraudon).



Pl. XXIV

Bijoux mycéniens en or. Pendants de colliers, d'oreilles.
Appliques zoomorphes, cerfs, canards, chats, papillons, etc.
Ornement spirale (cf : bracelets gaulois, bijoux du Daghestan).
(Cliché Giraudon).



Les Égyptiens industriels ont diversifié en cent manières la torsion du fil métallique qui forme un maillon ; ils ont exécuté une partie des combinaisons dont s'enorgueillit notre joaillerie actuelle ; cependant, ils ont montré, là, moins d'ingéniosité et beaucoup moins d'adresse manuelle que les artisans hindous. Nous connaissons quelques bons exemples de chaînes analogues au jaseran, au cordonnet, au ruban, dans les vitrines des collections d'égyptologie, mais il ne semble pas qu'ils aient considéré la chaîne comme possédant en elle-même, par la disposition ou le galbe de ses maillons, une importance décorative. Les Grecs l'ont employée d'une façon fort heureuse parfois pour servir de tige flexible à de menus fleurons de pierreries, mais plus souvent encore ils ont préféré réaliser l'effet désiré en remplaçant la chaîne fine qu'il leur aurait fallu exécuter, par une mince spirale étroite et très serrée dont les extrémités se replient en forme de maillons. A la technique de la chaîne se rattachent enfin les ceintures métalliques et les châtelaines qu'inventa le moyen âge ; nous en reparlerons dans le chapitre consacré à cette période.

Le bracelet a toujours été un bijou masculin en Orient, dans celui que notre culture classique nous a rendu familier, celui des Assyriens, Mèdes, Perses, Crétois ou Égyptiens, aussi bien que dans l'Inde, en Chine et au Japon.

Les Gaulois, eux aussi, en portaient aux bras et aux poignets, et chez les Romains, ce joyau barbare devint un insigne d'honneur, de même que les torques qu'on portait au cou ; joyau fruste et robuste, tantôt uni, simple anneau de bronze très mince quand on le donnait à des hommes de troupe, tantôt en métal précieux, en forme de torsade dorée pour les officiers. Certains soldats, nous l'avons vu, en récoltaient en nombre considérable au cours de leur carrière.

On a voulu voir un appareil de protection dans ces armillæ militaires (puisque les guerriers romains

combattaient avec les bras nus) et l'explication serait plausible si le plus grand nombre de ces bracelets n'étaient des cercles trop minces pour jouer le rôle de gantelets d'armure. A l'origine, cependant, il est possible qu'il en ait été ainsi, quoique nous trouvions aujourd'hui chez certaines populations africaines très guerrières la tradition pour les hommes de porter au bras, un peu au-dessus de la saignée du coude, des bracelets constitués par un simple cordonnet ; il est vrai qu'il soutient une amulette protectrice.

Comme pour le collier, la forme la plus simple du bracelet, du moins chez les peuples qui n'ont pas d'industrie, c'est le fil de perles, de pierres ou de coquillages attaché autour du bras ou du poignet ; mais les inconvénients de cette fabrication primitive, sa fragilité surtout, l'ont fait rejeter dès une très haute antiquité par les tribus qui connaissaient l'art de traiter les métaux, quand il s'agissait vraiment de bijoux-ornements pour les chefs, les guerriers ou les femmes de haute naissance. Une partie importante de la population, féminine en Égypte, n'a pas cessé de se parer avec des bracelets faits de perles enfilées, même aux époques où des artisans habiles savaient exécuter à l'intention des Pharaons et des princesses ces merveilleux bracelets d'or à incrustation de pâtes multicolores dont le Louvre possède de si beaux exemplaires.

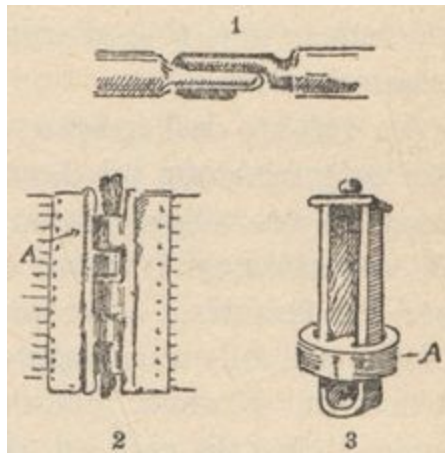
Il en dut être de même chez les races nordiques, bien que l'usage des perles de verre leur fût à peu près inconnu, et que les femmes n'y eussent pas le loisir, autant que leurs congénères des rives méditerranéennes, de se livrer à la coquetterie. Ces peuples ont porté des bracelets de bronze, puis de fer et d'argent, après qu'ils eurent appris la métallurgie de ces deux métaux, pendant des siècles demeurés aussi précieux que l'or ; et leur première technique consistait à marteler une lame de bronze suivant une forme circulaire ; ils lui laissaient parfois son

apparence de ruban aminci en pointe aux deux extrémités, car le bijou était presque toujours ouvert en vue de conserver quelque élasticité ; souvent aussi — et c'est le type le plus commun à l'époque gauloise préhistorique — ils donnaient à l'anneau une section quadrangulaire ou ronde, mais toujours avec les bouts effilés.

FERMOIRS DE BRACELETS

- 1, à crochet simple ; — 2, à goupille bois ou métal (Orient) ; —
3, à goupille-bifur couissant dans une cloison à l'anneau
supérieur A (Égypte).

FIG. 10.



Ce mode de construction du bracelet s'est développé, perfectionné suivant toutes les combinaisons possibles : le corps de l'anneau a été modelé en formes variées, épaisse, mince, en fil rond, en torsades, en gros jonc uni ou orné, coupé carrément aux deux bouts, ou portant au contraire à ses extrémités un motif de décoration estampé, ciselé, rehaussé de pierreries, une tête d'animal ou un simple élément ornemental.

La brisure de l'anneau a été la première tentative des orfèvres pour lui donner une certaine flexibilité dont les avantages ne pouvaient faire doute. Le cercle complètement fermé n'a continué à être porté par les femmes, — et plutôt aux chevilles qu'aux poignets d'ailleurs — que chez les peuples où la tradition du servage

féminin se perpétue mystérieusement sous le couvert de la coquetterie et de la parure.

Là, dès la prime enfance, on doit mettre aux jambes de la petite fille les anneaux qu'elle conservera plus tard devenue femme, et qu'il lui deviendra alors impossible de jamais enlever.

Le monde antique méditerranéen ne semble pas avoir laissé la femme dans une condition aussi inférieure ; la technique même des bijoux qui lui étaient destinés suffirait à nous le prouver. Elle a aimé se parer au gré de son caprice, et ne pas considérer ses bracelets comme les maillons infrangibles d'une chaîne. Ses bijoutiers ont donc modifié le type primitif en cent façons diverses, tantôt conservant à l'anneau une certaine flexibilité grâce à la minceur de la feuille d'or qui le constituait, tantôt réunissant les deux moitiés du cercle par une charnière, comme dans les grands bracelets égyptiens ([fig. 10](#)), tantôt enfin trouvant dans la spirale stylisée en corps de serpent un élément de souplesse, grâce à laquelle une femme pouvait porter très longtemps ses bracelets de bras, même lorsque l'âge commençait à donner à ses formes..., disons : une noblesse excessive.

Les Grecques et les Romaines n'ont presque jamais porté de bracelets-spirales au poignet comme les femmes nordiques : les manicles qu'elles avaient adoptées étaient des anneaux généralement fermés. Il ne paraît pas non plus qu'elles aient connu le bracelet-chaîne tel qu'on l'a si bien Employé chez nous dès la Renaissance ; les systèmes de fermoir n'étaient pas assez perfectionnés chez les bijoutiers antiques pour avoir permis la généralisation d'un tel bijou, alors même qu'il eût été apprécié.

Le mode le plus simple et le plus fréquemment appliqué consistait à garnir les deux plaques terminales d'un bracelet large et plat de tourillons s'emboîtant les uns dans les autres ; cela formait une sorte de charnière dans laquelle la femme glissait une goupille mobile et le bijou

était ainsi fermé. La goupille en bois entraînait à force ; cela assurait la solidité sans doute, mais c'était une matière peu digne de la préciosité de certains bracelets ; d'un autre côté, la goupille métallique simple s'échappe trop facilement hors de son logement, et les orfèvres antiques ont dû inventer des dispositifs ingénieux pour la maintenir : un fil d'or entourant en spirale la tige la transformait en une sorte de vis grossière ; ou encore la tige portait à une certaine hauteur une came qu'un léger mouvement de rotation de la goupille amenait en face d'un logement de même forme évidé dans un des tourillons (fig. 10). Le bijoutier égyptien qui a inventé cette sorte de verrou de sûreté eût mérité que son nom fût conservé à côté de celui des grands orfèvres que nous connaissons, mais ces artisans étaient alors modestes et ne signaient pas leurs œuvres.

Nous verrons plus loin de quels éléments décoratifs se sont servis les ouvriers des différents âges pour composer leurs bracelets ; la mode qu'ils savaient déjà imposer à leurs clientes ou leur suggérer tout au moins, a dépendu des circonstances matérielles qui mirent à leur disposition à certaines époques un outillage et des procédés nouveaux ou qui leur ont permis de se procurer plus ou moins facilement tel métal ou telles pierreries, davantage encore que d'un goût impérieux et d'une tradition esthétique. Disons, dès à présent, que dans l'antiquité les femmes chargeaient leurs bracelets, ainsi que leurs colliers d'ailleurs, de ces menues breloques, amulettes, souvenirs et porte-bonheur dont la faveur n'est sans doute pas près de passer. Mais nous aurions tort de prendre le ton grave pour parler de ces colifichets, et de citer Pline ou tel autre auteur, en affirmant que chez les Romains ces breloques étaient autant de talismans contre la maladie ou le malheur ; la superstition féminine n'a guère varié dans certains climats depuis ce temps-là, et si la vertu de la corne de corail contre la jettatura est toujours indiscutée

dans certaines régions de l'Italie, peut-être, par contre, les élégantes Romaines n'attachaient-elles aux qualités bénéfiques de leurs porte-bonheur ; — elles en connaissaient d'étranges dont notre prudence s'accommoderait mal sur un bijou aujourd'hui ! — pas plus d'importance que l'une de nos contemporaines quand elle suspend à son bracelet un chiffre 13 ou un petit cochon.

La technique de ces « bibelots » n'appartient pas à notre sujet présent, bien qu'à tout prendre, il s'agisse cependant là de bijoux ; tantôt, en effet, elle s'apparente à l'art du graveur sur pierres fines ou du sculpteur, et, tantôt, elle relève simplement de l'industrie d'art, de même que ces catégories d'objets dont il nous faudra parler à propos de la bijouterie de différentes époques : boucles de souliers, de chapeaux, boîtes à mouches, flacons à parfums ou montres.

Mais, si leurs techniques trop diverses ne peuvent être examinées ici avec celles de la joaillerie proprement dite, il n'en est pas moins que par la préciosité des matières employées, la beauté du travail, et les résultats artistiques obtenus, tous ces bijoux « secondaires » nés de notre besoin moderne du luxe et des complications de notre habillement provoquent plus souvent encore la ferveur et l'amour des collectionneurs, qu'il n'arrive pour les bijoux proprement dits. Il existe un grand nombre d'ensembles connus pour les tabatières, par exemple, ou les boîtes à mouches ; le Louvre a hérité de collections particulières, et les vitrines qui les contiennent semblent, à vrai dire, l'écrin de bijoux plutôt que les tablettes supportant des objets d'utilité.

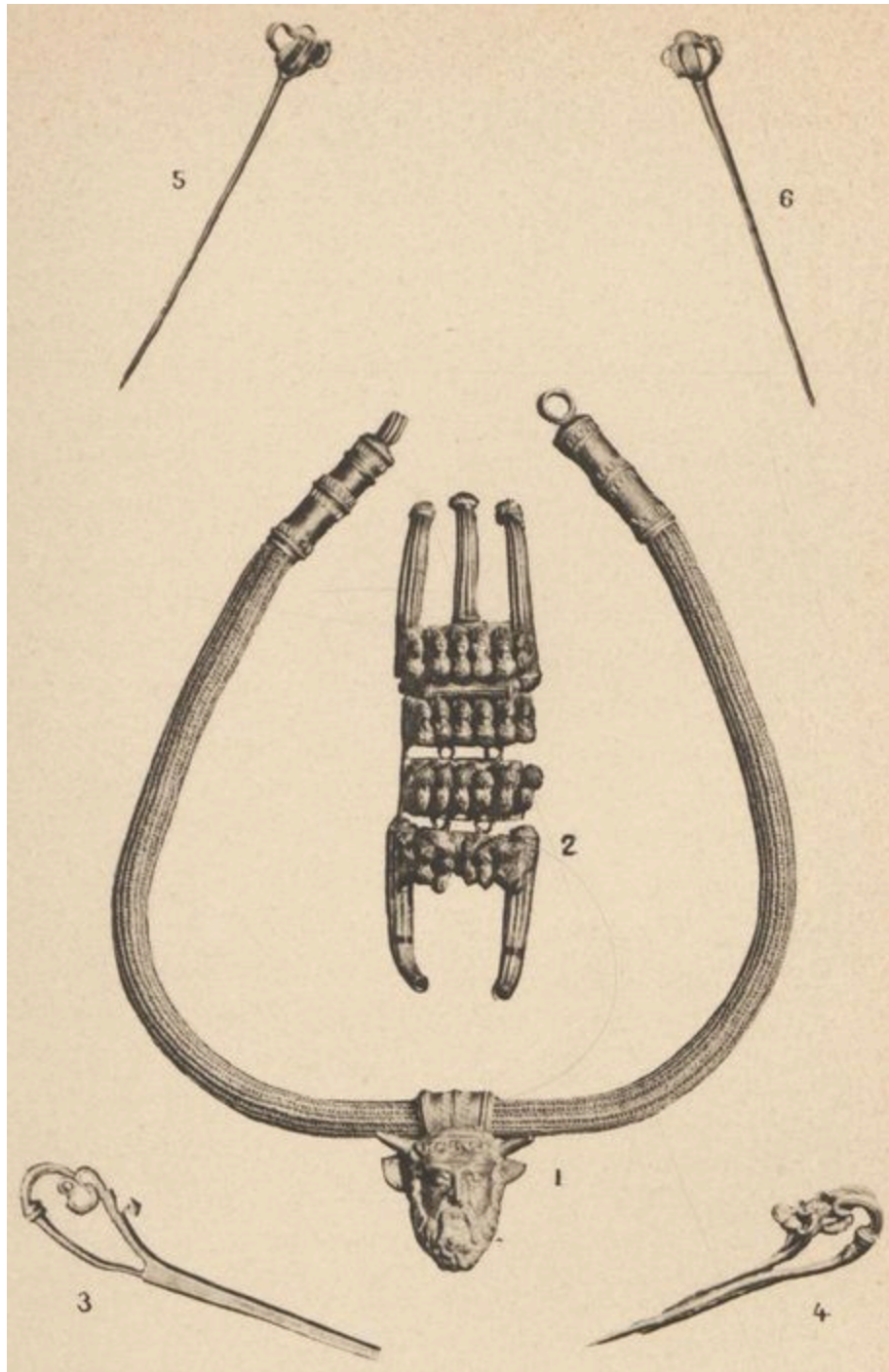
Nous devons maintenant étudier une des formes les plus universellement répandues du bijou, celle dont il est sans doute le plus facile de recueillir des exemplaires aussi bien pour l'antiquité que pour les temps modernes ou dans les pays exotiques, une de celles aussi qui, par le rôle social qu'elle a joué dès l'origine, nous renseigne le plus explicitement sur les mœurs d'un peuple ou d'une époque,

et, pour cette raison, a toujours suscité la fièvre des collectionneurs : la bague. Aujourd'hui encore, les ensembles de bagues sont dans les collections privées les plus riches et les plus nombreux : ceux qui les réunissent ? Souvent des érudits qui vivent en des provinces où l'on retrouve en plus grande abondance qu'ailleurs des vestiges et des cimetières gallo-romains ou francs : car, suivant un aphorisme bien connu dans le milieu de la curiosité, le véritable collectionneur n'est pas l'homme qui à coups de dollars peut enlever une enchère, mais bien le chasseur de raretés, celui qui par son érudition, ses connaissances et grâce à un « flair spécial » saura découvrir parmi cent objets sans valeur, celui qui présente quelque intérêt et l'acquérir.

Ce n'est pas là un type nouveau ; on trouve des amateurs chez tous les peuples civilisés qui se préoccupent du passé, parce qu'ils sentent la valeur d'une filiation ou d'une dissemblance, mais il est vrai pourtant que, chez nous, c'est la Renaissance qui, en ramenant le goût de l'antiquité fit naître par légions des « connaisseurs » et créa le collectionneur moderne. Or, parmi ces nombreux antiquaires, il n'y en eut guère pour prendre souci d'autres bijoux anciens que de bagues, — quand elles portaient des chatons de pierres gravées ; — se constituer une galerie de cachets et d'anneaux, une « dactylothèque » comme on disait alors, c'était le moyen de posséder « à petits frais » une collection inestimable d'art ancien, car certaines de ces intailles ou de ces gravures sont fort belles. Elles représentent, en tous cas, la documentation la plus expressive, la plus authentique qui puisse éclaircir, aux yeux des archéologues, l'obscurité d'un texte, et nous renseigner sur les mœurs et la psychologie des peuples.

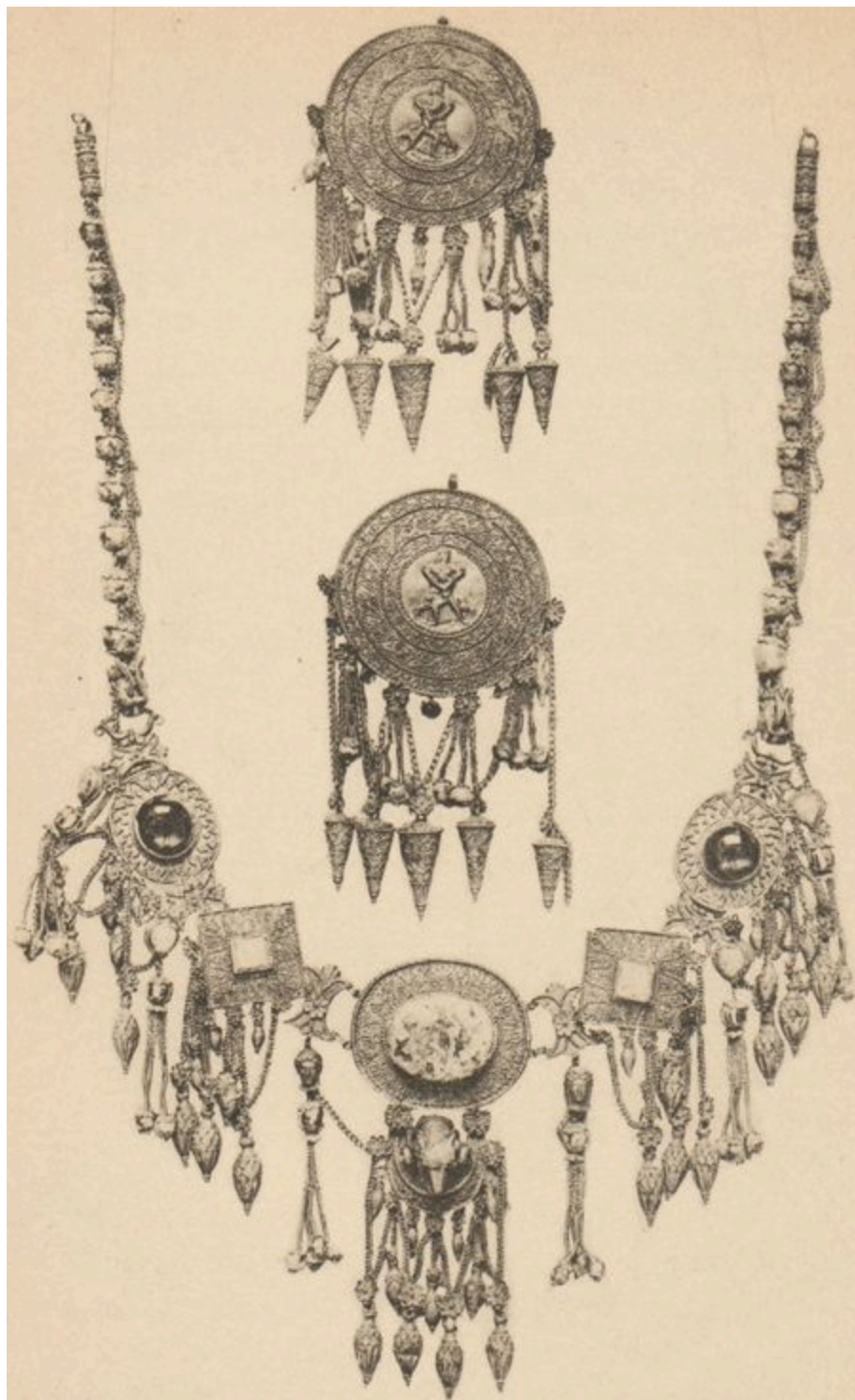
Pl. XXV

1. — Collier romain. Chaîne tressée, IV^e s. a C. (Coll. Barberini, Rome).
- 2, 3 et 4. — Agrafe et fibules archaïques trouvées à Preneste.
- 5 et 6. — Epingles de vêtement.
- (Clichés Alinari).



Pl. XXVI

Collier et couvre-oreilles grecs. Or, perles et pierres dures.
Décor en grènetis (Olbia).
(Cliché Giraudon).



Au regard de ces graves considérations, le point de vue esthétique ne semblera-t-il pas bien frivole ? Mais quoi ? c'est là cependant l'ordinaire évolution des coutumes humaines. Nées de croyances ou de traditions les plus mystiques, elles voient peu à peu fondre et s'évanouir jusqu'au souvenir de leurs origines, et conservent seulement l'empreinte du plaisir qu'elles continuent à donner ou de l'utilité qui subsiste en elles.

L'anneau semble avoir été partout, tout d'abord, un signe de commandement, mais l'anneau primitif ce n'est pas encore une bague ; c'est un sceau, l'insigne définitif de celui qui le possède ; Égyptiens, Phéniciens et Babyloniens le portaient parfois au quatrième doigt de la main droite, mais souvent, aussi, ils le suspendaient à leur cou au moyen d'un cordon.

Il n'est d'ailleurs que de considérer la façon dont la pierre gravée qui sert de cachet est montée sur le jonc pour comprendre comment certains de ces anneaux auraient pu difficilement être portés au doigt. Le fil de métal qui constitue le corps de l'anneau, le jonc, est travaillé après étirage : ses deux extrémités sont amincies en spatules et percées de manière que la tige sur laquelle est enfilée la pierre gravée les traverse et s'enroule ensuite en spirale autour de l'anneau. Telle est la technique élémentaire de montage du chaton mobile sur la bague. Elle n'est pas incompatible, en elle-même, avec le port de l'anneau sur le doigt, à la condition que la pierre gravée soit de forme à peu près cylindrique et de dimension moyenne.

Mais, pour l'Égypte, en particulier, nous possédons un très grand nombre de cachets dans lesquels l'épaisseur du jonc, le diamètre de l'anneau et la grandeur du chaton-scarabée excluent toute idée d'un bijou destiné aux doigts.

Toutes les bagues à cachets mobiles dérivent de cet archétype et conservent l'ornementation du jonc par un enroulement de spires serrées, même lorsque, par l'usage

de la soudure, ce dispositif n'a plus d'utilité : dès la XVIII^e dynastie dans le royaume des Pharaons.

Un autre point de départ est celui de la prise dans la masse de l'anneau et du chaton, par martelage d'abord et reperçage à la lime ensuite, lorsqu'il est nécessaire pour mettre la bague à la mesure du doigt (fig. 11).

Dans cette technique, non moins élémentaire que' la précédente, le chaton consiste, tantôt en un simple aplatissement de l'anneau sur un certain point, — on grave alors le cachet sur la partie plane ; — tantôt en une masse rectangulaire relevée au marteau au-dessus du jonc ; enfin, en une plaque soudée sur l'anneau.

De même que dans la fabrication de la bague à chaton mobile, la technique des débuts identique chez les Égyptiens, les Grecs et les Étrusques, s'était différenciée rapidement, la torsion du fil sur le jonc devenant chez les Grecs un ornement fixe, tandis que chez les Étrusques c'était la goupille qui cessait d'être mobile ; de même le procédé de la prise dans la masse donna naissance à nombre de formes dérivées du prototype, sans pour cela modifier sensiblement la technique.

TECHNIQUE DE LA BAGUE ÉGYPTIENNE

a) Anneau soudé, chaton évidé. — b) Chaton mobile monté sur goupille. — c) Chaton fixe : anneau soudé dans un logement.

FIG. 11.



C'est ainsi qu'en Grèce, on trouve fréquemment un anneau qu'on pourrait appeler « en étrier » ; il est fabriqué par martelage du jonc cylindrique pour la première phase ; l'ouvrier aplatisait ensuite sur l'enclume une partie de

l'anneau jusqu'à produire une plaque arrondie, très mince, et qui était destinée à la gravure.

Les Étrusques paraissent avoir inventé une technique qui leur est restée particulière. On sait que leurs cachets présentent comme chatons une table portée au-dessus du jonc par un socle à base étroite sur lequel courent des ornements, ou dont les deux petits côtés se raccordent avec l'anneau par des ruisseaux de volutes, des palmettes. La bague se construisait donc en trois parties : le jonc cylindrique ou ellipsoïdal ouvert à ses extrémités ; le socle percé à sa base de deux trous pour y loger et souder l'anneau ; enfin la table elle-même qui venait se fixer par la soudure aussi sur le socle (fig. 11).

Mais la bague, de même que le bracelet, devant s'adapter à des formes qui sont exposées à se modifier, les orfèvres ont toujours cherché, aux époques où les femmes conservaient longtemps les mêmes bijoux, le moyen de donner aux anneaux une sorte d'extensibilité. La bague-serpent représente une des solutions du problème, mais les Grecs et après eux les Romains en ont appliqué une autre : celle de la bague ouverte à la façon des bracelets ouverts. Le chaton est représenté souvent en Grèce par deux têtes de bélier affrontées, et à Rome par deux têtes de serpent disposées de même manière.

Les Annamites et les Indo-Chinois en général construisent aussi des bagues à jonc ouvert, mais ouvert à l'intérieur de la main. Les branches ne viennent pas en contact, comme à Rome, mais se juxtaposent sur une certaine longueur de façon à donner l'apparence d'un anneau double. Ce système est évidemment un des plus extensibles.

Enfin, les Hindous et les Cambodgiens, pour leurs lourdes bagues d'or en forme de Pnomh, construisent un jonc ellipsoïdal qui est relevé au marteau sur sa moitié antérieure, de façon à prendre la courbe d'une sorte d'oméga : n. Une telle forme est naturellement assez

flexible et la bague se resserre autour du doigt par simple pression sur les courbes montantes de l'n.

Nous allons voir quel parti ont su tirer les artisans du métal de ces différentes techniques au cours des siècles, pour varier les formes, la coloration et la richesse de la bague. Mais disons, avant de terminer, que c'est un bijou de mains seulement. Les courtisanes en Grèce en ont porté à leurs pieds nus, mais depuis elles, on n'a vu revivre timidement cette pratique que dans l'Italie du XVI^e siècle.

A cette époque où les anneaux de la mort, porteurs de poison, enfonçaient dans la main d'un « ami » leurs crochets venimeux, des amants heureux — Roméo peut-être — inventèrent la galanterie de porter au petit doigt du pied gauche un de ces anneaux dits « ricordini » que leur belle leur avait baillé, et par discrétion suprême, afin que personne ne pût ignorer leur bonheur, la chaussure était échancrée et les laissait voir.

CHAPITRE V

LES GEMMES

Répartition géographique — Valeur et signification. —
Nature : corindons, pierres diverses, perles. — Agates et cornalines.

On peut imaginer que le premier essai de joaillerie, le premier travail de lapidaire, fut le geste de l'homme préhistorique quand il ramassa sur les bords d'un torrent quelque caillou de couleur roulé par les eaux, percé accidentellement, et qu'il l'enfila sur un boyau séché, côte à côte avec des défenses de sangliers ou des coquillages pour s'en faire un collier.

Les primitifs durent observer assez rapidement d'ailleurs que certains de ces cailloux colorés, plus brillants et plus durs que les autres pierres, se trouvaient d'ordinaire agglomérés en gisements, et d'après les indications que peuvent nous fournir les découvertes récentes sur la période antéhistorique, ils les ont exploités dès une haute antiquité, non seulement afin de les employer sur place, mais aussi pour en faire commerce avec des tribus, plus ou moins lointaines.

C'est ainsi qu'on a retrouvé en Crète des ornements d'ambre, que les Égéens allaient évidemment acheter aux peuplades qui habitaient les rives de la mer Baltique, puisque c'est là seulement qu'on le recueille en grande quantité.

Peu à peu, cependant, ils apprirent que les entrailles de la terre cachaient des pierres plus belles encore et d'une

couleur plus éclatante, et l'on peut dire que, dès l'apparition des navigateurs phéniciens ou égéens, le monde méditerranéen connut à peu près toutes les espèces de pierres précieuses que nous employons aujourd'hui : on les apporta de l'Orient, de la Perse ou des Indes, de ces pays féeriques où la nature a semé ses plus somptueux trésors, de ces régions où plus tard les Golconde et les Ophir dresseront devant l'imagination des hommes d'Occident la splendeur de leurs fabuleuses richesses.

Pendant de longs siècles, les connaissances du lapidaire demeurées empiriques, ne lui permirent guère de distinguer d'une façon nette les différentes sortes de pierres précieuses entre elles : leurs caractères spécifiques lui semblaient être avant tout la couleur, la transparence, la dureté ; et sans doute, le plus souvent, ils ont pu définir ainsi certains corindons aisément reconnaissables, mais pourtant que d'erreurs ils ont commises aussi en confondant sous la même dénomination, par exemple, des corps aussi dissemblables que le lapis-lazuli l'est du saphir ou le grenat du rubis !

Ne voyons-nous pas au XVI^e siècle encore un homme de métier, qui s'y connaissait d'ailleurs, un Benvenuto Cellini, écrire gravement que « certains joailliers, de peu d'expérience, comptent la perle parmi les pierres précieuses, sans faire attention qu'elle n'est qu'un os de poisson ? »

Cependant, sous l'influence des religions anthropomorphiques et parce que l'origine de ces pierres merveilleuses nées de la terre évoquait tout naturellement pour les esprits simplistes — sans doute n'ont-ils pas entièrement disparu aujourd'hui ? — le mystère des interventions surhumaines, à mesure que l'industrie des lapidaires se développait et que se répandait dans toutes les classes de la société le goût des bijoux ornés avec des pierres de couleur, sur le même rythme s'épanouissait chez

le populaire la légende des Djinns, Kobolds, Farfadets ou Démons possesseurs de trésors souterrains, et chez les hommes cultivés, instruits, une mystique des gemmes, dont notre moyen âge a subi l'influence profonde. Les esprits à tendances scientifiques admettaient alors que « les pierreries, comme toutes les autres choses de la nature produites sous l'influence de la lune, sont composées des quatre éléments, et suivant la manière dont elles participent à la nature de ces éléments, en tirent une plus grande vertu. C'est ainsi que l'ardent rubis représente l'élément du feu ; le bleu céleste du saphir celui de l'air ; la vive couleur de l'émeraude la terre et sa verdure ; et enfin le diamant la pureté de l'eau ».

Nous avons rappelé tout à l'heure qu'une grande partie des corindons employés en joaillerie durant l'antiquité et le moyen âge provenaient de l'Orient. L'histoire tout entière de l'art lapidaire aussi bien chez les anciens que dans les temps modernes suit, en effet, les fluctuations des échanges commerciaux de notre Occident avec les Indes et la Perse, et pour préciser cette affirmation, un exemple emprunté à l'art français suffira : si l'amour de la joaillerie et des pierres précieuses s'est développé dans la société et à la cour au XVII^e jusqu'à une sorte de délire, c'est parce que les voyageurs Tavernier en 1668 et Chardin deux ans plus tard avaient rapporté de leurs explorations un grand nombre d'échantillons merveilleux, des récits plus merveilleux encore, et pratiquement enfin des relations commerciales avec les marchands de perles et de pierres qu'ils avaient pu connaître sur leur route.

L'impératrice Théodora coiffée d'un diadème. Mosaïque de
Saint-Vital à Ravenne (VI^e s. p. C.).
(Cliché Giraudon).



Portrait d'une dame de qualité, d'après Ch. Coypel, XVIII^e s.
Elle est parée d'affiquets dans sa coiffure, de boucles d'oreilles
en girandoles, rang de perles autour de la natte de cheveux,
joaillerie bordant le corsage, boutons précieux au centre des
nœuds de ruban. Pas de bagues.



Il est d'ailleurs vrai que le luxe n'ayant cessé de se répandre depuis le XVII^e siècle, on a dû rechercher de nouveaux gisements de pierres précieuses, et comme la connaissance géographique du globe a fait quelques progrès, surtout dans les temps récents, on les a trouvés.

Ainsi, l'on recueille aujourd'hui les diamants non plus seulement au Bengale, à Bornéo, Java ou Golconde, mais dans les monts Ourals, au Brésil et au Cap de Bonne-Espérance. Disons tout de suite cependant, que pour toutes les espèces de pierres, celles qui sont trouvées en Orient sont, en général, des corindons plus durs, plus brillants, plus précieux que les gemmes analogues et de même nom que fournissent les gisements d'autres contrées.

Le rubis corindon provient de la Chine, de l'Inde, de Ceylan et du Cambodge, tandis que le Béloutchistan et la Perse produisent les rubis roses qu'on nomme : rubis balais par corruption du mot de Balaschan qui est l'ancien nom du pays de Béloutchistan ³⁴. On trouve enfin des rubis ordinaires en Suisse, Moravie, Tyrol, au Groenland et dans l'Amérique du Sud.

Il en est de même pour les saphirs, les topazes, les sardoines et les turquoises, dont la région de l'Inde, Ceylan, Java ou la Perse nous envoient encore maintenant les échantillons les plus beaux et les plus estimés.

Sans doute, les saphirs qu'on recueille en France, en Alsace ou dans l'Europe centrale, en Silésie et en Bohême ne sont pas méprisables, mais les joailliers... et leurs clientes leur préfèrent encore ceux d'Orient pour la couleur et la pureté.

Les topazes du Brésil, de Saxe et de Sibérie sont considérées comme étant de qualité inférieure à celles d'Orient.

Quant aux turquoises, les seules qui soient de véritables pierres précieuses inaltérables et dignes par conséquent d'enrichir un bijou, sont récoltées dans l'Inde et en Perse. Les autres pierres connues sous ce nom sont des fossiles phosphoreux ou calcaires qui s'altèrent au contact de l'air.

Toute femme en ayant porté connaît les turquoises qui « meurent », et tous ceux qui ont lu Kim de Rudyard Kipling connaissent la profession de « guérisseurs » de

pierres et de perles qui sous la plume du grand conteur prend figure de magie impressionnante.

En fait, la turquoise phosphoreuse dont la surface seule s'altère, reprend sa couleur lorsqu'on la diminue, à la meule, d'une très mince pellicule ; la turquoise occidentale, qui s'altère dans sa profondeur, peut aussi être ravivée au moyen d'une solution particulière, mais pour très peu de temps ; elle reprend après quelques jours son apparence morte.

Les émeraudes et les opales semblent échapper en quelque mesure à la loi de répartition géographique que nous venons d'indiquer, car si l'on trouve en abondance l'une et l'autre pierre aux Indes et à Ceylan, il n'en est pas moins que les opales d'Arabie, d'Islande, du Mexique sont aussi fort estimées, et qu'on récolte de très belles émeraudes dans les montagnes du Sahara, en Sibérie, à la Nouvelle-Grenade et même en Allemagne.

La sardoine et ses variétés se trouvent elles aussi en Orient, mais en grande quantité également dans le bassin oriental de la Méditerranée, en Arabie, en Arménie, en Égypte. Elle était fort connue et les anciens l'ont surtout appréciée pour le poli qu'elle est susceptible de prendre, pour sa couleur et parce qu'elle se prête admirablement à la gravure.

Ils connaissaient aussi le diamant, mais ne l'employaient guère et pour cause. A Rome même il resta rarissime jusqu'à l'époque impériale, où des relations commerciales plus fréquentes s'établissant avec l'Orient, en introduisirent une plus grande quantité Sur le marché méditerranéen. Mais dans le pays même qui les produisait, un très petit nombre de gisements seulement était exploité et le luxe des souverains asiatiques absorbait une partie de la récolte. Ce n'est guère qu'au milieu du XV^e siècle que furent découverts les gîtes de Visapour et deux siècles plus tard seulement, en 1662, les mines de Golconde.

Depuis lors, on en a trouvé un peu partout dans la région tropicale de l'océan Indien, depuis Bornéo jusqu'à Sumatra, au Brésil, en Californie et enfin dans l'Afrique du Sud.

Il est probable que les Orientaux avaient appris fort anciennement à tailler le diamant à facettes ; du moins un passage de Pline permet de le supposer assez raisonnablement.

Mais ni les Grecs ni les Romains ne l'ont serti autrement qu'en cabochons, semble-t-il. En Gaule, comme en Germanie, on commença par cliver le diamant sur ses faces naturelles et à le polir aussi, mais sans chercher à lui donner une forme régulière ; c'est à peu près ce qu'on nomme la taille en « pointe naïve », celle-là même évidemment qui était pratiquée aux Indes depuis de longs siècles.

Il semble qu'on ne doive pas faire remonter plus haut qu'à la fin du XV^e siècle l'invention et l'usage de la taille régulière à facettes, si l'on en croit l'auteur des Merveilles des Indes, Robert de Berchem qui en attribue l'honneur à l'un de ses ascendants.

Cependant, dans sa Description de Paris de 1407, Quillebert de Metz cite un certain Herman parmi « plusieurs artificieux ouvriers qui polissaient dyamants en diverses formes ».

S'agissait-il là vraiment déjà d'un tailleur de diamants ? Quoi qu'il en soit, en 1526, Matteo del Nessler, orfèvre florentin, installait à Paris le premier moulin à tailler les pierres précieuses, et depuis cette époque la mode des diamants taillés n'a cessé de se répandre.

Certains lapidaires n'adoptèrent pas immédiatement le procédé de la meule saupoudrée de diamant pour tailler la noble pierre ; ils préféraient user les facettes en frottant deux gemmes l'une contre l'autre. Ils les polissaient ensuite avec la poudre qui résultait de ce frottement mélangée avec de l'huile, et ce polissage seulement ils l'opéraient sur

une petite meule d'acier trempé très dur, qu'on faisait tourner avec la plus grande rapidité possible.

Aujourd'hui, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, la taille du diamant est parvenue à la perfection, si l'on considère que la plus belle qualité d'un brillant, après la pureté de son eau, est évidemment son éclat. Le plus simple des brillants est taillé à 16 facettes dont 8 pour le dessous et 8 pour la pointe, mais les pierres trop petites on les taille à 8 facettes seulement. On appelle brillants doubles ceux qui présentent 32 facettes supérieures et 32 inférieures.

Les roses sont des diamants dont la face inférieure est plane ; on dit : roses de Hollande ceux qui portent 24 facettes en forme de coupole, et : roses d'Anvers ceux qui n'ont que 6 ou 12 facettes.

Enfin, on taille aussi parfois les diamants en forme de brillants à 32 facettes supérieures, mais sur une base plane. On les nomme alors demi-brillants ; et si on leur ajoute une partie inférieure en cristal taillé, ils sont dits : brillants doublés.

L'émeraude a toujours été fort employée pour la décoration des bijoux ; les Égyptiens en tiraient de la Thébaïde, qui étaient de qualité assez médiocre ; au temps de Pline, les plus belles venaient de la Scythie et de la Bactriane, et les Romains recherchaient particulièrement celles qui sont de véritables corindons, car ils leur reconnaissaient des vertus particulières, comme de reposer la vue ; ce serait un truisme de rappeler le monocle d'émeraude dont se servait Néron.

Dans les siècles barbares qui suivirent la chute de l'empire romain, les orfèvres continuèrent à enrichir leurs bijoux avec des pierres vertes qui parfois étaient bien des émeraudes, en effet, bien que l'expérience des lapidaires ne fût plus très sûre à cette époque-là. Les bijoux souverains en étaient ornés en même temps que de rubis et de saphirs, et l'on en voit à la croix de Lothaire, qui est un

travail du IX^e siècle, comme à la célèbre couronne de saint Étienne de Hongrie, qui est du x^e.

Cependant, c'est la découverte de l'Amérique qui fournit à l'Europe la plus grande quantité d'émeraudes.

On raconte même que Pizarre, lorsqu'il envahit le Pérou, avait reçu en cadeau du chef de Calcamalca des vases d'or et d'argent plus une quantité de grosses émeraudes. C'était un honnête procédé de la part de ce sauvage ! Mais au lieu de satisfaire les conquistadores, il excita seulement leur cupidité, et pour remerciement, ils pillèrent le temple principal du pays qui était consacré précisément à la déesse Émeraude, suivant ce qu'on assure. Comme cette divinité y était adorée sous la forme d'une émeraude aussi grosse qu'un œuf d'autruche, et que les offrandes de ses adorateurs ne pouvaient être que d'émeraudes, on suppose que les compagnons de Pizarre durent emporter un butin féerique ; peut-être quelque jour un historien de loisir trouvera-t-il intérêt à vérifier si le retour de ces héros lapidaires en Europe a coïncidé avec une recrudescence du goût que les amateurs de bijoux avaient toujours manifesté pour l'émeraude.

Il ne semble pas que les anciens aient connu ou su différencier la gemme que nous appelons aujourd'hui le saphir d'autres pierres analogues, ou bien ne lui donnaient-ils pas le même nom, appelant « saphir » notre lapis-lazuli et cyanos ³⁵ notre saphir, à moins encore que sous ce dernier terme ils n'aient plutôt désigné la turquoise et réservé celui d'« hyacinthe » pour le corindon bleu.

En tous cas, ils l'estimaient fort, moins encore pour sa couleur et sa beauté d'ailleurs, que pour d'autres qualités vantées par d'illustres médecins tels que Dioscoride ou Galien, — et qui étaient, cela va sans dire, des vertus indiscutables. Le saphir, par exemple, prévenait la fièvre ou la guérissait ; il était également antivenimeux, et si l'on enfermait dans un même récipient un saphir et un serpent,

le malheureux reptile mourait sans tarder. Enfin, on croyait généralement qu'il eût une vertu sédative, à la façon du camphre, et un poète n'a pas craint de consacrer deux vers à célébrer cette propriété remarquable :

Corporis ardorem refrigerat interiorem
Sapphirus et Cypriae languida vota facit.

Boèce lui-même pensait qu'il conserve la chasteté, et, de fait, s'il se donne aujourd'hui beaucoup de bagues de fiançailles ornées de saphirs parce que c'est la mode, c'est également un saphir qui enrichit rituellement l'anneau qu'on remet aux nouveaux cardinaux quand ils reçoivent la pourpre.

Les anciens les ont parfois gravés, et les trésors souverains de France, d'Autriche et de Russie s'enorgueillissent du nombre et de la beauté des saphirs qu'ils contiennent.

Comme nous l'avons écrit déjà, on confond généralement, sous le nom de rubis, trois sortes de pierres qui sont fort différentes entre elles comme structure : le corindon rouge sang ou pourpre, rubis oriental qui est la pierre la plus dure après le diamant ; le rubis spinelle ; et le rubis rose ou rubis balais.

Les plus beaux viennent de Chine ou de l'Inde, du Cambodge, du Laos ou de Ceylan, et les peuples de l'Occident les ont appréciés tout autant que les Orientaux l'ont fait.

Grecs et Latins lui donnaient dans leurs langues respectives le même nom qui signifie : charbon ardent ³⁶, et l'on sait qu'au moyen âge chez nous les rubis — comme aussi bon nombre d'autres pierres rouges moins nobles —

se nommèrent « escarboucles »... du jour où le latin cessa d'être prononcé ou compris correctement.

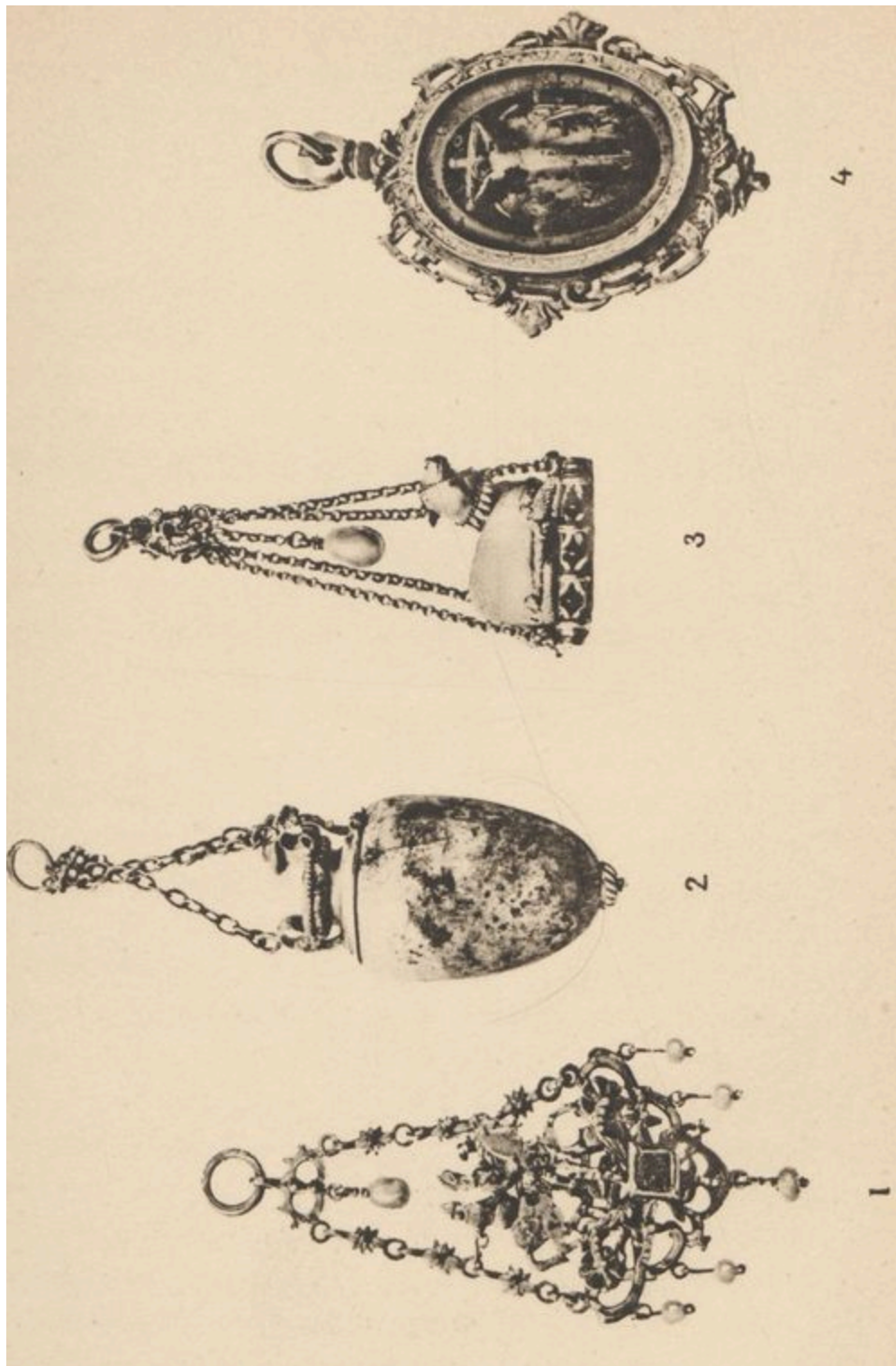
Pl. XXIX

Pendentifs des XVI^e et XVII^e siècles.

1. — Espagne. — 2. — Italie. — 3. — Flandres.

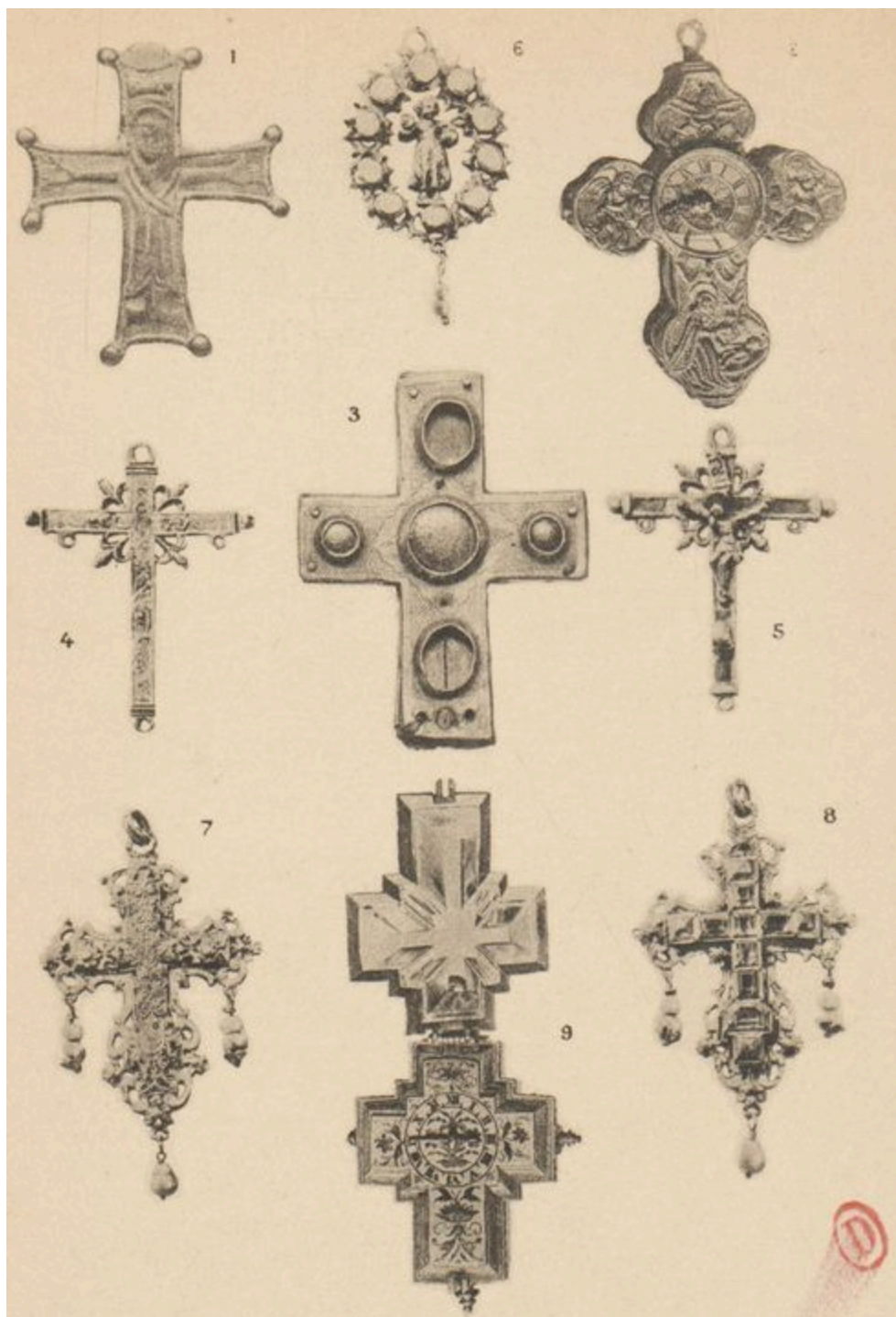
4. — Espagne.

(Clichés Giraudon et Alinari).



Pl. XXX

1. — Croix de croisé. XI^e s. — 2. — Montre épiscopale, XVI^e s.
 3. — Croix en argent et pierres dures, XIII^e siècle (France).
 - 4 et 5. — Croix pectorales (Espagne, XV^e siècle).
 6. — Christ-bambino. Pendentif (Italie, XVI^e siècle).
 - 7 et 8. — Croix en or ciselé, repercé, serti d'améthystes, orné de perles baroques (Espagne, XVII^e siècle).
 9. — Montre d'Abbesse. Or émaillé (France XVII^e siècle).
- (Clichés Giraudon).



C'est peut-être une des pierres qui a été le plus falsifiée, du moins par des artifices de monture, précisément parce que sa couleur rouge ardent tirant sur le pourpre était très estimée. Lorsqu'un bijoutier avait à sertir une pierre trop pâle, un rubis balais par exemple,, et qu'il désirait lui

donner une plus grande valeur, il la montait sur paillon rouge. Cellini lui-même se vante comme d'une habileté louable de savoir, mieux que nul autre orfèvre, transformer grâce à la monture une pierre médiocre en une escarboucle remarquable ; il n'avait pas inventé le procédé cependant car déjà les contemporains d'Auguste l'employaient couramment.

Les rubis d'Orient ne sont jamais très gros, tandis que les rubis balais atteignent parfois des dimensions considérables : un empereur byzantin voulant honorer les ambassadeurs de Venise qui étaient venus à Constantinople en 1343 leur fit remettre en présent des rubis balais, qui pesaient, dit-on, 8 onces chacun ; et le rubis du sultan Jellal-ed-Din, qu'on appelait Lâl-el-Jalladi, avait la grosseur d'une noix.

Afin d'observer dans notre énumération une sorte d'ordre de préséance, il nous faut maintenant dire quelques mots de la perle, avant de passer en revue les gemmes chatoyantes qui sont le décor délicieux des bijoux, même lorsqu'on ne peut pourtant les nommer : pierres précieuses.

La perle, nous l'avons vu, était considérée, encore au XVI^e siècle, par certains comme un os de poisson. De telles erreurs nous font volontiers sourire aujourd'hui ; cependant il ne s'en faut pas de beaucoup pour que cette croyance confine à la réalité. La perle, cette goutte de lumière qui semble glissée de la chair même d'Aphrodite, n'est qu'un peu de carbonate de chaux mêlé à de la substance organique, et sinon un os de poisson, du moins la sécrétion d'un mollusque, sans doute même une sécrétion morbide, et pour tout dire enfin, comme une sorte de cancer de la méléagrine perlière.

Certaines gens, à la vérité, n'aiment pas beaucoup imaginer que la race humaine à laquelle on doit maintenant les plus géniales applications de la faculté d'abstraire

descende peut-être de quelque ancêtre simiesque : je doute cependant que la plus délicate de nos élégantes éprouve, fût-ce une seconde, quelque répugnance à sentir sur ses épaules la fraîcheur ronde de son collier, même si elle évoque la définition scientifique qu'on est bien obligé de donner des globules féeriques qui le composent.

L'orient de la perle, c'est-à-dire son éclat irisé profond et doux, lui est une qualité propre.

Sa couleur est variable ; on en trouve de vertes, de bleues, roses, jaunes et même de noires, mais ordinairement elle est d'un blanc laiteux. Quant à sa forme, elle se présente le plus souvent comme une petite sphère assez régulière constituée par de fines couches concentriques de matière nacrée ; néanmoins, on recueille en grand nombre aussi des sécrétions perlières, plus grosses généralement que les perles rondes, et de conformation bizarre ; on les nomme : perles baroques.

En certains temps, l'art du bijou les a méprisées ; de nos jours encore un orfèvre ne considère comme une perle parfaite que celle rigoureusement ronde et sans aucun défaut, dont l'orient très pur dans une sorte de semi-transparence est d'un blanc argenté légèrement fardé de bleu ou de jaune.

Faut-il reconnaître qu'il s'agit là maintenant d'une question financière plutôt qu'esthétique ? Les colliers de perles, de nos jours, semblent devenus une marque de caste ploutocratique et ne sont plus guère estimés que pour la valeur « monnayable » immobilisée dans leurs grains radieux.

Aux yeux d'un observateur impartial une telle tendance coïncidant avec le goût constamment accru de la joaillerie en pierres dures est un signe de dégénérescence pour l'art du bijou ; et sans doute les artistes de la Renaissance qui, en France comme en Italie ou en Allemagne, employèrent au XVI^e siècle les perles baroques pour en composer des

girandoles, des pend-à-col ou des enseignes, comprenaient-ils mieux que nos lapidaires actuels la valeur et la signification esthétiques d'un joyau.

Il semble que les perles soient connues depuis une très haute antiquité : la Bible les mentionne et les bijoutiers grecs les employèrent fréquemment ; mais elles étaient rares néanmoins en ce temps-là. Fort probablement la pêche n'en était pas organisée encore et les marins devaient se contenter de recueillir sur certains fonds les huîtres que ramenaient leurs filets. Mais, dès l'ère romaine les procédés de récolte durent singulièrement se développer, afin de mieux satisfaire le goût chaque jour plus vif que les élégantes de la Ville Éternelle manifestaient pour les perles ; il semblerait même qu'à nulle autre époque la vogue n'en ait été plus grande, à en croire certains récits d'auteurs latins. Jules César n'envoya-t-il pas à Servilia, mère de Brutus, par exemple, une perle qu'on estimait alors à un prix correspondant à peu près à cinq millions de notre monnaie actuelle ? Les amateurs de drames mystérieux ont le droit de chercher dans ce récit l'explication d'un crime que les historiens du temps ont voulu politique : le meurtre de César par Brutus. Quelle belle cause passionnelle à soumettre à la révision de l'Histoire, si c'était vrai pourtant !

Chacun se rappelle aussi comment, un jour d'ennui, la reine Cléopâtre ne sachant plus quelle folie de prodigalité inventer imagina, dit-on, de faire fondre dans du vinaigre les perles qui ornaient ses pendants d'oreilles..., et d'absorber le breuvage ainsi produit. Il faut avouer que c'était là, en effet, un cock-tail assez précieux et digne d'une souveraine d'Orient ; mais si le vinaigre des Alexandrins était proche à ce point de notre acide acétique pur, la vanité de Cléopâtre n'a pas dû l'empêcher de faire la grimace en dégustant cet apéritif aux perles.

Ce sont là, d'ailleurs, de ces historiettes que les générations se sont transmises dans le monde

méditerranéen d'âge en âge, sans qu'on sache exactement pourquoi, et qui évidemment ne nous apprendraient pas grand'chose sur la vogue dont ont joui les perles dans le monde antique, si nous ne connaissions de source plus sûre comment Rome, sous l'Empire, développa son commerce avec les peuples de l'Orient et les Arabes en particulier. La mode des perles s'en accrut de telle sorte qu'au moment où Constantin allait fonder à Byzance un nouvel empire, — dont les mœurs et le luxe nous paraissent aujourd'hui avoir été profondément transformés par le contact avec les civilisations asiatiques, — les riches Romains, hommes et femmes, patriciens ou affranchis parvenus couvraient déjà leurs vêtements de perles disposées en broderies.

Comment les Barbares, quand ils conquièrent l'ancien empire, n'auraient-ils pas adopté aussitôt pour eux-mêmes le luxe des vaincus ? Qu'on contemple plutôt sur les fresques de Saint-Vital à Ravenne les vêtements orfévrés qui couvrent l'impératrice Théodora et ses femmes !

Puis, de ce proche Orient le goût des perles se répandit en Bulgarie, chez les Tartares du Sud, en Europe centrale et dans notre Occident enfin.

L'empereur d'Autriche Rodolphe II posséda une perle qui pesait 180 grains, et Philippe II d'Espagne une autre qu'on nommait l'Incomparable, et qui était grosse comme un œuf de pigeon. On l'estimait à 50.000 ducats, c'est-à-dire, environ à 2 millions de francs — valeur actuelle.

Il serait fastidieux et surtout trop long de passer en revue toutes les sortes de pierres plus ou moins précieuses que nous pouvons rencontrer sur des bijoux anciens. Les lapidaires de l'antiquité, non plus que leurs clients d'ailleurs, ne semblent avoir attaché beaucoup d'importance à la qualité cristallographique d'une gemme, dès qu'il ne s'agissait pas d'un de ces corindons, rubis, saphirs ou émeraudes, qui de tout temps ont été considérés comme des trésors de grand prix.

Par contre, ils recherchaient avec ardeur les pierres fines qui joignaient à l'agrément de couleurs vives une qualité plus précieuse encore à leurs yeux : la facilité plus ou moins grande avec laquelle on pouvait les graver. Nous ne devons pas oublier, en effet, que le bijou le plus répandu dans le monde antique, celui surtout dont l'usage dépendait de la nécessité autant que de l'agrément, fut la bague c'est-à-dire le cachet. Les anciens ont donc essayé de travailler à peu près toutes les pierres, et les dactylothèques ³⁷ célèbres contiennent jusqu'à des saphirs intaillés ou gravés qui passent généralement pour des pièces antiques : il est plus probable que beaucoup de ces pièces sont l'œuvre d'artistes de la Renaissance, faussaires candides ou au contraire fort avisés, dont l'outillage était plus perfectionné que celui des lapidaires romains.

L'améthyste, beau corindon violet parfois pourpre, assez dur pour rayer le cristal de roche se laisse cependant tailler facilement, et les anciens l'ont employé souvent pour cet usage. C'est d'ailleurs une gemme assez commune pour que son prix soit toujours resté médiocre ; considération d'importance même à Rome ! enfin, elle passait pour combattre l'ivresse et cette qualité-là non plus, dès qu'on l'admettait, n'était pas négligeable à une époque où les hommes les plus raffinés ne craignaient pas de se griser abominablement parfois dans les banquets.

Les anciens, comme aujourd'hui encore les Orientaux, ont gravé la turquoise. Le duc d'Orléans possédait dans sa collection une de ces pierres sur laquelle était sculptée une figure de Diane, et une autre que décorait un buste de Faustine ; quant au portrait de Tibère qui orne une grande turquoise de la galerie des Offices à Florence, il vaut mieux la croire l'œuvre d'un graveur florentin du XV^e siècle plutôt que celle d'un lapidaire romain.

De nos jours, cette jolie pierre de couleur si délicate est un peu délaissée, peut-être parce que la demande ayant

augmenté avec la diffusion du luxe somptuaire, les turquoises fossiles remplacent trop souvent sur nos bijoux la gemme impérissable qu'est la vraie turquoise orientale ; or, quelle est la femme qui consente à voir mourir un de ses bijoux ?

C'est, en quelque sorte, le manque de conscience professionnelle des lapidaires anciens et modernes qui a contribué à établir dans certains esprits les croyances auxquelles la turquoise doit une part de son « impopularité », si l'on peut ainsi dire.

Parce qu'il y a des turquoises qui meurent, tout le moyen âge a été sûr que leur couleur pâissait au doigt d'un malade et ne pouvait revivre qu'entre les mains d'une personne saine ; mais il savait aussi d'ailleurs que leur teinte variait avec les heures du jour et qu'un observateur attentif y pouvait lire aussi aisément que sur le cadran d'un gnomon. Enfin, l'Allemagne sentimentale a transposé dans le domaine du cœur cette propriété de changement qu'on attribuait à toutes les turquoises, et peut-être encore aujourd'hui quelques amoureux y restent-ils assurés que donnée en gage de tendresse une turquoise pâlit infailliblement si le sentiment de celle... ou de celui qui la porte vient à diminuer.

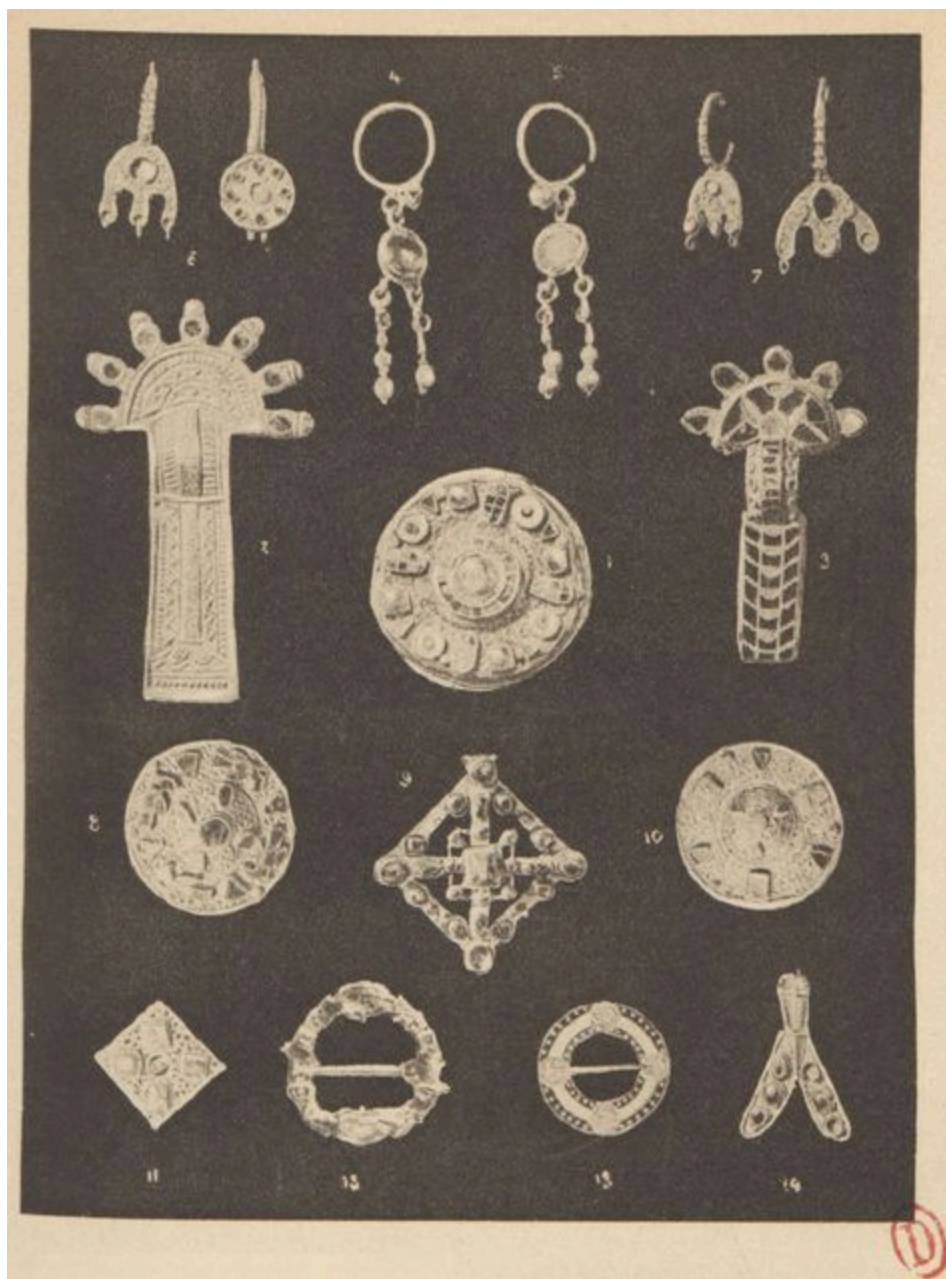
Le grenat a servi souvent, dans l'antiquité, comme chaton gravé pour les cachets ; mais non pas, à la vérité, le grenat d'Orient, qu'on peut tailler seulement, — et qui, parfois dans les inventaires du moyen âge, se confond sous le nom « d'escarboucle » avec le rubis, dont nous avons déjà parlé, — mais le grenat de Bohême beaucoup moins rare et qu'on trouve aussi en Orient. C'est une pierre très fragile dont la plupart des intailles authentiques ont été retrouvées brisées.

Nous arrivons enfin à la catégorie la plus nombreuse des pierres fines sur lesquelles les anciens ont gravé leurs cachets : l'hématite d'abord, la gemme « couleur de sang » dont les cylindres assyro-babyloniens nous offrent de

nombreux exemplaires ; le jaspé dont la variété « héliotrope ³⁸ » au fond vert tendre pointillé de rouge a été tout spécialement choisi par les gnostiques, — en raison de quelles propriétés mystiques ignorées de nous ? — pour y graver leurs intailles, et qui a servi également quelquefois à la fin du XVI^e siècle pour sculpter des têtes de Christ portant la couronne d'épines dont le visage paraît ainsi parsemé de gouttes de sang ; le lapis-lazuli que les lapidaires antiques n'ont jamais su graver, sinon grossièrement, et dont les hommes du moyen âge faisaient simplement de la couleur bleu d'outremer, en le calcinant et le réduisant en poudre ; c'est au XVI^e siècle seulement que les artistes ont recommencé à le travailler pour exécuter des médailles, des bustes ou des intailles ; enfin, le cristal de roche que seuls les ouvriers habiles ont gravé, car il est si dur qu'il raye la plupart des agates. On ne l'employait pas moins d'ailleurs sous d'autres formes et les Grecs, estimant avec Aristote lui-même que ce fût de l'eau cristallisée, lui attribuaient les plus précieuses vertus magiques.

Pl. XXXI

1. — Agrafe merovingienne.
 - 2, 3. — Fibules rayonnées franque et lombarde (V^e-VI^e s.).
 - 4, 5. — Pendants d'oreilles, or, pierres dures et perles (Lombardie).
 - 6, 7. — Boucles d'oreilles mérovingiennes en or et pierres de couleurs.
 - 8, 10. — Ornaments d'or, filigrane, pierres et verres de couleurs.
 9. — Applique de vêtement. — 11, 12, 13. — Fibules à épingle.
 14. — Pendeloques de collier et de boucles d'oreilles.
- (Clichés Giraudon).



Pl. XXXII

Portrait de femme, par B. de Bruger, au Kunst-Institut communal de Francfort. Elle est couverte de joyaux, et sa « pièce » de corsage est brodée de perles (fausses, celles-ci).
(Cliché Giraudon).



Les différentes variétés de cornalines sont communes en tous pays et se prêtent admirablement à la gravure ; il est

donc assez naturel qu'on les ait de tout temps employées en grand nombre pour l'ornementation des bijoux, mais surtout pour la fabrication des sceaux et cachets.

Chez les peuples primitifs et pauvres, les artisans montent souvent, il est vrai, de menus morceaux de cornaline polis en cabochons sur le chaton de bagues en argent ; en Afrique équatoriale, par exemple, les noirs apprécient davantage un bijou enrichi de cette manière qu'orné de quelque verroterie taillée ; mais la couleur de ces pierres généralement d'une tonalité douce s'harmonise mal avec l'éclat de l'or ou du moins ne le rehausse pas comme font les corindons brillants et les gemmes de couleur ardente.

Cornalines, sardoines, sardonix, agates ou chalcédoines, autant de variétés voisines qui diffèrent entre elles surtout par la coloration et par les maculatures dont elles sont ornées.

Les sardoines et cornalines de teinte carnée, translucides à la façon de la corne blonde, ont servi aux Crétois, aux Égyptiens, Étrusques et Grecs pour graver parfois des cachets ; cependant la plupart des bijoux qu'ils ont exécutés en cette matière furent des amulettes-scarabées. La chalcédoine ³⁹, presque toujours d'un blanc laiteux, constitue le très grand nombre des cylindres babyloniens et sassanides, ainsi que les scarabées étrusques ; quant à l'agate, elle présente les dispositions de taches, ocelles ou figures les plus variées, et les orfèvres ont employé cette pierre pour enrichir les bijoux en raison de l'aspect décoratif qu'elle peut présenter. C'est ainsi que les graveurs ont traité les agates dites : figurées, en précisant à l'outil comme pour les camées les taches qui dans la masse évoquaient des figures quelconques. Par ailleurs, elles sont sans valeur, étant répandues communément dans toutes les contrées.

Nous n'aurions pas énuméré les plus connues des pierres fines ou matières précieuses qu'emploient les lapidaires pour la décoration des bijoux, si nous omettions d'évoquer encore l'aigue-marine aux reflets glauques que le moyen âge appelait : béryl, la pierre de lune au froid rayonnement, l'œil-de-chat ignoré des anciens, mais que l'Orient a toujours estimé comme un talisman de fortune, l'aventurine que notre XVIII^e siècle mit en grande faveur jusqu'au temps de la Révolution ; la malachite enfin, d'un vert intense, que les Romains appelaient chrysocole et que Théophraste nommait « fausse émeraude » bien qu'elle n'ait ni la transparence ni la dureté d'un corindon.

Il convient ici de faire une place d'honneur à l'opale, une des plus exquises pierres vivantes qui se puissent voir ; les Hindous, qui s'y connaissent en bijoux, l'ont toujours estimée à l'égal du diamant, et les Romains eux-mêmes devaient la tenir à très haut prix, puisque le sénateur Nonius, à ce que l'on raconte, préféra les rigueurs de l'exil plutôt que de se dessaisir d'une opale magnifique que Marc-Antoine eût désirée pour l'offrir à Cléopâtre.

L'opale est très fragile ; quand on l'extrait du sol humide, elle est tendre et sans éclat. Il lui faut l'oxygène de l'air et la chaleur du soleil pour acquérir les feux qui lui donnent sa beauté ; mais elle devient « malade » cependant, lorsqu'on ne la conserve pas dans une température et sous une lumière également modérées.

CHAPITRE VI

LES BIJOUX DU MONDE MÉDITERRANÉEN ANTIQUE

Egypte, Crète, Asie Mineure, Grèce, Rome et Byzance.

Notre vieux monde est volontiers égocentrique et nous oublions souvent que dans le vaste univers d'autres peuples ont connu des civilisations brillantes et pratiqué des industries qu'aujourd'hui même nous ne savons pas surpasser.

Industries d'art, cela s'entend, car les progrès du machinisme ont modifié les autres.

Ainsi, les civilisations méditerranéennes sont demeurées fort longtemps presque barbares pour la fabrication des bijoux : et peut-être prendrions-nous moins d'intérêt à leur évolution qu'à celle de l'art admirable des joailliers hindous par exemple, si... la familiarité intellectuelle née du cousinage et quelque vague sentimentalité inconsciente aussi ne nous portaient à nous attendrir devant les balbutiements artistiques de nos devanciers.

Aujourd'hui, ce n'est plus à l'Égypte seulement, mais à la civilisation égéenne, aux Phéniciens, aux Hittites, que nous savons remonter.

Les Crétois, ces primitifs raffinés, aimaient la parure. Il n'est pas besoin de rappeler que leurs femmes semblent, d'après les peintures retrouvées dans les palais de Cnossos ou de Haghia-Triada, avoir rivalisé de coquetterie avec nos élégantes du second empire. Les hommes eux-mêmes aimaient à se parer de bijoux, et dans les tombes qu'on a

fouillées c'est en grand nombre qu'on a retrouvé des bagues, des colliers et des bracelets masculins.

Pourquoi s'étonner ? — Cette mode, partout répandue chez les races barbares et guerrières se conservera longtemps dans le monde méditerranéen, peut-être justement par la persistance obscure d'une tradition primitive. Dans son beau livre sur la civilisation égéenne, M. Glotz a noté le caractère presque asiatique des habitudes de parure chez les Crétois et les Égéens en général ; il cite les figures peintes masculines dont les bras sont chargés d'un et parfois même de deux bracelets. Il rappelle aussi les bagues d'or à chatons gravés, ornés de scènes de chasse ou de combat, les gemmes qui enrichissaient les bracelets et qu'on a recueillies sur nombre de squelettes d'hommes. Pauvres gemmes, il est vrai ! car les fresques de Cnossos ou de Tyrinthe ne doivent pas nous faire illusion. L'art magnifie aisément ce qu'il touche, et de même que la description du bouclier d'Achille par Homère, si nous la transposons sur le plan de notre industrie moderne et de nos habitudes de luxe, pourrait nous représenter les orfèvres homériques comme plus habiles et plus raffinés qu'ils ne l'ont été en réalité, de même devons-nous, après avoir étudié pour la Crète ses bijoux authentiques et non plus figurés, concevoir son luxe et ses raffinements comme un peu barbares malgré tout. La « Parisienne » de Cnossos semble vêtue d'une robe à « pli Watteau » ? Mais quel est donc le tissu qui sur elle fait prévoir les souples brocards soyeux aux plis rayés de lumière dont s'anime la grâce des concerts champêtres en notre XVIII^e siècle ? Assez rude sans doute, si nous interprétons correctement les statuettes et les figures féminines gravées que nous connaissons. Pour leurs parures d'or ou d'argent, les preuves sont là, sous nos yeux, et nous pouvons aisément constater que leurs artisans employaient des techniques assez routinières pour

le travail des métaux précieux ; ils paraissent avoir été plus amoureux d'un luxe voyant que d'une exécution très raffinée.

Le costume des Crétoises leur laissait le sein nu, et la coquetterie fit naître chez elles la mode des colliers, qui pareils à des doigts agiles semblent toujours vouloir cacher ce que leur mobilité s'empresse au contraire à dévoiler. Ces colliers ne furent donc pas l'apanage des seules femmes riches, des dames de haut rang ; toutes en portaient et souvent un grand nombre à la fois. Aussi bien le nom de bijou ne convient-il pas absolument pour tous les ornements de pierres ou de verroteries dont se paraient les femmes du commun ; nous établirons tout d'abord la coexistence constante chez les peuples organisés, d'une industrie vulgaire de la parure et d'un art aristocratique du bijou qui n'ont pas de corrélation entre eux, à priori

C'est évidemment ce qui se passa en Crète. Bien que les hommes vécussent alors à « l'âge d'or », c'est-à-dire en un temps où, vraiment, ils n'avaient encore qu'à se baisser pour le récolter sur les rives des torrents et — n'utilisant guère les monnaies — où ils ignoraient encore le loisir de thésauriser, le précieux métal demeurerait surtout le partage des puissants du monde, des rois, des chefs ou des femmes à la beauté rayonnante.

Nous pouvons ainsi vérifier la loi qui domine toute la production artistique, que nulle conception géniale, nul talent ne peuvent se dispenser pour produire des œuvres vraiment belles de faire appel à la beauté intrinsèque de la matière.

Par ailleurs, on a retrouvé un peu partout dans l'île de Crète, en fouillant les tombes, de ces perles en pierres communes avec quoi les femmes et les hommes du peuple composaient leurs colliers et qui ne se différencient guère, à la grosseur près, de celles que nous livrent les peuplades primitives de l'Amérique du Sud ou certaines tribus de noirs dans l'Afrique équatoriale. Les gens riches exigeaient

de leur bijoutier des matières moins vulgaires, des perles de cristal de roche, d'hématite, de kyanos (cette pâte bleue tant employée dans les bijoux égyptiens), de cornaline, d'agate ou d'améthyste, mais ils se contentaient le plus souvent, comme les hommes et les femmes de la plèbe, de les faire monter simplement sur un fil ; parfois cependant, l'artisan intercalait entre les perles des ornements de pierre ou d'or travaillé représentant des sujets variés, — qui du reste ne semblent pas avoir été des amulettes comme en Égypte, en Grèce ou à Rome, — des figures d'hommes ou d'animaux, parfois des fleurs, rarement des motifs de pure décoration.

On se rappelle que, dans la Grèce primitive, les hommes étaient coiffés en catogan, et certains Apollons archaïques ⁴⁰ nous en offrent des exemples.

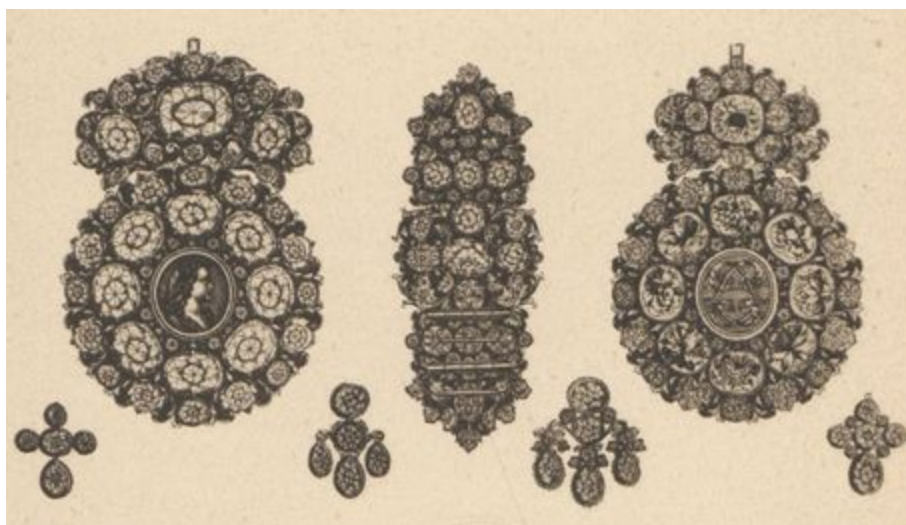
Les Crétois, avant eux, avaient porté les cheveux longs, parfois relevés en une sorte de chignon sur le sommet de la tête ; et leurs femmes se coiffaient souvent d'un foulard, à la mode fantaisiste de nos mulâtresses (c'est là, du moins, la seule explication raisonnable qu'on puisse donner de certaines apparences féminines qu'on remarque sur les intailles ou les fresques). Mais souvent, aussi, elles se coiffaient d'une manière encore plus compliquée, et, dans tous les cas, l'un et l'autre sexes usaient d'épingles à cheveux.

On a retrouvé, à un très grand nombre d'exemplaires, des bijoux semblables dans l'île même et sur les autres rivages de la mer Égée qui ont connu vers le même temps la même forme de civilisation. Les épingles de coiffure égéennes sont surtout en métal, en cuivre, quelques-unes en or. Leur tête parfois ornée très simplement se termine, par exemple, en spirale, ou bien elle est striée de quelques traits parallèles ; mais on connaît beaucoup de modèles, plus riches et plus décoratifs, qui datent, semble-t-il, du jour où les artisans eurent trouvé le moyen de souder

solidement une rondelle de métal à l'extrémité d'une tige et perpendiculairement à son axe. On grava ces plaques, on en fit un support pour des pierres de couleur, pour de petites figurines qu'on y fixait ; rarement on y rencontre des perles.

Pl. XXXIII

Dessins de joaillerie, de J. Bourguet, XVIII^e siècle.



Pl. XXXIV

1. — Couronne votive d'un roi visigoth. Guarrazar (Espagne).
2, 3, 4, 5. — Broches visigothes et burgondes.
(Clichés Giraudon).



Mais les Égéennes ne se contentaient pas de leurs épingles, et, dans les grandes occasions, les élégantes entouraient leurs cheveux avec des bandelettes d'or, ou des couronnes composées de feuillages en or mince estampés et découpés ; ici, le travail de l'orfèvre reste primitif, bien que feuilles et baies soient quelquefois disposées avec goût et que l'ensemble ne dût pas être messéant si la femme qui

le portait était jolie. C'est, en tous cas, la preuve d'un besoin de luxe, le témoin d'une civilisation raffinée, et nous ne pouvons nous étonner si les fouilles ont livré en quantité considérable des ornements plus modestes.

Nous commençons, d'ailleurs, à subodorer depuis peu d'années, grâce aux travaux des archéologues, que dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, pendant près de trois millénaires avant le Christ, des civilisations comparables à celle de l'Égypte ont dû créer des œuvres d'art et des objets de luxe ; malheureusement certains de ces peuples se trouvaient sur la route fatidique toujours suivie par les envahisseurs, et nous ne sommes pas très riches en documents iconographiques sur leur production. Le plus souvent, faut-il nous borner, quand nous voulons imaginer la somptuosité de leur luxe, à interpréter les figures de pierre, — or, les sculpteurs ont de tout temps trahi plus ou moins la vérité du réel en le traduisant ! — soit encore les textes, si nous savons les déchiffrer sans trop d'incertitude.

C'est ainsi que nous connaissons peut-être plus de choses sur les Hébreux — un bien modeste rameau cependant des grandes races sémitiques de l'Asie Mineure ! — que sur les Hittites, les Summériens, les Assyriens ou les Ninive, — du moins en ce qui concerne l'art somptuaire des bijoux.

Le livre d'Enoch nous apprend que l'art de graver les pierres précieuses fut enseigné au peuple hébreu par un ange même : Azazel, le chef précisément de ces mauvais anges descendus sur la terre pour prendre femmes parmi les filles des hommes. C'est là, sans doute, un renseignement de grande importance et dont pouvaient s'enorgueillir les bijoutiers juifs ! — Peut-être nous intéresse-t-il davantage aujourd'hui, cependant de savoir qu'en ces temps très lointains les pierres dures se gravaient le plus souvent par percussion, et que plus tard seulement, dans le royaume d'Israël, on sut les intailler en usant leur surface au moyen de pointes de bois ou de

métal, trempées dans de l'émeri ou du sable fin délayés avec l'huile.

Cela nous permet d'inférer que très anciennement les Hébreux avaient emprunté aux Phéniciens et aux Perses l'habitude de porter des anneaux-cachets gravés ; de même n'ignorons-nous pas que leurs femmes piquaient dans une de leurs narines le « nezem », cet anneau d'esclavage que portent encore les femmes dans l'Inde ; qu'en dépit de la loi mosaïque elles se couvraient la poitrine de colliers auxquels étaient suspendus des phalloi et le croissant d'Ichtar-Astaroth ; enfin qu'elles soutenaient leurs seins par de larges ceintures orfévrées, pareilles à des corsets d'or, comme ceux que portaient aussi les Chaldéennes.

Quant au style de ces ouvrages, nous avons le droit de supposer, d'après les exemples que nous offrent quelques sculptures, qu'il devait être très apparenté à celui des bijoux phéniciens.

Or, ceux-ci, nous les connaissons mieux ; et depuis plus d'un demi-siècle, de fructueuses missions, comme celle de Morgan, ont enrichi le Louvre de quelques pièces précieuses : pendants d'oreilles, colliers et bagues. Ce qui nous frappe avant tout dans cet art phénicien, surtout lorsqu'il s'agit de bijoux, c'est-à-dire d'objets d'ornement dans lesquels se marque si fortement d'ordinaire la psychologie originale d'un peuple, c'est, en même temps que l'adresse extrême de l'exécution et l'ingéniosité de certains tours de main, un manque flagrant d'originalité dans la composition.

Je ne pense pas, en écrivant cela, aux scarabées à la mode égyptienne qu'ils ont fabriqués en grand nombre aussi bien pour leur clientèle phénicienne de Tyr et de Sidon que pour les vendre à des étrangers ; pourtant, le fait peut déjà sembler étrange en un temps où les croyances religieuses différenciaient un peuple bien plus que ne faisaient des particularités ethniques, et surtout à propos

d'un bijou auquel les Égyptiens attachaient une si profonde signification mystique.

Mais, les boucles d'oreilles de leurs femmes, par exemple, au lieu de déceler une mode dominante dans la coiffure ou les mœurs, nous présentent les types les plus disparates.

En Égypte aussi nous verrons, sans doute, une certaine diversité dans la construction de ce bijou parce que la race affinée des autochtones y vivait suivant d'autres coutumes que les Hycsos ou les Éthiopiens qui habitaient le même pays, et par conséquent portait des bijoux adaptés à ses mœurs et à son costume ; mais, en Phénicie il ne semble pas qu'on se trouve en présence d'un tel mélange de races. La diversité des types de la boucle d'oreilles semble provenir plutôt d'une disposition innée chez ce peuple à « s'engouer » passagèrement pour des modes étrangères, à copier ce qui se faisait ailleurs, peut-être parce qu'étant un peuple de navigateurs et de marchands, il connaissait un plus grand nombre de civilisations différentes et se plaisait à l'imitation.

Une grande pendeloque d'or représente ⁴¹ une amphore très allongée, avec le col et la base ornés d'une sorte de collerette à pointes ; l'ouverture est chargée de deux boules inégales superposées. Les anses de l'amphore sont de galbe grec. Voilà donc un bijou d'inspiration hellénique transposé pour l'usage de la coiffure locale, car, bien qu'il soit creux, son poids empêche qu'il ait été porté autrement que suspendu à un cordonnet.

Une autre ⁴² présente un corps analogue à celui d'une « marotte » ou d'une sirène, surmonté d'une tête assez grossière ; les feuilles d'or battu qui le composent se terminent en torsade et s'effilent ensuite pour se relever en un large anneau ovale dont l'extrémité est munie du harpon-fermoir. Le même système de fermeture se retrouve dans un fort joli anneau, nettement oriental celui-là, dont la

partie inférieure est ornée, jusqu'à la moitié, d'un rang de globules d'or ; un large coulant y supporte un motif dont le centre en tambour a ses faces décorées avec une rosace au repoussé, tandis que dans le prolongement des diamètres trois grappes de globules d'or découpent leur silhouette harmonieuse ; le crochet de fermeture est masqué par une plaque ronde à ombilic saillant.

Par contre, une boucle oblongue munie à sa base d'un anneau qui supporte une sorte de gland d'or retroussé d'un fin motif de filigrane, ne présente aucun dispositif de fermeture. Elle devait appartenir à cette famille de pendants d'oreilles que les Orientales de jadis et d'aujourd'hui ont toujours attachés par un fil sous leur coiffure ; de même cet anneau ouvert fait d'une feuille d'or battu, dont la disposition se retrouve si fréquemment en Égypte et qui offre ici la particularité d'avoir ses extrémités en forme de massue.

Comme nous l'avons déjà constaté, il est rare que l'on retrouve pour ces époques reculées des bijoux importants et riches, surtout dans des régions qui, depuis des siècles n'ont cessé d'être parcourues par les bandes de pillards ou les armées d'envahisseurs — ce qui fut le plus souvent synonyme ! — Nous avons le droit cependant de supposer que les Phéniciennes n'ont pas été moins parées de colliers, de bracelets, de ceintures et de plaques orfévrées que toutes les Orientales qui les entouraient et les Égyptiennes coquettes.

La civilisation des Pharaons, nous la connaissons assez bien dans son histoire par les papyrus, et dans son esprit grâce à l'art ; sans doute, ne la comprenons-nous pas toujours correctement, car notre logique, et la forme de notre sensibilité sont trop différentes des leurs, mais avec un peu de bonne volonté nous pouvons cependant les imaginer avec quelque chance de rencontrer parfois la réalité.

Il nous est même loisible, plus facilement encore que pour d'autres pays, de réunir des bijoux égyptiens, et sans doute, n'est-il pas de touriste ayant séjourné une semaine au Caire qui n'en ait rapporté quelques scarabées inauthentiques, et autres verroteries fabriquées sur place à l'usage des Européens. Mais les Égyptiens de jadis avaient si bien aménagé leur territoire en domaine des morts, que malgré les voleurs, les pillards de grands chemins, les détrousseurs de momies, on retrouve encore en quantité des objets parfaitement authentiques, grâce auxquels le luxe pharaonique s'évoque devant nous.

Nous ne reviendrons pas ici sur la technique des orfèvres égyptiens, sur leur adresse manuelle, et leur ingéniosité.

A vrai dire, dès la plus haute antiquité, malgré un outillage encore très rudimentaire, — car ils martelaient encore l'or avec une pierre jusque sous la XII^e dynastie ! — ils ont découvert et employé tous les tours de mains, tous les secrets de métier que notre industrie n'a su que perfectionner. Nous n'avons pas à nous émerveiller qu'ils aient distingué comme un alliage particulier, l'électron, aujourd'hui inconnu de nos orfèvres ; c'était chez eux simple imperfection de procédés dans l'épuration des métaux ; en réalité, ils n'ont pas su pendant longtemps obtenir l'argent à l'état pur, et considéraient le mélange naturel de l'or et de l'argent comme un alliage.

Mais déjà 8.000 ans avant l'ère chrétienne, ils fabriquaient des perles d'or fondu et moulé : ils connaissaient la soudure, et n'attendaient pas de longs siècles avant de découvrir le battage en feuilles minces, c'est-à-dire la dorure. Ils s'empressèrent de l'employer d'abord à la parure des momies, qui durant des millénaires avait accaparé pour l'éternité un métal précieux aux vivants, et qui, après tout, n'ayant plus qu'une existence de « double » pouvaient bien se contenter d'apparence de bijoux ; puis, ce furent les vivantes elles-mêmes, les sveltes

filles de Naucratis ou de Thèbes, qui stimulèrent l'ingéniosité des artisans, afin de satisfaire leur coquetterie à moindre prix quand leurs maris étaient pauvres ou peu généreux ; et comme elles aimaient à la folie les pierres de couleur qui faisaient si bien valoir la matité brune de leur peau, on inventa pour elles, en même temps les perles fausses, les perles en stéatite dorées à la feuille, les « pierres » en verre, les bijoux en cuivre plaqué d'or ou d'argent.

N'est-il pas intéressant de constater, d'ailleurs, que les ornements exécutés par ces ouvriers avec des matières viles témoignent d'une conscience de métier égale à celle des orfèvres pharaoniques quand ils travaillaient quelque bracelet précieux pour la femme du roi ? Je ne sais même pas si pour les pierres de couleur, joailliers ou clientes attachaient une importance quelconque à la valeur intrinsèque de la matière ; on donnait le même nom de Khesbet à toutes les pierres bleues véritables ou d'imitation, et celui de Mafek à ce qui était vert, que ce fût prime d'émeraude, corindon ou cabochon de verre.

Le pays, il est vrai, ne fournissait guère de gemmes ; dans l'antiquité, le commerce du lapidaire nulle part ne paraît avoir été très actif, sauf à Rome à dater de l'empire ; les orfèvres se contentaient le plus souvent des pierres qu'on trouvait dans la région.

De larges manicles superbes de style exposées au Louvre nous montrent des incrustations cloisonnées de jaspes, cornalines, lapis et jade, sans aucun corindon ; il s'agit cependant de bijoux royaux ! Nous ne pouvons donc être surpris que les classes populaires eussent encore bien moins les moyens de s'offrir un pareil luxe ; la plupart du temps, les pierres dures sont remplacées par des morceaux de verre de couleur, et souvent même par des pâtes vitrifiables.

Les artisans arrivaient ainsi à une extrême habileté ; ceux qui fabriquaient les émaux ou les perles fausses

étaient, il est vrai, des spécialistes et, comme les mouleurs de scarabées, travaillaient en « fabrique » pour le compte d'industriels qui vendaient ensuite leurs produits aux bijoutiers proprement dits, pour être montés sur les anneaux ou composer des colliers.

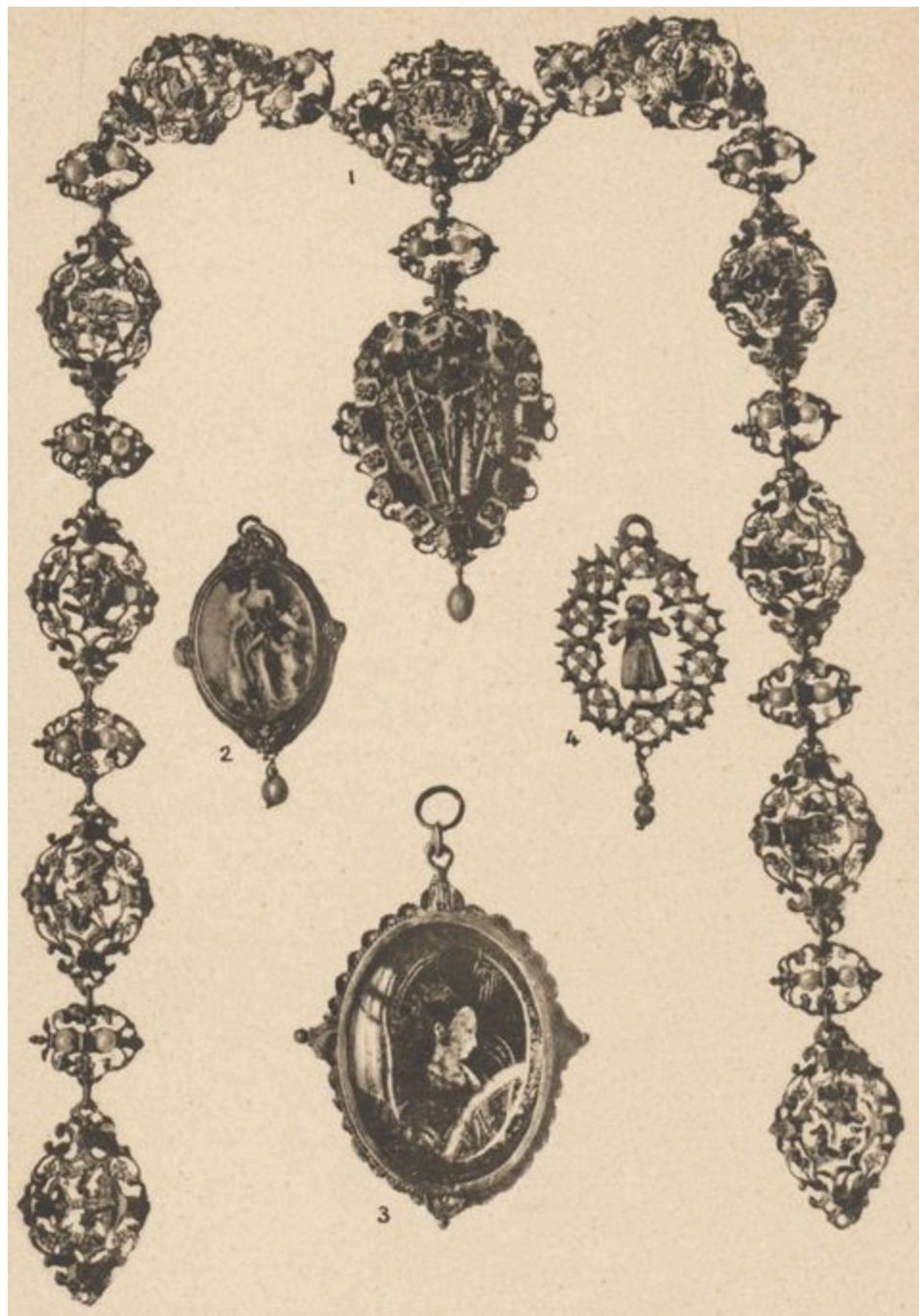
Pl. XXXV

Elisabeth d'Autriche, d'après Clouet (Louvre).
(Cliché Giraudon).



Pl. XXXVI

1. — Collier et pendentif à col or émaillé. Allemagne, XV^e s.
 2. — Pendentif émaillé. Cadre en or ciselé. Italie, XVI^e siècle.
 3. — Médaillon, travail allemand, XV^e siècle.
 4. — Pendentif, émail et or ciselé. Espagne XVI^e siècle.
- (Clichés Giraudon).



Nous avons déjà étudié cet élément si particulier de la bague égyptienne qu'est le scarabée, et déjà vu qu'à la fois on l'employait comme ornement pour les vivants, — un ornement imprégné, à la vérité, de pouvoir bénéfique ! — et comme talisman pour les morts. Ceux qui servaient de cachets pour les commerçants à la façon des cylindres assyro-babyloniens sont toujours en matière dure naturelle, basalte, diorite, jaspe, cornaline, améthyste et toutes les sortes d'agates et toutes celles d'onyx.

Seuls étaient exécutés en terre émaillée ceux destinés aux tombeaux, ou en verre ceux qu'on employait à la décoration d'un bijou quelconque.

Le Louvre et la Bibliothèque nationale possèdent un certain nombre d'anneaux célèbres, dont l'intérêt historique est grand ; le premier : un camée ayant appartenu — 2.300 ans avant le Christ — au Pharaon Amen-em-hat III de la XII^e dynastie ; l'anneau-scarabée de la reine Hat-Shepsou qui vivait vers 1600 (av. J.-C.) ; la bague en turquoise d'Amen-Hotep II ; le Cabinet des médailles : un cachet en serpentine gravé au cartouche de Khoûfoû ou Chéops, le roi Constructeur de la grande Pyramide (3733 av. J.-C.) ; ce n'est d'ailleurs pas un scarabée, mais un cylindre.

Cependant, beaucoup de bagues égyptiennes, bien que pouvant servir de sceaux et portant un chaton gravé, s'offrent à nos yeux comme bijoux de mains et non pas comme cachets, et l'ingéniosité des artisans s'y montre dans la recherche de dispositifs variés en vue de permettre à l'anneau de s'adapter exactement à la grosseur du doigt.

Enfin, quelques sortes de bijoux conservés dans nos galeries publiques sont peut-être mieux expressives encore que colliers, bagues ou bracelets, de certaines particularités qu'ont présentées la psychologie et les mœurs des Égyptiens ; dans ce nombre, il faut citer les pectoraux pharaoniques, et parmi les ornements féminins,

d'abord, la variété infinie des amulettes, fétiches, porte-bonheur, souvenirs, qu'elles accrochaient, sans souci esthétique le plus souvent, à leurs bijoux ordinaires avec l'idée de les enrichir ; et enfin ces plaques ansées en jade, en cornaline, ou en pâte de verre qui paraissent, d'après les peintures d'hypogées, avoir servi de gland terminal pour les pans de la ceinture.

Si l'impression dernière que garde notre regard au sortir d'une salle de bijoux égyptiens dans un musée est une impression de couleur, celle que nous recevons, au contraire, devant les vitrines de bijoux grecs est toute de monochromie discrète ; ici encore les artisans de l'Hellas révèlent jusque dans de menus objets d'ornement leur sens intime du rythme, leur goût pour le travail bien fait, et leur dédain pour les formes colorées et barbares des arts exotiques.

Pour nous qui, sans être à proprement parler, leurs descendants ethniques, nous sentons profondément imprégnés par leur influence lointaine, cette compréhension intellectuelle du bijou nous enchante, et nous diviniserions volontiers les filles de la Grèce pour avoir embelli leur beauté avec de pareils bijoux, purs de lignes autant que leurs visages, discrets comme il convient à la pudeur des vierges et à la dignité des épouses, amoureuxment modelés dans l'or par une main habile afin que le contact en fût doux à la chair et qu'on prît plaisir à les contempler sur la peau, lorsque durant les après-midi chaudes de l'été on paressait sous le demi-jour du gynécée dans un silence que troublait seul le vol des mouches obstinées.

Il nous manque malheureusement, à nous, gens du XX^e siècle, un élément de connaissance dont le défaut se fait sentir plus vivement quand il s'agit des bijoux que pour l'étude des autres monuments de l'art antique.

Nous ignorons à peu près complètement, — et comment, d'ailleurs, aurions-nous pu en être instruits ? — les raisons à la fois profondes et frivoles qui ont déterminé les changements de la mode dans le monde grec au cours des siècles. Homère nous a laissé la description des bijoux de Thétis et de ceux de Junon, mais le divin rhapsode était aveugle ! Schlieman a découvert dans les ruines de Troie quelques vestiges dont l'étude a été infiniment profitable à la science archéologique, mais c'est un fait cependant, que, d'une façon générale, nous connaissons fort mal l'évolution de l'art grec, ses particularités passagères et régionales, et qu'ainsi nous identifions un peu au hasard, parmi les nombreux objets que nous ont livrés les fouilles, ceux qui sont purement helléniques et les autres d'inspiration ionienne, les bijoux fabriqués pour les dames romaines par des artisans grecs établis en Italie, et ceux-là que produisaient les orfèvres autochtones dans Athènes ou Corinthe devenues colonies romaines. Les érudits eux-mêmes et les spécialistes ne s'aventurent guère en des discriminations qui pourraient devenir compromettantes.

Il semble infiniment probable, en effet, qu'à partir du jour où l'art grec eut imposé son prestige au monde méditerranéen, les autres civilisations s'en imprégnèrent, comme d'italianisme ont été imbus à la Renaissance nos arts d'Occident et les plus originaux eux-mêmes ; il nous est difficile aujourd'hui, à la distance du temps, de distinguer entre des artisans grecs ou gréco-romains les nuances de sensibilité et de technique qui nous apparaissent si flagrantes entre les œuvres des primitifs flamands, par exemple, et celles des romanisants leurs contemporains.

Nous savons seulement que la civilisation s'était développée dans la Grèce propre, sur le plan intellectuel plutôt que dans le domaine des progrès industriels. Les bijoux alors furent d'or généralement, car la bourgeoisie hellénique était cossue ; mais à peine les ornait-on de

temps à autre par une pierre de couleur, grenat ou améthyste ; les orfèvres, soutenus en cela par le goût de leurs clientes, y employaient, toutes les fois qu'ils le pouvaient, des éléments figurés dont les moules évidemment ne leur coûtaient pas cher, et qu'ils exécutaient, soit par la fonte, soit à l'estampé en coquilles.

Les innombrables boucles d'oreilles ornées de statuettes d'Éros, de figures humaines ou de têtes d'animaux appartiennent à cette première période, dont on peut fixer la limite imprécise aux environs du V^e siècle avant le Christ. Le travail d'exécution en est souvent très délicat, et l'on s'aperçoit que l'ouvrier était habile : le métal est varié dans ses effets de couleur grâce à l'emploi fréquent de ce granulé dont nous avons déjà parlé, et que nous retrouvons dans la bijouterie étrusque. Néanmoins, on sent aussi que ces artisans devaient être constamment en quête de motifs à « surmouler » pour les utiliser dans leurs bijoux, avec aussi peu de scrupules qu'en éprouvaient sculpteurs et coroplastes, lorsqu'ils démarquaient les œuvres célèbres de quelque grand artiste pour leurs clients à trois oboles.

Leur exemple ne devrait-il pas servir d'argument décisif pour tant de décorateurs actuels qui, dans leur passion d'égaliser l'art somptuaire au grand Art, ne comprennent plus que le sens du rythme plastique et la beauté de l'exécution sont les deux seules qualités essentielles d'un objet d'ornement, l'invention pouvant être, pour ainsi dire, comptée pour rien dans l'adaptation d'un motif décoratif simple comme celui d'une bague ou d'un pendant d'oreilles.

De même, les premiers colliers qu'ont portés les femmes grecques ont-ils été fort simples : des chaînes tressées sur lesquelles des coulants suspendaient quelque bulle ou médaillon à figures. Là encore ces représentations sont, à n'en pas douter, obtenues par estampage sur des modèles sortis de la main d'un artiste ; les sujets ne semblent guère

encore avoir de rapports, en effet, ni avec la toilette féminine ni même avec les mythes d'Éros ou d'Aphrodite qui vers le IV^e siècle se répandront en Grèce sous l'influence des religions orientales et qui conviennent mieux à la beauté des femmes et... à leur sentimentalité que de vieilles légendes minoennes ou des divinités archaïques.

L'orientalisme des provinces d'Ionie pénètre enfin, non seulement Athènes et le Péloponèse, mais la Macédoine ; c'est alors que les colliers, les boucles d'oreilles s'allègent de chaînettes, s'enrichissent de pierres précieuses, grenats, primes d'émeraude, améthystes ou cornalines, entremêlées de sphères en or, de perles, de plaques, de coulants cylindriques ; nous y trouvons alors des éléments suffisants pour suivre à peu près clairement l'évolution de tels bijoux vers les bijoux romains (par juxtaposition avec la tradition étrusque) et plus tard vers les bijoux byzantins (sous l'influence immédiate des civilisations hindoue et sassanide).

Il s'est produit en Grèce, à l'époque d'Alexandre — et la mode des bijoux s'est ressentie plus fortement de ce changement, que la philosophie elle-même, cela va sans dire — une transformation aussi considérable que celle produite par l'invasion dorienne sur l'ancien territoire des Achéens. Évidemment, trouve-t-on encore — et jusqu'à l'avènement du monde chrétien, on les rencontrera — ces motifs décoratifs empruntés aux vieux mythes crétois, dont la reproduction facile en plaques estampées satisfaisait si bien l'instinct de moindre effort qui distingue les artisans grecs ainsi que tous les ouvriers orientaux, mais le style est changé ; les boucles d'oreilles évoluent vers les lourds couvre-oreilles à pendeloques, les colliers se chargent de plus en plus de médaillons et de chaînes, les fibules se transforment en plaques et deviennent les énormes agrafes serties de gemmes qu'aimeront les grandes dames

byzantines ; le luxe, en un mot, se diffuse à partir de ce moment assez pour préparer d'une façon à peu près insensible, et qu'en effet nous percevons mal, le passage de l'ornement grec à la bijouterie romaine de l'époque impériale et à l'éblouissante joaillerie byzantine.

Pensez-vous qu'il soit possible autrement de concevoir quelle folie de raffinements s'empara- des Romains cultivés quand, au sortir de la rudesse étrusque, il leur fut donné d'entrer en contact avec la civilisation hellénique ?

Verrès, évidemment, fut un malhonnête homme — mais bien des fonctionnaires l'ont été même après lui ! — et n'est-ce pas un trait typique que Cicéron ait eu surtout à lui reprocher d'avoir, en somme, poussé jusqu'à la prévarication la passion du collectionneur ? Pour un peu, il devrait nous devenir sympathique ! « Car, s'écrie le grand avocat, pendant sa prêtre en Sicile, il n'a pas laissé une seule pierre précieuse, une seule perle, un seul ouvrage en or ou en ivoire qu'il ne l'ait recherché, examiné, et, si l'objet lui plaisait, enlevé. »

Ce dernier geste n'est pas à conseiller, sans doute, aux collectionneurs d'aujourd'hui.

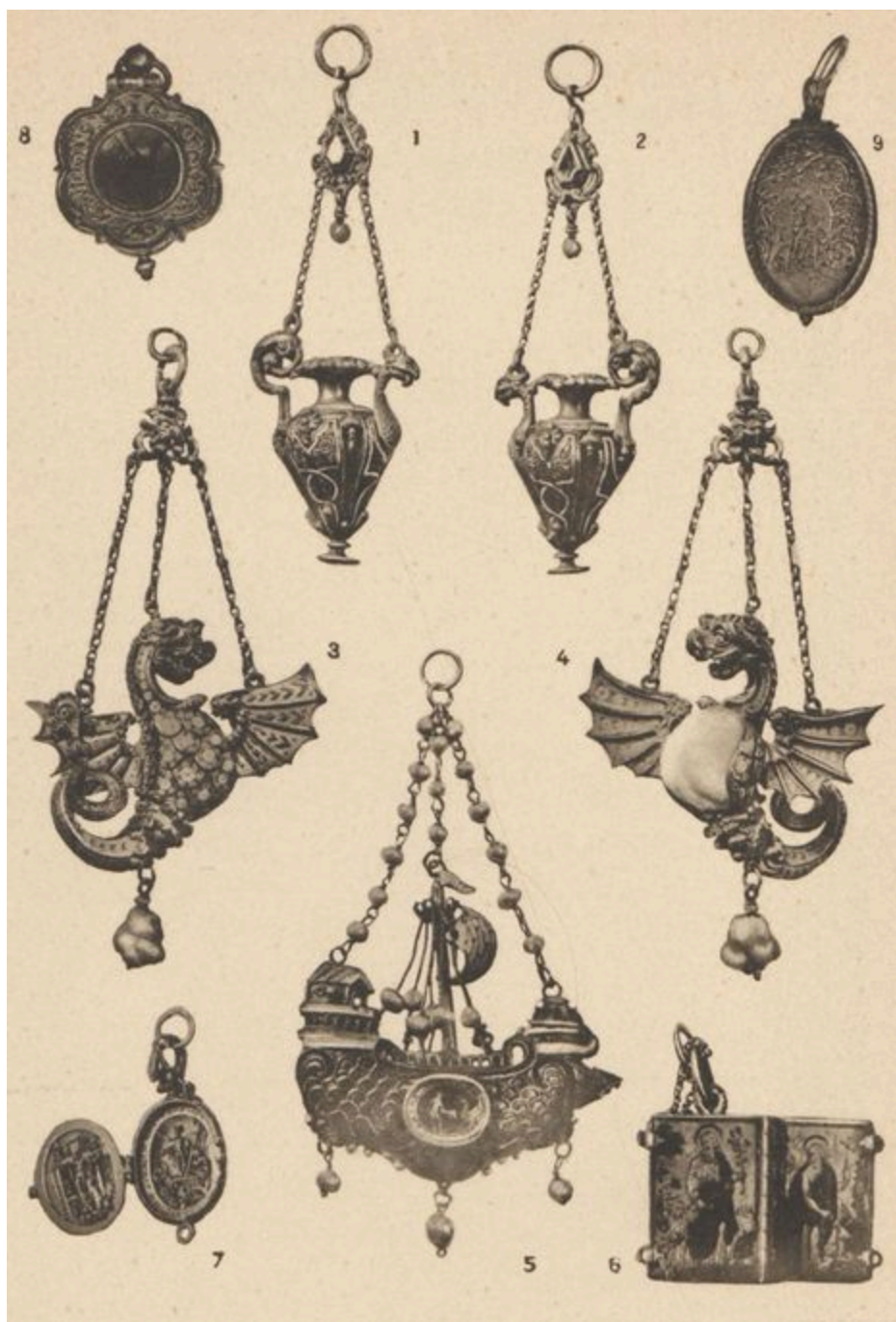
Mais à Rome même, et presque à la même époque, d'autres amoureux de beauté, des raffinés nouveaux riches, les Pollion, Lucullus, Salluste ou Pompée, couraient les boutiques des bijoutiers et des antiquaires qui se groupaient sur la voie Sacrée près des Septa Julia, pour y découvrir quelque curiosité somptueuse de Grèce ou de l'Orient.

Plus tard enfin, des affranchis parvenus comme le Trimalcion de Pétrone ont avili ce goût jusqu'à leur propre bassesse morale, en portant eux-mêmes des anneaux d'oreilles, des bracelets, alors que, jadis, un Romain se fût fait un scrupule d'avoir d'autres bijoux que des bagues, — à moins qu'il ne fût militaire et chargé de torques, de bracelets ou de couronnes d'honneur.

Le fait mérite d'être noté puisqu'il est l'intermédiaire psychologique indispensable entre l'empire romain finissant et le luxe orientalisé des Basilides de Constantinople.

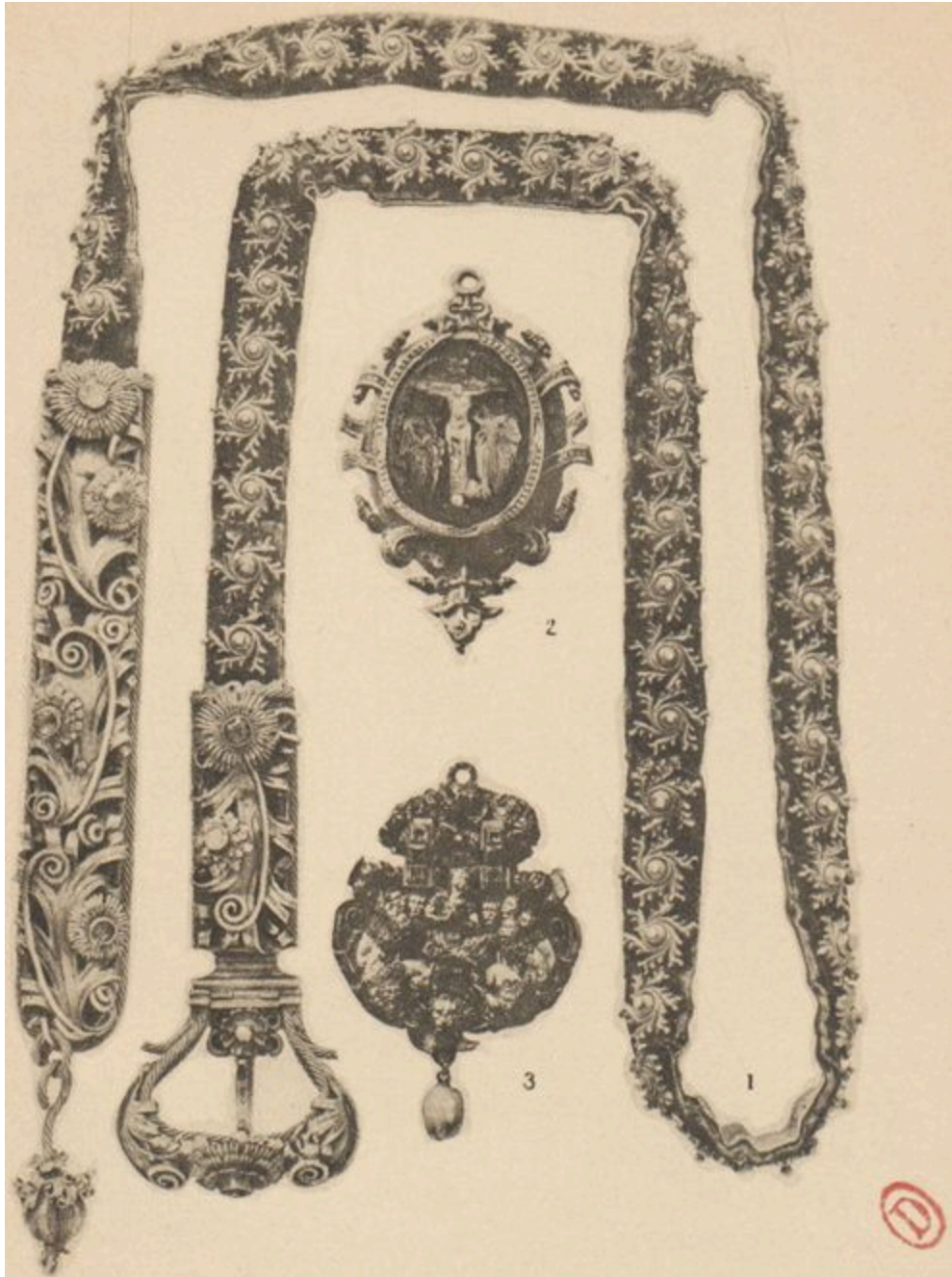
Pl. XXXVII

- 1, 2, 3, 4. — Pendentifs en or émaillé. Italie, XVI^e siècle.
 5. — Nef pendentif or émaillé et perles baroques. Italie, XVI^e s.
 6 et 7. — Reliquaire.
 8 et 9. — Montres du XVI^e siècle. Allemagne et France.
 (Clichés Giraudon et Alinari).



Pl. XXXVIII

1. — Ceinture et boucle (fin du XIV^e siècle, Allemagne).
 2. — Médaillon or émaillé encadrant une peinture sous verre
(Espagne, XVI^e siècle).
 3. — Pendant or émaillé et pierreries (Daniel dans la fosse aux
lions) (Espagne, fin du XVI^e siècle).
- (Clichés Giraudon).



CHAPITRE VII

BIJOUX DES PEUPLES OCCIDENTAUX

Premiers bijoux chrétiens, religieux et laïques. — Bijoux barbares, Moyen Age, Renaissance, XVII^e et XVIII^e siècles.

Nous allons faire remonter ce « modernisme » un peu haut afin de le distinguer des civilisations antiques : il serait plus juste peut-être d'écrire : bijoux chrétiens, par opposition avec ceux des peuples méditerranéens de jadis ainsi qu'avec les joyaux musulmans ou bouddhistes, si tout qualificatif religieux ne risquait une dissonance, accolé à un nom de signification frivole et sensualiste comme le mot : bijou.

Plus encore ; le christianisme, par ses origines et l'austérité spiritualiste de sa doctrine, durant les premiers siècles de son existence tout au moins, sembla moins favorable que toute autre religion à la tolérance d'un luxe quelconque. Si l'on veut bien se souvenir que l'Empire romain, lorsque la croyance chrétienne s'y infiltra par la plèbe, présentait le spectacle le moins édifiant qui fût d'une prodigalité poussée jusqu'à l'insolence par une aristocratie corrompue, toute mêlée d'affranchis et de métèques, on comprendra qu'une ferveur mystique appuyée sur des habitudes de pauvreté, ait poussé les premiers chrétiens à réprouver les ornements du « monde », parce qu'ils incitent à commettre les péchés d'avarice, d'orgueil et de concupiscence.

Cependant les adeptes de la secte nouvelle se recrutèrent dès le II^e siècle jusque dans les rangs de la société ; ceux-

là se trouvaient souvent obligés par leur position sociale de conserver leurs bijoux, des bagues, des fibules, des agrafes de pallium, et pendant cette période héroïque, l'ère des persécutions et des catacombes, le caractère particulier des premiers ornements chrétiens est seulement une extrême simplicité de matière et de travail, souvent même une grande maladresse d'exécution.

C'est d'ailleurs le même trait qu'on remarque dans les premières peintures chrétiennes ; les pauvres artisans qui s'affiliaient à la secte interdite n'étaient généralement pas, en effet, les meilleurs de leur métier, et ce fut évidemment une des causes du mépris qu'éprouva cette société romaine amoureuse d'art et de luxe à l'égard des premiers chrétiens, qu'ils fussent des gens pauvres, ignorants de la beauté et contempteurs des joies qu'elle procure.

Nous avons vu comment à Byzance, dès que la doctrine du Christ fut devenue religion d'État, la simplicité des premiers fidèles sut s'adapter aux exigences d'apparat d'une cour somptueuse orientalisée.

Mais dans les pays « d'évangile », Allemagne, Angleterre ou Gaule, dont la population autochtone était restée attardée et dans lesquels de constantes invasions de hordes guerrières ne laissaient subsister qu'un petit nombre de centres sociaux où pût florir une sorte de luxe, on vit, durant des siècles, les Barbares victorieux imposer leur art et leurs habitudes de parure, jusqu'au jour où ils se furent laissé pénétrer eux-mêmes par la douceur des mœurs gallo-romaines et par la religion du Christ.

L'influence sociale alors passa du pouvoir temporel des chefs de guerre au pouvoir spirituel des évêques, du pape et des moines. A la brillante mais rude civilisation des Goths et des Francs succéda une époque imprégnée de monachisme et de simplicité, pendant laquelle il sembla que les forces vives de la race toute neuve qui sortait de ce chaos se recueillissent pour donner enfin l'essor à ces arts

nationaux, dont la première phase caractéristique va se nommer : l'art roman.

Les pauvres gens qui, les premiers à Rome, s'affilièrent aux disciples de Paul et de Pierre avaient l'habitude, comme tous leurs concitoyens de basse condition, de porter au doigt des anneaux en fer. Technique primitive que pouvait réaliser n'importe quel artisan, même dénué d'habileté : martelage d'un anneau et aplatissement à l'outil d'une plaque formant chaton, sur laquelle on gravait un nom, un monogramme, une invocation de bon augure. Mais on ne fut pas longtemps sans retomber dans les faiblesses du siècle, et dès le II^e siècle (ap. J.-C.), Tertullien pouvait à juste titre vitupérer « le luxe indécent des bijoux de mains chez les femmes chrétiennes ». Il fallut faire la part du feu, cependant ; et l'on se contenta de recommander aux matrones, lorsqu'elles achetaient des bagues à intailles ou en or gravé, d'éviter les sujets licencieux tant appréciés par les femmes païennes, ou même ceux empruntés à la mythologie ; de rechercher plutôt les figures symboliques et mystérieuses du Christ, telles que ⁴³ la nef céleste, une colombe, un poisson ; la lyre qui rappelle le mythe symbolique d'Orphée, l'ancre, une figure du pêcheur signifiant les apôtres, l'histoire des enfants sauvés des eaux, etc.

L'anneau des premiers évêques fut sans doute un signe de reconnaissance, — à la manière orientale, — plutôt qu'un ornement rituel. Ce n'est guère qu'au VII^e siècle qu'il prend ce dernier caractère, tout en conservant longtemps une extrême simplicité ; un jonc elliptique assez large s'épanouit ordinairement en un chaton surélevé dans lequel est enchâssée une pierre de couleur sans inscription, et sans gravure. Telle est la théorie, et la règle.

Cependant, l'anneau des évêques leur était le plus souvent offert par quelque chef ou de notables commerçants, qui, dans leur désir de donner un présent

plus riche, faisaient graver la pierre ou même utilisaient à cette intention pieuse une intaille ancienne, souvenir de famille dont le sujet n'était pas toujours très édifiant.

Un collectionneur n'a pas souvent l'occasion d'acheter un anneau épiscopal du VII^e siècle ni même du XII^e ; mais, au contraire, les anneaux de fer ou d'argent décorés du Chrisme, d'une croix ou d'initiales, qui ont servi de bagues de fiançailles et de mariage aux chrétiens des premiers siècles, on les rencontre assez fréquemment en province, dans les régions habitées à l'époque gallo-romaine où les fouilles pratiquées sur l'emplacement d'anciens cimetières les font découvrir. En Poitou, on les appelle communément à cause de ce fait : bagues tombales.

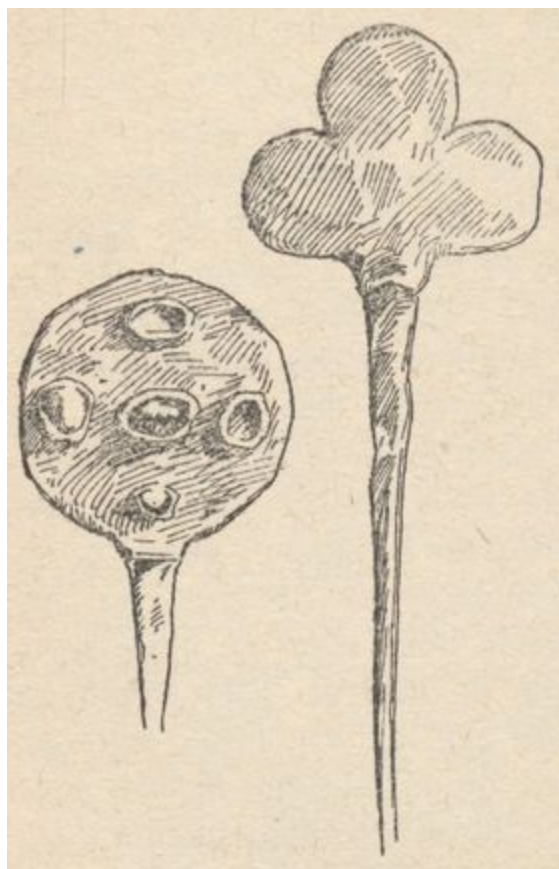
A Rome, tant que le Christianisme naissant y demeura localisé, les premiers fidèles continuèrent à porter des bulles, c'est-à-dire, des médaillons de cuivre ou de bronze, dans lesquels ils enfermaient, non des charmes écrits, mais l'hostie consacrée que leur remettait le prêtre pour « l'agape » dernière, en cas de supplice ou de maladie ⁴⁴. Lorsque l'ère des persécutions fut passée, la bulle resta en usage pour abriter quelque relique de martyr. Elle devait se transformer, au moyen âge, en un bijou souvent très riche, le reliquaire, qu'on fabriqua le plus souvent en forme de croix creuse à compartiments intérieurs, décorés avec de minuscules scènes religieuses en très haut relief comme les panneaux de retables, — tandis que l'extérieur était orné de pierreries et de travaux orfèvres, suivant la mode du temps.

Nous n'avons rien, cependant, dans nos pays qui pour ce genre de bijou atteigne au degré de somptuosité qu'on peut admirer dans les bijoux religieux de Russie.

Le trésor de Sens conserve, par exemple, une croix qui a dû appartenir à l'un des premiers évêques du diocèse vers le IX^e siècle ; elle est en argent plaqué sur cuivre, sans pierreries et pour ainsi dire sans ornementation. Le clergé

de nos pays, au moyen âge, restait pauvre, consacrant les énormes dotations qui lui étaient constamment faites à la construction de nouvelles églises, ou bien il affectait la pauvreté extérieure par scrupule ascétique ; c'est ainsi que les bijoux et les insignes liturgiques, qui étaient en orfèvrerie et pouvaient être considérés comme des objets de luxe personnel, sont demeurés modestes pendant tout le moyen âge.

ÉPINGLE DE PALLIUM DE GILLON CORNUET, ARCHEVÊQUE
DE SENS, 1292.
(Argent martelé.)
FIG. 12.



L'épingle de pallium de l'évêque Gillon I^{er}, à la fin du XIII^e siècle, est faite d'un simple trilobe en argent martelé ; une autre se termine par un disque plat en argent aussi, décoré

au centre et aux extrémités de chaque diamètre par cinq petits cabochons sans valeur (fig. 12).

Le fermail de chape de Guillaume II de Melun, un siècle plus tard, n'offre guère plus de richesse. Chacune de ses deux parties est constituée par trois plaques rondes juxtaposées en forme trilobée, chacune d'elles portant un cabochon de couleur différente, un grenat, une aventurine, une prime d'émeraude, une cornaline, etc.

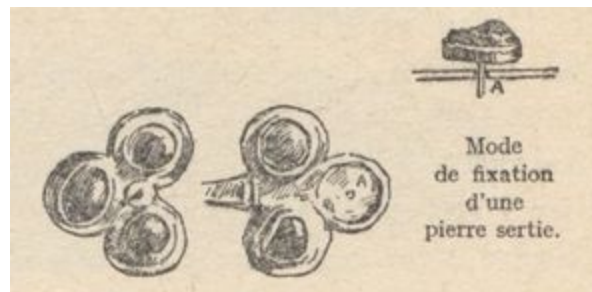
Faut-il considérer comme bijou l'ustensile rituel que les inventaires du moyen âge mentionnent comme un objet précieux : les peignes liturgiques ? Oui, sans doute, à ne considérer que la richesse de certains d'entre eux ; les dents étaient naturellement de bois ou d'ivoire, mais le corps même du peigne ⁴⁵ était en or ou en argent travaillé, émaillé, serti de pierres fines, suivant les lignes constructives qu'on retrouve au moyen âge, à la base de toute décoration.

AGRAFE DE CHAPE DE GUILLAUME II DE MELUN, 1376.

(Argent martelé.)

Les pierres sont serties d'abord, fixées ensuite par une tige rivée dans un trou central (A).

FIG. 13.



Mais, comme nous l'écrivions plus haut, la joaillerie mérovingienne semble s'être épanouie à côté et en dehors du développement des bijoux religieux ses contemporains, sauf en ce qui concerne la technique évidemment, puisque c'était le même artisan qui fabriquait le fermail de l'évêque

aussi bien que l'agrafe de ceinturon du seigneur ou l'aumônière de la châtelaine.

Cet orfèvre, ce joaillier de l'époque mérovingienne, la légende l'a personnifié en saint Éloi. On sait comment de simple émailleur limousin il devint ministre de Clotaire roi de Neustrie, puis du « bon » roi Dagobert — un grand roi de la France ! — pour, ayant reçu commande du roi, dit un vieux chroniqueur, avoir exécuté son travail sans soustraire un seul grain de l'or qui lui avait été confié, « ne suivant pas en cela l'exemple des autres artisans ». Une telle marque d'honnêteté valait bien, sans doute, que notre saint devînt administrateur des finances publiques !

Son premier souci, quand il vint à Paris, fut de créer pour les orfèvres et les bijoutiers un quartier spécial dans lequel ils eussent loisir de travailler sans déranger leurs voisins par le bruit des marteaux et sans risque d'être « dérobés » des secrets de leur métier. Le lieu choisi fut alentour de l'église Saint-Paul-des-Champs et... la tradition s'est conservée mieux que le souvenir même de saint Éloi, puisque aujourd'hui encore le quartier du Temple, les rues de même nom et des Archives, celles des Quatre-Fils et des Francs-Bourgeois, forment comme une cité particulière des artisans du métal précieux.

Dessins de joaillerie. Restauration.



Pl. XL

Marie Leczmska, reine de France, par Van Loo. XVIII^e siècle.
(Cliché Neurdein).



Le métier ne devait pas comporter beaucoup de secrets, cependant, même en ce temps-là, mais il ne déplaisait pas aux orfèvres qu'on le crût.

Les bijoux alors consistent surtout en ornements utiles, si l'on peut dire ; la forme des biaux à manches longues pour les femmes a éliminé tout naturellement les bracelets et colliers qui, d'ailleurs, reparaitront plus tard avec d'autres apparences et sous d'autres noms ; mais Franques ou Mérovingiennes ont porté des boucles d'oreilles. Le

principe de construction en est presque toujours un anneau mince sur lequel est enfilé un large anneau d'ambre ou une pierre de couleur, un grenat taillé à pans coupés. A peine voit-on quelques grandes dames, à partir du VIII^e siècle, suivre les modes orientales de Byzance et des cours visigothes d'Espagne ou d'Italie, abandonner la boucle d'oreille des femmes ordinaires et adopter un type de bijou plus grand qui rappelle dans son dessin et par sa technique les couvre-oreilles byzantins.

SCEAU DE LA CONFRÉRIE DE SAINT ÉLOI, D'APRÈS LE
« RECUEIL DES STATUTS DES ORFÈVRES » (1734).
La légende inscrite est S (Sigillum) confrariae S (Sancti) Eligii
aurifobrorum.

FIG. 14.

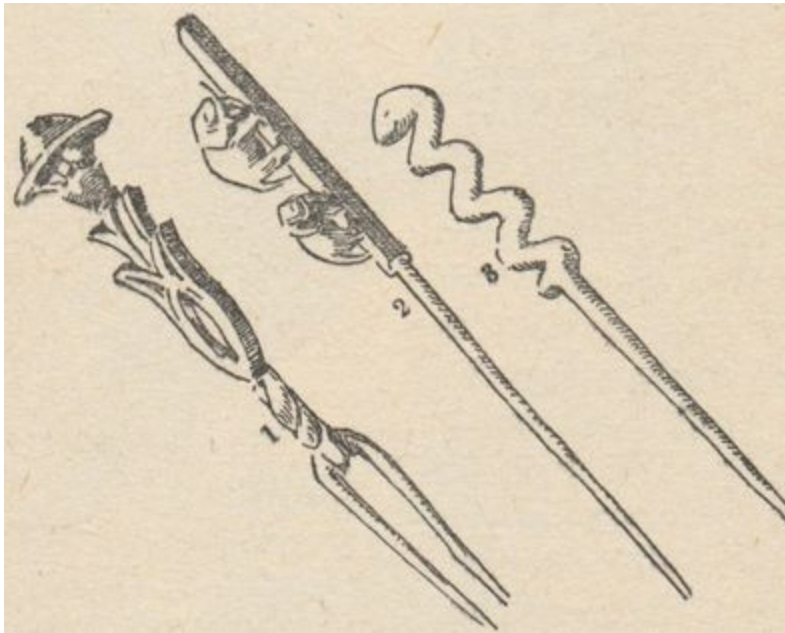


Le collier, nous venons de le noter, disparaît jusque sous les successeurs de Clovis même chez les femmes ; l'ancien torques gaulois a perdu toute signification pour les guerriers aussi bien que leurs bracelets de bronze ⁴⁶ et d'or ⁴⁷, si curieusement contournés en spirales. A la fin du vie siècle, on n'en trouve plus trace.

Les bijoux caractéristiques de cette époque sont les agrafes, les épingles et les bagues ; ces dernières n'ayant jamais fait défaut à nulle forme de civilisation.

1. Épingle de coiffure mérovingienne en bronze. 2 et 3.
Épingles d'ivoire (Zambèze).

FIG. 15.



Épingles de tête ou de vêtements, elles présentent tout d'abord les dispositions décoratives que tout art connaît à ses débuts, mais aussi d'autres qui lui venaient, par routine d'ouvriers, du fond de traditions nordiques ancestrales. Ainsi, le Musée de Saint-Germain nous montre une gracieuse épingle de bronze qui semble constituée par six disques enfilés sur un axe et couronnés par un autre disque plus large qui est soudé à la tige par une sorte de pied galbé. Une autre, de la collection Moreau, ressemble à une colonnette Henri II avec des torsades, des cubes interposés et un rang d'olives massives empilées les unes au-dessus des autres. On retrouve le même parti décoratif plus élégant encore dans une autre épingle de cette collection, qui, destinée à fixer un vêtement, est munie d'un dispositif de sûreté charmant, rare à cette époque ; c'est une chaîne entrecoupée de perles fausses et de pierres de couleur, dont un des bouts est fixé près de la tête de l'épingle, tandis que l'autre est terminé par un anneau qui passe sur la tige quand elle a traversé l'étoffe et maintient le tissu.

Les formes nordiques consistent, soit en plaques de bronze et d'argent repercées suivant une géométrie simple, ronds concentriques et croisillons, par exemple, soit en figurations d'oiseaux fantastiques qui évoquent un perroquet ou une chimère asiatique, et sont émaillées, gravées, niellées, parfois même ornées de pierres de couleur.

On retrouve une inspiration analogue et une technique semblable dans l'exécution d'un bijou dont l'usage s'établit alors et persistera jusque vers la fin de la Renaissance, la rouelle, ménagère ou châtelaine, qui s'agrafait à la ceinture et portait les menus ustensiles qu'une femme élégante jugeait alors indispensables : les clefs de ses coffres, une paire de ciseaux, un couteau, une aumônière, une boîte à parfums ; que sais-je encore ?

On employait aussi comme épingles les fibules, non pas, comme on pourrait le croire, à l'imitation des modes romaines, mais tout simplement parce que les Gaulois en avaient toujours usé. Les plus modestes étaient en bronze, de forme simple, à corps renflé ; d'autres, et c'est le type qu'on rencontre le plus fréquemment, constituées par le corps d'oiseau indo-germanique que nous avons déjà décrit pour les épingles de tête ; il en est enfin quelques-unes très grandes, très belles, enrichies de pierreries, dont l'apparence est celle d'une agrafe ou d'un fermail, tout en conservant néanmoins le système caractéristique de la fibule, le ressort d'épingle de nourrice soudé derrière la plaque ⁴⁸.

En Angleterre, à cette époque, — du VI^e au X^e siècle, — il convient de signaler une forme de fibule qui est restée particulière à la région, un type cruciforme localisé d'ailleurs dans l'est de l'île, et aussi une broche ouverte à épingle mobile que portaient en Irlande les hommes et les femmes ; cette dernière était un bijou beaucoup plus

modeste et dont la forme, qu'on retrouve aujourd'hui dans le nord de l'Afrique, comporte peu d'ornements.

Les agrafes de manteaux, les plaques de ceintures procèdent de façon générale d'une technique analogue à celle des larges fibules dont nous parlions tout à l'heure, mais comme beaucoup sont en fer, leur forme et leur décor présentent parfois des caractères particuliers.

Il n'en existe pas, à vrai dire, de silhouettes-types, et les formes sont infiniment variées. La boucle en fer est souvent ronde, massive, parfois rectangulaire ou oblongue, sans découpages, sans intention ornementale ; mais le plus grand nombre en est mieux décoré que les agrafes de bronze, au moyen d'entrelacs, d'enroulements caractéristiques obtenus soit avec des émaux cloisonnés, soit par un placage d'étain, soit encore par damasquinure.

Quant aux bagues, il en est qui servent de sceaux ou cachets, et celles-là n'offrent rien de très particulier ; mais les véritables bijoux de mains nous montrent comment ces barbares raffinés savaient travailler le métal et utiliser les pierres fausses.

L'anneau à « chaton en entonnoir » est certainement un des plus caractéristiques de cette période ; le jonc très épais est décoré sur tout son pourtour au filigrane ou au nielle, et le chaton toujours orné d'une pierre de couleur est simplement soudé sur le jonc sans motifs d'ornement pour en amortir la base. On peut en voir un bel exemplaire en or au Musée de Saint-Germain. La même galerie nous montre d'autres anneaux à jonc aplati dont le chaton est en « tambour » et dans lequel les pierres fausses ou vraies sont arasées à hauteur de la bête.

Mais, au vie siècle, par le malheur des temps, par les ravages des invasions, l'or se raréfia en Gaule, et durant plus de deux cents ans, les nobles eux-mêmes portèrent des bagues en bronze ou en fer au chaton gravé qu'ornaient simplement une figure symbolique, généralement de sens chrétien, un monogramme ou un nom entier ; il est accolé

de façon constante par trois grains disposés en trèfle, dont l'effet est très spécial à cette période.

Alors cependant va commencer la mode des ceintures, qui étant un bijou dispendieux, susciteront maintes ordonnances royales pour en réglementer l'usage, et aussi celle des coiffures orfévries, qui en Italie d'abord, et vers la fin du XIV^e siècle chez nous, ont connu une si grande vogue sous le nom de « chapels d'orfroi ⁴⁹ ».

C'était une sorte de bonnet en résille d'or, dont l'exécution évidemment réclamait parfois l'adresse d'un orfèvre, tel celui que portait Valentine de Milan et « estoit à fleurs de genest et garni de fusils ⁵⁰, dyamans et rubis » ; mais souvent aussi, malgré l'emploi de pierres précieuses (qu'on pouvait d'ailleurs acheter serties et spécialement préparées pour l'usage) il est probable que ces coiffures ont été l'œuvre d'ouvrières spécialistes en broderie d'orfroi ; nous savons, en effet, qu'il y avait au XIII^e siècle à Paris « des feseresses de chapels d'orfroi » et qu'on en trouvait encore lorsque Louis XI, voulant arrêter les progrès d'un luxe indécent, en interdit l'usage. C'est évidemment une « feseresse » et non un orfèvre qui exécuta pour la femme d'Édouard III, roi d'Angleterre, au XIV^e siècle, une tisseuse de perles d'Orient, « chascun ⁵¹ composé de 1111 ⁵² perles ou petites aymeraudes de clère colour yndes et vertes ».

Quant aux ceintures, la vogue s'en répandit à tel point dans les pays du Nord et en France au XIV^e siècle, un tel luxe se dépensa dans toutes les classes de la société parmi les femmes pour porter demi-ceints ou ceintures ou châtelaines d'or ⁵³ qu'il fallut des édits royaux pour en réglementer l'emploi. Les demi-ceints d'or ou dorés furent interdits aux « demoiselles bourgeoises et aux femmes folles de leur corps ».

Pour ces dernières, nous savons bien qu'on n'observa pas longtemps l'interdiction royale, et qu'elles recommencèrent

sans tarder à porter des ceintures dorées ; elles finirent même par rester les seules à s'en parer ; d'où le dicton encore en usage aujourd'hui. Les grandes dames conservèrent l'habitude de porter des ceintures plus solidement somptueuses ; aussi bien firent les bourgeoises cossues, et en 1392, Valentine de Milan faisait présent à l'une de ses femmes, de ses « belles cousines », d'une ceinture d'or garnie de 120 perles et de 13 balais ⁵⁴ !

Mais si la vertu de Louis XI s'offusquait aux ceintures dorées des filles, il fut un des premiers à lancer un bijou dont la mode persista quelque temps après lui. Il portait habituellement à son bonnet de feutre une image estampée de la Vierge d'Embrun pour laquelle il professait une dévotion particulière, et ce fut là le prototype d'un bijou qu'on retrouve très en vogue à l'époque de la Renaissance, mais transformé, « laïcisé », enrichi. « L'enseigne » de Louis XI était en plomb ; celles que portèrent seigneurs et dames à la cour des Valois furent d'or et de pierreries, et le Musée de Dijon en conserve une ⁵⁵ en or ciselé, qui représente la lutte d'Hercule et d'Antée, d'un si beau travail que nos érudits, trop défiants à l'égard de nos artistes nationaux, ont cru devoir l'attribuer sans vraisemblance et par la seule aimantation des grands noms, à Benvenuto Cellini.

Nous avons oublié, pour la plupart, les noms de nos grands artisans avant le XVII^e siècle, n'ayant pas eu chez nous l'organisation solide de confréries, de gildes comme en Flandres, ni le respect social de la condition des artistes comme en Italie, mais nous pouvons constater encore par celles de leurs œuvres que conservent nos galeries publiques et privées, que nos orfèvres n'étaient pas inférieurs à leurs concurrents étrangers, lorsque la guerre et ses désordres ne venaient pas jeter le trouble dans leurs ateliers.

L'exemple de l'Italie, après nos campagnes du XVI^e siècle, avait suscité chez nous une fièvre d'émulation, un appétit de luxe, de raffinement, de beauté. Le costume alors en usage ne permettait guère encore la mode des bracelets, mais toutes les autres sortes de bijoux que les siècles précédents avaient essayées furent alors amenées à une perfection admirable de composition et de technique.

Pl. XLI

1. — Collier d'argent. Estampé et filigrane. Dalmatie. D
 2. — Pendant argent estampé, incrustations de pierres dures (ibid.).
 3. — Pendant norvégien.
 4. — Collier en or, perles et rubis. — 9, 10, — Pendeloques (Syrie).
 - 5 et 6. — Boucles d'oreilles (Dalmatie). 7, 8. — Boutons d'oreilles (Italie). 11, 12, 13, 14. — Pendant, épingles et plaque-broche (Italie).
- (Clichés Giraudon et Alinari).



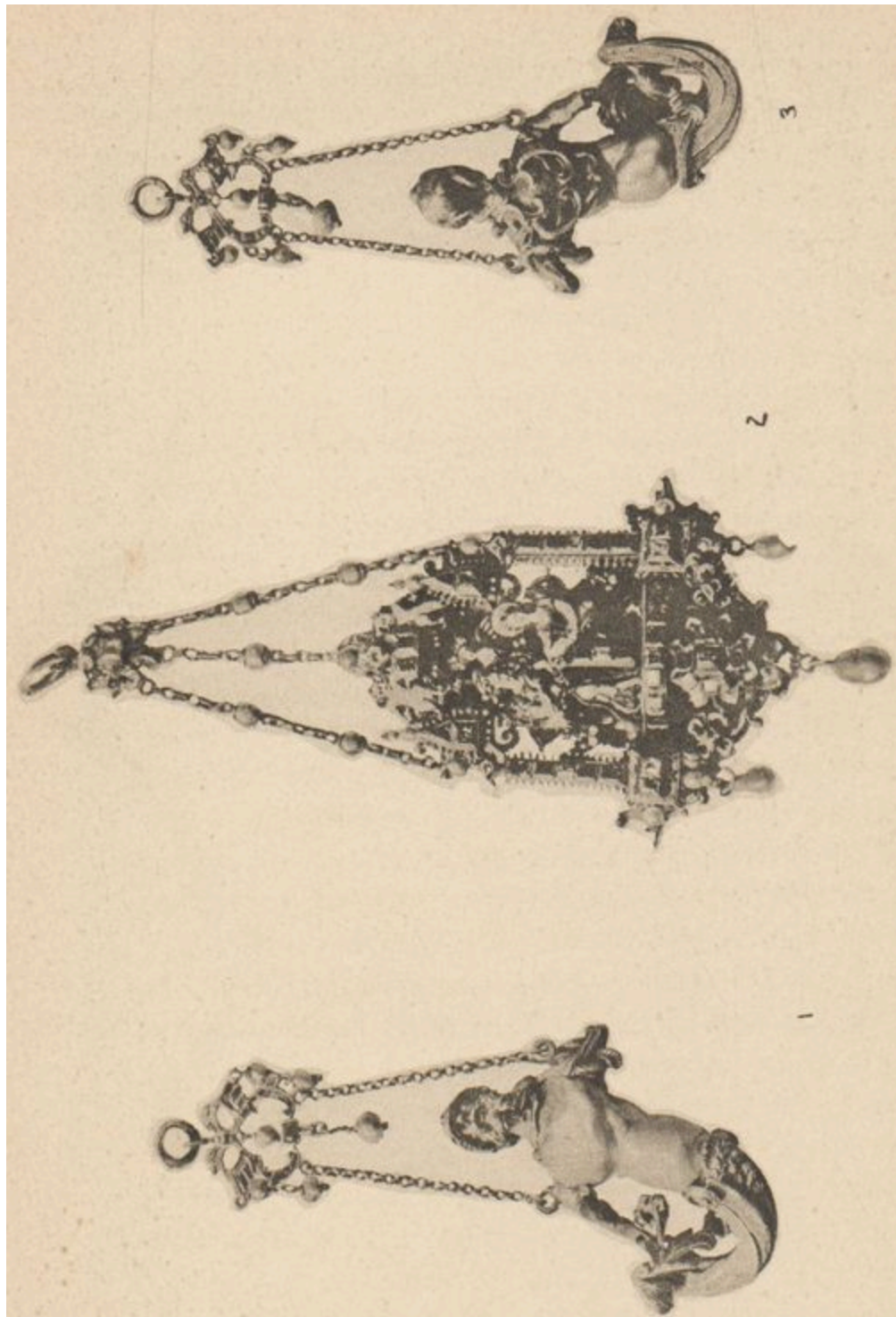
Pl. XLII

Pendentifs en or émaillé et perles baroques.

1. — Espagne ou Flandres, XVII^e siècle.

2. — Allemagne. — 3. — Espagne (XVI^e siècle.)

(Clichés Giraudon),



Le goût du luxe chez les bourgeois et les grands seigneurs trouvait encore assez aisément à se satisfaire avec des ornements d'or ; mais l'état intérieur du royaume n'étant guère propice aux lointaines entreprises des marchands, la France restait assez pauvre cependant en pierreries et en métaux précieux.

Certes, on employait à profusion les gemmes et les perles sur les vêtements, parce que dans les temps troublés les pierres précieuses représentent toujours une valeur plus sûre que l'or monnayé, et toute maison opulente alors possédait un trésor de pierreries qu'on pouvait coudre sur les étoffes.

Les perles étaient infiniment moins rares ; on les voit plus souvent encore que des bijoux de corindons orner les habits dans les portraits du XVI^e siècle, mais nous savons cependant que la reine Marie de Médicis, femme d'Henri IV, avait, en 1606, commandé pour une fête à la cour une robe qui était couverte de 32.000 pierres précieuses et de 3.000 diamants ; elle ne put d'ailleurs la porter tant cette joaillerie était pesante.

Mais c'était là vraiment un fait exceptionnel que le bon roi Henri pût permettre une telle fantaisie à la reine ; c'est qu'il avait hérité le trésor de bijoux accumulés par ses prédécesseurs ! Il fut moins généreux d'ailleurs envers ses maîtresses et Gabrielle d'Estrées n'avait reçu de lui que fort peu de bijoux.

D'une manière générale, la France était à ce moment-là tributaire de la Hollande et de Venise pour les gemmes et pour les perles.

Il en résulta cette vogue charmante de l'émail remplaçant les pierres qui caractérise d'une façon si originale notre bijouterie de la Renaissance, et qui, par heureuse rencontre coïncida avec la sorte de frénésie que nos artistes prirent alors pour le style italien, c'est-à-dire pour les compositions à figures.

Chaque époque a son bijou-type, peut-on dire, comme chacune possède son meuble-type correspondant à un certain besoin de sociabilité qui lui est propre ; car, si la vogue d'une catégorie de bijoux est fonction pour un temps et un pays déterminés des mœurs et du goût régnants, elle l'est surtout de l'état des finances publiques, de celui des industries privées, et... des formes générales du vêtement.

Au XVI^e siècle, le bijou-type fut le pend-à-col. Ce médaillon transformé se prêtait admirablement par ses dimensions à la fantaisie des orfèvres et à leur désir de composer des scènes à personnages. Le Musée de Vienne conserve encore celui que Charles IX envoya à l'empereur d'Autriche, à l'occasion de son mariage ; il était entièrement décoré à l'extérieur d'émaux en basse-taille. Sans doute, les orfèvres allemands ou espagnols ne le cédaient en rien aux nôtres comme habileté pour exécuter ces bijoux avec des motifs sculptés en miniature ; et le Louvre conserve un certain nombre de pendants provenant de leurs ateliers qui sont même plutôt des chefs-d'œuvre d'adresse patiente que de véritables objets d'art, mais nos artisans ont possédé mieux qu'eux l'élégance et la grâce de la composition et une compréhension héréditaire de l'émail, qui, dans ce genre de bijou les a rendus inimitables.

Il s'en fallut de peu, d'ailleurs, que le roi François I^{er}, qui s'efforçait pourtant d'agir toujours en Mécène éclairé, ne ruinât par un malencontreux édit le métier des émailleurs. S'étant avisé que les émaux opaques appliqués aux menues figurines des pend-à-col, des reliquaires et des affiquets de coiffure permettaient à des artisans peu scrupuleux d'employer pour leurs fonds de l'or à titre bas ou même du cuivre pur, sans qu'il fût possible aux gardes-jurés de déceler la fraude, il fit défense, en 1540, aux orfèvres d'user désormais d'autres émaux que translucides. Les gardes de la corporation, fort en émoi, lui représentèrent

humblement « qu'on ne peut user d'émail clair ⁵⁶ en quantité d'ouvrages comme en visages et carnation de figures, tailles d'épargne, filetz appliquez en bordures, carcans, chaisnes, boutons et aultres... », et le roi se laissa convaincre après trois ans d'hésitation. L'édit fut rapporté, mais la corporation des orfèvres avait eu chaud !

Les orfèvres des Valois continuèrent donc, sans plus de tracas désormais, à perfectionner leurs procédés, à enrichir leur matière, à affiner leur style. Les mœurs se faisaient leurs complices car, si La Bruyère, un siècle plus tard, a pu voir les paysans sous la figure d'animaux farouches errants dans les campagnes — et contient cette description bien un peu de rhétorique à ne considérer que les tableaux véridiques des Le Nain ! — autour du roi du moins, qu'il fit séjour à Paris ou en Touraine, autour des grands seigneurs de province, et dans la bourgeoisie même, le goût du luxe et de la parure s'épanouissait avec exubérance.

Qu'on y songe, en effet, et l'on s'apercevra qu'après tout, la magnificence ostentatoire de Louis XIV ne fait que continuer, avec un grain de pédantisme plus officiel, les mœurs raffinées du siècle précédent.

Au XVI^e siècle, les montres ne sont plus seulement les bijoux de quelques privilégiés, mais deviennent de plus en plus nombreuses. Après avoir ressemblé tout d'abord, dans la seconde moitié du XV^e siècle, à de petites horloges portatives tant elles étaient volumineuses, épaisses, encombrantes, voici que sous le règne d'Henri II elles se font, au contraire, minuscules et affectent les formes les plus diverses, ovale, octogone, en croix de Malte, coquille, gland ou tête de mort. Cette dernière, très fréquente et réalisée dans les matières les plus précieuses, devait ravir par son allusion pédantesque : ultima nequit ! les élégantes nombreuses qui à cette époque entendaient le latin. Enfin, sous Charles IX, leurs dimensions s'amenuisent encore ; on les loge fréquemment dans le chaton des bagues, et leur

prix est en rapport inverse avec leur grosseur. Les riches ecclésiastiques, les évêques, les mères-abbesses, n'auraient eu garde alors de ne pas suivre la mode ; mais par scrupule religieux, ils portent leur montre en forme de croix latine.

Pour l'ornementation de ces élégants bibelots d'utilité, les horlogers employaient tous les procédés connus : gravure, émail, ciselure, pierres fines taillées ou serties, et des collections célèbres comme celle de Paul Garnier au Louvre nous ont familiarisés avec la décoration extérieure des boîtiers aussi bien qu'avec celle des mouvements qui, à cette époque, restent apparents, avec ces coques de montre, dont certaines accusent une recherche si précieuse !

C'est alors l'heure charmante pour les montres, parce que c'est l'âge de leur prime nouveauté ingénue ; l'art des orfèvres y est déjà très sûr de ses techniques, mais il a encore à résoudre des problèmes essentiels d'adaptation. La main des artistes ne connaît pas de meilleur stimulant !

Plus tard, au XVIII^e siècle, par exemple, les recherches se réduiront : Genève, et en France certaines villes de province comme Blois, Loches ou Lyon, rivaliseront avec les horlogers parisiens pour la fabrication ; mais le goût et le style du décor s'en ressentiront souvent. Des miniatures d'émail ornent alors un boîtier généralement rond avec des sujets à la mode du jour ; ce sont des montres, mais cela pourrait tout aussi bien servir de couvercle à quelque boîte à mouches ou à un étui. Que l'émailleur y traite des scènes pastorales et sentimentales, ou bien idylliques et mélancoliques comme sous le premier Empire, il applique désormais une formule dont le développement n'offre d'intérêt que pour le spécialiste et non plus pour l'amateur de bijoux ⁵⁷.

Il convient cependant de signaler à la fin du XVIII^e siècle les montres à « l'Incroyable », à cause des ornements en forme de larges chaînes qu'elles laissaient pendre hors des

poches du gilet ; et aussi, de noter que jusqu'au milieu du siècle dernier, avant l'invention du remontoir, les clés de montres ont été souvent elles-mêmes des bijoux finement travaillés.

Ainsi que nous l'avons indiqué, la vogue du métal émaillé, à la Renaissance, devait conduire les orfèvres à rechercher des formes de bijoux susceptibles de recevoir une décoration peinte ou sculptée : la vêtue à cette époque en favorisait la tendance, et les lourds pourpoints de velours, les brocards raides très ajustés sur le corps de fer, que portaient les femmes pour s'amenuiser la taille, se prêtaient admirablement à l'usage d'ornements déchiquetés, découpés autour d'une architecture centrale, tels que se présentent à nous les médaillons et les pend-à-col qui sont vraiment les bijoux caractéristiques de cette époque. Parmi des dentelles, ils eussent tout ravagé, au contraire.

Les médaillons se différenciaient des pendants par leur emploi ; on les nommait : pourtraicts ou enseignes, et les femmes les mettaient dans leur coiffure, et les hommes à leurs chapeaux ; beaucoup forment de véritables petits tableaux, dont la palette au lieu d'être composée de couleurs l'était d'or, d'émaux et de pierreries.

Chez nous, comme à Florence à l'âge des Ghiberti et des Vinci, c'est dans l'atelier des orfèvres que s'est formé et affirmé ce goût pour la figure humaine dont le siècle de Louis XIV verra l'expansion dernière, et que trop, souvent on donne, sans trop y réfléchir, comme caractère spécifique à l'art des Le Brun et de Messieurs de l'Académie royale. La vérité est que l'art de chaque époque est dominé par une technique particulière ; le XVI^e siècle le fut par celle du bijou et de l'orfèvrerie d'où ce mélange de solidité dans la construction et de délicatesse dans le détail qui reste la caractéristique de toutes les formes plastiques d'alors ; d'où cette tendance à la mièvrerie, à la préciosité qui nous

frappe aussi violemment dans l'œuvre pourtant robuste d'un Germain Pilon que dans telles plaques de fermoir pour châtelaine, sur laquelle des nymphes étendues sous la feuillée semblent déjà rêver aux ombrages et aux artistes de Versailles.

Au début du XVII^e siècle, cependant, se produisit en France un événement d'ordre économique qui devait transformer l'art de la bijouterie ; et Louis XIV imbu du principe de droit divin y vit peut-être le doigt de la Providence.

Les gemmes précieuses, les diamants en particulier, qui jusque-là fort rares étaient restés concentrés en quelques mains, commencèrent à se répandre en Europe grâce aux voyageurs, aux marchands qui s'en allaient explorer les Golconde ; car nos Tavernier, nos Chardin ne furent pas les premiers à nous faire connaître les Indes, et lorsqu'ils revinrent en France aux environs de 1670, il y avait bien un siècle déjà que Londres, Venise et la Hollande pouvaient s'enorgueillir de leurs tailleurs de diamants, tandis que les 75 spécialistes qui subsistaient encore à Paris voyaient périr leur industrie, faute de matières premières.

Mais la mode nouvelle des ajustements et la coquetterie naturelle du jeune roi Louis XIV vont favoriser un essor nouveau de l'art du bijou, lui créer un style dont l'exemple se répandra en Europe, grâce au prestige de politesse et d'élégance que toute la France conservera pendant plus d'un siècle.

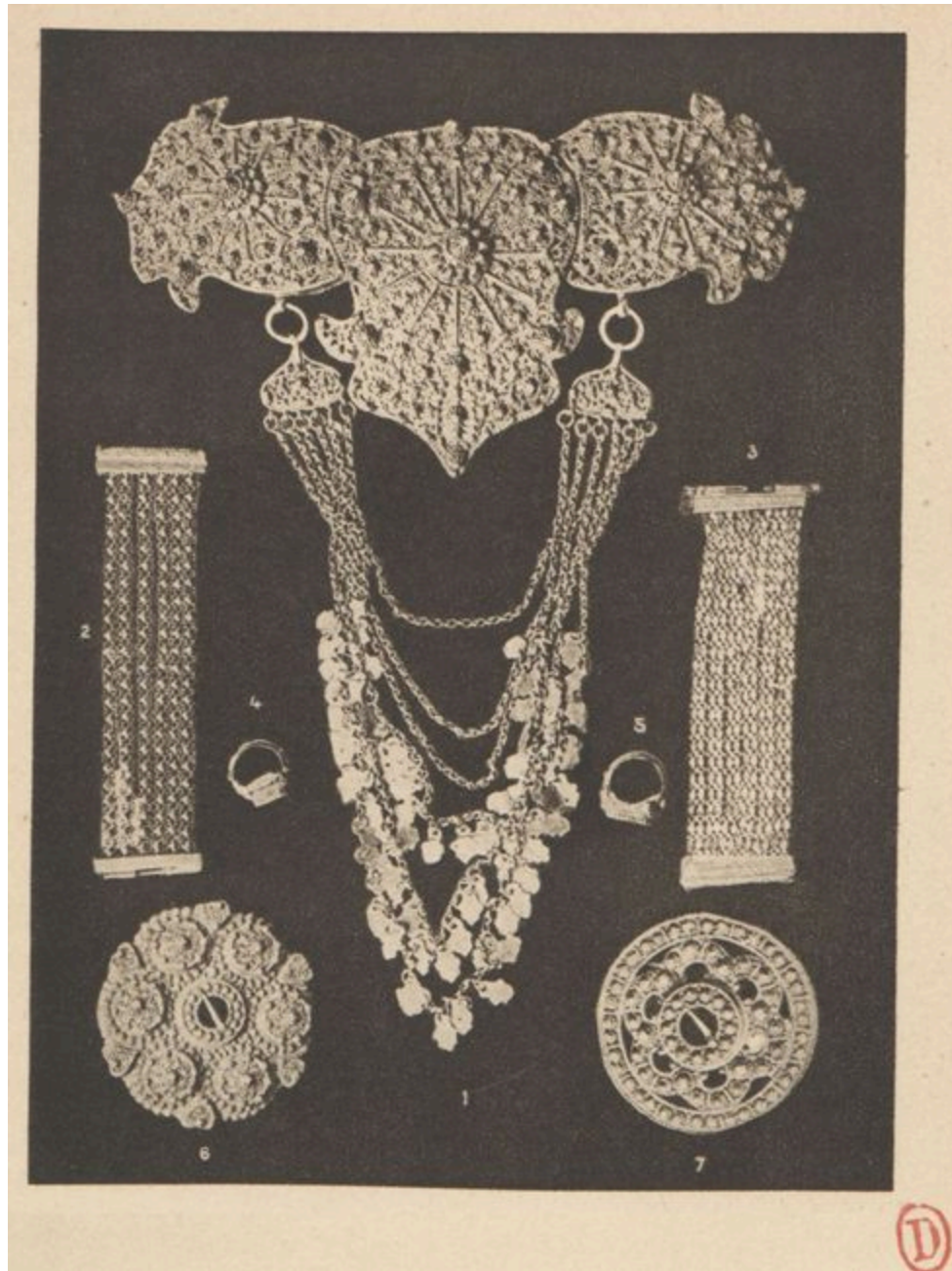
Cette mode, la coquetterie du roi, la prodigalité de favorites moins réservées que Gabrielle d'Estrées — dont l'écrin était si modique ! — et la vie de cour, toutes ces circonstances se réunirent alors pour faire du plus ordinaire bijou un joyau, et pour transformer, dans une large mesure, l'art de la bijouterie en joaillerie.

L'orfèvre de Louis XIV, Montarsy, joua un peu le rôle d'un Le Brun dans cette évolution, et c'est à lui beaucoup que

nous devons cette conception nouvelle de l'ornement précieux : qu'il n'a droit à être un objet de parure que si la matière en est de grande valeur intrinsèque, corindons ou diamants. L'agrément seul du talent et du travail de l'artisan fut, pourrait-on dire, relégué à ces bijoux de second ordre que nous nommons aujourd'hui des bibelots : les bottes à rouge ou à mouches, les bonbonnières, tablettes, étuis dont la vogue sera si grande au siècle de la frivolité, en attente de la Révolution.

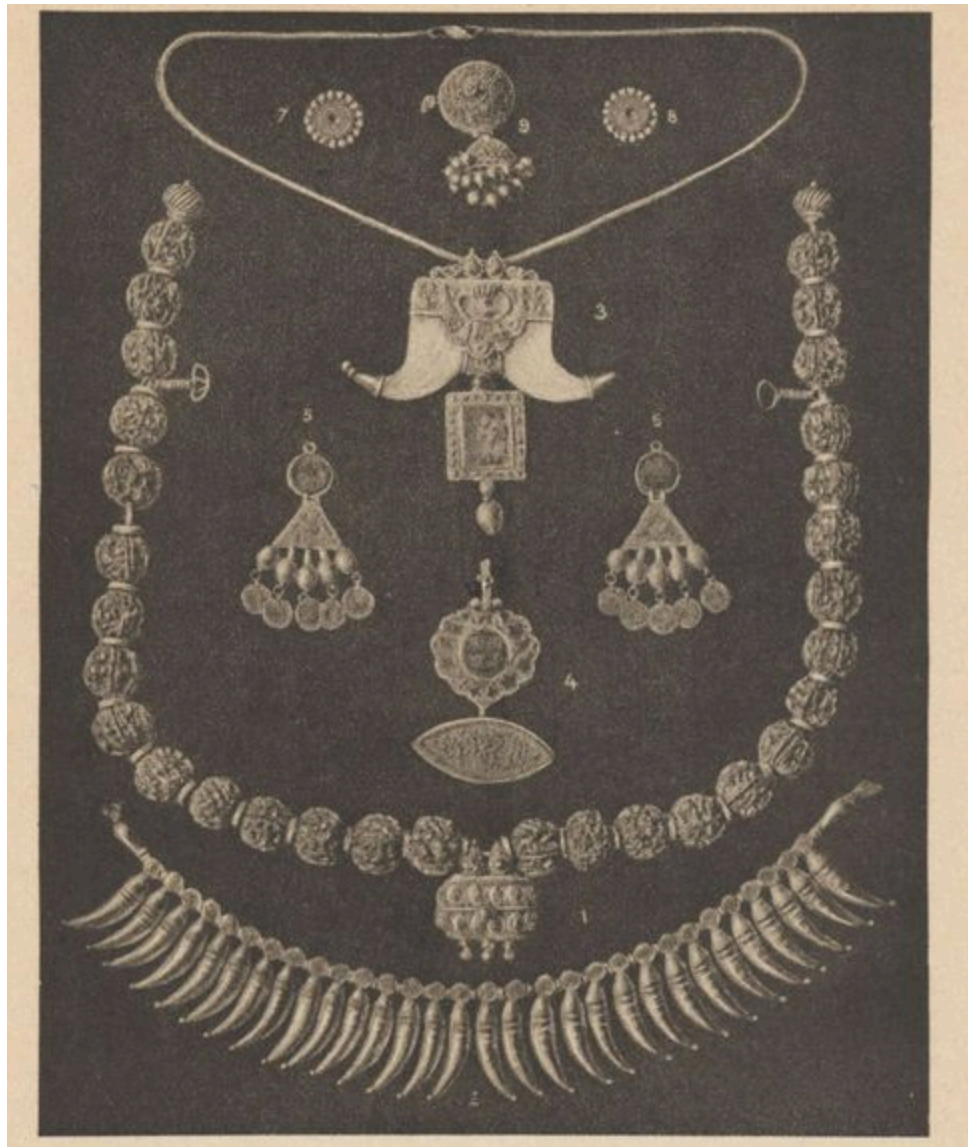
Pl. XLIII

1. — Ceinture en argent, filigrane et repoussé. Turquie.
2 et 3. — Bracelets en chaînes d'argent. Syrie.
4 et 5. — Bagues en or. Syrie.
6 et 7. — Agrafes en argent, filigrane et bossettes. Turquie.
(Clichés Giraudon).



Pl. XLIV

1. 2. — Colliers hindous en or ciselé.
3. — Tresse d'or supportant un motif porte-bonheur en griffes
de tigre que termine un médaillon incrusté de pierres et gravé.
4. — Pendentif de collier.
5 et 6. — Pendants d'oreilles.
7 et 8. — Boutons de narine.
9. — Médaillon porte-musc.
(Clichés Giraudon).



Sous Louis XIV le bijou, à l'exception des bagues peut-être, n'existe pas pour lui-même, mais bien en fonction du vêtement qu'il doit rehausser par sa richesse. Aussi, voyons-nous alors apparaître des formes qui n'existaient pas auparavant ; les femmes piquent dans leurs cheveux des aigrettes mouvantes en diamants et pierres de couleurs, des guêpes et des papillons en joaillerie, des affiquets en culbutes » ou des nœuds en diamants dans le genre de ceux qu'elles portaient au corsage ; lancés par l'orfèvre, Gilles Ligari, italien d'origine, ils connurent une vogue immense sous le nom de « nœuds à l'égaré » quand la mode des larges décolletés justifia la présence d'un simulacre solide de fermeture en haut des corsages.

La mode dans les ajustements féminins, et l'habitude des hautes coiffures, conduisit les joailliers à créer les pendants d'oreilles formés de doubles perles-poires jumelles qu'on suspendait à l'anneau fixé dans le lobe par un nœud en brillants. Les dames bourgeoises se contentaient d'un nœud en ruban de soie, comme on le voit dans un tableau de Van der Meer de Delft qui se trouve au Musée de Berlin. On portait aussi des nœuds en brillants pour serrer le bas des manches.

Les autres bijoux classiques, les bagues, les colliers, les bracelets se portaient aussi ; mais autour du cou, ce furent alors des brillants en « flots » qu'adoptèrent les femmes, et ces flots sont les diminutifs de nos rivières actuelles. La châtelaine disparut : seules les bourgeoises conservèrent encore parfois une « ménagère » en argent ciselé à leur ceinture pour y suspendre leurs clefs.

Mais les femmes ne sont pas seules alors à se parer de bijoux. Le roi lui-même donne l'exemple et, à son imitation, les courtisans se ruinent et ruinent l'État pour couvrir leurs habits de boutons et boutonnières en joaillerie, de broderies en pierres précieuses. Un Lauzun pouvait à bon droit se vanter un jour au Louvre d'avoir pour 300.000 livres de bijoux sur son habit ! Il est juste d'ajouter

d'ailleurs que les grands seigneurs jugeaient assez galant de ne pas souvent payer leurs orfèvres, et nombre de bijoutiers du temps, surtout parmi les plus réputés, ont disparu après faillite !

Le luxe de Louis XIV pour ses boutons d'habit dépasse notre imagination. En 1685, il commande à Montarsy 118 boutons d'un diamant chacun pour la somme de 1.033.463 livres ; la même année, qui marque d'ailleurs l'apogée de sa coquetterie, il fait sur le même chapitre l'emplette d'une garniture de boutons pour veste et justaucorps dont le prix est de 1.191.468 livres, plus enfin une petite commande de 775.636 livres seulement pour 40 fleurons de boutonnières. Son successeur dépensera peut-être davantage pour ses maîtresses, mais à Rondé, son joaillier ordinaire, Louis XV ne paye que 3.040 — ou pour un habit de gala, 31.661 livres — les garnitures de ses boutons de manches.

Tous ces ornements, d'ailleurs, qui au siècle suivant vont « s'embourgeoiser », boutons, boucles, agrafes, sont motif pour les courtisans de Versailles à lutter entre eux de prodigalité folle.

N'était-ce pas le fameux comte de Saint-Germain, possesseur de richesses mystérieuses, qui paraissait à la Cour, un soir, avec des boucles de souliers que M. de Gontaut, « qui s'y connaissait en pierreries, estima 200.000 livres » ? Le roi lui-même était moins fastueux à cet égard ;... sans doute parce que ce bijou-là ne l'intéressait guère ; car nous le voyons, au contraire, « faire dépense », pour les boucles de ses jarretières. Il avait « la jambe belle », en effet, et la soignait, en étant fort vain comme il paraît suffisamment au portrait de lui peint en pied par Rigaud. Il payait jusqu'à 351.258 livres une paire de boucles, toujours en 1685 !

Il était fatal qu'une telle prodigalité amenât une réaction. Déjà pendant la vieillesse du roi et le règne de Maintenon, on avait diminué le luxe de parure à la Cour, mais les finances du royaume exigeaient des restrictions plus

sévères encore, et après la mort de Louis XIV, une déclaration royale de 1720 défendit expressément de « porter diamants, perles ou pierres précieuses ».

C'eût été la fin des orfèvres-lapidaires. Ils protestèrent donc, et après une année obtinrent une nouvelle ordonnance qui permettait les bijoux et les menus bibelots d'or.

La loi ainsi était tournée ; le luxe se vulgarisa seulement en devenant accessible à un plus grand nombre de fortunes, et si nous avons noté particulièrement cette ordonnance de 1721, c'est qu'elle est à l'origine de cette vogue nouvelle des colifichets de bijouterie dont les élégantes d'alors sont « assotties » et qui forment bien, d'ailleurs, les plus adorables objets de collection que l'on puisse rêver.

On trouvera encore aux alentours des maisons princières des bijoux de prix : Mme du Barry possédera un écrin célèbre — qui d'ailleurs causa, comme on le sait, sa perte devant le tribunal révolutionnaire, — mais qu'était-ce à côté des sommes fabuleuses payées par Louis XIV à Montarsy, que les 91.000 livres que la favorite de Louis XV soldait à son joaillier Aubert pour fourniture en une année de « diverses choses telles que bagues, bouillons, glands, colliers, esclavages, bracelets, boucles de souliers, cachets, porte-crayons et chaînes de montres » ?

Mais si le comte d'Artois, le futur Charles X, s'essayait encore à parodier le luxe de Louis XIV en portant à son habit des boutons en diamant, la plupart des grands seigneurs et le roi lui-même se contentaient d'ornements moins coûteux.

C'est alors que vint la mode des boutons peints — dont Clapisson avait réuni une collection de 8.000 numéros ! — sur lesquels on peut lire l'histoire des mœurs du temps depuis la Cruche cassée de Greuze, jusqu'aux bijoux à secret que le peintre Klingsteet avait exécutés pour Philippe d'Orléans. « La manie des boutons, écrivait

Bachaumont, en 1786, est aujourd'hui poussée à un ridicule extrême, et on a vu au Palais-Royal un cynique offrir impudemment sur ses boutons d'habit les trente figures de l'Arétin, ce qui obligeait les femmes honnêtes à détourner les regards quand elles approchaient de lui. »

Au moment où allait éclater la Révolution, on faisait ces boutons à la façon étrusque et de camées en agate, et la garniture entière ne coûtait plus que 36 livres ; ils avaient cessé d'être un bijou.

La même dégénérescence se produisit pour les boucles dont le XVII^e siècle s'était montré si entiché, et depuis Louis XIV, nous ne voyons plus le roi lui-même dépenser 72.000, 117.290 et 101.000 livres pour des agrafes de chapeau ou... de manchon. Sous le règne de ses successeurs, ce genre de bijoux reste fort à la mode, mais avec des formes et dans des matières plus simples, en strass, en acier taillé, rondes ou rectangulaires : par exemple, le goût change d'un jour à l'autre, et nous savons en détail par quelles appellations les merciers-joailliers les désignaient, depuis la boucle « en lacs d'amour » ou « à la guirlande » jusqu'à celles « à la Bastille » ou « à la Nation » qui firent fureur au début de la Révolution.

Cependant l'Assemblée constituante ayant voté, sur la proposition du député d'Ailly, la motion que tous les citoyens offrissent les boucles d'argent de leurs souliers sur l'autel de la Patrie, ce fut fini désormais de ce bijou. On ne le reverra plus désormais sous l'Empire et jusqu'à la Restauration que pour les costumes de gala à la Cour.

Il resterait encore plusieurs chapitres intéressants à écrire sur les « bibelots de mains » fabriqués au XVIII^e siècle par les joailliers et orfèvres, les tabatières, les poignées de cannes, les boîtes de montres, les tablettes et les étuis ; mais bien que les orfèvres aient dû, par le malheur des temps, consacrer à ces menus objets le talent et l'habileté qu'ils dépensaient uniquement sur des bijoux

auparavant, et qu'ils en aient fait le plus souvent des préciosités exquises bien dignes d'orner les vitrines d'un collectionneur, ce ne sont plus à proprement parler des bijoux.

La France appauvrie ne pouvait plus conserver le luxe de jadis, et les prodigalités d'une Mme de Pompadour ou même de Marie-Antoinette, qui pourtant avait une ignorance vraiment royale de la valeur de l'argent, ces « folies » nous semblent presque raisonnables à côté de celles que nous venons de noter au siècle précédent.

Ce fut seulement pendant les premières années de son mariage que, Dauphine, jeune et jolie, la femme de Louis XVI s'offrit ou se fit offrir par un mari fort épris, des parures qui eussent été dignes de l'écrin de Marie-Thérèse. Ainsi avait-elle commandé au fameux joaillier Granchy une paire de « girandoles » pour la somme d'un million, tandis que Louis XVI, quelques années plus tard, achetait pour elle, en un matin de galanterie, au prix de 750.000 livres une rivière de diamants qui provenait de la du Barry. Cela aussi, n'est-ce pas, était un signe des temps ? ce roi parant sa reine avec un laissé pour compte d'une ex-favorite et laquelle !

Mais les années passaient, et malgré l'insouciance, Marie-Antoinette était bien forcée de savoir et de comprendre que la France ne pouvait plus payer pour ses souverains de trop coûteuses fantaisies. Désormais, ses achats chez Drais, son joaillier ordinaire, ne dépassent guère 2.000 livres chacun, tantôt pour une boîte à mouches, tantôt pour « un étui à tablettes en or émaillé à jours et agate d'Orient », tantôt pour quelque « souvenir » en laque, en ivoire, en émail ; seulement elle en achetait souvent.

Pardonnons-lui cependant, ainsi qu'à toutes ces jeunes femmes dont les sœurs modestes enchantent de leur sourire les Embarquements pour Cythère et les Concerts Champêtres, car si elles ne furent pas toujours très

raisonnables, du moins, grâce à la délicatesse de leur goût et de leur esprit, ont-elles clos dignement les siècles qui avaient vu naître et s'épanouir dans toute sa splendeur l'art charmant du bijou.

CHAPITRE VIII

BIJOUX D'ORIENT, DES CIVILISATIONS ATTARDÉES

Bijoux des pays d'Islam, de l'Inde, de la Chine et du Japon.
— Bijoux nègres, aztèques, précolombiens, etc.

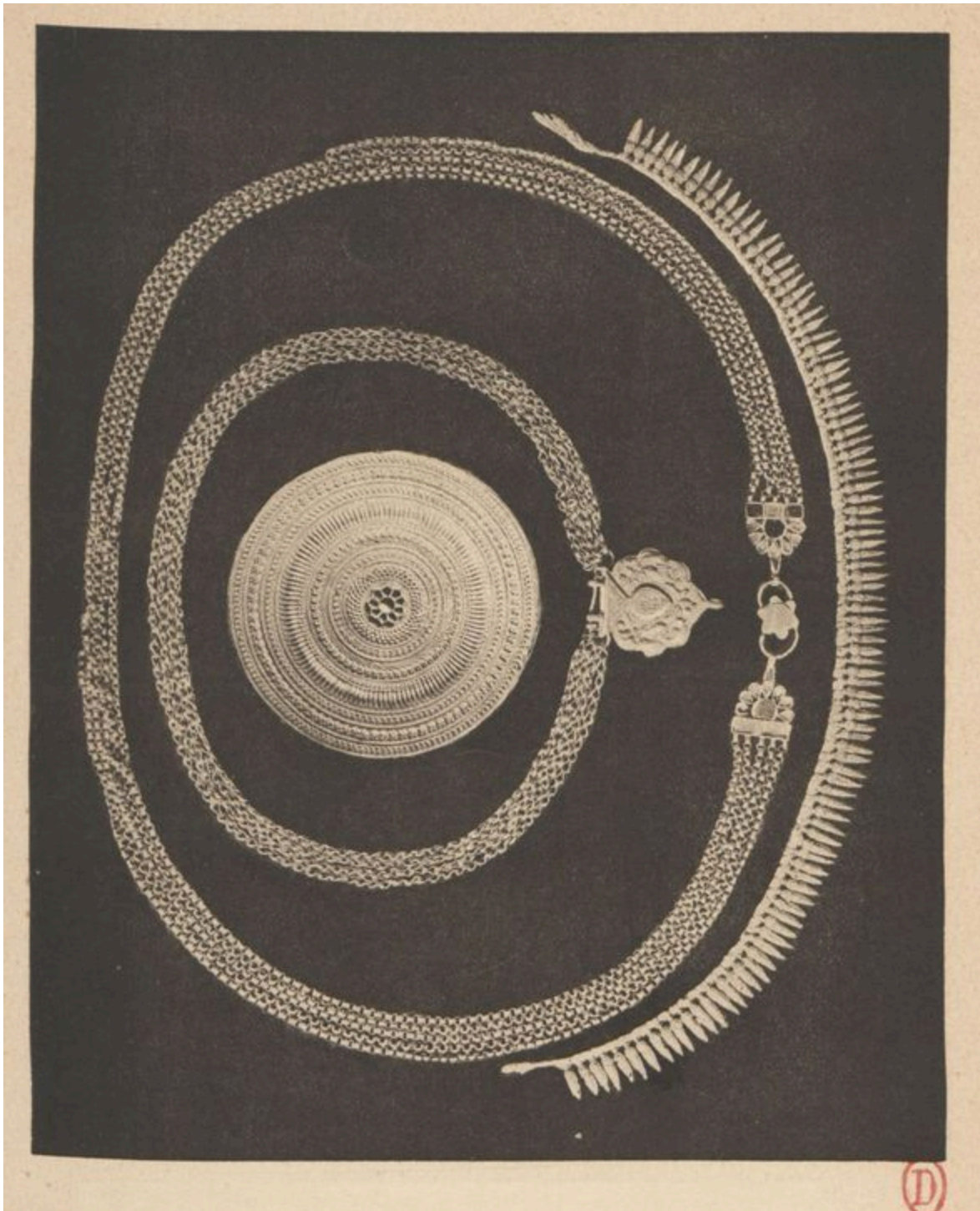
S'il vous est arrivé un jour, madame ma lectrice, de vous égarer dans quelque musée ethnographique, je gage que devant les diadèmes de plumes, les ceintures de cauris ou les colliers en dents d'animaux qui en garnissent les vitrines — après avoir fait la joie de beautés africaines ou polynésiennes, — vous n'évoquez pas le mot : bijou immédiatement devant votre esprit !

Aux femmes primitives, cependant, ces humbles trésors, plumes à l'éclatant coloris, cailloux étranges, défenses et dents d'animaux ont semblé précieux en raison de leur rareté dans le pays où elles vivaient.

Pour qui veut, d'ailleurs, y regarder d'un peu près, le caractère essentiel d'un bijou apparaît, en effet, d'être un objet rare par le travail ou par sa matière même ; un ornement dont on puisse s'enorgueillir et qui devienne avec le temps comme une sorte de particularité individuelle, et pour ainsi dire physique, de celui qui le porte. C'est même là, n'en doutez pas, une des raisons principales de votre dédain à peine curieux en présence de ces parures exotiques : les plus somptueuses au regard des hommes qui les ont créées vous semblent pauvres aujourd'hui.

Pl. XLV

Ceintures, colliers et plaque en or. (Art hindou).
(Cliché Giraudon).



Pl. XLVI

Portrait de Madame de Tangry et ses filles, par David.
Les bijoux caractéristiques de cette époque sont le peigne, les
boucles de ceinture, le monocle. Ni pendants d'oreilles, ni
bracelets : peu de bagues.

(Cliché Giraudon).



La vanité physique est instinctive à ce point qu'on n'a pas
à rechercher si, tout à fait à l'origine des civilisations, le

bijou a pu être considéré comme une marque d'identification avant de devenir seulement une parure : nous voyons, en effet, les Égyptiens, qui pourtant se couvraient de bijoux, conserver pendant des siècles l'habitude des tatouages distinctifs de castes ou de métiers, comme il se pratique d'ailleurs encore chez les Berbères de la Kabylie, par exemple. Fort probablement un joyau servit tout d'abord à ces deux fins : parure et désignation sociale de l'individu ; et de nos jours même, chez certaines populations noires que n'a pas trop « déformées » le contact avec les civilisés, il n'est pas rare que, pour indiquer tel homme ou telle femme à un étranger en quête de renseignements, on ajoute à la description sommaire des traits physiques auxquels on le reconnaîtra des précisions de ce genre : « il porte un grand collier de cauris et de perles de cuivre » ou « tu la reconnaîtras aux bracelets d'argent incrustés de corail qui ornent ses deux bras ».

En réalité, s'il ne s'agissait de peuplades primitives et grossières, dont la simplicité semble déplacée dans nos existences modernes, ne devrait-on pas trouver charmant qu'un bijou « s'humanise » jusqu'à faire partie intégrante des qualités physiques de son possesseur ?

Pour qu'il en fût vraiment ainsi, cependant, il faudrait consentir à conserver sa vie durant les mêmes bijoux, et cela c'est une constance que seule la pauvreté des civilisations attardées est capable d'imposer à une femme.

Mais parler de bijoux exotiques, cela ne signifie pas seulement d'ornements farouches qui évoquent une existence de peuples chasseurs et guerriers. Notre époque a découvert l'art nègre ; et, certes, il convient de se réjouir que les progrès de nos explorations en Afrique ou dans l'Amérique du Sud aient enrichi nos connaissances, élargi notre horizon ridiculement restreint jusqu'alors aux rives de la Méditerranée et au proche Orient, nous aient appris que de grands empires ont régné jadis sur des populations

aujourd'hui retournées à une sorte de barbarie, et qu'en Colombie, au Mexique, ou même dans l'Afrique équatoriale ont flori des arts parfaitement comparables à ceux que nous connaissons chez les peuples dont nous sommes ou les descendants ou tout au moins les parents ethniques.

Sans doute, trouve-t-on encore quelques races, surtout dans l'Afrique du Sud ou en Polynésie, qui en fait de bijoux ne connaissent guère que le tatouage ; mais c'est une ignorance qui disparaîtra bientôt, et dans quelques années il faudra écrire au passé : « que les chefs seuls dans les îles de la Sonde avaient droit au tatouage complet du visage », ou que : « les femmes des îles Marquises se faisaient tatouer les lèvres, tandis qu'aux Havaï, c'est le bout de la langue qu'elles ornaient de cette manière ⁵⁸ ».

Chez les Zoulous et les Bassoutos, l'industrie de la parure est restée tout à fait primitive ; les seuls bijoux qu'ils fabriquent sont des bracelets et des colliers, quelques épingles de tête aussi et des peignes qui sont réservés aux hommes. Le haut des épingles est le plus souvent décoré d'incisions géométriques, combinaisons de lignes brisées fort rudimentaires, suivant un mode de décoration qu'on retrouve à l'origine de tous les arts, et — sous une forme plus abstraite moins facilement reconnaissable — aux périodes de régression d'arts jadis florissants.

Sur les bords du Zambèze où les éléphants sont nombreux, les indigènes ont à leur disposition cette matière admirable qu'est l'ivoire, et ils ont appris à la tailler avec quelque habileté. La simplicité de leur costume et de leurs habitudes sociales s'oppose à ce qu'ils aient inventé d'autres bijoux que les colliers, les bracelets et les épingles connus par tous les primitifs ; mais l'ornementation de leurs épingles de tête témoigne d'une sorte de tradition décorative, et si l'on ose ainsi dire, d'un style.

A ce stade de civilisation et d'industrie, tout artisan suit de fort près, pour l'exécution définitive d'un objet d'art, la géométrie constructive qui est le principe même de toute décoration ; et cette géométrie est, bien entendu, fort simple, réalisant les figures et les divisions les moins compliquées comme : des lignes parallèles, des carrés, des rectangles ou parfois des circonférences ; mais ces dernières y sont presque toujours un ornement dérivé du carré dans lequel elles s'inscrivent.

Les épingles de tête, en Afrique du Sud, se distinguent par un trait commun : la longueur de la partie ornée ; cela rappelle un manche de poignard, et le corps du bijou lui-même est constitué soit par une aiguille unique dont l'extrémité va s'amincissant, soit encore par une sorte de fourche à branches très longues et fort rapprochées l'une de l'autre. Un gracieux modèle nous montre un manche, une tête si l'on veut, qui va se rétrécissant peu à peu jusqu'à son extrémité. Des encoches symétriques sur les deux côtés silhouettent une série de cercles comme imbriqués les uns dans les autres, chaque centre en étant marqué par un point gravé profondément. Dans un autre, l'artisan a joint les angles de chaque carré constructif avec le milieu du côté opposé, et comme la ligne brisée ainsi obtenue lui rappelait l'ondulation d'un corps de serpent, il a précisé à l'outil cette évocation, il a découpé profondément l'ivoire suivant son tracé géométrique, et pour donner à sa décoration une signification telle que nul ne s'y puisse méprendre, le dernier repli se termine perpendiculairement à l'axe, en forme de tête de crotale.

Des artistes plus habiles modèlent, à l'extrémité de l'épingle taillée en prisme quadrangulaire, une procession de minuscules éléphants ; l'effet décoratif n'en est pas supérieur à celui que produit simplement l'interprétation du décor géométrique ([fig. 15](#)).

D'une manière générale, les noirs d'Afrique adorent les verroteries ; cependant, pour trouver chez eux des

industries d'art, servies par des mains artistes, il faut aller chez les peuples des provinces équatoriales dans lesquels subsiste peut-être comme une sorte de mémoire obscure des temps où Gâo était la capitale d'un empire immense, et qui de plus sont restés en contact permanent avec la civilisation musulmane par les marchands arabes venus du Yémen.

Hâtons-nous d'ajouter, d'ailleurs, que fort souvent, dans ces tribus, ce sont des artisans arabes qui fabriquent les bijoux, car les Sémites ont un goût instinctif qui les porte vers les matières précieuses et une habileté naturelle qui leur permet de les travailler.

Les populations indigènes de l'Amérique du Sud et les habitants du Mexique ont dû connaître de plus précieux raffinements de civilisation. Les voyageurs qui nous ont parlé de ces pays n'ont malheureusement pas été en rapports étroits avec l'élite même de la nation : car, plus encore que le touriste en nos climats, les explorateurs sont condamnés à subir le truchement d'intermédiaires qui abusent de leur confiance, et là-bas, comme partout, ce ne sont généralement pas les hommes de haute classe qui se défont entre les mains d'un étranger de leurs bijoux de famille, mais bien les gens du commun pour lesquels l'appât d'une camelote européenne ne va à l'encontre d'aucune tradition de caste. C'est pourquoi, sans doute, les collections de « souvenirs » qui garnissent les vitrines de nos galeries expriment souvent fort mal la civilisation qu'elles prétendent évoquer. Nous pouvons, d'après elles, nous représenter, par exemple, quelles sont ou ont été chez ces peuples les formes inférieures du bijou, et savoir qu'avant l'arrivée des trafiquants européens aucune industrie locale ne savait produire même ces perles grossières en verre de couleur que le proche Orient a connues dès la plus haute antiquité. Mais n'aurait-on pas trouvé chez eux, quand leur race était encore forte et puissante, des bijoux aristocratiques dont l'art eût pu

rivaliser avec ceux de nos civilisations antiques ? S'il s'agit de grands empires barbares comme le Mexique, la réponse n'est pas douteuse, car si nous ne possédons guère d'ornements antiques datant de cette époque, du moins les sculptures nous permettent d'imaginer de façon assez précise quelle était la parure de gala des grands chefs, celle des élégantes et des femmes nobles, et d'après elles, d'inférer quelles espèces de bijoux pouvaient bien porter les gens de condition moyenne ⁵⁹.

Tous les ornements qu'ont aimés les Méditerranéens, nous les retrouvons ici, sous une forme excessive et brutale, bien éloignée il est vrai du rythme pur d'un bijou grec ou de la perfection technique des bijoux égyptiens, mais saisissante cependant par son lyrisme barbare : des bracelets, des colliers, des pendants d'oreilles, des tiaras pour les grands personnages avec des ornements de chaque côté du visage assez semblables aux peneloques du diadème byzantin ; des coiffures étranges aussi et qui n'ont pas d'analogues dans le monde occidental, avec un bord circulaire garni de sonnaillles de cuivre, des ceintures ornées de grelots et de clochettes, des boucles de mocassins et des plaques gravées qui semblent avoir été utilisées comme ornements cousus sur les vêtements : tout cela constituant la parure masculine. Celle des femmes devait être plus simple et consistait, sans doute, en larges colliers à plusieurs rangs de perles disposés comme on les voit sur la poitrine des statues égyptiennes, en bracelets de bras et de poignets, en bandeaux de tête décorés de cabochons. Leurs doigts, non plus que ceux des hommes ne sont garnis de bagues, et l'absence parmi leurs bijoux de celui qui, dans le monde méditerranéen, est le plus fréquent et le plus significatif, peut nous apparaître comme un trait caractéristique de leur civilisation.

D'une époque plus récente que l'ère précolombienne, nous connaissons, d'après quelques exemplaires rapportés

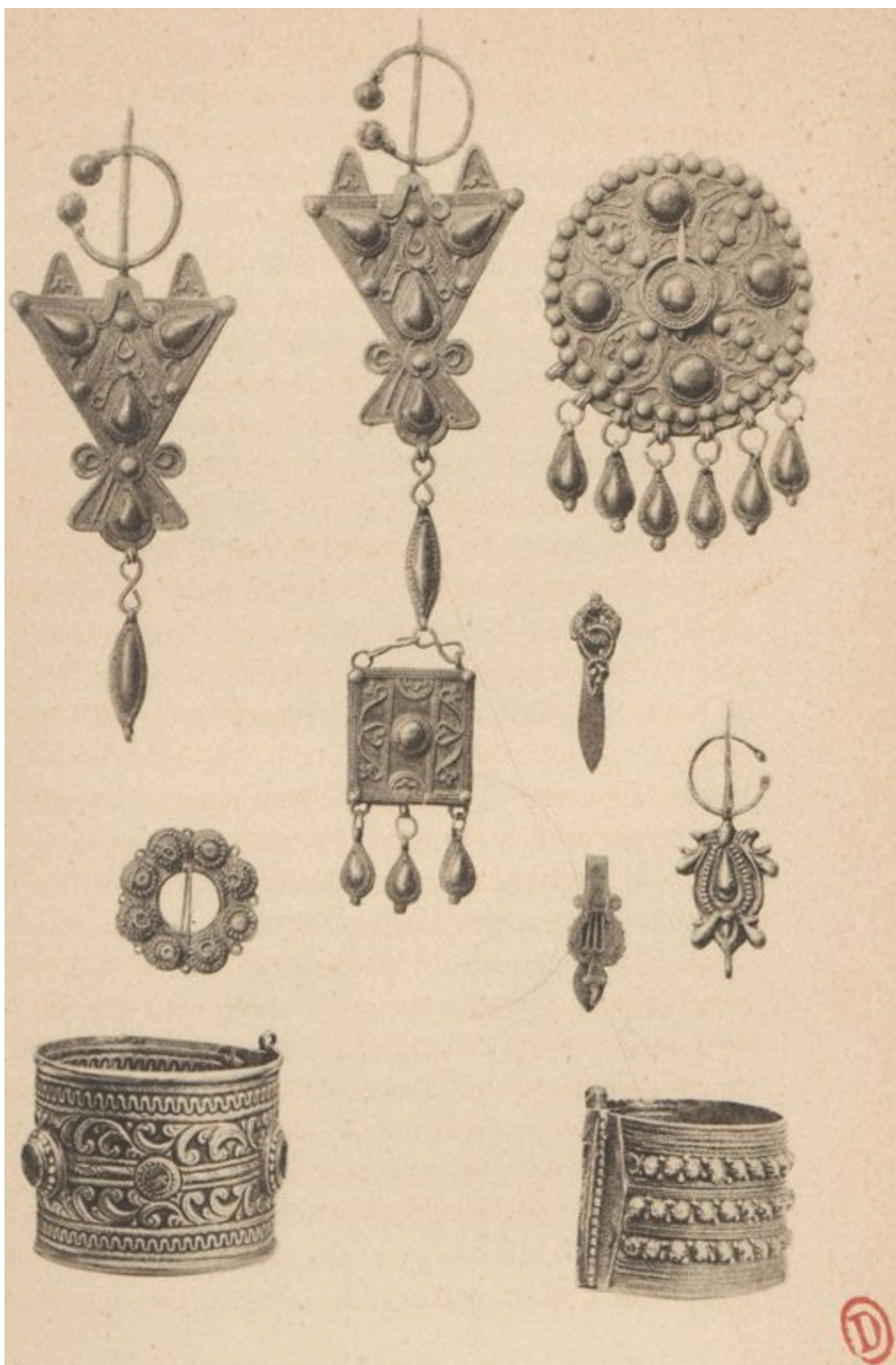
par nos explorateurs, des bijoux qui évoquent des industries d'art restées rudimentaires, aussi bien au Mexique qu'à l'Équateur, au Guatemala ou en Colombie. Un collier provenant du Mexique ⁶⁰ présente un rang d'énormes perles de jadéite séparées par des cylindres minces, avec, au centre, une très grosse pierre en forme de bulle antique ; le tout agrémenté de loin en loin par des pendeloques en pierre polie : cornalines, sardoines, jades ou malachites, mais sans souci d'un rythme plastique plus raffiné qu'une simple symétrie de couleur et de grosseur pour les pierres. Nous avons parlé tout à l'heure des grelots qui garnissaient les ceinturons de chefs ; on peut en voir un certain nombre au Musée du Trocadéro. Ils n'ont jamais la forme sphérique comme ceux actuels d'Europe, mais celle de glands, — ou encore de clochettes. La partie supérieure en est souvent ornée de filigrane en spires serrées ou d'ornements courbes exécutés par le même procédé. Les anciens Indiens de l'Équateur ont porté des bracelets en bronze ou en argent, de simples anneaux fermés dont le corps assez large n'est pas cylindrique, mais légèrement aplati ; des fibules aussi pour attacher leurs manteaux de laine, mais qui sont généralement peu ornées, et des colliers, des colliers en grand nombre, fabriqués avec des graines brunes qu'on nomme jivaros, des plumes et des becs d'oiseaux, des dents d'animaux entremêlés de perles en verroterie achetées aux trafiquants européens. C'est généralement simple bijouterie de « sauvages », comme on disait encore il y a cinquante ans ; mais parfois les chefs suspendent à ces colliers des ornements en métal travaillé, en argent qui se réfèrent mieux à l'industrie du bijou. L'ornementation en est toujours simple et ne franchit pas les limites du décor géométrique ; il apparaît aussi le plus souvent que les artisans ont une notion tout à fait rudimentaire de l'équilibre des formes, ainsi que des ressources plastiques que peuvent offrir les travaux

différents sur le métal. On peut noter, comme un trait assez fréquent de leur invention décorative, l'emploi du croissant, sous forme de plaques découpées ; il est même intéressant d'en faire la remarque, car c'est là un élément ornemental que nous avons rencontré souvent dans la bijouterie égyptienne, crétoise, étrusque, que nous trouvons plus fréquemment encore chez les Musulmans d'Afrique, ou d'Asie et chez les peuples islamisés de l'est européen ; tant il est vrai que sans nul contact entre eux, des peuples fort différents, quand ils sont placés dans des conditions d'habitat et de mœurs analogues, inventent forcément au cours de leur évolution artistique des combinaisons décoratives analogues ou parfois même semblables.

Pl. XLVII

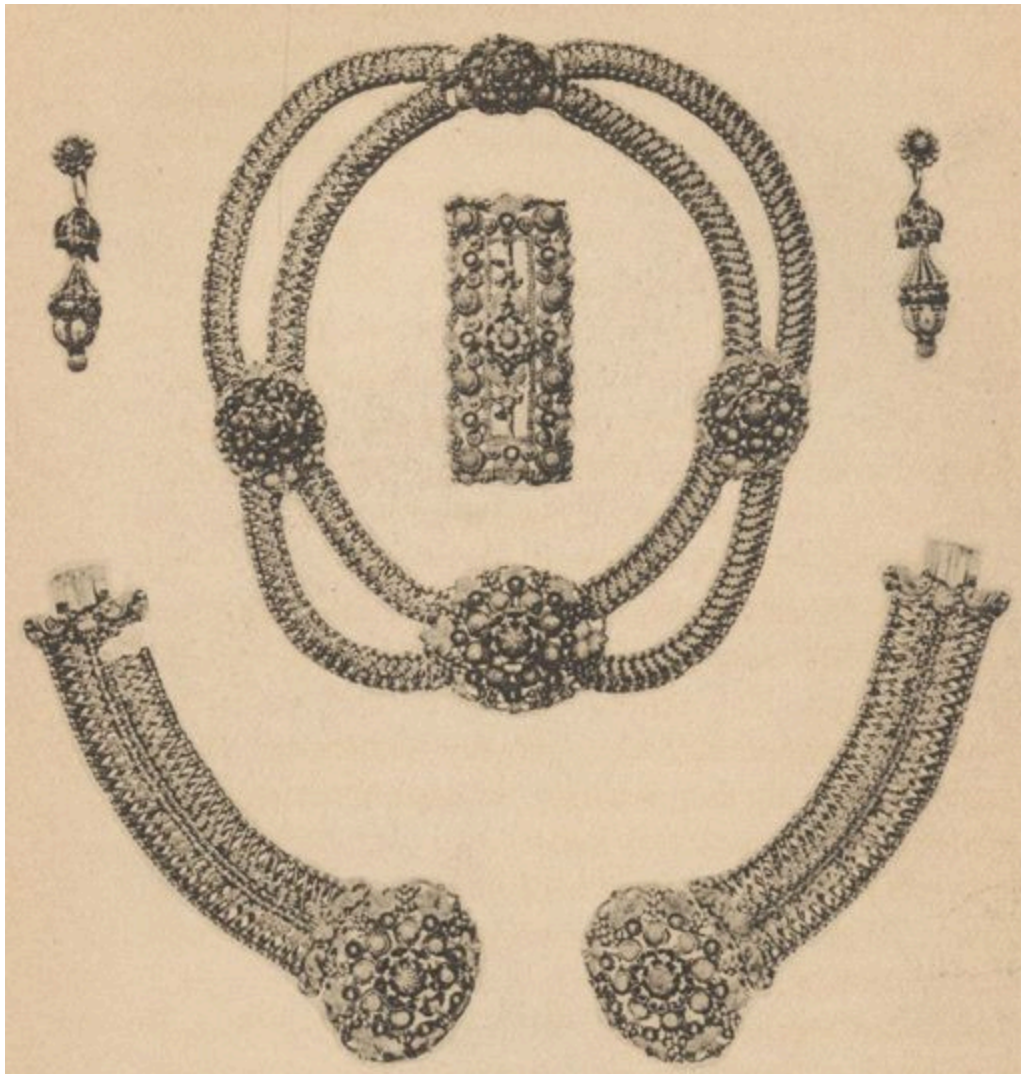
Bijoux algériens ; koulougis et kabyles : b'zimx, broches et
bracelets.

(Collection de l'auteur).



Pl. XLVIII

Parure de l'époque romantique. Collier, bracelets, boucles
d'oreilles, boucle de ceinture, or émaillé.
(Cliché Giraudon).



La réalisation industrielle de ces motifs est, sans nul doute, fort différente de l'un à l'autre, et le délicat ménisque des colliers étrusques n'a guère de parenté

technique avec les plaques découpées assez grossières qui garnissaient le pectoral d'un chef indien de l'Amérique du Sud, non plus qu'avec le croissant islamique dont les bijoux musulmans nous offrent des exemples si somptueux et d'une composition si parfaite.

Mais l'invention en est la même, si toutefois il est loisible d'employer ce mot à propos d'une de ces formes que la nature elle-même nous oblige pour ainsi dire à imiter dans nos objets d'ornement, tant elle nous les présente fréquemment.

Nous rencontrons parfois dans les galeries d'ethnographie des bijoux qui appartiennent de toute évidence à une civilisation rationaliste infiniment plus évoluée que celles dont il vient d'être question, même de l'ancien Mexique. Les ornements du Daghestan présentent cet intérêt, en effet, qu'on y retrouve des formes caractéristiques de bijoux gaulois ou francs ; et ces analogies n'ont semblé explicables aux yeux de certains archéologues que par des origines communes ou des contacts très anciens. Notre objet n'étant pas actuellement l'exégèse, nous allons nous borner à indiquer une de ces formes-types de décoration chez les bijoutiers de l'ancien Daghestan : la spirale. Ils l'emploient d'ordinaire sans autre travail que l'enroulement du fil, c'est-à-dire, sans écrasement au marteau de quelques parties du métal. On peut voir cependant au Trocadéro un joli coulant dont le dispositif est ingénieusement compris pour servir d'agrafe pour une draperie (fig. 7) ; le corps plus large que le fil qui s'enroule aux deux extrémités donne à l'objet tout entier le rythme plaisant d'un graphisme avec des pleins et des déliés. C'est le même effet décoratif, quoique plus hésitant ici, que celui du bracelet gaulois dont nous avons parlé. Ces ouvriers restent d'ailleurs assez maladroits dans le traitement du métal, et de plus ils sont paresseux comme il est fréquent en Orient ; c'est pourquoi, s'il leur arrive d'imiter les formes vivantes dans certains bijoux-amulettes,

ils le font grossièrement, en découpant à la lime des silhouettes d'oiseaux et de chevaux dans des plaques d'argent mince. Leurs bracelets sont le plus souvent des torques, — le fil de métal étant ici mis en torsade au lieu d'être enroulé en spirale aplatie, — très ouverts et à bouts effilés sans autre ornementation. Un modèle assez curieux, mais qui a dû être fort incommode pour l'usage, consiste en un fil d'argent écrasé de distance en distance en forme de losanges. Chacune des plaques minces ainsi obtenue est sommairement décorée par deux diamètres gravés portant à chacune de leurs extrémités trois points qui les couronnent. Cet ornement est simple ; l'étrangeté du bijou réside en ceci, que les plaques sont aplaties perpendiculairement à l'axe du poignet, de telle sorte que c'est une des pointes des losanges qui vient affleurer la chair.

Leurs fibules sont bien construites et non pas suivant le système du fil enroulé faisant ressort, mais avec une charnière à goupille, comme dans nos broches actuelles. Elles sont tantôt galbées en arc, tantôt construites suivant le type d'agrafe rayonnée que nous trouvons si fréquemment chez les Mérovingiens, tantôt enfin sur le modèle du bracelet ouvert à épingle mobile qui est encore utilisé dans l'Afrique du Nord et en Syrie (fig. 6).

Le monde musulman, nous venons de l'écrire, nous apparaît à nous Roumis comme assez uniforme dans les manifestations de son art ; quel que soit le pays dans lequel il se développe, il reste partout si profondément marqué au coin de ses caractères de race et de culture, qu'une œuvre se reconnaît pour islamique sur tous les points du monde.

Sans doute, l'absence de figuration des êtres vivants contribue-t-elle pour un peu à la caractériser, mais il y a autre chose encore, et dans l'art des bijoux en particulier, qui tient à ce lyrisme sensuel propre à l'Islam, à ce romantisme farouche et tendre qui, depuis Mahomet, fait de la femme musulmane à la fois une idole pour qui la

désire, et une sorte d'esclave pour qui la possède. L'idole est couverte de bijoux, car la dévotion nulle part n'a beaucoup de gestes à sa disposition pour s'exprimer, et l'esclave aussi continue à être parée, car, ayant le devoir de réjouir le cœur et les yeux de son époux, il lui importe comme à la femme hindoue de faire valoir sa beauté et ses charmes par l'éclat des joyaux.

C'est pourquoi toute femme d'Islam porte des bijoux, — même les mendiante, — bijoux d'or enrichis de brillants, bijoux d'argent, de cuivre ou de corne, tandis que les hommes ne possèdent guère, avec l'autorisation du Coran, qu'une bague en argent : leurs joyaux, à eux, ce sont les armes, et l'on sait quelle frénésie de luxe peut tenir un Arabe sur ce point.

Jusqu'à ces dernières années où des transformations profondes ont bouleversé la condition des femmes dans certains pays musulmans, elles aimaient les bijoux de leur race, et savaient encore attacher à leur possession une valeur sentimentale, — la Loi défend à la femme de se défaire des bijoux qui lui ont été donnés par son mari ! — une signification protectrice aussi, car pour elles croyantes à l'esprit simpliste, les bijoux contenaient une vertu de bénédiction, de barâka, constituaient non seulement des souvenirs, mais des fétiches. Elles savaient par exemple, de science sûre, qu'une patte de porc-épic, enchâssée dans l'or ou l'argent et portée sur la poitrine, préserve la femme qui nourrit des gerçures du sein et lui conserve son lait ; elles savaient qu'un scorpion vivant enfermé dans un k'soub d'argent est souverain contre les maléfices et les sorts que peut jeter une rivale jalouse ; de même voulaient-elles que leur enfant portât au bras le bracelet qu'on appelle un b'rim afin d'être garanti contre les accidents et la maladie.

Mais mieux encore, elles savaient qu'en entendant le soir dans le silence de la maison assoupie leurs bracelets d'argent, les lourds khâl-khâl, tinter sur leurs chevilles

nues, le cœur du bien-aimé bondirait dans sa poitrine et que tout à l'heure tenues dans ses bras, elles ôteraient ; afin de mieux lui plaire encore, la keïna qui passant sous le menton retient le hennin, le mendouar qui pareil à une broche énorme agriffe leur vêtement entre les seins, et les colliers et les chaînes, les selsat qui retiennent aux deux côtés de la poitrine les larges b'zaïm et qui supportent à la fois les bezouan dans lesquels dort un charme écrit ou une amulette, et les boîtes à parfum qu'une femme convenable doit toujours porter avec soi.

Presque tous ces bijoux ont le même aspect vivant, parce que pauvres ou riches, des chaînettes ornées de croissants menus les garnissent comme des franges éclatantes. Les plaques rectangulaires des beaux assabas d'or que portent sur le front les filles des Ouled-Naïl d'Algérie comme un diadème, ressemblent avec leurs rinceaux robustes enchâssant une pierre de couleur à des motifs de style Louis XIV, mais chacun d'eux a son bord inférieur garni de trois brins de chaîne, semblables à une frange d'or.

Chez les kabyles de l'Afrique du Nord, de petites plaques six fois dentelées en forme de main sacrée remplacent le croissant au bout des chaînettes, ainsi d'ailleurs que chez les Bédouines du Sud, dont les grands mech'ref si caractéristiques présentent un décor composé de triangles à l'emmaillage de la frange (fig. 16).

Ce pendant d'oreilles est trop lourd pour pouvoir être porté dans la chair même ; les femmes le suspendent donc à un cordonnet qui passe sur le haut de la tête, caché par les cheveux et par la coiffure. Depuis plus de deux siècles d'ailleurs, les Musulmanes d'Algérie se parent avec des boucles d'oreilles analogues, cercles d'or ou d'argent auxquels pendent des fils de perles et de pierreries et qu'elles ont toujours fixées de la même façon.

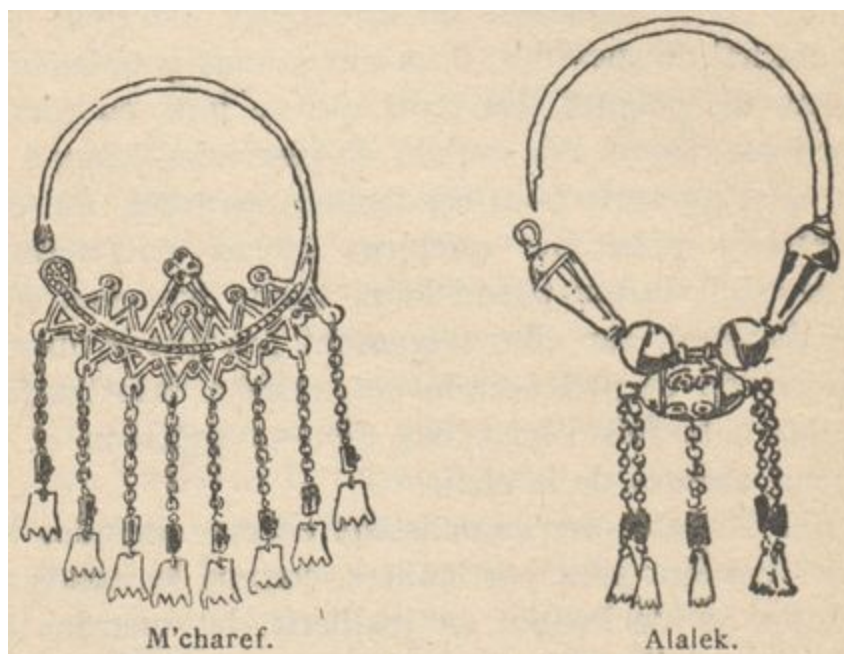
Les perles sont la folie des Arabes, et ce ne sont pas toujours les plus rondes qu'elles apprécient le plus ; mais les femmes riches aiment aussi les diamants taillés en

roses, l'émeraude, le saphir, le rubis ; malgré son nom, la turquoise n'est pas recherchée dans l'Afrique du Nord alors qu'on la prise fort au contraire dans les pays islamiques d'Orient. En ceci, comme partout ailleurs, la mode dérive pour beaucoup de contingences commerciales plutôt qu'esthétiques, et la matière décorative qu'on trouve le plus facilement dans un pays est aussi celle qui y caractérise le mieux l'art de la parure, à la condition, cela va sans dire, que sa couleur, son éclat puissent servir de « repoussoir » plaisant à la chair féminine. C'est ainsi que le corail est à la base de presque tous les bijoux ordinaires chez les peuples islamiques qui sont en relations de commerce avec les rivages méditerranéens. On l'emploie peu dans l'ornement des bracelets, sauf pour les larges m'çaïs ⁶¹ d'argent travaillés au repoussé qu'on porte au-dessus de la saignée, ou pour les khâl-khâl de chevilles ; il ne sert jamais pour les bracelets de poignet, les redif qui se font en toutes matières depuis l'or enrichi de pierreries jusqu'à la corne et au verre pour les femmes pauvres. Par coquetterie pourtant, quelques riches entremêlent le tiousskit targui parmi leurs autres bracelets d'or ou d'argent, car elles n'ignorent pas que le luisant discret de ce petit cercle noir taillé à facettes fait valoir à la fois l'éclat des métaux précieux et la pâleur ambrée de la chair.

Les Musulmanes connaissent encore quelques bijoux qui leur sont particuliers, comme les fonds de calotte ou de hennin en joaillerie, les ouardas ou roses, ces jolies épingles tremblantes en brillants qui ornent la chevelure, le tab-zint de la tribu des Beni-Yenni en Kabylie qu'on retrouve aussi dans quelques régions balkaniques et en Syrie, insigne d'honneur pour les femmes qui ont fait un fils, énorme plaque ronde en argent, émaillée ou non, décorée de gemmes ou de corail et agrémentée de chaînettes à pendentifs de pierreries qui se fixe sur le milieu du front comme une ferrennière barbare ; enfin les

chaïriah, grands pectoraux du Sud marocain et les khelalat qui sont un dérivé du b'zima. ⁶² ordinaire ; celui-ci est, comme on le sait déjà, un anneau ouvert sur lequel circule l'épingle mobile ; dans le khelalat au contraire l'épingle est grande avec une tête très ornée et une longue tige, et c'est l'anneau ouvert qui tourne dans un petit œillet ménagé dans la tige.

FIG. 16, d'après P. Eudel.



Enfin, comme le moyen âge chez nous avait les bagues à poison, les Musulmanes possèdent des bagues à musc dont le chaton forme boîte : un couvercle parfois orné d'une pierre de couleur la ferme ; il est fixé au jonc large et plat par une délicate chaînette.

Le nom même de l'Inde semble imprégné d'une vertu singulière d'évocation : à le prononcer seulement, il semble que s'élèvent devant nos yeux des palais fantastiques ruisselants de trésors, de bijoux et de pierreries, des mirages de richesses inouïes, et si quelque auteur dramatique, chez nous, désire par aventure encadrer son rêve lyrique dans un décor à la fois splendide et presque

irréal, il ne peut empêcher que le peintre aille emprunter à l'architecture hindoue les éléments essentiels de son inspiration.

L'Inde, la Perse et les régions avoisinantes sont, par une grâce de la nature, la terre des bijoux ; le sol y « produit » en abondance toutes les sortes de pierres précieuses et les plus belles entre celles que fournissent les autres parties du monde ; l'or y est connu depuis la plus haute antiquité, et les hommes n'y sont pas contraints par le climat à se couvrir de vêtements grossiers, et de parures primitives. Les artisans de l'or y sont donc vite devenus des artistes habiles, et les bijoux qui sont sortis de leurs mains nous émerveillent aujourd'hui encore par la splendeur à la fois massive et délicate de leur travail.

Il est juste de noter tout d'abord, afin de comprendre mieux comment ces ouvriers ont pu consacrer parfois une si longue patience et tant de minutie attentive à l'exécution de menus objets précieux, que le régime social dans l'Inde était essentiellement différent de celui qui réglait les rapports de l'artisan avec ses clients en Grèce ou même en Égypte. Encore maintenant, chaque famille riche a son orfèvre, dont la charge est héréditaire ; du point de vue physiologique, le fait est particulièrement intéressant, car une telle spécialisation durant des générations a pu développer chez l'individu les aptitudes manuelles, en même temps qu'elle lui permettait d'assimiler l'expérience technique de ses prédécesseurs, sans difficultés et sans peine, un peu à la manière dont une transfusion du sang, une greffe réussissent d'autant mieux que les deux sujets sont plus voisins par la race et le tempérament.

Mais ce régime de la production artistique, qui dans une certaine mesure exista chez nous au moyen âge et même en Italie à la prime Renaissance, offre encore un singulier avantage pour la beauté des œuvres : c'est, en délivrant l'artisan de toute préoccupation matérielle, puisqu'il est « entretenu » ainsi que sa famille par le maître, de lui

permettre de ne pas songer quand il entreprend un travail, au temps qui lui sera nécessaire pour le mener à bien. Comme il faut, d'ailleurs, compter avec la paresse possible d'un de ces ouvriers, l'habitude est de les faire travailler dans la maison même de leur maître.

Mais, ayant l'esprit en repos à l'endroit de leur existence matérielle, ils ont le droit de concevoir et d'entreprendre, et la possibilité de réaliser des ouvrages que nul joaillier actuel, fournisseur attitré des souverains du dollar, n'oserait plus sans doute mettre sur l'établi.

L'écrivain hindou Coomaraswamy nous décrit, d'après un passage du Dhaumeanpâda, la parure qui fut exécutée vers le XI^e siècle pour la fille de l'argentier du roi par cinq cents orfèvres, travaillant ensemble. « Cette parure descendait de la tête jusqu'aux pieds, c'était un paon orné de cinq cents plumes en or pur sur le côté droit et cinq cents autres semblables à gauche, le bec était de corail, les yeux en pierre de lune, la tige des plumes était d'argent ainsi que les pattes. On avait employé 90 millions de roupies d'or et le travail en coûta 100.000. »

Voici encore la description des ornements que portaient les filles d'honneur de la reine de Vijayânagar au XVI^e siècle : « Sur leurs hautes coiffures, elles ont des fleurs faites de grosses perles ; leurs colliers sont d'or, richement ornés d'émeraudes, de diamants, de rubis et de perles ; sur leurs épaules s'épandent aussi de nombreux rangs de perles et d'autres bijoux ; à leurs poignets comme sur le haut de leurs bras s'amoncellent les bracelets splendides en pierres précieuses ; sur la poitrine, nombre de colliers en or et en pierreries s'étagent jusqu'au milieu du corps, et leurs riches ceintures amincissant leur taille sont encore plus merveilleuses que tout le reste. »

C'est ainsi que sur les statues de divinités féminines hindoues ou de danseuses sacrées, les bijoux forment

souvent la partie la plus importante du costume, quand ce n'est pas le costume tout entier.

Seuls évidemment les princes et les grands pouvaient faire fabriquer de semblables bijoux, mais c'est un fait cependant que maintenant encore, on rencontre parfois dans le sud de l'Inde de pauvres coolies qui portent des ornements d'or et il n'y a pas si longtemps, les filles de paysans elles-mêmes se couvraient de bijoux tels que ceux auxquels va notre admiration quand nous les contemplons dans les vitrines d'un musée.

Cela s'explique d'ailleurs, si l'on veut bien se souvenir que pour les Hindous, le bijou n'a pas perdu au cours des siècles la signification talismanique qu'il avait à l'origine. Le style général de leur joaillerie, la prédominance de certaines catégories d'ornements tels que les colliers et les ceintures ou bracelets témoignent suffisamment qu'elle dérive pour une large part des guirlandes de fleurs dont les ancêtres se paraient jadis, et par l'effet du traditionalisme oriental, les bijoux actuels ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui datent de quinze siècles ou davantage. Leurs noms même, je ne dis pas leurs appellations techniques, mais ces surnoms que les femmes ont toujours aimé donner à leurs ornements préférés, ces noms sont pour beaucoup demeurés les mêmes que jadis.

Ainsi, les longs colliers du Pundjab sont encore nommés moka-mâla ou « guirlandes d'enchantement » et les pendants d'oreilles « fleurs de l'oreille » ou karn-phûl.

Or, de même que le style et l'ornementation, la signification magique des bijoux est restée, pour ainsi dire, immuable depuis les temps les plus anciens. La plupart passent pour posséder une vertu protectrice contre les mauvais esprits et l'influence maléfique de certaines planètes ; de même chaque pierre précieuse exerce une action favorable directe sur son possesseur. Du moins le dit-on, car sur un domaine qui appartient à la coquetterie,

convient-il bien d'affirmer encore le maintien de pareilles croyances ?

Il existe quelques sortes de bijoux, à la vérité, qui s'affirment comme talismans, tels que les bracelets ou les bagues ornées de neuf pierres précieuses différentes, telles les amulettes en dents de tigre, montées sur une large bête d'or ou d'argent très ornée et portant gravé le « pentagramme » de Vichnou, qui protègent les enfants cingalais ; tels encore ces tubes d'or ciselé qu'hommes et femmes portent sur la poitrine suspendus à un simple cordonnet ou à leurs colliers, et qui contiennent un « charme » écrit, comme on en trouve chez tous les peuples de l'Orient, ou quelques gouttes d'une huile magique.

La plupart des ornements précieux que portent aujourd'hui les Hindous ne sont plus qu'une parure, mais ils restent peut-être plus intimement mêlés à la vie sentimentale de leurs possesseurs, que dans nos pays occidentaux.

C'est que l'Inde considère encore comme un devoir moral pour le mari, un devoir imposé par la loi brahmanique de donner à sa femme des bijoux en même temps que des habits ; de son côté la femme ne doit jamais se montrer à son époux sinon fardée et parée de ses bijoux. Qu'il s'absente et parte en voyage, alors il lui est permis de les délaissier jusqu'à son retour ; mais s'il meurt, elle a l'obligation de les abandonner pour toujours.

Il faut, écrivait un auteur de leur pays, être une « Hindoue née et élevée dans les grandes traditions pour comprendre à fond le sentiment de puissance que confère à la femme la possession de tels bijoux, pendants d'oreilles, colliers, ceintures et bracelets de bras ou de chevilles. Elle seule pourrait dire la plénitude de délices éprouvée à sentir les bijoux vivants caresser ses joues à chacun de ses pas, à entendre le tintement des clochettes suspendues à sa ceinture. On a parfois jugé barbare son anneau de narine,

puéril son amour des bijoux. Ce sont des ignorants de son âme qui pensent ainsi. »

Ne disons pas de mal, en effet, de leur anneau de narine ; les élégantes actuelles le portent très petit, une simple perle parfois, mais de grande valeur, appliquée très étroitement sur la chair.

L'ornement d'usage le plus commun est le bracelet ; il orne à profusion le bras des courtisanes somptueusement parées, celui des princesses et des bourgeoises, comme aussi le poignet des femmes de basse caste, car on le fabrique en toutes matières, même les moins précieuses, en verre, en corne, en laque, en ivoire, en écaille aussi bien qu'en or ou en argent. Ce sont généralement des anneaux polis ou légèrement ciselés, assez petits pour ne pouvoir aisément glisser sur la main ; mais les bracelets de métal précieux consistent souvent aussi en une chaîne formée de maillons de filigrane, réunis suivant diverses combinaisons, reliant parfois entre elles des parties unies où sont sertis des rangs de perles, et toujours terminée à chaque bout par des plaques aménagées en fermoir.

Ce goût ancestral pour les bracelets a donné dans l'Inde, où la condition de la femme est socialement fort dépendante, naissance à une jolie coutume qui subsiste encore, paraît-il ; notre lectrice nous remerciera sans doute de la noter ici, en faveur de son parfum d'exotisme.

Dans un cas de danger pressant, toute femme ou toute fille même non mariée, a le droit de réclamer l'aide d'un homme de son choix, en lui faisant parvenir avec sa requête un bracelet, — qui du reste peut n'avoir aucune valeur. S'il accepte la prière, l'homme renvoie à la femme l'écrin et désormais il devient « son frère du bracelet » et la servira en dévoué chevalier. Que ma lectrice ne se hâte pas trop d'évoquer Lohengrin à ce propos, car la coutume hindoue est encore plus jolie que la légende germanique. Le « frère du bracelet » doit servir sa dame sans en espérer aucune récompense, même s'il aventure sa vie ou risque

son royaume, et cette femme lui restera toujours invisible, ainsi qu'à tous les autres hommes.

Nous pouvons maintenant revenir à des considérations purement artistiques en exposant un procédé pour la fabrication des chaînes qu'emploient les orfèvres hindous et qui témoigne d'une rare adresse manuelle. Ils savent fondre des chaînes flexibles d'une seule pièce, ce qui n'est pas seulement une méthode originale et difficile à appliquer, mais qui donne surtout au métal ainsi travaillé un effet différent de celui qu'on obtient par l'étirage de l'or et le martelage des maillons, un effet de richesse et un velouté de ton, si l'on peut dire, que nul autre tour de main ne saurait réaliser.

Voici, d'ailleurs, comment ils procèdent : on verra qu'il s'agit simplement de fonte à cire perdue, mais exécutée avec une adresse et une minutie surprenantes. Une composition de cire et de résine ramollies dans l'huile est d'abord étirée en un long fil ; on l'enroule en double autour d'un bâton du diamètre qu'on veut donner aux maillons. Un trait de couteau le long du bâton, et les maillons de cire se détachent. On les entrelace alors à volonté ; on soude avec une lame chaude les sections faites précédemment, et par le même moyen on ferme la chaîne. Suit le travail de « réparation » jusqu'à ce que le modèle semble parfait.

On le recouvre alors d'une bouillie faite de terre glaise et de bouse de vache très délayée, puis d'une autre couche plus épaisse d'argile pure. Quand le moule est bien sec, on dégage à la lime (et c'est là le tour de main vraiment remarquable dans ce procédé) un point étroit sur la tranche de chaque maillon et l'on y fixe une mèche de cire. On entoure l'ensemble d'une nouvelle couche d'argile épaisse, on laisse sécher, et, enfin, on place les moules ainsi obtenus deux à deux dans une chape composée d'argile et d'une terre noire spéciale de telle façon que les petites mèches de cire affleurent à la surface. On dépose alors sur la chape le métal destiné à la fonte mélangé avec un peu de

borax, et l'on porte le tout au four. Il ne reste plus ensuite qu'à démouler et à raser les mèches de métal qui ont pris la place de celles en cire.

Il semble, d'ailleurs, que les bijoutiers hindous, amoureux du métal comme l'ont été les Grecs et les Étrusques, se soient toujours ingénies à découvrir de nouveaux procédés de travail pour varier les effets de coloration sur le bijou terminé ; mais ils se sont montrés encore plus habiles que les Grecs et les Étrusques. C'est avec une virtuosité inégalable, en effet, qu'ils emploient le filigrane tantôt sur un fond uni, tantôt en décor ajouré, et dans ce dernier cas en laissant le plus souvent aux pierres ou aux perles le rôle « constructeur de formes » qui, dans la plupart des pays, appartient, au contraire, au métal.

On peut voir au Musée des Arts décoratifs un excellent exemple de cette formule qu'on rencontre si fréquemment appliquée dans la bijouterie hindoue ; c'est une broche dont le corps est constitué par une sorte de croissant à la partie inférieure d'un ovale en fil d'or. Sept grosses perles, montées en « boutons de fleurs », garnissent le bord inférieur du croissant, qui est en filigrane ajouré. Sept autres perles plus petites s'épanouissent, suivant le galbe des corymbes d'ombellifère, sur la partie haute de l'ovale. Le reperçage du filigrane donne à l'or une résonance à la fois profonde et brillante, tandis que l'orient des perles, en courbes gracieuses, affirme le parti général de la composition.

Rappelons que, pour certains bijoux de prix, les bijoutiers de Ceylan emploient le procédé admirable nommé en anglais : gold embedding, sur des surfaces assez larges comme celles des pendentifs de colliers ou de front ; le résultat qu'ils obtiennent est saisissant. C'est une méthode particulière d'incrustation, si l'on peut dire, et qui produit une impression artistique de très grande richesse tout en permettant d'utiliser des pierres de petite dimension. (Voir pages 111 et 112).

Les joailliers hindous n'emploient l'émail que dans les provinces du Nord, et par tradition, parce qu'au XVI^e siècle (ap. J.-C.) Man-Singh amena des émailleurs de Lahore à Jaipur. Aujourd'hui, après trois cents ans, les artisans de cette dernière ville sont à peu près les seuls dans l'Inde à pratiquer l'art de l'émail champlevé ; d'ailleurs, ils ne se sont pas souciés encore de connaître le secret des matières dont ils se servent, et ils continuent à recevoir de Lahore leurs poudres d'émail toutes préparées.

Là-bas, l'homme porte quelquefois autant de bijoux que la femme et souvent les mêmes : colliers et bracelets. Seul, le sarpesh, l'aigrette en joaillerie qui orne le turban, est exclusivement masculin.

En Chine et au Japon, depuis un demi-siècle environ, les joailleries occidentales remplacent peu à peu dans la haute société les bijoux traditionnels. Les geishas, danseuses sacrées ou courtisanes, se couvrent encore, en certaines occasions, de parures fort apparentées à celles des Hindous.

Dans l'ordinaire de la vie, le vêtement féminin : ké-âo chinois ou kimono japonais supporte mal l'ornement des bijoux. Quelques bracelets de jade, quelques épingles de tête, les netzukés et les inros en ivoire ou laques précieux constituent l'essentiel de la parure quotidienne.

L'inro est une petite boîte oblongue à compartiments qu'on porte pendue à la taille par un cordonnet de soie que fixe le netzuké ; les hommes s'en servent comme de pharmacie portative ; les femmes en usent comme de boîtes à fards. Un bijou spécialement féminin est le bouton qui ferme l'obi, ou plutôt qui fixe le lien rituel qu'on attache sur la ceinture.

Naturellement, les Extrême-Orientales portent parfois des chaînes de cou auxquelles se suspendent mille amulettes en or, en corail, en jade, en ivoire ou en bois ; on croit plus ou moins fermement à leur pouvoir bénéfique,

mais l'artisan les taille toujours d'un amour patient... Et les convenances obligent la femme pourtant à ne pas laisser entrevoir son collier au-dessus du décolleté de sa robe !

L'Orient a toujours été un exemple de sagesse pour nous.

Collection des Collectionneurs

publiée sous la direction de
I.-L. BLANCHOT, professeur à l'Alliance Française

Les Bijoux Anciens

par I.-L. BLANCHOT

La Céramique Ancienne

par J. RENOUEAU
Bibliothécaire à la Manufacture Nationale de Sèvres

Les Poupées Anciennes

par Claude SÉZAN

Les Dentelles Anciennes

par Ch. MAGUÉ

Les Tissus d'Art

par Alph. ROUX
Professeur à l'Université

Guide du Collectionneur de Peinture Moderne

par André FAGE

1
Étagères.

2
Colliers larges qui s'étaient sur le haut de la gorge.

3 Bagues et cachets.

4 Chapelets courts, dits rosaires, en cristal de roche.

5 Aujourd'hui : rue du Vieux-Colombier.

6 Guide de Paris, par Thiéry.

7 Meilleure.

8 Sterlings. Le titre en était de 11 deniers ; le fin étant de 12 deniers. On voit que la livre anglaise faisait déjà prime.

9 Voilà l'ordre et voici la sanction : « Volumus quod nullus faciat signum alterius : et quicumque contra hoc fecerit, amittet argentum. »

10 « Ipsa curia nostra ordinaverit quod dicti Magistri Aurifabrorum... possint videre et visitare in merceriis opera aurifabrorum. »

11 i. e. sans tolérance.

12 On sait que le titre actuel pour les bijoux est 18 carats.

13 Il est possible aujourd'hui de dorer le cuivre, sur une épaisseur si faible, qu'un gramme d'or suffise pour farder une plaque de cuivre de 1 mètre carré.

14 Benvenuto Cellini, cependant, dans le Trattato dell' Orificeria parlant du filigrane, note très simplement qu'on en use pour les « amulettes portées au cou ».

15 Stephanos, stemma.

16 Au musée de Cluuy.

17 Une miniature d'un évangélaire du Vatican représente les empereurs Jean et Alexis Comnène coiffés de cette couronne.

18 « Habent mulieres in lunulae similitudinem bullulas pendentes. »

19 Mater familias ; matrona.

20 1759.

21 Aurum-chalcos : or-cuivre.

22 Orfèvre italien : Dell'orificeria antica.

23 L'or de soudure est ici préparé en poussière très fine mélangée à un fondant.

24 « Et ils battirent de l'or en minces plaques qu'ils coupèrent en fil. » (Exode.)

25 B. Cellini, Trattato dell'orificeria.

26 Aujourd'hui, en France, on emploie légalement pour la bijouterie l'or à 18 carats, c'est-à-dire à 18/24 de fin.

27 Couche d'impuretés noirâtres qui se dépose à la surface de cet or à 18 carats pendant le travail au feu.

28 Masse de métal sur laquelle on fixe à la cire le bijou pour le travailler.

29 Traçoirs, planoirs, matoirs ; ces derniers ignorés par les Égyptiens.

30 Bloc actionné par un balancier, avec quoi on fait pénétrer le métal dans le moule ou poinçon.

31 Musée du Louvre.

32 Vers le XV^e siècle, dans l'Europe occidentale.

33 Nigellum.

34 En Perse, le rubis rose se nomme encore aujourd'hui : balakschiâni.

35 Κυάνος : bleu.

36 Gr, ἄνθραξ. lat, carbunculus.

37 Collection d'anneaux, de cachets et de pierres gravées.

38 Ainsi dite parce qu'elle passait pour refléter toujours l'image du soleil, en quelque lieu qu'elle fût placée.

39 Du nom de la contrée d'Asie Mineure d'où on la tirait surtout, dans l'antiquité.

40 Salle de la sculpture archaïque grecque, au Louvre.

41 Au Louvre.

42 Ibidem.

43 Clément d'Alexandrie : Παιδαγωγός III.

44 On connaît au Louvre la charmante statue de Falguière qui représente le jeune martyr Tarcisius. Il porte une bulle semblable.

45 Il servait au prêtre, comme on le sait, au début de la messe, pour un simulacre rituel de coiffure. L'église orthodoxe a conservé ce geste liturgique.

46 Musée de St-Germain.

47 Musée de Cluny.

48 On les classe en : fibules rayonnées, de forme allongée se terminant par une tête évasée semi-circulaire, et dont la décoration rayonne à partir du centre (Musée de St-Germain) ; fibules rondes et polygonales en filigranes et pierres de couleur ; fibules ansées à chainettes ; fibules en S et fibules zoomorphes ou en forme d'animaux.

49 On sait qu'originellement le mot « orfroi » désigne le filigrane.

50 Au moyen âge on appelle parfois : fusils, les pierres brillantes.

51 Chaque losange de la résille.

52 Quatre.

53 Quelques-unes valaient plus de 150 livres tournois.

54 Comptes de l'Hôtel du Duc d'Orléans.

55 Provient de la Collection Trimolet.

56 Translucide.

57 Collection Audéoud. Arts décoratifs.

58 H. MAGER, le Mois colonial. Février 1908.

59 Au Musée du Trocadéro.

60 Mission Charnay.

61 Singulier : m'ciaça.

62 Pluriel : b'zaïm.

I. L. Blanchot. Les Bijoux anciens. Ouvrage illustré de 48 planches hors texte en héliogravure, un frontispice en couleurs et 16 figures dans le texte

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65744370>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr